

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**Mémoires de la Société française  
d'histoire de la médecine et de ses  
filiales**

*tome 3. - 1947.*

*Cote : Coll. de la Société française d'histoire de la  
médecine*



Avec l'accord de la Société française d'histoire de la  
médecine

Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?msfhmx1947>

MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
**D'HISTOIRE DE LA MEDECINE**

ET DE  
SES FILIALES

TOME III



PARIS  
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
66, Boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>)  
1947



MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
**D'HISTOIRE DE LA MEDECINE**

ET DE  
SES FILIALES

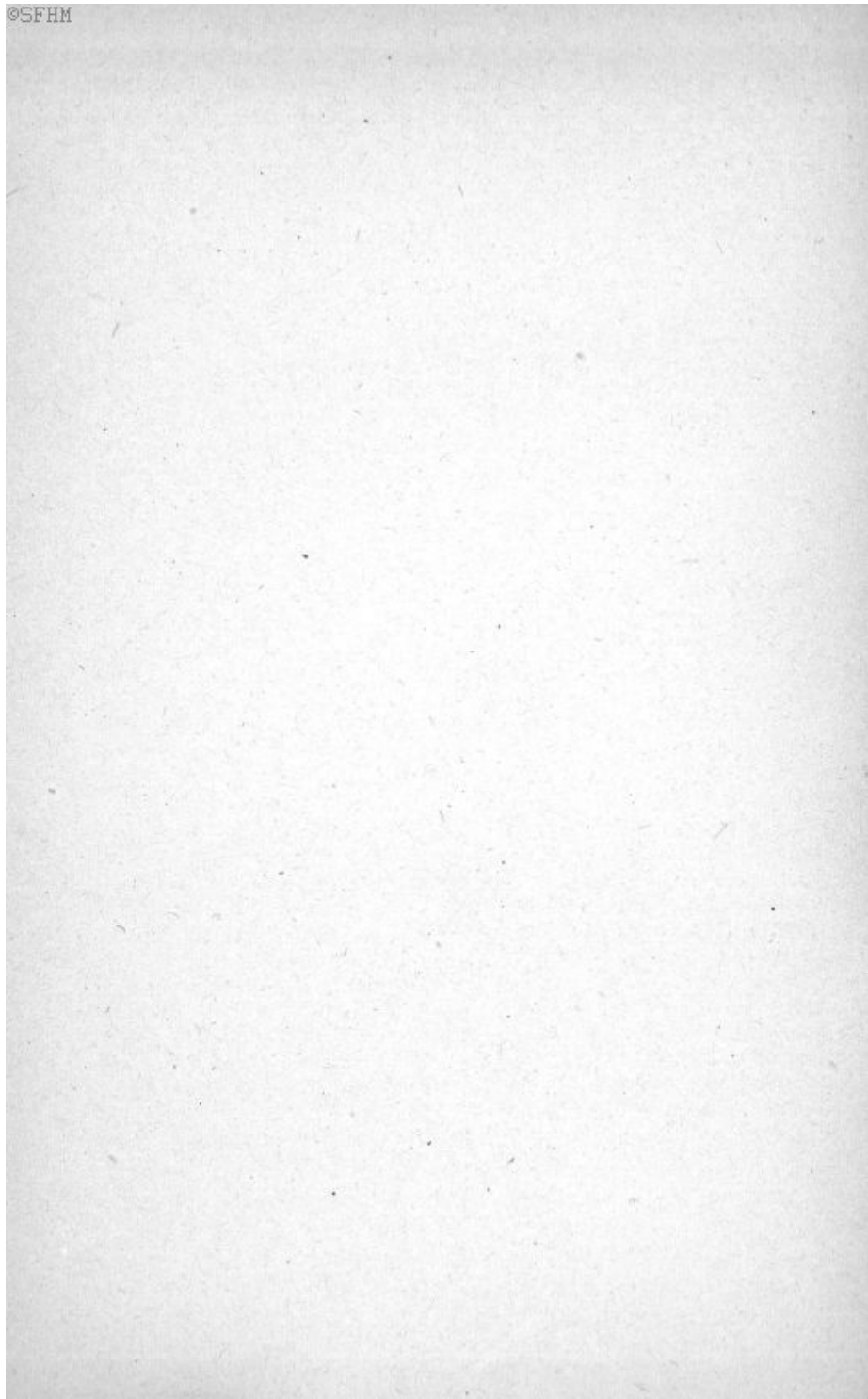
TOME III



PARIS  
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
66, Boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>)  
1947









**LA CECITE DE MONTESQUIEU  
D'APRES SA CORRESPONDANCE**

par  
le D<sup>r</sup> A.-A. CHABÉ



En 1939, trois lettres de Montesquieu, signées de sa main et inédites, furent présentées à la *Société des Bibliophiles de Guyenne* par M. le D<sup>r</sup> Duffour. Deux lui avaient été données comme étant autographes. Mais des doutes furent émis, malgré la ressemblance de l'écriture avec celle de certains manuscrits de Montesquieu. Ce dernier, disait-on, était d'ailleurs presque aveugle au moment où ces lettres avaient été écrites. Portant date de Labrède (12 juillet 1746), Paris (13 mars 1750), Paris (21 avril 1750), elles sont adressées au chevalier de Vivens, à Clairac (1).

En 1944, M<sup>lles</sup> Fr. Moussié et B. Duffour publiaient ces lettres dans la *Revue Historique de Bordeaux* et concluaient qu'en effet elles n'avaient pas été écrites par Montesquieu, mais par Damour, un de ses secrétaires habituels.

Cette controverse et cette publication m'ont incité — reprenant un travail antérieur (2) — à rechercher les causes des troubles visuels présentés par Montesquieu, la date approximative du début des complications, les réactions du célèbre écrivain devant son infirmité, et si vraiment, dans les années indiquées, il fut incapable de faire lui-même sa correspondance. Cette dernière, volumineuse, collationnée avec soin par M. Fr. Gébél (3) permettra-t-elle, ainsi que l'examen du manuscrit de *l'Esprit des Lois*, de résoudre le problème?

Charles Secondat, baron de Labrède, avait la vue très faible,

(1) François Lebat de Vivens était apprécié pour l'étendue de ses connaissances, tant scientifiques que littéraires. Sa maison de Barry était le rendez-vous des beaux esprits de l'Agenais. Montesquieu, qui possédait lui-même des terres près de Clairac, lui rendait souvent visite.

(2) *Histoire de l'Ophthalmologie à Bordeaux* (1909).

(3) *Correspondance de Montesquieu* publiée par François Gébél, Bordeaux 1914.

étant atteint de myopie progressive. Elle était telle qu'elle lui occasionna une inflammation chronique des yeux qu'il soignait à l'aide d'onguents et d'eaux ophtalmiques. Cette myopie est manifeste dans certains de ses portraits, dont un en particulier est caractéristique par la saillie oculaire : c'est celui fait à Labrède en 1744. D'un auteur inconnu ce portrait sans appareil nous montre un Montesquieu intime, en villageois, dans ses terres (4). La médaille de Dassier, exécutée en 1753, laisse également deviner l'exophtalmie myopique.

Présenta-t-il des lésions de choroïdite? Il est vraisemblable. Allèrent-elles jusqu'au décollement de la rétine? A cette époque il était bien difficile d'en juger. Quoi qu'il en soit, Gendron, médecin du duc d'Orléans, oculiste réputé et un de ses intimes, lui affirma, au début de 1747, qu'une cataracte s'était déclarée à droite. Montesquieu avait cinquante-huit ans.

C'est en 1742 qu'il commence à avoir des troubles sérieux : à la date du 2 février il écrit au président Barbot (5) :

« A mon égard, mon ouvrage (6) augmente à mesure que mes forces diminuent. J'en ai pourtant dix-huit livres à peu près de

(4) Ce portrait, un dessin à la sanguine reproduit ici, porte la mention : Labrède, 25 juin 1744. Or, à cette date, Montesquieu se trouvait dans ses terres. D'autre part, le dessin montre certaines particularités anatomiques qu'on remarque également dans la médaille de Dassier. Il y aurait donc tout au moins présomption d'identité de personne entre les deux modèles. (Meauldre de La Pouyade, *Rev. Hist. de Bordeaux* 1915.)

Feu Eugène Bouvy a mis en doute l'authenticité de la subscription et contesté que le dessin représentât Montesquieu, mais sans justifier autrement son opinion. Il se borna à constater que le profil du personnage représenté dans le dessin est taillé verticalement, à angle droit, tandis que, dans la médaille, celui de Montesquieu est plus incliné, différence que M. Bouvy reconnaissait d'ailleurs être surtout due à la position de la tête, rejetée en arrière. Il n'en conclut pas moins que le portrait n'est pas celui de Montesquieu. (*Bull. du Comité International des Sciences Historiques*.)

Reprenant alors de plus près la question et complétant les arguments déjà développés par lui, M. de La Pouyade pose, en fait, que de la comparaison entre les deux effigies résulte la preuve que l'une et l'autre présentent des particularités anatomiques identiques et telles qu'une simple coïncidence ne saurait suffire à les expliquer.

C'est ainsi qu'en outre de la même coiffure, faite de boucles en désordre, mais dont les masses varient peu, on retrouve à la fois dans le dessin et la médaille : le même front, vaste et découvert, la même ligne générale du nez ; le même arc des lèvres, aux commissures relevées ; le même menton, accusé et volontaire ; la même proéminence du masséter ; la saillie marquée du cartilage thyroïde et du sternocleido-mastoïdien.

Mais on y voit encore, et surtout, la même saillie de l'apophyse orbitaire externe avec forte dépression de la fosse temporale, le même œdème sous palpébral avec dégagement marqué de la paupière supérieure et enfin l'exophtalmie. Aussi, l'auteur n'hésite-t-il pas à en conclure que le dessin à la sanguine représente bien le châtelain de Labrède. (*Le vrai portrait de Montesquieu, Rev. Hist. de Bordeaux*, 1941).

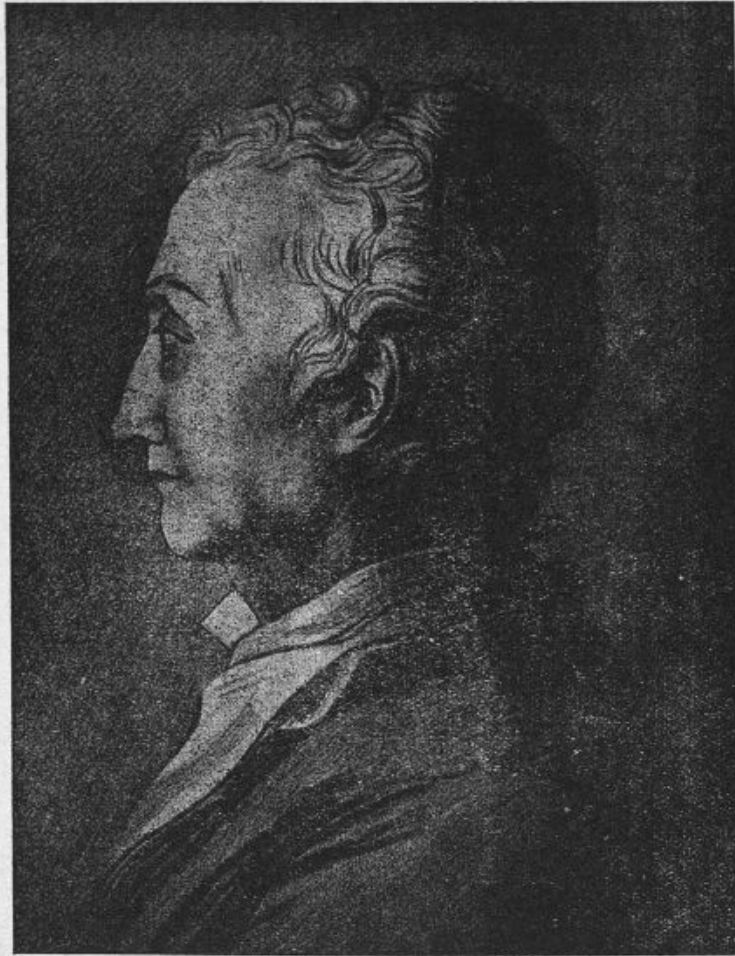
On peut ajouter qu'entre les deux effigies il y eut un intervalle de neuf années, ceci pour la différence manifeste de la forme du cou. Montesquieu, en 1744, devait avoir le visage plus rempli qu'en 1753. De plus, la médaille de Dassier fut exécutée par un maître, tandis qu'il est manifeste que le dessin de Labrède a été fait par un artiste amateur plus ou moins habile. Mais il a saisi Montesquieu intime, rentrant peut-être de ses vignes. Cette sanguine est donc particulièrement intéressante.

(5) Jean Barbot, président à la Cour des Aides de Guyenne, élu le 4 septembre 1710 à l'Académie de Bordeaux, sur la présentation de Montesquieu.

(6) *L'Esprit des Loix*.



faits et le huitième qu'il faut arranger. Si je n'en étais pas fou, je n'en ferais pas une ligne. Mais ce qui me désole c'est de voir les belles choses que je pourrais faire si j'avais des yeux. »



PORTRAIT A LA SANGUINE  
1744

Ses yeux deviennent sa grande préoccupation. Pourra-t-il continuer ses travaux? Quels sont les remèdes pour arrêter la marche de son affection? Il en fait part à ses amis, s'inquiète de la santé de ceux qui, comme lui, sont atteints de troubles de la vue.

« Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espère qu'ils se sont fortifiés. Je le souhaite bien et que vous puissiez vivre agréablement de la vie, pour vous et pour le délice de vos amis. » écrit-il à Mgr Cerati, ecclésiastique italien voyageant en France et dont il était l'ami.

Lorsque Gendron lui fit part de sa découverte, adressant une nouvelle lettre à Mgr Cerati, il lui annonce la nouvelle, plein d'espoir en une intervention libératrice :

« J'ai découvert qu'une cataracte s'est formée sur le bon œil, et mon Fabius Maximus, M. Gendron, me dit qu'elle est de bonne qualité et qu'on ouvrira le volet de la fenêtre. J'ai remis cette opération au printemps prochain » (31 mars 1747).

Il entendait le printemps 1748.

Quelques mois plus tard, au mois de juin 1747, il écrit à Maupertuis (7) une lettre fort longue dans laquelle, en style badin, il fait part cependant de ses doutes :

« Il faut que je vous parle de mes yeux. Il s'est trouvé que j'en ai un sur lequel il y a une cataracte, et c'est précisément celui dont je pouvais lire, car de l'autre je n'ai jamais vu que les gros objets. Ce défaut naturel est plus commun qu'on ne pense de voir mieux que d'un autre, mais on n'y fait pas d'attention. Ma cataracte est d'une bonne qualité et mon ami, M. Gendron, a cru que je ferais bien d'attendre jusqu'au printemps prochain à me faire faire l'opération. Je vous prie de me mander s'il y a en Allemagne quelqu'un qui soit habile pour cela. On m'a dit qu'un nommé Chancereu, qui était le plus habile homme de Paris, est devenu fou; je serais donc aussi fou que lui si je me mettais entre ses mains. Gendron n'opère pas et le duc de Brancas a envoyé chercher un homme à Marseille pour deux cataractes qu'il a, et j'attends qu'il ait guéri ou martyrisé les yeux du vieux duc pour me déterminer. Le dit duc qui est sourd et aveugle, a pris son parti; il va toujours et marche toujours et, comme il n'entend personne, il parle toujours; vous voyez qu'un homme pareil ne doit pas être fort difficile sur ceux qui doivent opérer sur lui. »

L'année 1748 s'écoule sans que l'intervention projetée ait lieu. Montesquieu part d'ailleurs au mois d'avril pour Bordeaux et Labrède, où il sera retenu, dit-il « à rétablir une fortune honnête » (8). Il y reçoit une correspondance volumineuse dont le principal sujet est l'*Esprit des Lois*, paru, à Genève, au mois de juin, chez Barillot. C'est, à l'adresse de l'auteur un concert de louanges de tous les beaux esprits de France et de l'étranger. Il y fait réponse, mais sans aucune allusion à la faiblesse grandissante de sa vue. Il avait dû toutefois gémir sur son état puisque, dès le

(7) MAUPERTUIS (Pierre-Louis Moreau de) a publié de nombreux ouvrages de mathématique, d'astronomie et même de philosophie. Il fut membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française. Maupertuis qui avait vécu dans une société peu suspecte de dévotion « expira, dit Voltaire, entre deux capucins ».

(8) Au chevalier d'Aydie. Bordeaux, 22 février 1749.



mois d'avril 1749, ce sont des exhortations pressantes de ses amis à tenter l'opération.

De M<sup>me</sup> de Tencin (23 avril 1749) :

« J'allais vous écrire, mon cher Romain, dans le moment que j'ai reçu votre lettre, du 15, pour vous dire qu'il m'est arrivé ici un oculiste prussien (9) qui abat les cataractes avec une adresse merveilleuse. Il a fait l'opération chez M. de Réaumur à une fille qui les avait apportées en naissant; l'opération a très bien réussi; il n'y a eu aucune inflammation dans l'œil, ni aucune souffrance tandis qu'elle a été opérée. J'ai d'abord pensé à vous. Je ne crois pas que cet opérateur miraculeux reste à Paris plus de deux mois; écrivez-moi si vous seriez tenté d'en profiter, pour que je m'instruise plus particulièrement de sa marche. Je ne le crois habile que pour la main et je me garderais bien de lui confier des yeux qui auraient une autre maladie que la cataracte. »

Du chevalier d'Aydie (10) (22 Mai 1749) :

« Il y a ici, mon cher Président, un oculiste qui fait des miracles... Tout le monde convient que cet homme a des talents extraordinaires et qu'il excelle surtout dans l'art d'abattre les cataractes... Tout récemment, il vient de faire l'opération avec beaucoup de succès au duc de Brancas et à plusieurs autres personnes. Je crois donc, mon cher Président, que vous ne devez pas hésiter à vous rendre promptement ici. »

De M. de Laistre (11) (6 Juin 1749) :

« Il y a ici un oculiste allemand, nommé d'Immer, qui est extrêmement adroit et expérimenté pour abattre les cataractes... On voudrait vous voir à portée de le consulter et de vous en servir, si le cas y échet... »

Malgré ces avis pressants Montesquieu ne se décide pas. Il dut faire des objections. Il désirait certes l'opération; mais en craignait les suites. Sa cataracte, lui avait-on dit, n'était d'ailleurs pas mûre.

C'est ce qu'il objecta à M<sup>me</sup> de Tencin, puisque celle-ci, le 7 juin, approuve sa décision :

« Je trouve que vous avez raison sur l'oculiste. Il ne faut point risquer une opération qui n'est point absolument nécessaire, d'autant mieux que toute l'habileté de l'homme en question ne

(9) Il se nommait d'Immer.

(10) Sur le chevalier d'Aydie, les renseignements les plus précis se trouvent dans une note des *Mémoires du Président Hénault*, éd. F. Rousseau, p. 112. V. aussi l'introduction d'E. Asse aux *Lettres de M<sup>lle</sup> d'Aïssé*, et Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. III.

(11) Secrétaire du Roi depuis 1724. Voltaire, dans la *Fête de Bélêbat* lui adresse ces vers :

Doux, sage, ingénieux, agréable Delaistre,  
 Vous avez gagné mon cœur  
 Dès que j'ai pu vous connaître.  
 Mon estime envers vous à l'instant va paraître :  
 Je vous fais mon enfant de cœur.

consiste que dans la dextérité de sa main et qu'il est d'ailleurs ignorantissime. »

Le 17 Juillet 1749 Montesquieu part pour Paris. Plus d'une année d'absence alors que l'*Esprit des Lois* faisaient dans la capitale l'objet de commentaires passionnés ! Après les louanges des critiques, parfois acerbes, avaient été émises, surtout par les juristes. Il était urgent d'être sur place afin de regrouper les amis et trouver des alliés. La *Défense de l'Esprit des Lois*, cette apologie si vive, si moqueuse, si étincelante de malice et d'imagination était déjà en gestation et Montesquieu, trop occupé, ne pense plus à se faire opérer.

Cependant, dès son arrivée, il se renseigne sur l'oculiste prussien dont on lui avait tant vanté la hardiesse. Il est vite fixé sur la valeur du personnage. A-t-il vu Gendron ou recule-t-il devant une décision dont il ne soupèse que les risques ? L'intervention était-elle nécessaire ? Quoi qu'il en soit, il adresse quelques jours plus tard cette lettre *autographe* à Domville (12) :

« J'étais effectivement venu pour m'informer des succès ou des ravages de l'oculiste prussien et ce que j'ai trouvé m'a déterminé à ne point me mettre entre ses mains et votre lettre m'a beaucoup confirmé dans cette pensée. Cet homme fait très adroitement des opérations téméraires, lucratives pour lui et à la fin fatales pour les malades ; il a l'art d'abattre les cataractes qui ne sont pas mûres, mais l'expérience générale de toutes ces opérations a fait voir qu'il ne faut pas abattre les cataractes avant leur maturité. » (22 juillet 1749.)

De son opération il ne sera plus question quoi qu'il en parlera souvent sans vraiment la désirer.

Lès années passent. Montesquieu s'adapte tant bien que mal à son infirmité. Cependant quelques contradictions dans sa correspondance nous font déjà pressentir que ses yeux étaient en moins mauvais état qu'il ne le prétendait.

C'est en 1753 que débute sa correspondance avec Charles Bonnet, philosophe et naturaliste suisse alors célèbre et qui était atteint vraisemblablement d'un glaucome. Elle est doublement intéressante puisqu'elle nous renseigne et sur la maladie de Montesquieu et sur Andrien fameux oculiste.

Le 20 février 1754, Montesquieu écrit à Bonnet :

« Je ne suis pas en état, non plus que vous, de lire ; *il y a dix ans que j'en suis privé* à cause d'une cataracte qui m'est survenue à l'œil. »

Ainsi, d'après son témoignage, Montesquieu, vers 1744, ne pouvait lire les lettres de ses correspondants et a fortiori leur répondre de sa main. Nous verrons ce que l'on en doit penser.

(12) On trouve dans les *Pensées* de Montesquieu des réflexions « sur la durée du gouvernement anglais » adressées à Domville.



C'est alors, entre les deux philosophes, unis dans une même fraternité de misère, des conseils, des envois de recettes, et, de la part de Bonnet, des objurgations pressantes et amicales afin que Montesquieu se déterminât à consulter Andrien (13) « oculiste qui a la réputation et qui paraît la mériter ».

« Que ne puis-je, Monsieur, vous exprimer à mon gré, combien je désirerais que ce même Andrien put devenir l'auteur du rétablissement de votre vue ! Permettez-moi de me livrer la-dessus à des espérances raisonnables... En vérité, je crois que vous pouvez vous mettre en toute sûreté entre ses mains. Si votre cataracte n'est prête à subir l'opération, soyez persuadé qu'il ne la tentera point. » (1<sup>er</sup> avril 1754.)

Quelques semaines plus tard, Montesquieu remercie Charles Bonnet de sa sollicitude, par cette lettre datée de Paris, le 6 mai 1754 :

« Ce que vous me mandez de l'habileté de M. Andrien ne me surprend pas. J'étais déjà prévenu sur cet homme célèbre et si je détermine à me faire faire l'opération, chose à laquelle je ne me résoudrai *que lorsque je n'y verrai plus*, je compte bien me servir de lui. »

Montesquieu ne se souciait donc pas de se livrer aux mains des praticiens. Avait-il peu de foi en l'habileté des oculistes ? On doit croire plutôt que les hommes de l'art ayant diagnostiqué une cataracte pas encore mûre ou craignant la non réussite probable d'une intervention pratiquée sur un homme aussi illustre, ne se souciaient pas de l'entreprendre. Quoi qu'il en soit, Montesquieu devait mourir sans qu'on lui ait ouvert le volet de sa fenêtre. Peu de temps avant sa mort il écrivait au comte de Guasco (2), que son fils était, lui aussi, atteint d'une affection des yeux :

Mon fils, qui est à Clairac, a bien mal aux yeux ; nous serons peut-être trois aveugles, vous, lui et moi. Nous renouvellerons *la danse des aveugles* (15), pour nous consoler » (25 décembre 1754).

C'est une de ses dernières lettres. Il était à Bordeaux. Il part pour Paris en janvier 1755, revoit M<sup>me</sup> Geoffrin avec laquelle il avait eu quelques difficultés. « Notre conversation n'a pas été longue et je me propose bien de rompre avec elle. » Il en avait été si indigné qu'il jura de ne plus mettre les pieds chez elle, ce qui fut que trop vérifié puisqu'il tomba malade quelques jours après.

(13) Andrien, célèbre chirurgien dentiste, oculiste de la ville et de la principauté de Sedan et de l'électeur Palatin, avait passé à Lyon sa maîtrise en chirurgie.

(14) Octavien de Guasco, comte de Clavières, chanoine de Tournai, ami intime de Montesquieu, membre de l'Académie des Inscriptions. *Les Lettres familières de Montesquieu*, qu'il publia à Florence en 1767, contiennent des passages offensants pour M<sup>me</sup> Geoffrin.

(15) *La Danse des Aveugles* (par P. Michault) et autres poésies du XV<sup>e</sup> siècle... avait été publiée par Lambert Doux en 1749, à Amsterdam.

Comme le montre la médaille de Dassier, exécutée en 1753, il était vieilli prématurément. Il s'alita, ne put faire les frais de la lutte et s'éteignit doucement dans son appartement de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain, le 10 février 1755, atteint vraisemblablement d'une affection grippale qui le poussa, sans grands efforts, vers l'éternité.

Et maintenant que faut-il penser des dires de Montesquieu sur son incapacité à lire qui remonterait à 1744? Était-il si atteint qu'il le prétendait? N'exagérât-t-il pas son état? Ce grand nerveux, cet anxieux paranoïaque, impulsif — il l'a parfois montré — n'a-t-il pas été un petit obsédé? Ne nous a-t-il pas un peu menti? Ses écrits vont nous répondre.

Prenons ses manuscrits. La question ne se pose pas pour ceux du *Temple de Gnide*, des *Lettres Persannes* et des *Considérations sur les Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, antérieurs à 1740. Elle peut se poser pour celui de l'*Esprit des Lois*, à une époque où Montesquieu se plaignait si fort de son infirmité. A l'en croire, il mit vingt années pour mettre au point l'*Esprit des Lois*. Ne nous dit-il pas, dans sa préface : « Je demande une grâce que je crains qu'on ne m'accorde pas, c'est de ne pas juger de la lecture d'un moment d'un travail de vingt années. » Et plus loin : « J'ai bien des fois commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage, j'ai mille fois envoyé aux vents les feuilles que j'avais écrites... Dans le cours de vingt années, répète-t-il, j'ai vu mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. »

Ainsi, l'*Esprit des Lois* aurait été commencé vers 1727, dans le temps même où l'auteur avait déjà entrepris ses *Considérations sur la Grandeur et la décadence des Romains*. L'examen du manuscrit était donc susceptible d'apporter quelques lumières, tout au moins à compter de 1742, alors que dix-huit livres étaient faits, lesquels pouvaient être en partie autographes, et qu'il en restait encore treize qui pouvaient très bien ne pas l'être.

C'est en 1939, à l'Hôtel Drouot, que M. Julien Cain, conservateur général, acquit pour la Bibliothèque Nationale, ce document capital (16). Il ne restait qu'à le prier de le faire examiner par un de ses collaborateurs. Ce fut M. Porcher, conservateur du département des manuscrits, qui voulut bien se charger de cette tâche, et voici, en résumé, ses conclusions :

« Le manuscrit est un mélange de passages autographes et d'écritures diverses, écritures où il me semble reconnaître la main d'au moins deux secrétaires, et cela dès le premier livre. Il n'y a aucune différence à cet égard depuis le commencement jusqu'à la fin. C'est ainsi que le chapitre XXVII est de la main d'un secrétaire avec trois passages autographes. Le même caractère

(16) Pour le prix de 401.000 francs, plus les frais.



d'alternance entre passages autographes et non autographes s'observe partout. Il y a des corrections certainement autographes jusqu'à la dernière page de l'ensemble. »

Ainsi, Montesquieu, d'un bout à l'autre du manuscrit, en a jalonné le texte de passages entiers écrits de sa main.

Mais il y a plus, ce sont les lettres autographes qui vont de



1744 à 1754. Dans la correspondance publiée par M. Fr. Gêbelin on en relève quatre en 1744, neuf en 1745, une en 1746 et en 1747, douze en 1749, dix en 1750, deux en 1752, une en 1753 et une en 1754. Et toutes ne sont pas de simples billets : il y en a de fort longues, dont deux écrites le même jour, le 22 juillet 1749, la première à Domville et la seconde au marquis de Breille. Quel est l'homme atteint d'une quasi cécité qui pourrait accomplir une telle performance ! Ainsi, lorsque Montesquieu écrit à Charles Bonnet la lettre que l'on sait, il faut, de toute évidence, ne l'en croire qu'à demi.

D'ailleurs, lors de sa mort, personne ne parle de son infirmité,



ni M<sup>me</sup> Dupré de Saint-Maur (17), ni M<sup>me</sup> d'Aiguillon (18), ni Joseph de Marans (19) qui assistèrent à ses derniers moments. Il est bien étonnant que d'Alembert, dans son Eloge de Montesquieu que l'on trouve en tête du 5<sup>e</sup> volume de l'*Encyclopédie*, n'en fasse pas, lui non plus, allusion. Et pourtant, à lire Monsieur le Président, on le croit bien près de la cécité. Mais n'est-ce pas lui qui a créé la légende? Désir de se plaindre pour une affection, certes réelle, mais dont il exagérait à soi-même et aux autres la gravité et les conséquences!

Pour répondre, en terminant, aux objections qui furent faites lors de la présentation à la *Société des Bibliophiles de Guyenne* de trois lettres inédites de Montesquieu, dont deux soi-disant autographes, objections basées sur la cécité de Montesquieu aux dates où elles furent écrites, on est autorisé à dire que l'auteur des Lettres Persanes avait bien alors la possibilité d'écrire et que si, durant toute son existence il s'est fait assister de secrétaires, c'était moins pour pallier à l'état de ses yeux que pour faire comme tout le monde, c'est-à-dire comme tout gentilhomme bien né. Habitude du milieu et j'ajoute nécessité d'écrivain.

---

(17) Lettre de Février 1755, adressée à Suard. Elle était la mère de Nicolas Dupré de Saint-Maur, qui fut intendant de Guyenne de 1776 à 1785.

(18) Lettre du 17 Février 1755, adressée à Guasco. La duchesse d'Aiguillon était la mère du duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne et ministre de Louis XV.

(19) Lettre du 15 Février 1755, à l'abbé Guardès. Joseph de Marans, maître des requêtes. Il était apparenté à Montesquieu.



## LIEUTAUD ET LA METHODE ANATOMO-CLINIQUE

par

M. BARIETY



C'est une banalité que d'admirer après coup la simplicité de certaines grandes découvertes et de s'étonner qu'il ait fallu attendre si longtemps pour y penser. L'histoire des sciences n'a pas seulement à étudier la psychologie du novateur et les conditions de son succès. Il n'est pas sans profit de savoir comment et pourquoi ont échoué les précurseurs de l'homme prédestiné.

Recueillir durant la vie du malade les signes objectifs et complets de son affection, les comparer après sa mort avec les lésions décelées à l'autopsie — en ces deux actes réside essentiellement la méthode anatomoclinique, dont Laënnec devait — mieux que tout autre — montrer au début du XIX<sup>e</sup> siècle l'admirable fécondité. Cinquante ans avant lui Lieutaud avait disséqué de très nombreux cadavres, si nombreux nous dit son biographe Vicq d'Azyr, que, d'après les calculs de ses ennemis ce travail aurait à peine été possible en l'espace de cent années! En faisant la part de l'excès méridional de l'un et de la jalousie des autres il est constant que Lieutaud était, à son époque, l'un des maîtres de l'anatomie normale et pathologique. Comment, à travers son œuvre, peut-on se représenter la méthode anatomoclinique dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle?

Chargé par la Faculté d'Aix en Provence d'enseigner l'anatomie, la physiologie et la botanique, médecin de l'Hôtel-Dieu d'Aix, Lieutaud, pour disséquer, fut obligé de capter la confiance de l'administrateur ecclésiastique de l'hôpital. Vicq d'Azyr nous a relaté de quelle plaisante manière : en flattant le goût du personnage pour la géométrie.

Ses succès dans l'enseignement de l'anatomie déterminèrent bientôt le Parlement à lui accorder les corps des suppliciés.

L'œuvre anatomique de Lieutaud se groupe sous quatre chefs :  
1° *Quatorze communications à l'Académie des Sciences de 1735 à 1753.*

2° *Les essais anatomiques dont la 1<sup>re</sup> édition parut à Paris en*

1742 et dont la 3<sup>e</sup> fut publiée par Portal en 1776 et 1777 : cet ouvrage contient une description exacte et abrégée du corps humain, un tableau méthodique des articulations, une description soignée de l'œil et du cerveau, une exposition claire et succincte des muscles de la face, du pharynx et du dos.

3° *Le Précis de médecine pratique* qui eut 5 éditions de 1760 à 1781.

4° Enfin *l'Historia anatomico medica* écrite en latin et publiée en 1767. L'ouvrage en 2 volumes in-4° est dédié à Sénac, et ce patronage n'est pas sans ironie pour qui se rappelle la prise de contact des deux médecins.

Sainte-Beuve (*Lundis X* p. 302) nous en a laissé une description piquante et je ne résiste pas au plaisir de vous la relire : « Avant « d'être à Versailles et pendant qu'il pratiquait la médecine à Aix « Lieutaud avait lu avec des yeux sévères un Taité de Sénac, premier médecin du roi; il envoya ses réflexions critiques à un « libraire de Paris pour les publier, mais avec permission de les « communiquer auparavant à l'auteur qu'elles intéressaient. « Sénac, averti, profita des remarques, et en même temps il s'em- « pressa d'informer Lieutaud qu'il avait obtenu pour lui la place « de médecin à l'infirmerie royale à Versailles. Lieutaud, cela est « tout simple, ne publia point sa réfutation : « Tous les deux firent « alors ce qu'ils se devaient, nous dit Vicq d'Azyr, et ils en retirèrent les avantages qui sont l'effet nécessaire d'une justice « réciproque. Il n'est pas permis de soupçonner les intentions des « hommes qui se font mutuellement du bien. »

Ce que se proposait Lieutaud nous est connu par la *Préface du traité de Médecine pratique*. Nous citons d'après l'édition de 1781 : « Ce fut dans la vue de pouvoir me les (les faits observés) rappeler « dans l'occasion, que je formai le projet, il y a plus de vingt ans, « de rassembler tout ce que j'avais écrit sur ce sujet, c'est-à-dire « les *observations* qu'un long exercice auprès des malades, et « *l'ouverture d'un grand nombre de cadavres*, m'avaient fournies; « et j'ajoutai à mon travail, lorsqu'il me vint en pensée de le « rendre public ce que je trouvai dans les meilleurs livres de « plus propres à remplir mes vues : je n'adoptai que les faits les « mieux constatés, et dégagés des futiles productions de l'esprit, « et les empruntai surtout de ceux qui, en publiant leurs succès, « n'avaient pas dissimulé leurs malheurs. J'ai recueilli en un mot, « tant de mes observations que de celles des autres tout ce que « j'ai trouvé de plus important et de plus sûr dans l'art de prolonger la vie des hommes, et ce *Précis* en est le résultat.... Il m'a « paru plus sûr et plus convenable de suivre l'ordre anatomique « pour toutes les maladies, tant internes qu'externes... »

« Le tableau que je donne des maladies est fait d'après nature : « j'ai tâché, pour le rendre plus ressemblant, de n'oublier, dans « chaque article, aucun signe de celle qui en est le sujet, et d'exposer en même temps les symptômes les plus remarquables qui



« l'accompagnent.

« Je me suis imposé la loi d'écrire *l'histoire abrégée des faits et non celle des opinions.* »

En ce qui concerne plus particulièrement l'étude anatomique des faits cliniques, l'avant-propos — *le proemium* — de *l'Historia anatomico medica* est une sorte de profession de foi dont nous traduirons quelques passages significatifs.

Et tout d'abord un sous-titre nous annonce que l'ouvrage contient de « très nombreuses autopsies de cadavres humains, grâce auxquelles on peut mettre en évidence le siège des maladies, leurs causes et leurs effets ».

L'anatomie est donc la « gubernatrix medicinae practicae », le pilote de la médecine pratique. Or, en médecine, « il ne faut tenir pour certain que ce qui est perçu par les sens et prouvé expérimentalement », « illud solum pro certo habendum quod sensibus percipi et experimento demonstrari valet ». Cette recherche approfondie peut seule faire progresser la médecine. « Tous les médecins les plus éminents, poursuit notre auteur, tiennent pour évident que seule l'autopsie des cadavres des malades peut faire progresser la médecine. » Et de rappeler les travaux des grands anatomistes de l'antiquité jusqu'à lui. Les signes extérieurs des maladies doivent être vérifiés sur l'organe malade.

A partir de ces prémisses, quels furent les résultats? Intéressants parfois. Telle cette communication de 1735, à l'Académie des Sciences, « sur une quantité très considérable de pus dont les sinus frontaux, sphénoïdaux et maxillaires étaient le foyer, dans un cas où l'on croyait mal à propos la poitrine affectée ». On y trouve déjà évoqué un diagnostic différentiel qui se représente avec une assez grande fréquence dans nos consultations de phtisiologie.

Telle encore cette communication, la même année, devant la même Compagnie, « sur un corps osseux de forme très irrégulière observé dans le côté droit du cervelet d'un épileptique ».

Souvent les constatations sont exactes, mais elles sont incomplètes et surtout présentées de façon peu systématique, sans donner un relief suffisant aux lésions les plus fréquentes ou les plus importantes. En voici pour exemple ce qui concerne l'Hémoptysie :

« Les ouvertures nous présentent la trachée-artère et les bronches remplies de sang et de sanie, des érosions à la membrane qui les revêt, des clous et autres corps étrangers qui s'y sont glissés; elles montrent les vaisseaux du poumon fort dilatés; des ecchymoses et taches gangréneuses à la surface de ce viscère; des adhérences avec toutes les parties qui l'environnent; des phlogoses, des abcès, des ulcérations, des squirrhes, des tubercules et des pierres. On a vu des anévrismes de l'artère pulmonaire et de l'aorte ouverts, et communiquant avec les bronches : on a encore rencontré le cœur prodigieu-

« sement gros, très adhérent au péricarde; sa surface ulcérée, et  
 « ses oreillettes extrêmement dilatées. On a trouvé très souvent  
 « des inondations, tant dans le péricarde que dans la capacité de  
 « la poitrine, et des épanchements de sang dans le tissu du mé-  
 « diastin : on a observé de plus le foie enflammé, rempli de tuber-  
 « cules, et squirrueux; la rate prodigieusement gonflée, des en-  
 « gorgements de la veine-porte, etc... »

A quelques oublis près toutes les causes d'hémoptysie sont évo-  
 quées : corps étrangers des voies respiratoires, tuberculose, abcès,  
 cancers, anévrysmes, cardiopathies, atteinte des viscères sous-  
 diaphragmatiques... Mais comme en vrac et sans établir une rela-  
 tion précise entre chacune d'elles et le tableau clinique.

Il en est de même pour les nombreuses observations relatées  
 dans *l'Historia Anatomico Medica*.

Nous ne pouvons, dans cette note préliminaire, multiplier les  
 exemples, et nous nous bornerons à quelques conclusions d'en-  
 semble.

DU POINT DE VUE DE LA METHODE on peut noter que  
 Lieutaud nous fournit plus un *résumé* qu'une *observation détaillée*.  
 Le manque de précisions est la conséquence de cet abrégé.  
 Cette objection n'avait pas échappé à Vicq d'Azyr : « On ne peut  
 « que regretter que chaque observation n'y ait pas été rapportée  
 « plus au long. La plupart ne sont que des résultats dans lesquels  
 « on trouve à la vérité l'exposition des principaux symptômes de  
 « la maladie; mais l'ordre et la succession des accidents qui  
 « peuvent seuls en former le tableau ayant été supprimés, le lec-  
 « teur ne peut que rarement en reconnaître les caractères. Cet  
 « ouvrage ressemble aux abrégés d'histoire, dans lesquels les faits  
 « rapprochés satisfont la curiosité par la succession rapide des  
 « événements, mais que l'on a rendus moins instructifs, en re-  
 « tranchant les détails qui dévoilent le véritable esprit des révo-  
 « lutions sur le génie des peuples dont on écrit l'histoire. »

DU POINT DE VUE SEMIOLOGIQUE tout se borne à l'exposé  
 de symptômes fonctionnels ou généraux et de quelques signes  
 physiques très grossiers. Il y manque évidemment cette technique  
 d'investigation nouvelle et merveilleuse — l'auscultation — qui  
 allait permettre à Laënnec d'apporter l'ordre et la clarté dans la  
 confusion et le chaos.

A 50 ans de distance toute la médecine va changer. Une noso-  
 logie nouvelle et précise va s'édifier, tant il est vrai, selon l'apho-  
 risme d'Hippocrate, que le génial Breton mettra en exergue de  
 son traité, « que pouvoir explorer est une grande partie de l'art ». Dans  
 bien d'autres domaines un procédé d'explorations nouveau  
 sera la condition nécessaire du progrès.

Il serait trop facile — et un peu vain — de reprocher à Lieu-  
 taud de n'avoir pas été l'inventeur de l'auscultation médiate. Le  
 situer à son rang, à la fin d'une époque, juste avant l'ère nou-  
 velle, fut notre seul dessein.





**LA MEDECINE BYZANTINE  
DANS L'ALEXIADÉ D'ANNE COMMÈNE**

par  
**M. BARIETY**



Il est des œuvres que la personnalité de l'auteur et les conditions de leur genèse laissent comme un miroir véritable du passé. Les mœurs, les idées, la politique, les sciences elles-mêmes s'y reflètent avec le visage qu'elles avaient aux Siècles révolus. L'*Alexiade* d'Anne Commène est un de ces livres privilégiés. Écrit au début du XII<sup>e</sup> siècle par la fille de l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Commène, il ne raconte pas seulement la vie d'un grand basileus courant d'une frontière à l'autre pour contenir les envahisseurs turcs, normands, scythes ou slaves, et rendant à son pays un instant aux abois le répit nécessaire aux bienfaits d'une sage administration, c'est de plus un ouvrage historique de première valeur, un document psychologique pénétrant sur Byzance et l'affrontement de deux civilisations au moment de la première croisade. Hellène imprégnée de culture et de pensées grecques, vibrant à tous les échos du dehors, Anne Commène avait parcouru le cycle complet de l'éducation de son temps : le trivium et le quadrivium. Elle s'était même initiée à la médecine, et c'est la trace de cette initiation que nous avons cherchée dans les quinze livres de l'*Alexiade*.

Voici tout d'abord le récit d'une consultation des médecins appelés auprès de son père, à laquelle Anne assiste sur l'ordre de sa mère l'impératrice Irène. Le tableau est amusant. Mais il fait plus d'honneur au talent de la narratrice qu'à la pénétration des thérapeutes (1).

« Or, la plupart des médecins ne virent pas du tout le danger qui nous menaçait par là. Nicolas Kalliklès, c'est ainsi qu'on

(1) Tous les textes cités le sont d'après la remarquable édition de l'*Alexiade*, publiée par Bernard LEBR dans la « COLLECTION BYZANTINE » sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.

l'appelait, nous prédit pourtant ces maux odieux et déclara sa crainte de voir les humeurs refluer des extrémités et suivre une autre route, au risque d'occasionner pour le patient un danger sans remède; nous ne le croyions pas alors, parce que nous ne le voulions pas.

« Pas un docteur, donc, à ce moment, sauf Kalliklès, n'avait songé à les éliminer par des purgatifs. C'est qu'en effet l'organisme de l'empereur n'était pas accoutumé à prendre des purgatifs, parce qu'il était absolument étranger aux médicaments. Aussi, en tirant argument, la majorité des docteurs, et Michel Pantehnès plus que les autres, interdirent-ils toute purgation. Alors Kalliklès, qui prévoyait ce qui allait arriver leur dit gravement : « Maintenant la matière, après avoir émigré des extrémités a gagné l'épaule et le cou; après, si elle n'est pas évacuée par des purgatifs, elle envahira quelque organe vital ou le cœur même, et causera un mal irrémédiable. » Car j'étais là, moi aussi, sur l'ordre de ma souveraine, pour présider à la consultation des médecins; j'entendais ce qu'ils disaient et, pour ma part, je partageais l'opinion de Kalliklès. Cependant l'avis de la majorité prévalut. »

Son goût des choses médicales conduit parfois Anne Commène à emprunter ses comparaisons à la médecine.

Tel ce passage (I, 10, 1) où elle explique les origines et les causes du danger normand.

Anne connaît aussi la loi de l'hérédité dans les familles et elle ne veut pas qu'elle s'applique à une maladie de son père. Elle pense que ses « douleurs de pied » — la goutte peut-être, ou un rhumatisme récidivant — ont été provoquées par un accident survenu au cours du jeu de paume et sont entretenues par les longues stations debout de l'empereur obligé d'écouter les interminables bavardages des croisés (XIV, 4, 2-3). Ces douleurs ne l'empêchaient pas de partir en campagne fût-ce monté sur un char. Mais elles étaient parfois si intolérables qu'il fallait surseoir à des expéditions au moment de se mettre en route malgré les sarcasmes de l'ennemi qui voyait là une reculade, ou les réflexions malveillantes de l'entourage (XIV, 5, 2 et XV, I, 1-2).

Elle croit aux humeurs pernicieuses dont l'influence est généralement passagère (XIV, 4, 9). La famine et la mauvaise nourriture sont une cause de dysenterie dans les troupes (XIII, 2, 4).

La fièvre est souvent due aux intempéries du climat, au régime alimentaire ou à une corruption des humeurs (I, 10, 1). Elle peut être mortelle et c'est ainsi que Robert Guiscard succombe à sa violence (VI, 6, 1-2).

Elle peut être surmontée par un tempérament vigoureux et énergique comme celui d'Alexis qui, dans un accès de fièvre quarte, frissonnant et claquant des dents, ramasse en toute hâte des recrues improvisées, les conduit au combat et remporte la victoire. Mais terrassé par la fatigue il doit aussitôt s'aliter.



Le surmenage est la cause principale de la maladie qui emporte son mari, le César Nicéphore Bryenne, dont les intestins sont tuméfiés (Introd. 3, 4).

Dans ces notes, avouons-le, il n'y a rien de bien original, ni qui tranche sur les conceptions courantes et assez rudimentaires de l'époque.

Plus intéressante peut-être du point de vue clinique, par la précision des symptômes et des signes, sont les pages qu'Anne Comène consacre à la maladie mortelle de son père (XV, II, 2-19).

Six mois après avoir ressenti une douleur localisée dans l'une des deux épaules le basileus éprouve une gêne respiratoire angoissante :

« Je l'entendais parler avec la basilissa et pour ainsi dire accuser son mal devant elle : « Quelle est donc enfin cette douleur que j'éprouve en respirant? Je veux en effet respirer profondément et largement, comme pour alléger l'angoisse qui oppresse mon cœur; souvent je l'essaie et je ne peux même pas une seule fois me débarrasser d'une petite partie de ce poids qui m'accable. Du reste, c'est comme si une pierre très lourde se trouvait posée sur mon cœur et me coupait la respiration en plein milieu; je ne parviens pas à comprendre la cause, ni l'origine de cette souffrance qui naît en moi. Je veux encore te dire autre chose, mon âme très chère, toi qui es la compagne de mes souffrances et de mes pensées; il m'arrive souvent de hailler et, quand j'aspire, ma respiration se coupe et me cause une très grande angoisse. Quelle est cette nouvelle épreuve qui me saisit? Si tu le sais, dis-le moi. »

« Dès lors, le terrible mal survenu à l'autocrator ne lui laissait plus aucun répit et l'étouffait comme un lacet. Chaque jour ce mal faisait de tels progrès qu'il attaquait, non plus par intermittence, mais continuellement, sans répit, au point que l'autocrator ne pouvait plus s'étendre sur le côté et n'était absolument plus capable de respirer sans effort. Tous les médecins furent alors appelés et le mal de l'autocrator fut soumis à leur consultation. Mais ils étaient d'avis différents, et en désaccord; chacun diagnostiquait de façon diverse et, selon son diagnostic, voulait appliquer son traitement. Mais que l'on essayât ceci ou cela, l'état de l'autocrator restait très grave, car il ne pouvait respirer librement, même un moment. Il était obligé de se dresser tout à fait sur son séant pour reprendre haleine; si par hasard il s'étendait sur le dos ou sur le côté, hélas, il suffoquait aussitôt. Il ne pouvait même plus en effet faire entrer ou sortir un petit filet d'air extérieur selon le mode d'expiration ou d'aspiration. Quand le sommeil prenait pitié de lui et survenait, il risquait alors l'étouffement; de sorte que tout le temps, soit qu'il veillât, soit qu'il dormit, le danger d'asphyxie le menaçait. »

« Quand le ventre de l'autocrator se fut enflé au point de devenir démesurément gros et que ses pieds enflèrent également, bien que la fièvre eût envahi le corps du basileus, quelques médecins

eurent alors recours à des cautères sans trop se préoccuper de la fièvre. Mais tout traitement était désormais inefficace et inutile; le cautère en effet ne servit à rien, le ventre resta dans le même état, et la respiration demeura pénible. Les humeurs, comme si elles venaient d'une autre source, s'introduisirent dans la luette et s'attaquèrent à ce que les Asclépiades appellent le palais; les gencives elles-mêmes s'enflammèrent, la gorge se tuméfia, la langue aussi enfla, si bien que les conduits par lesquels les aliments doivent passer se rétrécirent au point de s'obstruer à leur extrémité, et que nous redoutions pour lui la terrible éventualité d'une impossibilité totale de s'alimenter faute de pouvoir prendre de la nourriture. Cependant, Dieu le sait, je m'occupais moi-même avec le plus grand soin de son alimentation, et chaque jour de mes mains je lui apportais les aliments, m'obligeant à les lui préparer sous forme de bouillie.

« Tous les remèdes appliqués pour guérir l'enflure semblaient inutiles, et tous les soins, aussi bien les nôtres que ceux des médecins, s'avéraient inefficaces. »

Tout est poignant et vrai dans ce tableau : les souffrances de l'empereur, les soins éperdus de son entourage, l'émotion douloureuse de chacun, l'aspect funèbre du décor. Il n'y manquera même ni l'impuissance et le départ des médecins avant les derniers moments, ni la mort de l'autocrator constatée par sa fille elle-même qui lui tient le pouls.

« Voici pour les médecins : « Le quinze août (c'était alors le jeudi de la semaine), jour où l'on fête la Dormition de notre Souveraine Immaculée, Mère de Dieu, quelques Asclépiades le matin avaient oint la tête de l'autocrator, cela leur ayant paru bon, puis ils avaient regagné leur domicile ni inconsiderément, ni à cause d'une nécessité pressante pour eux, mais parce qu'ils savaient imminent le danger qui menaçait l'autocrator. C'étaient les trois grands médecins : l'incomparable Nicolas Kalliklès, le second, Michel Pantechnès, qui doit son surnom à sa famille et... Michel l'eunuque. »

Et voici la fin d'Alexis :

« ...quand je vis que tout ce qui restait de vigueur s'éteignait peu à peu et que la circulation du sang dans les artères s'était définitivement arrêtée, alors détournant la tête, épuisée et défaillante, je regardai à terre, sans rien dire, puis je mis les mains sur mon visage et, me reculant, je sanglotai. La Basilissa en comprit la signification et, complètement désespérée, elle poussa soudain un grand cri de douleur qui résonna au loin. »

Notre collègue le R. P. Verdun, ancien interne des hôpitaux de Paris, aujourd'hui jésuite, a fait le diagnostic rétrospectif de la maladie. Il pense qu'il s'agit d'un sarcome de l'épaule à métastase médiastinale...

En laissant à la fin de sa vie « courir sa plume sous la lampe » pour évoquer le souvenir des brillantes années où tout la flattait,

la Porphyrogénète nous a livré mieux qu'un document médical. Si l'histoire de la médecine a, somme toute, peu à glaner dans ces pages, l'histoire des peuples et celle des idées y trouve, au contraire, une riche moisson. Supérieurement intelligente et sensible, Anne Commène nous a fourni le témoignage d'un grand observateur social : la description colorée d'une crise byzantine émouvante, un jugement sur les occidentaux un peu rudes que nous étions alors, jugement porté sans bienveillance, mais avec une objectivité dont la pertinence nous fait rêver, enfin, à l'arrière fond, le drame des conflits religieux et philosophiques où se trouvait alors engagé le monde civilisé.

---





**LES COMPAGNONS DE BOUGAINVILLE  
ONT-ILS IMPORTE LA SYPHILIS A TAHITI**

par

Raymond NEVEU



Lorsque le 6 avril 1768, la frégate du Roi la Boudeuse jeta l'ancre à 5 heures du soir dans la baie de Cythère ce fut pour Bougainville et ses compagnons un véritable enchantement. Beaucoup d'entre eux étaient anémiés, fatigués, atteints de scorbut et tout de suite ils eurent la certitude que dans cette île de Cythère ils recouvreraient la santé. Il en fut ainsi d'ailleurs, puisqu'à part le pilote côtier Isaac Le Roy de Noirmoutier qui mourut le 26 avril, tous se rétablirent rapidement.

Louis-Antoine de Saint-Germain, écrivain de la Boudeuse dans son routier inédit qui a fait l'objet d'une très belle étude de M. de la Roncière (1) confirme la guérison de l'équipage, et en donne une explication qui ne manque point d'intérêt.

« Nous sommes tous les jours dans le cas de nous féliciter de notre heureuse relâche dans l'isle de la nouvelle Cyterre, écrit-il. Nous n'aurions jamais attendu que nos équipages s'en trouvassent aussi bien avec les travaux continuels forcés auxquels ils avaient été employés. Cependant nos scorbutiques ne sont plus reconnaissables, ce qui nous fait croire que ceux qui n'en avoient encore que de légères atteintes en seront heureusement délivrés, preuve incontestable de la salubrité de l'air de cette île fortunée. Dans nos colonies d'Amérique, j'ajouterai même dans celles du Brésil et du Pérou, les malades eussent sans doute eu plus de secours; mais dans aussy peu de Jours y eussent-ils recouvert la santé? Les cocos dont nous buvons Journallement l'eau délicieuse, en comparaison surtout de celle du navire, nous fait le plus grand plaisir et, le plus grand bien. »

(1) Ch. DE LA RONCIÈRE. — Le routier inédit d'un compagnon de Bougainville — La géographie 1921.

Il est évident que le climat de Tahiti fut un facteur important dans la guérison des malades, mais le facteur le plus important sans aucun doute fut le changement de régime alimentaire, et Louis-Antoine de Saint-Germain eut raison de souligner les bienfaits du jus de coco — on ne pouvait certainement pas trouver mieux pour le traitement du scorbut — mais comme toute chose ici-bas a son revers, une autre maladie la syphilis devait bientôt faire des ravages dans l'équipage de la Boudeuse.

Un ouvrage paru en Avignon en 1779 intitulé sur « l'isle d'Ota-hiti située dans la mer du Sud et sur l'esprit et les mœurs de ses habitants » accuse formellement la frégate de M. de Bougainville d'avoir apporté la Syphilis dans l'île.

« Le capitaine Cook, dans son voyage sur l'Endeavour, dit ce livre, trouva la maladie établie dans l'isle : le voyage de M. de Bougainville a été antérieur au sien. D'après cela il est aisé de conclure. »

M. de la Roncière s'élève avec juste raison contre cette allégation un peu légère et qui ne repose sur aucune preuve.

Il n'est pas sans intérêt de consulter avec soin les notes prises au jour le jour par l'écrivain de la frégate du Roi.

D'abord nous voyons que dès l'arrivée dans la nouvelle cythère, qui avait bien mérité son nom, la frégate fut environnée de pirogues chargées de femmes qui montèrent à bord. « Elles étaient grandes, bien faites, et avaient un teint que la plus grande partie des Espagnoles ne désavoueraient pas pour la blancheur. » Louis-Antoine de Saint-Germain ajoute :

« Plusieurs Français, gourmets, et, à qui un jeûne forcé de plusieurs mois donnait un appétit dévorant s'approchent, regardent, admirent... nous brûlons, mais la décence vient s'opposer à nos désirs violents!! »

Pour beaucoup, la décence ne dut pas s'opposer longtemps, puisque quelques semaines plus tard, alors que la Boudeuse avait quitté Taïti et doublait l'archipel des navigations, de nombreux cas de syphilis primaire furent diagnostiqués à bord de la Frégate et du navire l'Etoile par le chirurgien Vivès.

Grâce à M. de la Roncière nous pouvons avoir dans le carnet de route de Louis-Antoine de Saint-Germain des renseignements fort précis :

16 mai — on a commencé à s'apercevoir que quelques matelots au nombre de deux avaient pris du mal, on croit à l'isle de Cythère, cela s'est manifesté par des chancres.

17 mai — aujourd'hui six soldats ont été attaqués du mal dont il est parlé cy-contre : cela s'est démontré par les mêmes symptômes de chancres.

22 mai — il s'est déclaré plusieurs maladies vénériennes à bord de la flutte l'Etoile, et, plusieurs autres sur notre navire. Je dois dire à l'honneur de la contenance ou du bonheur de notre état-major qu'aucun n'en a été atteint. »



Il faut admirer la délicatesse avec lesquelles ces choses sont dites.

Un indigène avait été embarqué à Taïti, il fut en cours de route reconnu porteur de lésions syphilitiques. Voici ce qu'écrivit de Saint-Germain à ce sujet : « Ces pernicious présents de l'isle d'ailleurs fortunée de cytherre nous a fait présumer que notre indien pourrait bien avoir quelque galanterie, on l'a visité, on lui a trouvé deux chancres considérables — les glandes engorgées faisaient craindre des poulains prêts à se former. »

Le chirurgien Vivès, de son côté, écrit dans un rapport :

« Quant aux prémices de cette maladie, il est certain qu'elles n'ont point été apportées par les Français dans le pays où elle paraît régner depuis longtemps, je ne dis pas par ouï-dire : mais j'ai vu deux femmes qui m'ont donné assez de preuves; j'en ai eu de plus par le rapport de mon second chirurgien; en outre, de Boutaveris sauvage que nous avions à notre bord, qui le troisième jour qu'il y vint, nous en produisit des nouvelles personnes, auxquelles il nous fit entendre qu'on était sujet dans son pays, mais que tous leurs chirurgiens guérissaient avec des plantes.

— Une douzaine de victimes à notre bord, et, une vingtaine à bord de la frégate ne paraissaient pas avoir été produites par un premier germe à bord. »

Le rapport du chirurgien Vivès est formel, et, ne laisse aucun doute — d'ailleurs c'est du 16 au 22 mai que l'on constata les premiers cas alors que les frégates avaient quitté la nouvelle Cythère, et, étaient par le travers des Nouvelles Hébrides — cela correspond au temps d'incubation de la maladie.

La syphilis des compagnons de Bougainville a bien été contractée lors de l'escale dans l'île de Taïti. Elle existait donc dans cette île avant leur arrivée.

Fut-elle importée par les équipages de Wallis qui visita l'île en 1767 et lui donna le nom d'île du roi Georges III, ou fut-elle importée par les compagnons de Pedro Fernando de Queiro qui découvrit Taïti en 1606? Il est assez difficile de le dire, mais à la lueur des documents que nous venons d'exposer on peut conclure que l'équipage de Bougainville est hors de cause, et, que l'affirmation — trop légère — de l'ouvrage paru en Avignon en 1779 est une erreur historique regrettable.

---





**NOTE AU SUJET**  
**DU TRICENTENAIRE DE LA FONDATION DE L'EGLISE**  
**DU VAL-DE-GRACE**

par

M. le Médecin-Colonel en retraite HASSENFORDER

C'est dans la « Gazette de France » primitivement « la Gazette », journal fondé par Théophraste Renaudot en 1631, sous le patronage de Richelieu, premier journal publié en France, que la nouvelle de la pose de la première pierre de l'Eglise du Val-de-Grâce fut annoncée dans un petit article inédit du n° 46 en date du 8 avril 1645.

« Le premier de ce mois, la Reine ayant été faire ses dévotions à Notre-Dame, alla au Val-de-Grâce où le Roi se rendit sur les deux heures de l'après-midi, et mit la première pierre au bâtiment qu'elle fait faire en cette Eglise dont elle est fondatrice, en présence de la Reine, de Mademoiselle, de la Princesse de Condé et autres Princesses et Grands de cette Cour, qui ne peuvent assez admirer la gentillesse et la bonne grâce du Roi en toutes ses actions. La cérémonie fut faite par notre Archevêque, assisté de plusieurs ecclésiastiques et de la musique du Roi. »

Pour commémorer cet anniversaire, le Val-de-Grâce célébra ce tricentenaire par de belles cérémonies organisées entre le 1<sup>er</sup> et le 12 avril 1945 sous l'initiative de son aumônier M. l'abbé Deroux. C'est ainsi que le 1<sup>er</sup> avril, jour de Pâques, ces fêtes débutèrent, par une grande Messe solennelle en Ut de Beethoven à l'intention des prisonniers de guerre et déportés rapatriés, sous le haut patronage de M. H. Fresnay, Ministre des prisonniers et déportés. Après une suite de galas exécutés à cette occasion par l'Union des Femmes Artistes et Musiciennes et la Musique de la Place de Paris, ces brillantes séances musicales furent clôturées le 12 avril par un magnifique concert spirituel, donné par la chorale Raymond Le Gay. Il comprenait des morceaux choisis de musique sacrée des principaux compositeurs du xvii<sup>e</sup> siècle : Michel Richard De Lalande, François Couperin, Henri Du Mont, Louis-

Nicolas Clérambault, Jehan Titelouze, Jean-Joseph Mouret, Nicolas Bernier, Pierre De la Rue, Du Mage. Ce fut un vrai régal et un repos de l'esprit pour les auditeurs, dans ce cadre historique de l'Eglise du Val-de-Grâce, évocateur des fastes du grand siècle, dont les voûtes résonnèrent de la voix de Bossuet; celui-ci s'y fit entendre à plusieurs reprises, notamment en l'année 1663. Toute la majesté, la grâce et l'harmonie de *cette époque* s'exprimèrent dans cette imposante manifestation artistique, résonance d'un glorieux passé fait de grandeur, de proportion, de clarté et de vitalité.

Si nous nous en rapportons aux témoignages des historiens de l'époque, la cérémonie de la fondation de l'Eglise du Val-de-Grâce fut très brillante. Nous en avons retrouvé la complète description dans le livre de Lemaire : Paris ancien et nouveau, édition de 1685.

« Les fondements en furent ouverts, le Mardy 21 Février 1645  
 « et le Samedi premier jour d'Avril de la même année, le Roi Louis  
 « le Grand âgé de 7 ans y mit la première pierre en grande cérémo-  
 « nie et c'est la première que sa Majesté ait mise, la Reine Régente,  
 « sa Mère, qui y était présente, l'ayant ainsi voulu, afin qu'un Roi  
 « enfant, donnât commencement à ce lieu, dédié à l'honneur d'un  
 « Dieu fait enfant, qui est le Roy des Rois. »

« Voici à peu près comment la chose se passa. Le Roy se rendit  
 « au Val-de-Grâce, accompagné de Philippe de France, Duc d'Or-  
 « léans, son frère, âgé de 5 ans; de la Marquise de Séneçay, sa  
 « gouvernante; du comte de Charost, Capitaine des Gardes; du  
 « Duc de Saint-Simon, son premier écuyer; des Officiers de la  
 « couronne et seigneurs de sa cour, et d'une grande partie du  
 « Régiment des Gardes. »

« Les mousquetaires, rangés sur une double haie, occupaient le  
 « haut de l'ouverture des fondations; les Suisses étaient dans la  
 « tranchée, sur les parois de laquelle régnaient de magnifiques  
 « tapisseries du Louvre; plusieurs tentes avaient été dressées pour  
 « cette magnifique solennité; huit étaient destinées aux reli-  
 « gieuses; mais celles-ci par esprit d'humilité, préférèrent rester  
 « dans leur couvent. »

« Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris, en camail et en  
 « rochet, avec l'étole, précédé des porte-croix et porte-crosse,  
 « escorté d'un nombreux clergé, bénit la première pierre et les  
 « tranchées destinées aux fondations, la musique du Roy, pendant  
 « la cérémonie, accompagnait le chant des chœurs. »

« Le Roy, que le Duc de Saint-Simon tenait dans ses bras, passa  
 « au milieu des Gardes suivi de la Reine-Mère, de Monsieur et de  
 « tout son cortège. »

« Arrivé à l'endroit désigné, on lui donna une truelle d'argent  
 « dont le manche était garni de velours bleu, et il fit de bonne  
 « grâce tout ce que la Régente lui avait dit pour mettre la première  
 « pierre, dans laquelle est encastrée une médaille d'or massif de



« trois pouces et demi de diamètre, pesant un marc et trois onces  
 « sur laquelle est en bas-relief, d'un côté le portrait au naturel du  
 « Roi Louis XIV, porté par la Reine Régente, sa Mère, avec cette  
 « inscription autour :

ANNA DEI GRATIA  
 FRANCORUM ET NAVARROE REGINE RE R.  
 MATER LUDOVICI XIV DEI GRATIA  
 FRANCIOE ET NAVARROE REGIS CHRISTIANISSIMI

Anne, par la grâce de Dieu,  
 Reine Régente de France et de Navarre  
 Mère de Louis XIV, par la grâce de Dieu,  
 Roi très chrétien de France et de Navarre.

« De l'autre côté de la médaille et aussi en bas-relief le portail  
 « et la façade de l'Eglise par dehors, comme elle se voit de la  
 « grande cour du Monastère et autour sont ces paroles :

OB GRATIAM DIU DESIDERATI REGII  
 ET SECUNDI PARTUS.  
 QUINTO CAL. SEPTEMBRIS 1638.

Pour la naissance si longtemps  
 désirée du Roi et de son frère,  
 5 Septembre 1638. »

On évoque par ce faste royal toute la grandeur de cette cérémonie célébrée sur ces fouilles béantes, avec ces tentes, ces tapisseries multicolores, les ornements sacrés du clergé et les brillants costumes de la Cour et de l'Armée.

Ce déploiement impressionnant et majestueux de richesse répondait au vœu d'une Reine de France, Anne d'Autriche, qui après 21 ans d'attente, abandonnée et déçue par son mari, Louis XIII, surveillée d'autre part par Richelieu, mettait enfin au monde le 5 septembre 1638, un héritier le Dauphin Louis, Dieudonné.

D'après Ruprich Robert, dans son bel ouvrage sur l'Eglise et le Monastère du Val-de-Grâce « Ce fut pendant de fréquentes retraites au Val-de-Grâce que la Reine fit ce vœu d'élever à Dieu un temple magnifique, s'il lui accordait un fils. Sa pensée était tout entière fixée sur ce désir très légitime. Son cœur de mère, autant peut-être que ses vues politiques, aurait trouvé une grande satisfaction à son accomplissement; et elle avait dans ce but séjourné avec le Roi, en 1635, aux eaux minérales de Forges, réputées à cette époque, et demandé des prières à toutes les Eglises. »

Si le Val-de-Grâce, par le vœu ardent d'une Reine de France, a son origine intimement liée à l'histoire d'une dynastie, notons que d'autres monuments de Paris ont été élevés en témoignage de reconnaissance et pour commémorer le souvenir de la naissance du Grand Roi.

C'est ainsi que l'édification de la Chapelle dédiée à Notre-Dame



de Savone dans l'Eglise Notre-Dame des Victoires fut la conséquence d'un vœu d'Anne d'Autriche, à la suite d'une prédiction du frère Fiacre, le patron des cochers. Il avait annoncé d'avance à Anne d'Autriche qu'elle aurait un fils (1).

Ruprich Robert nous dit que « De son côté, le Roi Louis XIII qui voyait son royaume florissant, désirait un fils pour assurer la succession de sa couronne et le bonheur de son peuple. Il avait une dévotion particulière pour Saint-Louis, son patron. Il jeta les yeux sur la maison professe de la rue Saint-Antoine et afin de voir ses vœux réalisés, il fonda en 1627, le nouvel édifice connu sous le nom de Saint-Paul Saint-Louis qui fut terminé trois ans après la naissance du dauphin en 1641 ». C'est l'Eglise qui se trouve à côté de l'entrée du Lycée Charlemagne.

De la cérémonie historique de l'inauguration des fondations de l'Eglise du Val-de-Grâce nous n'avons retrouvé, ni au Musée Carnavalet, ni au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, une documentation iconographique relatant cet événement, en particulier pas la moindre gravure du temps en évoquant le souvenir. Il nous reste par contre deux exemplaires de la médaille commémorative originale en or décrite ci-dessus par Lemaire et qui fut modelée par Jean Warin. L'une, en or, se trouve à la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles et l'autre pièce en fonte de cuivre est à la Monnaie. On peut également en voir un moulage en plâtre bronzé au Musée du Val-de-Grâce. Une photographie carte postale de cette médaille a été tirée à l'occasion du tricentenaire, au profit des œuvres de la Société amicale des Anciens Elèves du Val-de-Grâce, elle est en vente au Musée.

Paul Valot dans une très belle étude sur le Val-de-Grâce, parue dans le *Bulletin de la Montagne Sainte-Genève*, T. III, conférence du 13 Mai 1902, nous a montré toute l'importance de ce document.

« Ce n'est pas seulement par sa valeur historique que cette médaille est précieuse, c'est surtout parce qu'elle nous montre le projet primitif de Mansart. En examinant la reproduction, on remarque que la façade diffère sensiblement du monument tel qu'il a été érigé : l'ordre ionique du rez-de-chaussée du péristyle a fait place à une architecture d'ordre corinthien ; les ailerons de l'étage supérieur sont concaves et se terminent en bas par des statues tandis qu'elles sont réellement en console renversée ; les quatre angles situés à la naissance du dôme, sont surmontés par des obélisques alors que dans l'exécution, on y trouve des lanternes à coupole. »

Le célèbre François Mansart « le plus renommé de tous les architectes français » d'après Germain Brice, « avait été choisi

(1) En 1642, la Reine posait également la première pierre de l'Eglise de Nanterre, dédiée à Sainte Geneviève, en commémoration de la naissance du Roi.

comme le plus capable d'imaginer quelque chose de grand et d'extraordinaire ».

Après avoir fourni les plans de l'Eglise et du Monastère, il construisit les caveaux placés au-dessous de l'Eglise et après être arrivé à la hauteur du pavé du péristyle il monta les murs de l'édifice jusqu'à 3 mètres de hauteur. On s'aperçut alors que les dépenses engagées étaient déjà considérables, justifiées par la nature des travaux délicats à exécuter dans un terrain constitué par trois étages de carrières creuses superposées, sous-sols correspondant aux catacombes. Dans son cours d'architecture de 1663, François Blondel, cité par Ruprich Robert dans son ouvrage, explique que « nous pouvons être souvent trompés par la disposition intérieure des terrains, et l'on ne saurait dire avec raison que celui qui a, par exemple, fondé les gros murs de l'Eglise du Val-de-Grâce, à Paris, ait fait faute, quoiqu'au bout de quelque temps l'on se soit aperçu qu'ils s'affaissaient par un côté : parce qu'ayant pris toutes ses précautions pour asseoir ses fondements sur le solide qui estait un banc de pierre bien massif, il ne pouvait pas deviner qu'à quelques toises au-dessous il y avoit de grands creux souterrains faits par des carrières dont on avait autrefois tiré la pierre; il fallut donc promptement aller à la sonde et creuser des puits qui découvrirent le mal, auquel on appliqua tout aussitost le remède, en fondant des piles de bonne maçonnerie dans ces cavernes au-dessous des murs du bâtiment. Et si par malheur à quelques toises au-dessous du fond de ces cavernes il s'était rencontré quelque terrain fluide et mauvais, qui avec le temps causast de l'altération à cet édifice, je ne vois que l'architecte en dust être responsable ».

Dans son petit livre remarquablement illustré « Le Val-de-Grâce » de la Collection « Les vieux Hôpitaux français » éditée par les Laboratoires Ciba, M. Georges-Albert Roulhac nous donne quelques précisions sur ces travaux. « L'adjudication des fouilles fut enlevée par Pierre Lemaistre, maître des œuvres de maçonnerie de la ville, au prix de trente livres la toise cube, celle des fondations, un peu plus tard, par Simon de Lespine et Augustin Monnart à cinquante livres la toise cube, soit 42.000 livres, après beaucoup de discussions et de rabais. Mansart était logé dans les bâtiments du Monastère. »

Les dépenses qui se montaient déjà à 275.600 livres au bout de quelques mois effrayèrent la Reine qui demanda à Mansart de modifier son plan, mais celui-ci, réputé par le manque de souplesse de son caractère, ne voulut pas réduire les proportions de son œuvre grandiose.

« Son projet était, nous dit Paul Valot, d'établir une place en demi-lune sur la façade, ce qui eût permis d'en mieux juger l'aspect imposant. L'architecture des deux pavillons réunis par une grille d'entrée devait être continuée tout autour de la place, une fontaine eût été érigée au milieu, évidemment le souvenir de



Saint-Pierre de Rome hantait l'esprit de Mansart. »

A la suite du refus brutal de Mansart la direction des travaux fut confiée à Jacques Le Mercier, architecte du Roi qui entreprit également la construction de la Sorbonne, de Saint-Roch et du Palais-Royal. Ce dernier continua très habilement les travaux en conservant les plans de son prédécesseur, mais il y ajoutait la Chapelle du Saint-Sacrement qui fait suite au chœur de l'Eglise. Il fut arrêté à son tour en 1651 pendant l'orage de la Fronde alors que la construction commençait à s'élever jusqu'à la hauteur de la corniche de la nef. Les dépenses totales atteignaient alors 713.000 livres. En 1654, le Muet venait remplacer Le Mercier décédé. Il avait déjà conduit les travaux de l'Eglise sous la direction de ses prédécesseurs. Secondé bientôt par Gabriel Le Duc, qui revenait de Rome avec une grande réputation, ce dernier acheva en réalité l'Eglise en 1665. Il en construisit le portail et en fit le dôme avec ses tourelles, dôme qui rappelle à plus d'un titre, celui de Saint-Pierre du Vatican. C'est lui également qui dirigea et termina les travaux du Monastère, dont la première pierre fut posée le 27 avril 1655 par Philippe de France, frère de Louis XIV, sous le pilier de l'encoignure du jardin des Capucins.

Le monument était à peine achevé qu'en 1666 mourait la Reine Anne d'Autriche fondatrice du Val-de-Grâce, ainsi que François Mansart son premier architecte. Ce dernier fut enterré d'après Paul Valot « dans le cimetière Saint-Paul qui fut désaffecté pendant la Révolution, et coïncidence étrange, comme les ossements provenant de ce cimetière ont été transportés aux catacombes, il se trouve que le grand architecte repose maintenant dans ces mêmes carrières qui, lors des premières assises de l'Eglise, lui donnèrent tant d'ennuis et furent la cause, par les grandes dépenses que leur rencontre occasionna, qu'il fut privé de la gloire d'achever le monument ».

Nous avons trouvé aux Archives Nationales, comme pièces intéressantes le début de la construction de l'Eglise du Val-de-Grâce, un acte notarié du 27 avril 1645 figurant dans les minutes de M. Vaultier notaire Et. Cs 11 de Marnhac, registre 45.

« Devis des ouvrages de maçonnerie pour la construction de l'Eglise que la Reyne fait construire dans l'Abbaye Royale des Dames religieuses du Val-de-Grâce au faubourg Saint-Jacques, fondations au-dessus du rez-de-chaussée du jardin jusqu'à la hauteur de la nef de l'Eglise, suivant le plan fait par Sieur Mansart architecte ingénieur ordinaire des Bâtiments du Roy ». On y trouve les noms des entrepreneurs avec les adjudications aux ouvrages de maçonnerie « avec du bon mortier fait de sable que l'on trouve proche au faubourg Saint-Germain, que l'on mélangera avec de la chaux de Melun ».

Notons également l'existence dans un autre carton des Archives Nationales Hs 3.825-26, d'une quittance de 1646 de M. Estienne Jehanne Sieur de Barsillat, Trésorier Général des Maisons et



finances de la Reyne qui « confesse avoir reçu au comptant des Dames Religieuses du Val-de-Grâce, la somme de cinq mille livres qui leur avaient été payées par Sieur Maistre pour les matériaux trouvés dans les carrières de l'Abbaye du Val-de-Grâce et qui auraient été données en paiement à Monsieur Pierre Le Maistre, Maître-maçon chargé des ouvrages de maçonnerie faits dans les carrières pour la fondation de l'Eglise et de l'Abbaye, laquelle somme de cinq mille livres sont mises entre ses mains par ordre de Sa Majesté pour servir aux dépenses à faire pour les murs de clôture de l'Abbaye en 1646 ».

Enfin dans le dictionnaire critique de bibliographie et d'histoire par A. Jal, 1872, on relève une mention « à Toussaint Chenu, sculpteur, la somme de 100 livres tournois pour son paiement d'une grande lame de cuivre rouge, sur laquelle on aurait fait une inscription contenant le pieux dessein de Sa Majesté, la Reine Anne d'Autriche, de faire bastir la ditte Eglise du Val-de-Grâce, avec les armes de la ditte Majesté figurant sur la ditte lame, posée par le Roy sous les fondations du Grand Autel de l'Eglise ». Cet article du compte est à la date du 26 juillet 1645.

Tels sont les documents que nous avons pu recueillir se rapportant à ces débuts de la construction « sinon du plus vaste, au moins du plus beau monument peut-être, qu'on ait élevé dans le XVII<sup>e</sup> siècle » d'après l'appréciation autorisée de Ruprich Robert.

Nous terminerons cette histoire par une nouvelle empruntée au journal « La Gazette » nous ayant déjà annoncée la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Eglise du Val-de-Grâce au début de ce travail. En raison de son actualité ce fait curieux méritait d'être signalé :

« De Francfort-sur-le-Mein, le 5 Avril 1645. »

« Les troupes françaises ayant passé le Rhin à Spire, ont pris leur marche vers le Marquisart de Bade et sont maintenant aux environs de Pforstsheim, et de Durlach. Les Bavares se sont aussi rassemblés près de Hal en Suabe, où Jean de Werth et le Baron de Reuchemberg, Général de leur artillerie, sont arrivés depuis quelques jours. »

Nous avons tenu à rapprocher ces deux événements de notre plus ancien journal de France pour montrer combien un lien attache solidement le présent au passé de notre histoire. C'est ainsi qu'au début d'avril 1645 la cérémonie de la fondation du Val-de-Grâce se déroula sous le signe du passage victorieux du Rhin par nos troupes dans le Palatinat, Heureux présage! Trois siècles plus tard, par une singulière coïncidence, la célébration de son tricentenaire eut lieu le 1<sup>er</sup> avril 1945, alors que nos vaillantes troupes de la 1<sup>re</sup> armée française franchissaient à nouveau le Rhin dans la même région au Nord de Carlsruhe.

Les origines de l'Eglise du Val-de-Grâce méritaient d'être rappelées à l'occasion de ce tricentenaire. S'il est vrai, comme l'écrivait un jour Colbert à Louis XIV « que rien ne marque davantage la

grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments » (cité par André Hallaye dans le Val-de-Grâce et Port-Royal éd. Hachette pour connaître Paris), le Val-de-Grâce, réalisation du vœu d'une Reine, était digne de devenir, par son passé, le dépositaire des gloires et des souvenirs du Corps de Santé Militaire.

C'est de cette maison qui nous est chère, que le jeune Agrégé A. Laveran, dont nous avons célébré récemment l'anniversaire de la naissance, le 12 juillet 1945, est parti en Algérie pour y contribuer, par ses recherches mémorables, au développement pacifique de notre Empire et à la grandeur de la Science française dans le monde.

---



## REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE L'INSUFFISANCE AORTIQUE

par

MM. LIAN et MILON

*Communication faite à la Société Française d'Histoire de la Médecine,  
le 6 janvier 1946.*



L'étude de l'histoire de l'insuffisance aortique nous a montré que dans ce domaine, il est traditionnel de faire la part trop belle à Corrigan : pour certains auteurs même, l'insuffisance aortique est la maladie de Corrigan. Et ceci se comprend si l'on s'en rapporte aux dires de cet auteur qui dans les premières lignes de son mémoire paru en avril 1832 (1), écrivait : « La maladie à laquelle le nom ci-dessus est donné n'a jamais été, à ma connaissance, décrite dans aucun des ouvrages sur les maladies du cœur; l'objet du présent article est de suppléer à cette déficience. » Or cette affirmation n'est pas exacte. Déjà, bien avant nous, Huchard (2) en 1894, avait rappelé une très belle observation anatomo-clinique d'insuffisance aortique publiée par Vieussens (3), observation dans laquelle cet auteur avait brossé un remarquable tableau des caractères du pouls dans cette affection.

Voici ce qu'il disait du malade : « après avoir remarqué l'abattement de ses yeux, la bouffissure et la pâleur de son teint, « j'examinai son pouls qui me parut fort plein, fort vite, dur, inégal et si fort que l'artère de l'un et de l'autre bras frappait le « bout de mon doigt aussi fort que l'eût fait une corde fort tendue « et violemment ébranlée. Le pouls de ce malade, dont je n'avais « jamais vu, ni j'espère ne voir de semblable, me persuada qu'il « était travaillé d'une violente palpitation de cœur. »

(1) D. J. CORRIGAN. — On permanent patency of the mouth of the aorta, or Inadequacy of the aortic valves, in : *The Edinburgh medical and surgical Journal*, 1<sup>er</sup> avril 1832.

(2) Henri HUCHARD. — Une rectification historique en faveur de Vieussens, au sujet du pouls et de la maladie de Corrigan. *Bulletins et mémoires de la Société médicale des Hôpitaux de Paris*, 6 juillet 1894.

(3) VIEUSSENS. — *Traité nouveau de la Structure et des causes du mouvement du cœur*. Toulouse, 1715.



Puis Vieussens qui avait prévu la mort rapide de son malade pratique l'autopsie quelques jours plus tard. Examinant le cœur et l'aorte il décrit ainsi les lésions de ce vaisseau : « la trop grande tension de ces valvules (qui avaient perdu leur souplesse, dit-il, dans un autre passage) faisait que le ventricule gauche ne pouvait pousser dans l'aorte le sang que le droit lui fournissait que par des contractions très violentes; et comme elles étaient décapées, leurs extrémités ne pouvaient jamais s'approcher d'assez près pour ne laisser passer aucune ouverture entre elles. C'est pourquoi toutes les fois que l'aorte se contractait, elle renvoyait dans le ventricule gauche une partie du sang qu'elle venait de recevoir. C'était donc le dérèglement de ces valvules, causé par la tension et les coupures pierreuses du tronc de l'aorte qui causaient la palpitation de cœur et le battement de cette artère qui se faisait par de fortes secousses. »

Nous avons là une fort belle observation d'insuffisance aortique, observation très bien étudiée où les rapports ont été bien vus entre les lésions aortiques et les caractères du pouls. Il est inutile de souligner que Vieussens écrivait plus d'un siècle avant la découverte de l'auscultation par Laënnec, et qu'il ne pouvait, par conséquent, nous donner les caractères stéthacoustiques de cette affection. Mais est-ce à dire que Corrigan a comblé cette lacune, en décrivant le signe stéthoscopique cardinal de l'insuffisance aortique? Il n'en est rien, et nous serions même tentés de dire : au contraire. En effet, sur ce point capital, Corrigan a formulé une erreur que, pour si retentissante qu'elle soit, à peu près personne n'a relevée et qui nous a frappés. Cette erreur la voici : Corrigan place dans la systole!! le bruit de soufflet caractéristique de l'insuffisance aortique. Il dit textuellement ceci : « Ce bruit de soufflet est isochrone avec la pulsation visible, avec la diastole des artères ». Donc, avec la systole cardiaque!! Ce bruit de soufflet, de plus, il le décrit comme dur, rude. Il lui attribue une intensité qui augmente de bas en haut, et le décrit comme accompagné d'un frémissement cataire. En bref, il décrit le souffle de l'insuffisance aortique avec des caractères qui sont très exactement l'inverse de la réalité. On doit cependant noter qu'il considère qu'à titre exceptionnel, il peut exister un double souffle aortique lorsque le reflux est considérable, et il précise que l'on se rend fort bien compte, à l'auscultation, qu'il s'agit d'un souffle ascendant suivi d'un souffle descendant, ou plus exactement de deux souffles correspondant respectivement au mouvement ascendant du sang dans l'aorte, puis à son reflux dans le ventricule. Nous savons qu'en réalité ce double souffle n'est pas rare, mais qu'il n'est nullement lié à l'existence d'un reflux aortique considérable.

Après avoir souligné l'erreur stéthoscopique de Corrigan, nous sommes heureux de noter qu'il a fait une magnifique description des pulsations visibles des artères de la tête et du cou, et étudié

fort en détails les modifications du pouls dans les membres inférieurs et supérieurs, pouls dont l'amplitude croît lorsqu'on élève ces membres dans une position verticale, et il nous plaît de reconnaître que pour cette belle description ainsi que pour l'étude d'ensemble de l'insuffisance aortique, Corrigan mérite bien une place de premier plan dans l'histoire de cette affection.

Nous mentionnerons maintenant un ouvrage qui précéda de peu la parution du mémoire de Corrigan, mais qui lui, ne saurait s'attribuer les mêmes critiques d'ordre stéthoscopique. Il s'agit du traité de J. Hope, autre auteur Anglais, volume intitulé *Traité des maladies du cœur et des vaisseaux*, dont la première édition parut à Londres en 1832 également. Nous pouvons supposer, en bonne logique, que cet ouvrage a été écrit avant le travail de Corrigan, pour deux raisons : la première, c'est que la préface de l'auteur est datée de Londres, novembre 1831; la deuxième, c'est qu'il faut infiniment plus de temps pour écrire un *Traité* de 500 pages qu'un article de 30 colonnes dans un périodique.

Que dit Hope de l'auscultation de l'insuffisance aortique? Ceci : « un souffle adventice peut s'ajouter au deuxième bruit du cœur « si le sang, lors de son passage à travers les valvules de l'aorte, « subit une régurgitation. On reconnaît d'autant plus facilement la « source de ce bruit qu'on le perçoit mieux au niveau de ces val- « vules et qu'il paraît plus près de la surface en cet endroit qu'en « tout autre. Je ne l'ai jamais perçu bien fort, et je doute qu'il « devienne intense par la rapidité momentanée avec laquelle le « ventricule se remplit de nouveau par la diastole, et que la régur- « gitation puisse être jamais bien importante. Si, par suite d'un « état pathologique des valvules de l'aorte, le frémissement prend « naissance en même temps que le pouls, d'une manière inégale « et dure, c'est que le rétrécissement, déjà considérable, doit être « associé à de l'hypertrophie. »

Ainsi, Hope, dès 1831, décrit bien le souffle *diastolique* doux, comme caractéristique de l'insuffisance aortique. Il note également que ce souffle diastolique peut être accompagné d'un frémissement systolique, dans le cas où il existe un rétrécissement de l'orifice aortique.

Quelques années plus tard, en 1839, Hope décrit avec plus de précision le souffle de l'insuffisance aortique dans la deuxième édition de son *Traité*. Il le représente par une onomatopée, le mot « awe », prononcé à l'Anglaise en aspirant, les lèvres à demi-fermées. Il indique également avec beaucoup de justesse que ce souffle peut être prolongé allant souvent se confondre avec le prochain bruit de la systole ventriculaire. Il note également que le souffle diastolique est plus audible que le systolique au niveau du ventricule gauche et qu'il décroît d'intensité en descendant. Enfin, Hope signale que l'endocardite rhumatismale lui semble être une cause fréquente de cette lésion.

Il ne faut pas oublier pour faire mieux ressortir le mérite de



Hope que le Traité des maladies du cœur de Bouillaud est de 1835, que ce dernier a formulé sa loi des complication cardiaques du rhumatisme articulaire aigu en 1836, et qu'en 1841 il ne parlait toujours pas de l'insuffisance aortique dans la deuxième édition de son Traité.

Précisons, enfin, que Hope, dans son Traité, ne s'est pas étendu longuement sur les caractères propres du pouls dans l'insuffisance aortique.

F.-A. Aran, alors jeune interne des hôpitaux de Paris, faisait en 1842 une mise au point magistrale de la question de l'insuffisance aortique.

« Avant Hope, écrit-il, le diagnostic des lésions valvulaires était très négligé en France. C'est surtout lui qui, dans la troisième édition de son excellent ouvrage sur les maladies du cœur, a posé les bases de cet édifice et qui, a porté dans le diagnostic une précision que nous étions loin de connaître en France voici quelques années. »

En somme, les Travaux de Hope et Corrigan s'additionnent pour donner une très belle étude de l'insuffisance aortique.

Pour toutes ces raisons, il nous paraît que le nom de Hope mérite d'être associé à celui de Corrigan, et nous estimons qu'au lieu de dire « *maladie de Corrigan* », pour désigner l'insuffisance aortique d'origine endocarditique, on devrait appeler cette affection « *Maladie de Hope-Corrigan* ».

Poussant plus loin notre étude de l'histoire de l'insuffisance aortique, nous avons voulu essayer de trouver l'auteur qui le premier a employé l'appellation, *Maladie de Hodgson*, et l'auteur qui le premier a distingué l'insuffisance aortique d'origine endocarditique et l'insuffisance aortique d'origine endartéritique. C'est Constantin Paul qui, dans son ouvrage : *Diagnostic et traitement des maladies du cœur*, paru en 1883, semble avoir employé le premier l'expression « *Maladie de Hodgson* ». Mais ce n'était pas pour désigner exclusivement l'insuffisance aortique liée à l'athérome aortique. Il appliquait cette appellation à l'athérome aortique avec ou sans insuffisance aortique.

D'après nos recherches, l'existence de deux grandes variétés de cardiopathies valvulaires a été formulée avec netteté par Stokes dans son Traité, dont la traduction française a été publiée par Senac en 1864. Il distingue une première espèce où une cardite a été manifestement le point de départ de la maladie et une deuxième espèce où comme l'a dit Hasse (ainsi s'exprime Stokes), il n'y a pas d'inflammation, mais une maladie analogue aux maladies athéromateuses et ossifiantes des artères.

Appliquant cette idée générale à l'insuffisance aortique, Stokes écrit : « Chez les jeunes sujets l'insuffisance aortique succède par-fois à une cardite rhumatismale et il est possible que le plus souvent, lorsqu'elle se montre au-dessous de l'âge de 25 ans, elle soit due à une endocardite. Tout au contraire, lorsque la



« maladie atteint des hommes âgés de 30 à 50 ans, on trouve bien rarement une inflammation évidente comme origine du mal. Il existe souvent dans cette dernière forme... un état ressemblant à celui qui favorise la déposition des matières graisseuses, athéromateuses, et probablement aussi de productions tuberculeuses. »

Toutefois c'est Peter qui, dans son Traité publié en 1883, a bien appliqué à l'insuffisance aortique la notion générale des deux grandes variétés de cardiopathies valvulaires. C'est lui qui a bien différencié les deux types d'insuffisance aortique au point de vue étiologie, anatomie pathologique et évolution, sans s'arrêter à des nuances séméiologiques qui ont rempli de nombreux Traités après lui et qui sont presque toutes inexactes.

Vires et Anglada (4) se sont efforcés d'établir que Hodgson n'a envisagé chez les athéromateux aortiques que l'insuffisance aortique fonctionnelle. Ces auteurs ont trop schématisé. En lisant avec soin les observations étudiées par Hodgson on en voit quelques-unes où sont mentionnées des altérations des valvules sigmoïdes.

Nous ne voulons pas ici nous faire le défenseur de l'emploi des noms propres en nosographie pour désigner tels ou tels types lésionnels. Nous nous sommes surtout proposés de souligner la valeur et l'antériorité de la description de Hope par rapport au mémoire de Corrigan.

Néanmoins, en conclusion, si l'on veut, en la matière, employer des noms propres à bon escient, il nous semblerait opportun de dire :

*Maladie de Vieussens*, pour désigner l'insuffisance aortique en général.

*Maladie de Hope-Corrigan*, pour l'insuffisance aortique d'origine endocarditique.

*Maladie de Hodgson-Peter*, pour l'insuffisance aortique d'origine endartéritique.

---

(4) VIRES et ANGLADA. — Le syndrome de Hodgson, *Revue de Médecine*, 1909.



## LE CULTE DU FEU ET LES GUEBRES DE PERSE

par

Jean VINCHON



Les guèbres ont conservé les coutumes des anciens habitants de la Perse jusqu'aux temps modernes. Ils sont peu nombreux dans l'Iran actuel, quelques milliers groupés dans les régions de Yezd et de Kirman. Beaucoup d'entre eux travaillent comme jardiniers et comme vigneron. Quelques-uns exercent les professions de foulons, de fabricants de bonnets, d'étoffes de laine fine, de tapis. Dans la banlieue d'Ispahan, quelques jardiniers représentent les descendants des colons guèbres amenés dans cette ville par Chah-Abbas au xvii<sup>e</sup> siècle. Les guèbres ne consentent jamais à exercer le métier de forgeron. Le choix de ces professions résulte de leurs prescriptions religieuses. Les travaux agricoles et la fondation de familles nombreuses sont rangés par les disciples de Zoroastre parmi les actions les plus vertueuses. L'agriculture bénéficie directement de la protection du Soleil. Le forgeron par contre souille le feu en y jétant toutes sortes de matières impures, et en soufflant dessus avec sa bouche.

Les Guèbres vivent à côté des Musulmans, mais ne se mêlent pas à eux. Ils n'épousent pas de femmes musulmanes ou chrétiennes, mais seulement des femmes d'origine Guèbre. Ils n'ont qu'une femme; si au bout de neuf ans, elle ne leur a pas donné d'enfants, ils peuvent en choisir une autre.

Depuis des siècles, les disciples de Zoroastre gardent, au fond d'eux-même le sentiment de subir une oppression injuste. Ils nomment des représentants auprès des autorités persanes et du temps des anciens rois envoyaient des délégations qui se présentaient à la cour sous la conduite de leurs chefs religieux.

Ils possèdent une école à Téhéran mais leur principal établissement réside dans une montagne des environs de Yezd, où la tradition veut que Zoroastre ait allumé pour la première fois le feu sacré, il y a plus de quatre mille ans. Là, la doctrine est conservée et enseignée par un grand prêtre et des prêtres dans un séminaire.



Le Guèbre mange de toutes les viandes, sauf du bœuf et de la vache. Il ne se soucie pas de la main qui a préparé son repas, à l'inverse du Musulman toujours obsédé par l'idée de l'impureté des mets. Par contre il fait très attention à ne pas souiller l'eau, alors que pour le Musulman toute eau courante est pure, même si elle reçoit les pires ordures. Il évite aussi, et avant tout, de souiller le feu. Il n'hésite pas à tuer les insectes et les bêtes nuisibles, créateurs du mal. Leur religion est mal connue. Eux-même cachent ou ignorent la doctrine complète des anciens mages; ils mêlent intimement à la religion l'astrologie et la divination. Dans l'ensemble leur système religieux repose sur la notion d'un être suprême ou *âme éternelle* qui distribue ses pouvoirs aux divinités inférieures. Celles-ci sont représentées d'abord par les corps célestes animés par des *intelligences*. Le soleil est la première intelligence, la lune la seconde, les autres planètes viennent ensuite. Une éclipse de soleil ou de lune résulte du conflit de deux intelligences. Elle est symbolisée par le dragon du mal, qui essaie de dévorer l'astre. Au-dessous des intelligences les anges reçoivent la mission de garder les créatures. Intelligences et anges possèdent deux principes : le principe du bien ou de la lumière qui est Ormuz, Dieu, le Soleil et le feu; le principe du mal ou des ténèbres, représenté par les divinités infernales.

Le feu étant d'essence divine doit être entretenu de manière qu'il ne donne aucune fumée, ni aucune odeur désagréable. Il est interdit d'y jeter une chose sale, de l'allumer en soufflant avec sa bouche, de le laisser s'éteindre. S'il s'éteint, il devra être rallumé avec des braises fournies par le réchaud du voisin et ranimé à l'aide d'un éventail. Le feu sacré sera conservé dans un réchaud rempli de cendres jusqu'au bord. Des parfums, des huiles seront mêlés doucement aux braises avec des cuillères et des burettes. De nombreux vases de tailles différentes renferment l'eau pour les purifications, l'eau pour le lavage des mains des prêtres. Des pincettes de fer serviront à attiser le feu sacré. Devant les réchauds des petits fagots de bois, des bols de lait, des plats remplis d'offrandes seront disposés. Le bois, précieux et rare dans cette région, constitue le seul aliment pour le feu sacré alors que les foyers Musulmans sont trop souvent alimentés avec la fiente des animaux.

Les plus anciens réchauds sont recouverts d'une sorte de niche percée de trous pour le passage de l'air, qui contribuent à l'effet décoratif de l'ensemble. Un petit oiseau généralement un Paon, oiseau du soleil, orne le sommet du réchaud, les pieds des burettes d'huile, les poignées des lampes ou les anses des baires renfermant l'eau du culte. Tous ces objets portent le cachet d'une grande ancienneté. Quelques-uns de ces bronzes représentant des animaux, peut-être des bouquetins sans cornes paraissent contemporains des bronzes du Louristan.

Le Guebre prie cinq fois par jour, la face tournée vers le Soleil.



Il doit être vêtu d'une tunique et d'un pantalon blanc. Les pieds sont joints, les mains sont appuyées sur la ceinture, le nez et la bouche sont voilés par une étoffe fixée par un ruban derrière la tête, comme la cagoule de nos chirurgiens modernes. Les cheveux sont cachés sous un turban bas. Le vêtement blanc constituait aussi la tenue des cérémonies officielles, il était porté par exemple à l'occasion de la représentation des guèbres à la cour du Chah.

Dans certaines régions de Perse, par exemple à Rey, près de Téhéran existent des *Tours du silence*. A Rey, l'ancienne Ragés, cette tour est construite près des ruines où le voyageur retrouve les chef-d'œuvres de l'art du feu, les poteries à reflets métalliques. La tour du silence mesure environ 30 mètres de large et 20 mètres de haut. A l'intérieur une plate-forme avec une fosse centrale reçoit les corps. Quand un corps arrive il est d'abord déposé près d'une petite maison voisine de la tour où sont enfermés les parents et les prêtres. Ceux-ci observent comment les oiseaux de proie attaquent le corps. S'ils commencent par l'œil droit le présage est bon. Puis le corps est monté à l'aide d'une corde en haut de la tour et descendu de même sur la plate-forme. Il est couché sur un petit matelas et la tête repose sur un coussin. L'air sec de la Perse momifie le corps, dont les parties molles deviennent la proie des oiseaux. Quand le corps est réduit à l'état de squelette, il est jeté dans la fosse centrale.

Ainsi est appliqué le précepte de Zoroastre qui interdit de souiller la terre et l'eau. Plus tard seulement quand il aura été complètement purifié par le Soleil, le corps pourra retourner à la terre.

Les Guèbres, si peu nombreux aujourd'hui sur ces hauts plateaux de l'Iran, et si modestes dans leurs jardins et leurs vergers ont pourtant joué un rôle important dans l'histoire de la pensée humaine, car ils ont apporté aux Grecs la philosophie de l'Inde, et, par ailleurs inspiré un grand nombre de rites religieux, dans lesquels l'eau et le feu tiennent la première place.

---



## FEU ET UNIVERS

par

le Docteur MOUSSON-LANAULE



L'histoire des civilisations ne saurait échapper à l'attention des médecins; elle fait corps avec l'histoire de la biologie avec l'ethnologie; elle est un chapitre de l'histoire de la Médecine, dans son sens le plus large. Fustel de Coulanges écrit : « Heureusement, le passé ne meurt jamais complètement pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en lui. Car, tel qu'il est lui-même à chaque époque, il est le produit et le résumé de toutes les époques antérieures. S'il descend en son âme, il peut y retrouver et distinguer ces différentes époques, d'après ce que chacune d'elles a laissé en lui. »

Le Culte du feu, si intimement lié au développement des civilisations, mérite d'être retenu comme un des éléments les plus importants de l'évolution de l'homme, en face des phénomènes de la nature, phénomènes qu'il essaie de comprendre ou d'asservir.

Les monuments anciens, les écrits des poètes, des philosophes, des littérateurs, nous ont fait connaître le Culte du feu. Ce Culte existait bien avant ces documents écrits ou figurés; les anciens en avaient hérité de peuples plus anciens encore, et qui n'ont pas laissé de traces.

Chétif, au milieu de l'immensité des êtres et des choses, l'homme primitif subissait, avec passivité, le choc des forces, grandes et petites de la nature. Inférieur, pour l'attaque comme pour la défense, aux animaux, par lui péniblement capturés, l'homme primitif se trouvait à la merci des phénomènes dont il était souvent le témoin, quelquefois la victime. La tempête grondait autour de lui, il pouvait se réfugier en quelque abri, attendant la fin de la tourmente. L'eau ne lui inspirait qu'une crainte relative; non seulement, elle servait à sa boisson, mais il l'utilisait, avec plus ou moins d'adresse et de succès, comme un chemin qui marche. Devant le feu, il s'avouait sans ressources. Il voyait les volcans cracher au loin des flammes, lancer des torrents de ma-



tières en fusion; il voyait la foudre embraser les forêts; il tremblait devant les rivières de naphte, illuminant les ténèbres, dévorant tout sur leur passage, sans qu'il put, en quoi que ce soit, s'opposer à la marche envahissante et impitoyable du feu.

Vint un jour cependant, où l'homme remarqua, que du choc de deux silex, jaillissait une étincelle; que des branches, de la mousse sèche, pouvaient, à l'occasion de ce choc, s'enflammer; que la rapide friction de deux morceaux de bois les échauffait, au point de donner aussi le feu. A ce moment, l'homme se sentit le maître de l'univers, l'arbitre de ses destinées. Un orgueil immense, une intense joie, emplirent son âme. Il se plut à répéter la merveilleuse expérience, à éteindre le feu, pour avoir le plaisir de le rallumer lui-même, à sa volonté, à son heure, à sa guise. La découverte s'affirmait immense. Dans cet événement, pour nous, si banal, se trouvaient en germe toutes les industries. Devant ce fait, menu en soi, tout progrès, quelle que soit sa nature, pâlit, et s'efface. La conquête du feu, c'est l'humanité en marche vers la civilisation, vers la science, vers la beauté, vers la bonté. La conquête du feu, c'est tout ce qui a été, c'est tout ce qui sera.

Ce feu, tout à la fois si redoutable et si bienfaisant, ce feu devait certainement participer en quelque manière, à la formation et au mécanisme du vaste univers. Et dès qu'il sut penser, dès qu'il sut associer des idées, l'homme cherchant la cause des causes, plaça le feu au nombre des quatre éléments par lesquels le chaos, la masse confuse, primordiale put se débrouiller, se dégager de cette confusion.

Le feu, mobile et léger, s'était élancé vers le ciel. Au-dessous de lui, parce que plus lourd, l'air avait pris sa place. Descendant toujours, l'eau occupait le troisième plan. Enfin la partie la plus dense, la plus compacte, la terre restait dans le bas, parfois absorbant les trois autres éléments.

Lucrèce résumant l'opinion des métaphysiciens écrit :

*Et primum faciunt ignem se vertere in auras  
Aeris; hinc imbrem gigni, terramque creari  
Ex imbri; retroque a terra cuncta reverti;  
Humorem primum, post aera, deinde calorem;  
Nec cessare hoc inter se mutare, meare  
De coelo ad terram, de terra ad sidera mundi.*

« Selon eux (les philosophes), le premier élément est le feu, qui se change en air; de l'air est formée l'eau, qui s'épaissit et devient terre; de la terre naissent en rétrogradant les autres éléments, l'eau d'abord, ensuite l'air et le feu. Par une chaîne de métamorphoses continues, les éléments ne cessent de voyager du ciel à la terre et de la terre au ciel. »

Le feu occupe donc le sommet des quatre éléments; la terre forme la base. Entre eux et les réunissant, se trouvent l'air et l'eau. Si, comme le prétendent les philosophes, le feu et la terre,



l'air et l'eau se sont disputés cette prérogative d'être l'élément primitif, au feu, le plus généralement a été reconnue la prééminence.

Les pythagoriciens faisaient du feu l'élément principal de l'univers, le principe démiurgique, celui qui rendait la terre vivante, qui en écartait le froid et la mort. Le feu dit *Philolaüs le pythagoricien*, le feu est la plus parfaite de toutes les substances; elle est le centre et le lien de tous les autres; c'est elle qui imprime ce mouvement éternel, dans lequel est tout l'univers. Car le feu, principe incréé et incorporel, élément unique, en se condensant devient fluide; se condensant encore devient eau; se condensant toujours devient terre. Ainsi l'enseignaient *Héraclite* et *Hippasus de Métapont*. Et réciproquement, la terre mourante se dissout en eau, qui devient air, qui devient feu.

Génération et destructions obéissent à la marche de la nature; elles sont la *Fatalité*; et le destin veut, qu'un jour, l'Univers soit consumé par le feu. *Ænopide de Chio* fait également du feu la cause première; il lui associe l'air. Et suivant *Zénon*, comme nous l'avons vu, l'air à son tour devient eau.

Par ses métamorphoses, le feu, élément universel, annonce cette marche double de la matière; se condensant, il devient fluide, puis eau, puis terre. A son tour la terre fluidifiée forme la mer, d'où s'échappent des exhalaisons dont les plus épurées nourrissent le feu, dont les plus ténébreuses alimentent le principe humide. Le feu, dit *Lactance*, est l'élément propre à l'homme, à l'homme qui est un animal céleste, et qui comme le feu, tire son origine du ciel; le feu tient de la nature de l'âme.

*Lucrèce* s'élève contre ce rôle éminent donné au feu.

*Qua propter qui materiam rerum este putarunt  
Ignem, atque ex igni summam consistere posse,  
Et qui principium gignundis aera rebus.  
Consistueret, aut humorem quicumque putarnat  
Tingere res ipsum per se, terramve creare  
Omnia, et in verum naturas verter omnes,  
Magnopere a vero longeque errasse videntur.*

« Ceux donc, qui ont donné le feu pour unique principe des choses, ceux qui ont attribué à l'air la formation de tous les corps, ceux qui ont regardé l'eau comme la source des êtres, ceux qui ont enseigné que la terre peut prendre la forme et la nature de tous les corps, tous ces philosophes, à mon avis, s'écarterent grandement de la vérité. »

*Lucrèce* écrivait en un temps, où l'on commençait à saper toute métaphysique; il s'inscrivait en faux, par principe, contre toutes les opinions philosophiques et religieuses, sur lesquelles jusqu'alors le monde avait vécu; il avait érigé la négation en système.

Pour les anciens, le feu était l'emblème de la vie parce que la

flamme remue sans cesse et semble vouloir monter vers le ciel. L'usage des lampes déposées dans les tombeaux, se rattache à l'idée de la vie future. Dans les monuments consacrés à la sépulture des grandes familles, un serviteur préposé à la garde du monument, avait en même temps pour mission, d'entretenir le feu de la lampe funèbre. Les lanternes des morts, qui décorèrent autrefois nombre de nos cimetières, relèvent de la même conception. Et l'on pourrait trouver une réminiscence, une résurrection de cette croyance dans la flamme qui, chaque soir s'allume près de la dalle où repose le héros inconnu de la grande guerre, sous la voûte immense de l'Arc de triomphe.

Continuant à citer l'opinion des anciens sur le feu cosmique, nous trouvons que, suivant *Proclus*, le feu est mâle, et la terre femelle. Celle-ci fournit la matière, celui-là donne la forme. C'est le feu artiste, et c'est lui, l'âme universelle des choses. La chaleur fait éclore tous les êtres passagers que la nature, sans cesse et lentement, organise. Le feu reste donc un élément actif, pénétrant tous les êtres, circulant dans tous les corps.

L'univers est la divinité même; il est la cause première de toutes choses; il renferme en lui le principe de la vie, l'intelligence éternelle de ce grand dieu, que les anciens ont placé dans le feu principe; élément subtil, universel, pourvu de mouvements et de vie. C'est le feu éther, qui conduit toute la nature divine, sous les trois noms de *Lumière*, *Conseil* et *Vie*, ainsi que l'enseigne la théologie cosmogonique d'*Orphée*.

Telles sont les hautes idées dont se nourrissait l'antiquité classique à propos de la hiérarchie du feu dans le système du monde. Elles nous aideront à comprendre pourquoi cet élément fut l'objet d'un culte spécial.

« Trois grandes découvertes, dit Guyau, marquent les premiers progrès de l'humanité, firent sortir l'homme de l'état bestial : « il apprit à se vêtir de la dépouille des animaux, il imagina de se construire des huttes, enfin et surtout, il se procura du feu. »

*Inque dies magistri victum vitamque priorem.  
Commutare novis monstrabant rebus et igni,  
Ingenio qui proestabant, et corde vigeabant.*

(*Lucrèce*)

« Par le moyen du feu et de ces inventions nouvelles, les hommes qui avaient un esprit plus ingénieux et une intelligence plus puissante introduisirent de jour en jour des changements dans la nourriture et dans l'ancienne manière de vivre. »

Le doux *Virgile* nous enseigne qu'il plut à *Jupiter* :

*Ut varias usus meditando extunderet artes Paulatim et sulcis  
frumenti quoreret herlani. Et silicis venis abstrusum excuderet  
ignem.*

*Jupiter* voulait que l'expérience avec la réflexion enfantât peu à peu les différents arts; il apprit à l'homme à tirer du sillon



« le froment nourricier, et à faire jaillir des veines du caillou, « la flamme qu'il recèle. »

Celui qui, le premier, sut du caillou tirer l'étincelle, celui qui, le premier sut, pour son bien propre et pour le bien commun, utiliser la flamme, à celui-là, la légende donna le nom transparent de *Pyrode*, fils de *Clias*. Elle retint aussi, pour la même cause, d'autres noms plus illustres, comme *Prométhée*, *Vulcain*, *Minerve*, *Vesta*.

Désormais, avec la découverte du feu, avec son asservissement, le foyer est constitué : la famille naît et s'installe. Maintenant, autour de la flamme reposante et gaie, se réunissent tous ceux que retiennent les liens de l'affection, tous ceux qui se rattachent les uns aux autres par une communauté d'origine. L'homme ne vit plus au hasard; avec lui demeure sa compagne; près de lui, restent ses enfants. Grâce au feu, il n'est plus seul, il a un foyer; autour de ce foyer il retrouve avec des êtres chers, le sentiment de la sécurité.

Et dès lors, et depuis lors, dans le dénombrement des agglomérations humaines, on ne comptera plus les individus; on les distinguera par foyers. Car le foyer c'est la famille, car la famille, c'est la cellule mère de toute société civilisée.

Le feu du foyer, comme dit *Fustel de Coulanges*, le feu du foyer est donc la Providence de la famille.

La pierre du foyer fut l'autel primitif de la famille. On y entretenait perpétuellement le feu; avant les repas, on y déposait les prémices de la nourriture. On y faisait des libations de vin; et, chaque jour, la famille assemblée adressait une prière à la divinité protectrice.

Situé au centre de l'habitation le foyer, l'autel domestique constituait le lieu sacré. Le fugitif qui s'asseyait sur la cendre de l'autel, était par cela seul réputé inviolable. Le foyer devenait lieu d'asile; le chef de la communauté purifiait l'étranger par le feu et par l'eau, quels que fussent les raisons ou le crime qui lui faisaient chercher asile.

Le feu du foyer est pur; on n'y doit rien jeter de sale; on ne doit même pas s'y chauffer les pieds : « *Pedem in focum non imponere* ». Les Grecs, soucieux de cette pureté, l'enfermaient dans une enceinte, afin de le soustraire au contact et même au regard des profanes. A leur tour les Romains le dissimulaient à l'intérieur de leurs maisons. Le feu du foyer est susceptible; un rien le souille. Il est chaste et commande la chasteté; ni moralement, ni matériellement, rien d'inconvenant ne doit se commettre devant lui; parce que le foyer représente les ancêtres, et que les ancêtres demandent à être respectés.

« *C'est une grande preuve de l'antiquité de ces croyances et de ces pratiques, écrit Fustel de Coulanges, que de les trouver à la fois chez les hommes de la Méditerranée, et chez ceux de la presque île indienne. Assurément les Grecs n'ont pas emprunté*



« cette religion aux Hindous, ni les Hindous aux Grecs. Mais les  
 « Grecs, les Italiens, les Hindous appartenaient à une même race;  
 « leurs ancêtres, à une époque fort reculée, avaient vécu ensemble  
 « dans l'Asie centrale. C'est là qu'ils avaient conçu d'abord ces  
 « croyances et établi ces rites. La religion du feu sacré date donc  
 « de l'époque lointaine et obscure où il n'y avait ni Grecs, ni Ita-  
 « liens, ni Hindous, et où il n'y avait que des Aryas. Quand les  
 « tribus s'étaient séparées les unes des autres, elles avaient trans-  
 « porté ce culte avec elles, les unes sur les rives du Gange, les  
 « autres sur les bords de la Méditerranée. Plus tard, parmi ces  
 « tribus séparées et qui n'avaient plus de relations entre elles, les  
 « unes ont adoré Brahma, les autres Zeus, les autres Janus;  
 « chaque groupe s'est fait ses dieux, mais tous ont conservé  
 « comme un legs antique la religion première qu'ils avaient conçue  
 « et pratiquée, au berceau commun de leur race.

« Si l'existence de ce culte chez tous les peuples indo-européens,  
 « n'en démontrait pas suffisamment la haute antiquité, on en trou-  
 « verait d'autres preuves dans les rites religieux des Grecs et des  
 « Romains. Dans tous les sacrifices, même dans ceux qu'on faisait  
 « en l'honneur de Zeus ou d'Athénée, c'était toujours au foyer  
 « qu'on adressait la première invocation. Toute prière à un dieu,  
 « quel qu'il fut, devait commencer et finir par une prière au foyer.  
 « A Olympie, le premier sacrifice qu'offrait la Grèce assemblée  
 « était pour le foyer; le second pour Zeus.

« De même à Rome, la première adoration était toujours pour  
 « Vesta, qui n'était autre que le foyer; Ovide dit de cette divinité  
 « qu'elle occupe la première place dans les pratiques religieuses  
 « des hommes. C'est ainsi que nous lisons dans les hymnes du  
 « Rig-Veda : « Avant tous les autres dieux, il faut invoquer Agni.  
 « Nous prononcerons son nom vénérable avant celui de tous les  
 « autres immortels. O Agni, quel que soit le dieu que nous hono-  
 « rions par notre sacrifice, toujours à toi s'adresse l'holocauste. »  
 « Il est donc certain qu'à Rome, au temps d'Ovide, dans l'Inde, au  
 « temps des brahmanes, le feu du foyer passait encore avant tous  
 « les autres dieux; non que Jupiter ou Brahma n'eussent acquis  
 « une bien plus grande importance dans la religion des hommes;  
 « mais on se souvenait, que le feu du foyer était de beaucoup anté-  
 « rieur à ces dieux-là. Il avait pris, depuis nombre de siècles la  
 « première place dans le culte, et les dieux plus nouveaux et plus  
 « grands n'avaient pas pu l'en déposséder. »

Le feu du foyer devait toujours être entretenu; foyer éteint, signifiait famille éteinte. Il ne fallait l'alimenter qu'avec certains bois, « *castis tædis* ». Pour se procurer le feu nouveau, on utilisait soit la chaleur des rayons solaires, concentrée par un miroir sur des brindilles choisies, soit le frottement rapide de branches appartenant à des espèces déterminées.

Un philosophe écrit : « Il y a pour le feu comme pour l'homme  
 « deux manières de périr, soit qu'on l'éteigne avec violence, soit

« qu'il meure en quelque sorte naturellement. Pour le feu sacré, « l'on conjure ces deux sortes de destruction en le nourrissant et « l'entretenant toujours. Quant à l'autre feu, on le laisse mourir « de lui-même, sans violences, sans jalousie, comme on priverait « de la vie un animal, afin de ne pas le nourrir inutilement. »

La flamme de la lampe elle-même, ne devait pas être soufflée; car l'haleine de l'homme est impure. Et d'autre part, les anciens considéraient la fumée d'une lampe éteinte, non seulement comme dégoûtante et fétide, mais comme nuisible et capable de produire le mal caduc, l'avortement. Ils laissaient la lampe s'éteindre d'elle-même dans un endroit solitaire. Ils proportionnaient la dimension de la mèche et la quantité d'huile, suivant le temps pendant lequel ils devaient l'employer, de façon à ce que la lampe s'éteignit d'elle-même. Cela s'appelait : assoupir la lampe. Cette pratique avait pour fondement la vénération des anciens pour toute lumière, regardée comme fille du feu immortel et inextinguible.

Au tour du foyer, chaque matin, se réunit la famille. A lui vont les premières prières, à lui le dernier salut du soir. Et même dans la journée, on lui chante les hymnes que les anciens ont transmis.

Le foyer a quelque chose de divin; on lui rend un véritable culte; on lui fait des offrandes; on répand sur lui des libations. « Rends-nous toujours florissants, chante un hymne orphique, « toujours heureux ô foyer; ô toi qui es immortel, beau toujours « jeune, toi qui nourris, toi qui es riche, reçois de bon cœur nos « offrandes, et donne-nous, en retour, le bonheur et la santé qui « est si douce. »

Près du foyer, le père est le premier, il remplit les fonctions de pontife. L'amour du foyer n'est pas seulement une question de raison et de sentiment, il est un acte hautement religieux. Le foyer est supérieur à tous les autres dieux; il est le dieu intime, il est le dieu familial.

Pendant longtemps, dans la famille athénienne, l'introduction d'un esclave s'est entouré d'un rite particulier. L'esclave s'approchait du foyer, personnification de la divinité domestique; sur sa tête, on versait de l'eau lustrale; avec ses nouveaux maîtres, il partageait des gâteaux et des fruits.

Cette cérémonie rappelle celle du mariage et de l'adoption. Jusque là, au foyer paternel, la jeune fille avait invoqué le foyer des vieux. Se mariant, il lui faut quitter ce foyer, se présenter devant un autre, devant le foyer de l'époux, qui deviendra son foyer personnel. Il lui faut, dans une certaine mesure, changer de religion, de rites, de prières, abandonner les dieux de son enfance, aller en prier d'autres qu'elle ne connaît pas, honorer d'autres ancêtres que ceux auxquels elle est accoutumée.

Ce changement dans sa condition entraîne un cérémonial plein de grandeur. Pour la première fois, introduite dans la demeure de l'époux, la jeune femme s'approche du feu et le touche. Là, réside désormais, sa divinité domestique. Arrosée d'eau lustrale,



elle prononce une prière, et devant le feu, partage avec son époux un gâteau, un pain, quelques fruits. Il les mangent ensemble, en une religieuse communion. Ils se trouvent maintenant associés au même culte. La famille est assise, le foyer en est l'âme, et sa flamme se transmettra de générations en générations.

« A partir du mariage, écrit Etienne de Byzance, la femme n'a plus rien de commun avec la religion domestique de ses pères : elle sacrifie au foyer de son mari. »

Le dieu *Hymen*, frère de l'Amour, est décrit par les poètes, comme couronné de fleurs, surtout de marjolaine, ayant un *flammeum* (voile jaune de flamme), sur la tête, et un flambeau à la main. Au jour du mariage, la jeune fille monte sur un char; devant le cortège, un jeune garçon porte le flambeau nuptial, allumé par la mère de l'époux. Et le soir, quand tous, invités et parents se sont retirés, dans la chambre nuptiale, s'allume une lampe, dite lampe de nuit, qui fait dire à *Martial* :

*Dulcis conscia lectuli lucerna,  
Quidquid vis facias licet, tacebo.*

« Je suis la confidente de tes plaisirs nocturnes; fais tout ce que tu voudras, je n'en dirai rien. »

Pourquoi dans la cérémonie du mariage grec, ces lustrations et ces hommages au feu? *Scaliger* va nous l'apprendre :

« La cause de la naissance est double, l'eau et le feu. C'est pour cela que, dans les cérémonies nuptiales, ces deux éléments figuraient sur le seuil même où se consacre l'union. Le feu est mâle et contient les germes : l'eau est femelle et son humidité les nourrit. La force de leur union est *Vénus* même. Quand les poètes ont dit qu'un germe enflammé tomba du ciel dans la mer, et que *Vénus* naquit de l'écume qui en jaillit, ils ont voulu marquer que tout le pouvoir attribué à cette déesse réside dans l'alliance du feu et de l'humidité. »

Nous retrouverons la même pensée développée par *Plutarque*.

Tel est le rôle général du feu, dans le développement de la civilisation, dans l'évolution de l'homme, dans son comportement, tant vis-à-vis de lui-même, que vis-à-vis des réactions, à lui, imprimées par son contact journalier avec les forces de la nature.

Nous vivons au milieu d'énergies cosmiques, dont la science essaie de percer le mystère, pour perfectionner l'humanité, ou pour la détruire.

De même qu'il y a une géographie médicale, il y a une cosmobiologie. L'histoire en général l'enseigne, comme l'enseigne en particulier, l'Histoire de la biologie, au point de vue de ses incidences réactionnelles.

Les anciens, en apprenant à connaître le mystère du feu, en ont fait une chose divine et sacrée. Ce qui, à mon sens, les rend supérieures aux gens de maintenant.

---





**LES EPIDEMIES ESPAGNOLES DE FIEVRE JAUNE  
AU DEBUT DU XIX<sup>e</sup> SIECLE ET LES MISSIONS FRANÇAISES  
ENVOYÉES POUR LES ETUDIER  
(Essais d'Iconographie Médicale) (1)**

par

MM. R. et G. LEDOUX-LEBARD



Sans doute l'on avait observé déjà, à Cadix en particulier, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle de légères atteintes de cette affection épidémique mais c'est, en réalité, au début du XIX<sup>e</sup> siècle que se situe, en Espagne, la période des grands désastres causés par le typhus amaril dont les effroyables épidémies eurent leur retentissement dans tous les pays voisins.

Ce sont les années 1800, 1804 et 1805 surtout puis, après une période de calme relatif, 1819 et 1821 (années à partir desquelles la décroissance est manifeste) qui jalonnent l'ère des grandes épidémies espagnoles de fièvre jaune et c'est à ces périodes que se rapportent les documents que nous présentons.

Rappelons qu'à la même époque le virus amaril exerçait ses ravages dans des possessions françaises lointaines, aux Antilles et décimait l'expédition française envoyée par Napoléon à Saint-Domingue pour combattre la révolte des noirs dirigée par Toussaint-Louverture. Le général Leclerc, mari de Pauline Bonaparte, chef des forces expéditionnaires en fut la victime en 1802, et ses dernières journées viennent de nous être contées dans trois très pertinentes études (2).

Ces épidémies furent l'occasion, en France, en raison des craintes qu'elles firent naître de l'envoi de missions. Les actes de

(1) Communication à la Société Française d'Histoire de la Médecine, séance du 3 juin 1944.

(2) Cf. P. FLEURIOT DE LANGLE. — *La Paolina, sœur de Napoléon*, Paris, éd. Colbert, 1946, in-8°, pl.; J. ARNNA, *Le Portique*, 1947 et M. HOUQUIN, *La P. M.*, 24 janv. 1948.

dévouement qu'elles suscitèrent eurent, dans les milieux artistiques en particulier, un retentissement que traduisent les divers documents iconographiques (tableaux, gravures, médailles commémoratives, etc...) qui font l'objet de notre étude.

Le premier d'entre eux est un tableau du peintre espagnol Aparicio, alors à Paris, qui fixa une scène de l'épidémie de 1805. Il figura au Salon de 1806 et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'explication qu'en donne son auteur au livret du Salon (n° 6) :

En 1804 et 1805 toute l'Europe fut menacée de l'affreuse épidémie qui dépeupla une partie de l'Espagne. La nation espagnole fit briller en cette triste circonstance ce noble et généreux caractère qui de tout temps l'a distinguée. Le gouvernement multiplia les précautions, prodigua les soins et les secours. Secondant la vigilante activité et la sagesse du Prince de la Paix, les gouverneurs des provinces, les magistrats des villes établirent des lazareths : tous les ordres de citoyens concoururent avec une louable émulation, au soulagement des malheureux. Les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, se firent surtout remarquer par ce zèle infatigable qui, non content de compatir aux maux qu'il a sous les yeux, court avec une sorte d'avidité à la recherche des misérables, pour les soigner et les consoler.

On s'est borné dans ce Tableau, à quelques scènes de ce genre.

Il représente un lazareth établi dans un couvent, où l'on portait toutes les personnes qui, dans le voisinage, étaient atteintes de la maladie. Les religieux de cette maison périrent presque tous victimes de leur dévouement, qui ne se démentit jamais. Au milieu d'eux mourut l'évêque du lieu, homme d'une rare piété, d'une vertu et d'une bonté exemplaires.

Le père de l'Auteur, atteint du mal commun, finissait sa vie dans ce pieux asile, lorsqu'il reçut de son fils, pensionnaire du roi d'Espagne à Paris, le portrait de cet Artiste et celui de son frère; une lettre d'envoi annonçait quelques succès propres à flatter la tendresse d'un père. Le vieillard à qui sa fille présentait cet hommage de la piété filiale, en ressentit un peu de consolation. Le saint évêque s'approche : *Bénissez vos enfants, lui dit-il, et rendez grâce à Dieu du moment de bonheur dont il vous fait jouir à votre dernière heure.*

C'est là le sujet de l'épisode principal de ce tableau, où l'auteur aurait voulu immortaliser le souvenir de sa propre douleur, en même temps que celui de la désolation de son pays et de la touchante humanité de ses concitoyens.

Le *Pausanias français* faisait suivre cette explication de la critique suivante dont nous reproduisons une partie (3) :

Le choix de cette scène fait plus d'honneur au cœur et au patriotisme de l'Auteur, que l'exécution à son talent; c'est plutôt un *grand Tableau de genre, ou de Drame domestique, qu'un tableau d'Histoire*. Ces deux portraits, dans un cadre, sont d'un effet trivial, dénués de goût et de style.

C'est ici que se fait sentir et qu'est écrit, pour ainsi dire, le défaut de la composition. En présentant son portrait, l'Auteur a cherché à faire ressortir un intérêt particulier au milieu d'un intérêt général. En peignant tout un peuple expirant, il a voulu qu'on s'occupât d'une famille, de la sienne encore; que dis-je? Oh! que l'amour-propre serait ici odieux et déplacé, s'il n'était pas couvert par la sensibilité, et absous par la piété filiale. De là naît la complication et tout l'embarras de la scène. Présenter l'image du Malheur et de la Religion qui le console, était une idée assez sublime pour dominer seule dans ce Tableau.

Enfin les journaux du temps, rendant compte du Salon de 1806 ne manquaient pas de commenter la toile d'Aparicio. On pouvait lire dans le *Journal de l'Empire* (4) une critique plus élogieuse

(3) *Le Pausanias Français. Salon de 1806*, [par Chaussard], p. 127.

(4) *Journal de l'Empire*, 8 octobre 1806, VI<sup>e</sup> feuillet sur le salon de 1806 et *Journal de Paris*, 1<sup>er</sup> oct. 1806, p. 2011-2012.



les scènes de désolation continuèrent à tenter son pinceau, tandis que celle que nous venons de citer. Tout en remarquant que le peintre semblait mieux réussir dans la peinture de scènes familières que dans celle de sujets d'histoire et que sa composition restait empreinte d'une certaine naïveté, l'auteur du compte-rendu, critique avisé bien que moins célèbre que Delécluze, plus tard, louait le dessin des figures. Il reprochait cependant très justement à l'artiste d'avoir introduit dans sa toile un portrait peint en grandeur nature — celui que présente la fille à son père mourant — et aurait préféré le voir remplacé par une miniature, une pierre gravée ou même un bas-relief.

Le *Journal de Paris*, louait l'auteur d'avoir eu le courage de peindre un malheur qui le touchait de si près et le félicitait de l'attitude et du dessin de ses personnages. Mais il critiquait dans le portrait le fait que les deux fils du vieillard mourant qu'il représente paraissaient faire comme partie de la scène et n'en n'étaient pas assez détachés. Enfin le tableau, exposé au Salon tenu au Louvre, lui paraissait placé trop haut de six pieds donc trop éloigné des visiteurs, malgré ses grandes dimensions (la toile ne mesure pas moins de 4 m. 50 de large sur environ 3 m. 25 de haut).

Cette vaste composition (page 53) fut remise en 1870 à l'Académie de Médecine par H. Larrey au nom de la comtesse de Manneville (5) et nous pouvons facilement la voir dans la salle de Lecture de la Bibliothèque dont elle occupe tout un panneau. Elle fut gravée au trait dans l'ouvrage de Landon et c'est cette gravure que nous reproduisons (6).

Nous ne pouvons guère qu'approuver les critiques qui précèdent et ce tableau nous paraît unir une grande froideur dans la composition à une certaine sensiblerie naïve propre à l'époque. Mais il a l'intérêt de constituer l'un des premiers documents importants relatifs à ces épidémies qui devaient quelques années plus tard reprendre de plus belle et motiver alors l'envoi des missions françaises.

Quant à son auteur, Aparicio, il était alors âgé de 35 ans et avait été envoyé à Paris, considéré comme l'un des centres des Beaux-Arts, aux frais du roi d'Espagne. Il fut élève de David et s'était inscrit à l'École des Beaux-Arts, le 9 Vendémiaire an VIII. Puis il retourna à Madrid où il mourut en 1834, après y avoir laissé parmi ses meilleures œuvres, la *Délivrance des captives algériennes* et l'*Année de la famine à Madrid*. Comme on le voit

(5) Cf. *Bull. Acad. Médecine*, séance du 17 mai 1870.

(6) LANDON. — *Annales du Musée*, T. XIV, Paris, 1807. Salon 1806, p. 81, pl. 37, gravée par C. Normand.





que d'autres en tiraient le sujet de pantomimes (7).

La seconde épidémie importante n'eut lieu qu'en 1819, à Cadix. La population de « la petite tasse d'argent », surnom donné dans toute l'Espagne à l'antique Gadès, fondée par les Phéniciens et qui comprenait environ 50.000 personnes dont une colonie française d'environ 300 membres, fut durement touchée. On connaît le rôle qu'elle avait joué dans la résistance à Napoléon ainsi que l'a rappelé récemment E. Claverie (8).

La gravité de l'épidémie motiva l'envoi de la première mission française d'étude pour laquelle Pariset fut désigné par l'Académie de Médecine, auquel fut adjoint, par la protection de Guizot, le jeune Mazet.

L'épidémie ne fut pas de trop longue durée et pour célébrer sa terminaison un grand *Te Deum* fut chanté à la cathédrale.

Le seul document figuré français relatif à cette épidémie que nous puissions signaler n'est autre que celui que forment les cinq lithographies en couleurs que publièrent les deux membres de la mission à la fin de leur ouvrage et qui représentent les différentes phases de la maladie chez un jeune client espagnol du D<sup>r</sup> Florès (9).

Ces diverses épidémies avaient déjà fait discuter du caractère de contagiosité que présentait l'affection. Même le critique du *Pausanias français* s'en était déjà fait l'écho en ces termes à propos de la toile d'Aparicio :

L'Auteur me semble d'ailleurs, sous le rapport de l'Humanité qu'il faut toujours considérer, avoir manqué la partie la plus essentielle de son sujet. C'est aux arts qu'il appartient de consacrer les bienfaits des sciences. Personne n'ignore que l'Epidémie d'Espagne a cessé par le seul emploi multiplié et répété du procédé de Guyton-Morveau, pour la désinfection de l'air (c'est l'emploi de l'acide muriatique). Dans un pays où le préjugé avait trop long-

(7) « On assure que l'auteur, ou les auteurs du *Désastre de Lisbonne*, se proposent de nous donner incessamment la *Fièvre Jaune*, avec tous les divertissements, intermèdes et intermittences que comporte cet heureux sujet; on ajoute que l'administration du théâtre où cet ouvrage sera représenté, a déjà fait des dépenses énormes pour se procurer de la pommade de safran à l'usage des personnages fiévreux, tant premiers sujets que danseurs et comparses qui doivent paraître dans la pièce, et que grâce à cette teinte jaunâtre répandue sur toutes les figures, tous les acteurs paraîtront des gens à bile, ce qui assurera le succès de l'ouvrage. » (*Journal de Paris*, vendredi 6 floréal an XIII (26 avril 1805), p. 1513).

(8) E. CLAVERIE. — *La petite tasse d'argent* en Espagne et son rôle dans la résistance à Napoléon (1807-1812). *Recueil de Travaux et Documents de l'Institut Napoléon*, 1946, p. 71-80.

(9) PARISSET et MAZET. — *Observations sur la fièvre jaune, faites à Cadix en 1819*, par MM. Pariset et Mazet et rédigées par M. Pariset, Paris, 1820, P. Audot, in-4°. Avec cinq lithographies en couleurs qui en dehors de leur intérêt pour iconographie médicale de l'époque sont à signaler car elles figurent parmi les premières employées à l'illustration d'un ouvrage médical de même que la gravure en couleurs avait servi à ses tout premiers débuts à cette fin (cf. R. LEDOUX-LEBARD, *Bull. Soc. Fr. Hist. Méd.*, 1911, 1912 et 1937). Nous avons rencontré un exemplaire de ce rare ouvrage. La bibliothèque de l'Académie de Médecine en possède un avec l'addition, postérieure, d'une lithographie représentant « le tombeau de Mazet à Grenoble avec des malades s'inclinant ». Un exemplaire en figurait également dans la bibliothèque du baron Denon (n° 695 du catalogue de sa vente après décès, en 1826).



temps combattu les résultats des nouvelles doctrines scientifiques (10), combien il eût été louable pour l'Artiste de se montrer à la fois Philantrope et Citoyen! qu'il eût été touchant le spectacle d'un Physicien, arrétant, comme par miracle, les effets de la contagion, opposant un fluide héroïque à des fluides délétères, tandis que d'autres ne savent que prier et mourir!

Pariset et Mazet avaient apporté dans leur ouvrage de nouveaux arguments en faveur de la thèse de la contagiosité.

Mais une épidémie nouvelle et plus terrible encore que les précédentes, éclata en 1821 à Barcelone. Elle allait fournir l'occasion aux contagionnistes et non contagionnistes de s'affronter à nouveau.

Ces divergences allaient jouer un rôle dans la désignation même du personnel médical de la nouvelle mission et devait avoir ensuite de longues répercussions à la tribune même de l'Académie.

Avant d'étudier les représentations figurées auxquelles elle donna lieu, rappelons rapidement l'histoire de cette épidémie.

Elle débuta en Juin 1821. Son origine fut discutée, attribuée selon les uns à des équipages venant d'Afrique, selon d'autres à des marins en provenance de Cuba.

Au début on voulut nier l'évidence et des désordres se produisirent. Mais rapidement devant la gravité de l'épidémie les autorités quittèrent la capitale de la Catalogne. Les familles aisées en firent autant et il partit ainsi environ quatre-vingt mille habitants, soit plus de la moitié de la population. Mais ce qui en resta suffit à alimenter l'épidémie qui fit, selon l'estimation de Bally, dix-huit à vingt mille morts.

Le gouvernement français s'émut de la proximité d'un tel fléau et décida d'envoyer une nouvelle mission. Pariset et Mazet furent tout naturellement à nouveau désignés, l'Académie y ajouta Bally qui avait déjà étudié la fièvre jaune aux Antilles, il s'adjoignit cette fois encore François; tandis que les non contagionnistes faisaient choix de Rochoux. Le service de santé nomma Audouard et lors du passage de la mission à Perpignan, un jeune étudiant en médecine, Jouary, décida de s'y joindre.

Ces préparatifs avaient pris quelque temps, puisque la mission ne parvint à Barcelone que le 9 Octobre au soir. Il mourait à ce moment 400 à 500 personnes par jour et l'aspect de la cité dévastée était, nous dit Bally dans son ouvrage, absolument lugubre.

Devant ce spectacle Rochoux jugea bon de se tenir à distance ce qui ne l'empêcha pas de rédiger plus tard, en 1824, une relation de l'épidémie dans laquelle il défendait la non-contagiosité de la

(10) « Le monde ne sera heureux que lorsque ces doctrines (les seules qui n'aient pour objet que l'intérêt et le plus grand bonheur de l'espèce humaine) se propageront de plus en plus. Loin de nous la pensée de vouloir abaisser ici le peuple généreux des Espagnes? Il a été un des premiers, surtout à Cadix, surtout à Malaga, à reconnaître dans cette occasion, les bienfaits de la Chimie moderne? Mais il faut rappeler que sur un vaisseau français qui se trouvait affecté de l'épidémie dans les mêmes parages, grâce à l'acide muriatique, tout fut sauvé. »



maladie. Pariset et Mazet montrèrent plus de zèle et, sans attendre, se mirent, dès le premier jour, au service des malades. Mais ce dernier ressentit bientôt dès le 12 au soir, les premières atteintes du mal et il mourut le 22 octobre à quatre heures quarante du matin.

La mort de Mazet frappa de douleur et de découragement le reste de la mission et Audouard, qui la rejoignit un peu plus tard, écrit : « des cinq médecins qui m'avaient précédé, l'un (Rochoux) avait jugé à propos de s'éloigner de la ville; un autre (Mazet) était mort la veille de mon arrivée; un troisième (Bally) tomba malade le lendemain; un quatrième avait renoncé à voir des malades (Pariset) et il n'en restait qu'un, le D<sup>r</sup> François, qui, par sa bonne contenance, semblait réservé pour rapporter en France la nouvelle du malheur des uns et de la défection des autres... »

C'est un peu avant ces événements si sombres que Xavier Leprince nous a peint la mission française au travail dans la toile que nous reproduisons et qui figura au Salon de 1822.

En voici la description telle que la donne Landon dans l'ouvrage duquel elle figure gravée :

Dans ce tableau, tout est positif et conforme à la vérité. La scène est dans le local de la vieille Bourse, qui servit quelque temps d'hospice, et dont la situation sur un quai de Barcelone prêtait beaucoup à l'effet pittoresque, en laissant voir, entre de magnifiques arceaux garnis d'orangers, les remparts de mer, la douane, le mont Jouy et une partie du port. Le ciel est pur, tel qu'il s'est montré pendant la durée de la maladie, mais d'une pureté qui n'exclut pas la présence des vapeurs contagieuses.

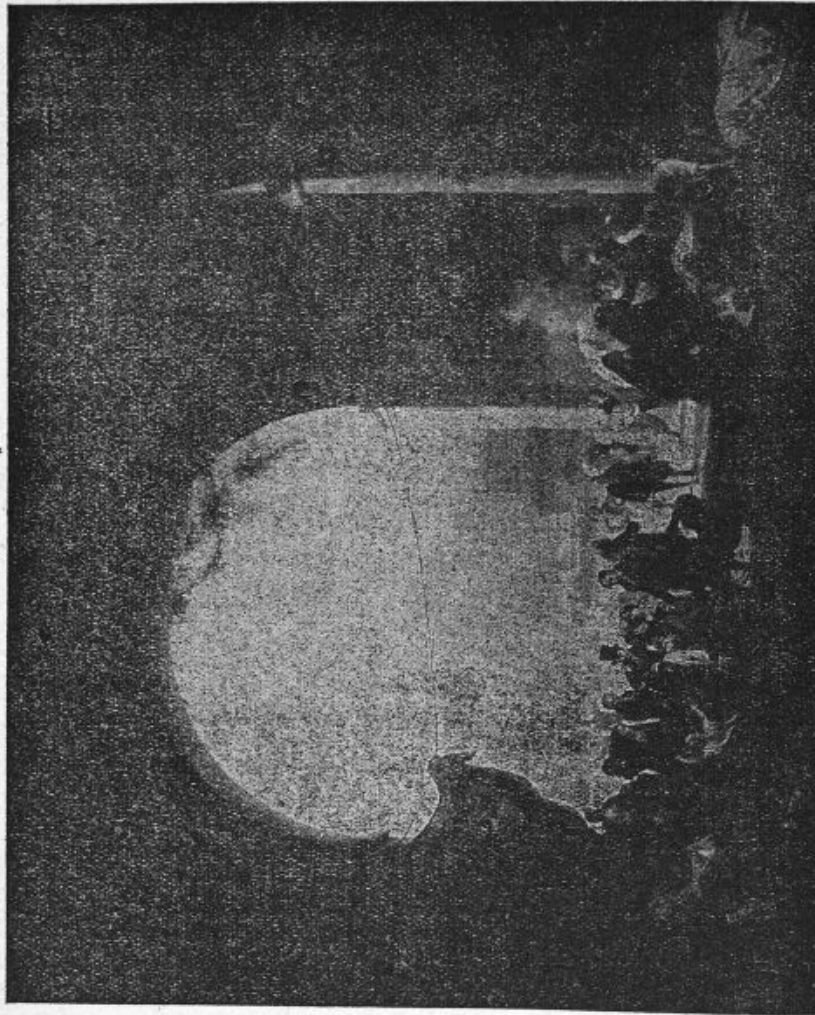
Si le peintre n'avait pas été commandé par la partie historique de son sujet, s'il avait eu la libre disposition de ses groupes, sans doute il les aurait disposés de manière à obtenir de plus grandes masses et quelques repos; mais il a été obligé d'isoler ces différents épisodes, et de se conformer aux documents qui lui ont été transmis par les médecins eux-mêmes : la première condition était la séparation des lits et des malades, pour empêcher le contact et faciliter la circulation des personnes employées à les secourir.

Au second plan, et vers le centre du tableau, tandis que MM. Pariset et Bally, assistés de la sœur Saint-Joseph, observent le développement des symptômes de la maladie sur un sujet nouvellement conduit à l'hospice, M. François prend note de leurs observations : elles doivent être peu rassurantes à en juger par la profonde affliction des parents du malade. A droite sur le devant, on aperçoit une femme qui, dans une convulsion occasionnée par le paroxysme de la fièvre et du vomito-negro, se précipite de son lit et tombe renversée; scène effrayante, mais historique, et que complète l'effroi de la sœur Saint-Vincent, qui vient lui prêter secours.

Sur la gauche, plusieurs malades, dans un état qui paraît désespéré, reçoivent les consolations de la religion, dont les ministres de divers ordres ont, selon le témoignage de nos médecins, fait preuve d'un sublime courage pendant tout le temps qu'a duré la contagion; quelques-uns en ont été victimes volontaires.

Après avoir montré dans le lointain les habitants qui fuient et s'éloignent de ce lieu funeste, l'Auteur du tableau nous ramène sur une scène douloureuse, résultat trop ordinaire de cette effroyable calamité. On voit sur le devant, dans le coin à droite, un cadavre enveloppé d'un linceul et placé sur un brancard; près de là sont MM. Audouard et Jouary, indiquant aux porteurs le lieu où ils doivent déposer ce fardeau : c'est en scrutant ces restes inanimés et corrompus, que ces intrépides médecins oseront poursuivre le mal jusque dans son siège intérieur.

(11) LANDON. — *Op. cit.* Salon de 1822. Paris, 1822, T. II, p. 53-56 et pl. 31-32, gravé par Reveil.





On s'étonne sans doute de voir à l'un des porteurs du brancard, celui dont la figure est vue en entier, un autre costume que celui du pays; mais cette différence rappelle une circonstance particulière: plusieurs Français réfugiés, résidant alors à Barcelone, ont donné des preuves constantes de dévouement et de courage. Le personnage dont il s'agit ici est un officier supérieur que la misère avait réduit à l'état de fossoyeur.

Indépendamment des éloges que méritent l'ordonnance et l'exécution de ce tableau, où l'artiste a su répandre un intérêt touchant, on s'accorde sur la parfaite ressemblance des principaux personnages; mérite très réel, auquel la petite proportion des figures ajoute un nouveau prix et qui est ici d'autant plus important qu'il s'agit d'un monument élevé par la reconnaissance.

Comme on le voit par cette description, les cinq membres de la mission (Rochoux n'étant pas compté) sont figurés sur le tableau de Xavier Leprince. Celui-ci présente de réels mérites car son auteur a pu y grouper très heureusement les médecins français dans une composition assez réaliste ayant pour fond le panorama de la ville. On peut seulement lui reprocher d'être un peu obscur dans certaines parties.

Cette toile fut commandée, en 1882, par la Société des Amis des Arts, pour son prochain tirage au sort d'œuvres d'art, réparties entre ses sociétaires et elle figura sinon au Salon de 1822, du moins à l'exposition habituellement organisée par cette Société. Elle complétait ainsi les témoignages de reconnaissance de la nation en faveur de ces apôtres de l'humanité dont l'un (Mazet) avait payé de sa vie son dévouement (12). On peut d'ailleurs s'étonner qu'il ne figure pas sur ce tableau. Dans ce cas le respect de la vérité aurait exigé de n'y pas représenter Jouary et Avouard, qui n'arrivèrent à Barcelone que le 23 et le 28 octobre, alors que Mazet était déjà mort.

Quant à son auteur, Xavier Leprince, son talent précoce, il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il peignit cette toile, s'était déjà affirmé dans des œuvres d'excellente qualité dont beaucoup nous sont connues et lui avait valu cette commande flatteuse. Il mourut seulement quelques années plus tard, en 1826.

Après leur retour Bally, François et Pariset, publièrent une histoire de l'épidémie (13) ouvrage très intéressant dans lequel ils apportent des observations cliniques, dont celles mêmes de Bally, de Jouary et de Mazet, en faveur de la contagiosité de l'affection. Mais ils ne firent qu'entrevoir le rôle du moustique, hôte intermédiaire obligé, ainsi que l'a montré Carlos Findlay en 1883, confondu par eux dans la « vermine » existant sur les navires et dont ils préconisaient la destruction. Leur conviction fut d'ailleurs encore battue en brèche pendant plusieurs années et ne triompha

(12) Toile, ht. Im., l. 1<sup>m</sup>22, s. et d. en bas à droite, A.-X. Leprince, 1822. Nous ne savons à quel membre de la Société des Amis des Arts échet ce lot et nous n'avons retrouvé sa trace que tout récemment: Vente R. de Castellane, Nice, 5 mars 1934, n° 61, puis vente Hôtel Drouot, S. 1, 29 oct. 1937, n° 13. Elle figure actuellement dans une collection particulière d'histoire de la médecine.

(13) BAILLY, FRANÇOIS et PARISET. — *Histoire médicale de la fièvre jaune, observée en Espagne et particulièrement en Catalogne, dans l'année 1821*. Paris, Impr. royale, 1823, in-8°, XVI et 664 p., 2 plans de la ville et de ses environs.

définitivement qu'en 1827, au cours d'une séance plénière de l'Académie de Médecine, à la suite du rapport du baron Desgenettes.

Le souvenir de la mission française et celui de la mort de Mazet, victime du devoir à 28 ans, fut perpétué par d'autres témoignages.

Nous pouvons encore citer, parmi les tableaux, ceux de Besse-lièvre, de Berlot, du peintre d'histoire Vinchon, exposés au Salon de 1822, et celui de Serrur.

Le premier figura sous le titre « *Les médecins français à Barcelone* » et le livret du Salon en donne l'explication suivante (n° 97) :

La scène se passe dans un hôpital de cette ville. M. Pariset écrit la relation des événements dont ils ont été les témoins. Tout à coup sa plume s'arrête; il n'a pu que tracer ces mots : *nous étions quatre*, et ses yeux gros de larmes se tournent vers un buste couronné de l'auréole des martyrs et qui représente son ami Mazet, victime de son dévouement. Tandis qu'il reste absorbé dans ses pensées affligeantes, M. Bally occupé aux recherches dont leur mission est le but s'interrompt, et le montre avec douleur à M. François qui venant de faire sa tournée, est déjà prêt à reprendre le travail qu'il avait été obligé de quitter. On voit dans le fond de l'hôpital M. Jouary donnant des ordres aux sœurs de Sainte-Camille.

Le second a peint l'entrée d'un monastère espagnol, du côté du cloître, déserté par ses occupants dont une grande partie a succombé aux atteintes de la fièvre jaune. Toutes les issues ont été fermées, le drap mortuaire déployé et le fidèle moine gardien, abandonné, ne peut tarder à périr, par la faim et la contagion.

Les derniers ont tous pour sujet Mazet lui-même. Celui de Serrur montre la mort de Mazet expirant entouré de ses collègues et des sœurs de Sainte-Camille; plusieurs espagnols assistent à la scène. Il appartient au Musée de Cambrai (14) et, à son propos, le critique de l'exposition de 1826 fait parler d'une façon amusante quelques visiteurs : « un homme respectable, un docteur broussiste, qui se connaît en fièvres, une jeune demoiselle, un clerc d'avoué » chacun d'eux exprimant son avis.

Vafflard au Salon de 1824, exposait le même sujet et supposait Mazet frappé alors qu'il donnait des soins à une famille pauvre (15).

Vinchon, dans une très grande toile, placée maintenant aux Hospices de Marseille et que reproduit Landon représente Mazet au chevet d'un malade (16).

Des gravures et des lithographies, certaines d'inspiration popu-

(14) Ce tableau a été exposé au Salon de 1822, puis à Cambrai en 1826 où il a valu à son auteur une médaille d'argent. Acheté par la Société des Amis des Arts de cette ville, il fut gagné par M. Lallier, député-maire et donné à sa mort, en 1861, au Musée de Cambrai (cf. *Catalogue du Musée*, éd. de 1893, n° 142; la toile mesure 1<sup>m</sup>13 de haut sur 1<sup>m</sup>46 de large). Il a été lithographié par St-Aubert dans l'album consacré à l'Exposition de 1826. (Renseignements obligeamment communiqués par M<sup>lle</sup> S. Damirom et M. E. Gaillard).

(15) *Livret du Salon de 1824* (n° 1648) et *Salon de mil huit cent vingt-quatre* par M. Chauvin (Paris, Pillet, 1825). Cette toile appartenait alors ainsi que *La mort du proscrit*, par le même peintre, à M. Gille.

(16) LANDON. — *Op. cit.*, 1822, T. II, p. 13, pl. 7, gravé par Réveil.



laire, furent également exécutées au cours des années qui suivirent l'épidémie (17).

Par contre le monument collectif à la mémoire « des médecins français morts depuis un siècle, victimes de leur zèle dans le traitement des maladies épidémiques » que la Faculté de Médecine de Paris avait décidé d'élever par souscription dans son arrêté du 8 décembre 1821, ne fut jamais réalisé. Du moins la mémoire de Mazet survit-elle encore par les petites rues du quartier des Ecoles, à Paris, et de celui de la Gare à Grenoble, qui portent son nom.

Enfin une médaille de Gayrard, qui fut également l'auteur de celle représentant Pariset, fut frappée en l'honneur de la mission et des religieuses de l'ordre de Sainte-Camille de Lessis qui les secondaient. Elle porte sur l'avvers une allégorie à la mode du temps entourée d'une inscription et de la date 1821 et sur le revers les noms des cinq membres de la mission et celui de l'ordre des religieuses. On pourra en voir un exemplaire au Musée de l'Histoire de la Médecine.

La littérature n'avait pas manqué de s'emparer d'un sujet qui touchait autant les âmes sensibles et peut-être n'a-t-on pas oublié que Delphine Gay, la célèbre muse romantique, remporta à ses débuts le prix extraordinaire de Poésie de l'Académie Française, le 24 août 1822 avec le poème suivant : « Le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone », la première place étant revenue à F. Alletz.

La tombe de Mazet, à Paris a inspiré à Viennet, les vers suivants que l'on peut lire dans ses *Promenades au Père-Lachaise* ainsi que le rappelle le regretté H. Bouquet (Maurice Gille).

« Ce Mazet qu'en sa fleur la peste a moissonné  
Que les chants des neuf sœurs protègent sa mémoire,  
Que les lauriers et le cyprès  
Croissent sur son tombeau pour attester sa gloire,  
Son infortune et nos regrets. »

Si les médecins et leurs auxiliaires ont payé un lourd tribut à la fièvre jaune du moins ont-ils vu, chez nous, leurs noms survivre et leur dévouement être à l'origine d'œuvres d'art qui nous ont paru mériter d'être tirées de l'oubli par l'intérêt historique, et même artistique pour certaines, qu'elles présentent.

(17) Nous remercions tout particulièrement le D<sup>r</sup> et M<sup>lle</sup> le D<sup>r</sup> Genty pour tous les renseignements qu'ils nous ont si aimablement communiqués.

(18) L'édition originale forme une plaquette de 16 pages in-8°, précédée d'un extrait du Rapport sur le Concours de Poésie et d'Eloquence de l'année 1821. Ce premier ouvrage imprimé de cet auteur, devenu rarissime, fut réimprimé la même année.

(19) M. GILLE. — La mort de Mazet. *Revue pratique de Biologie appliquée*, juillet 1939, T. XXXII, n° 7, p. 204-211.



**TROIS PERSONNAGES DU « FAUT MOURIR » :**  
**LE MEDECIN. L'APOTHIKAIRE. LE CHIRURGIEN**

par

le P<sup>r</sup> G. LAVIER



L'idée que la mort frappe inopinément et sans égard aux situations sociales est certes aussi ancienne que l'humanité et elle a été exprimée dans toutes les littératures et de bien des façons; mais c'est au quinzième siècle qu'elle prit un aspect spécial, celui de la danse macabre, procession des personnages qu'appelle la mort représentée à côté d'eux sous la forme d'un cadavre décharné; des strophes de vers brefs accompagnent chacun des personnages successifs, résumant l'invite impérative de la mort et la réponse de l'intéressé. Cette formule semble avoir été créée à Paris, sur le mur du charnier des Innocents où elle fut peinte à l'instigation de Jean Gerson, chancelier de la Sorbonne, qui composa les légendes; elle « durait six arcades, en chacune desquelles il y a six huitains; les quatre dernières arcades en ont huit ». Le mur fut abattu en 1669 et la fresque ainsi détruite. Mais elle avait très rapidement fait école; des copies surgirent partout tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, avec les variantes inévitables que pouvaient inspirer au peintre comme au poète l'esprit local et la différence des circonstances.

L'imprimerie, dès ses débuts vulgarisa le thème, en diffusant le texte de Gerson accompagné de xylographies plus ou moins grossièrement exécutées d'après la fresque des Innocents. Ce fut un énorme succès de librairie pour l'époque : trois éditions à Paris, chez Guyot Marchant rien que pour les années 1485 et 1486. Des copies en paraissent par la suite un peu partout; les gravures changent, s'éloignant de plus en plus de l'original; le texte se modifie, reçoit de nombreuses additions; l'ordonnance du sujet persiste dans sa forme processionnelle, mais l'esprit



évolue : au sévère enseignement moral d'autrefois se substitue peu à peu une farce triste.

Au seizième siècle, un tel sujet semble rapidement démodé pour ne pas dire choquant et il disparaît bientôt de la littérature. Pas définitivement cependant : en 1657, un chanoine d'Embrun, Jacques Jacques, publie à Lyon chez Michel Duhan un opuscule intitulé « Le Faut-Mourir et les excuses inutiles que l'on apporte à cette nécessité; le tout, en vers burlesques ». Est-ce cette dernière circonstance (le burlesque étant alors dans sa vogue et Scarron encore influent) qui assura son succès? Le fait est que les éditions se multiplièrent; une dizaine avaient paru avant la fin du dix-septième siècle et il y en eut même encore plusieurs au début du dix-huitième.

Cependant aujourd'hui cet ouvrage est devenu aussi rare qu'ignoré et c'est vraiment dommage car il est curieux et même souvent amusant malgré la longueur des tirades, la platitude des vers et l'extrême pauvreté des rimes. Le bon chanoine ne se fait d'ailleurs à ce sujet aucune illusion et prend là-dessus franchement sa position dès le début en adressant un avant-propos « au lecteur critique » :

« Sans doute que ma poésie  
Te choquera la fantaisie...  
Elle n'aura pas ton estime,  
Tu trouveras fausse ma rime...  
Mais si je fais des fausses rimes  
Celà n'est pas au rang des crimes  
Qu'on punit sur les échafaux. »

D'ailleurs la critique lui est indifférente, et, dit-il :

« Je me ris de ta censure. »

Et devant le lecteur ainsi averti, le défilé classique des personnages commence; mais au lieu que dans la formule stéréotypée de la Danse macabre, chaque victime désignée n'avait que quelques vers pour exprimer sa surprise, sa douleur et en appeler à la miséricorde divine, elle a maintenant libre champ; la mort devenue plus généreuse ou moins pressée lui permet d'être prolixe; chacun en profite pour se défendre en longs discours de plusieurs centaines de vers dont la forme est détestable mais le fond fort intéressant; ils révèlent en effet le personnage avec non seulement ses défauts propres mais encore tous ses travers professionnels; le sec dialogue primitif de deux huitains est devenu une véritable petite comédie. C'est comme autrefois le pape qui commence la procession; dans sa réponse, la seule qui soit courte, il se déclare prêt à suivre immédiatement la mort sans regret; il est ainsi devenu beaucoup plus édifiant qu'au xv<sup>e</sup> siècle; mais l'auteur, ne l'oublions pas, est chanoine; et c'est pour cette raison sans doute que nous ne verrons paraître ni le cardinal, ni l'archevêque, ni l'évêque, personnages obligés de l'ancienne Danse ma-

cabre; la religion ne sera d'ailleurs représentée que par un chanoine et une nonne; cela permet à l'auteur de consacrer tous ses efforts moralisateurs aux laïcs et de s'éviter en même temps tout désagrément de la part de ses supérieurs.

Vingt-et-un personnages en tout, tant hommes que femmes sont appelés successivement par la mort, dans l'ordre sans doute où ils sont venus à l'imagination de l'auteur; il n'y a plus de présence, sauf dans un cas, et l'auteur y insistera volontairement, celui de trois personnages traités de façon remarquablement diverse et pleine de finesse; ce trio, intéressant pour nous au plus haut chef, c'est celui du médecin, de l'apothicaire et du chirurgien. Chacun d'eux est si bien campé qu'il vaut la peine de les examiner de près, en abrégant toutefois la terrible prolixité du chanoine.

#### I. Le Médecin.

Le médecin courant au chevet d'un malade est interpellé brusquement par la Mort; il est, on le comprend, désagréablement surpris :

LA MORT : « Comment, Monsieur, vous êtes blême.  
Cette nouvelle vous surprend?

LE MÉD. : Il est vray; mais elle m'apprend  
Qu'avec toute la Médecine,  
Contre la puissance Divine  
Me défendre je ne puis pas;  
Elle m'ordonnant le trépas,  
C'est en vain de luy contredire,  
Toutefois je voudrais vous dire,  
Puis-je pas avoir un délai?

LA MORT : Non plus qu'un cheval de relay.

Voyez, dit-elle, si tous vos auteurs vous pourront tirer de mes mains; et elle les cite dans un amusant défilé où figurent non seulement les classiques, mais encore les médecins à la mode de l'époque :

Consultez bien votre Hypocrate  
Et Galien, si de ma patte  
Ils vous pourront faire échapper;  
Voyez cet esprit sans pair,  
Ce grand Fernel, ce grand génie,  
S'il vous pourra sauver la vie;  
Consultez en particulier  
Ce fameux guérisseur Olier,  
Mathiolo ou Dioscoride,  
S'ils me pourront tenir en bride?  
Paracelse ou bien Rabelais,  
S'ils pourront rompre mes filets,  
Wekier ce médecin de Basle



Qui porte toujours dans sa malle  
 De bons secrets contre tout mal,  
 Agrippa, Razis, Varandal  
 S'ils vous pourront tirer de peine,  
 Allez voir Fallope, Avicenne,  
 Rondelet, Cardan, Scaliger  
 Pour voir s'ils me pourront ranger...  
 Ceux-là sont peut-être trop vieux,  
 Les nouveaux vous guérissent mieux,  
 Sondez-les, je vous le conseille :  
 On en voit d'experts à merveilles,  
 Vous avez Zecutus Sennert,  
 Rivière, Ranchin et Lambert,  
 Du Laurent, et La Framboisière;  
 Merindol en cette matière  
 Passe pour homme très savant.  
 Voyez aussi chemin faisant,  
 Crolius et les Spagyriques,  
 Par leurs beaux remèdes chymiques  
 Peut-estre qu'ils vous guériront.

**LE MÉD. :** Non jamais ils ne le feront,  
 Encor qu'ils fussent hommes habiles,  
 Leurs sciences sont infertiles,  
 Je n'en puis tirer aucun fruit.  
 Si vous voulez, ah je suis cuit,  
 Je sais que leur science est vaine... »

Il ne se fait pas, on le voit, d'illusions sur l'efficacité de son art; il n'en a pas non plus sur l'action de la « bonne nature » :

**LA MORT :** « Vous devriez dans cette posture  
 Recourir à cette nature  
 A laquelle vous croyez tant,  
 Afin à ce coup important  
 D'en tifer quelque service.

**LE MÉD. :** Ne m'accusez pas de ce vice  
 D'avoir un si fat sentiment  
 Et si peu chrétien; nullement  
 Je ne crois pas à la nature;  
 Tant seulement (je vous le jure)  
 Je crois fermement et soutiens,  
 Avec les plus sages chrestiens,  
 Qu'un seul Dieu, l'auteur de mon être  
 Est son seul et souverain Maistre,  
 Que la Nature ne fait rien  
 Que par son ordre et son moyen. »

Cet acte de foi se termine par une nouvelle demande de délai suivie aussitôt d'un nouveau refus. Notre personnage change alors de tactique : puisque la mort lui en veut de lui avoir souvent ravi

sa proie il va essayer de lui démontrer qu'en maintes occasions par contre, il a servi ses intérêts à elle; et le voila amené à entrer ainsi, si j'ose dire, dans la voie des aveux :

LE MÉD. : « Et si vous voulez aviser  
 Vous trouverez la chose claire  
 Qu'avecque moi dans cette affaire  
 Vous n'avez pas beaucoup perdu,  
 Et que le tout bien entendu,  
 Vous me demeurez redevable.

LA MORT : Vrayment vous êtes admirable!  
 Comment l'entendez-vous? Parlez.

LE MÉD. : Eh bien, puisque vous le voulez,  
 Je diray donc pour vous instruire,  
 Qu'en un temps je vous ay pu nuire,  
 C'est-à-dire dans mes vieux ans,  
 Quand dans le nombre des sçavans  
 J'ay pu rencontrer quelque place :  
 Alors j'ay d'une vive audace  
 Souvent ravi votre butin  
 Et comme un courageux mâtin  
 Je vous ay fait lâcher la prise :  
 Je vous le dis avec franchise,  
 J'étais aise de faire voir  
 Que sur vous j'avais du pouvoir.  
 .....  
 Cela me rendait glorieux,  
 J'étais enflé par la science,  
 Assuré par l'expérience  
 .....  
 Ainsi je me mocquois de vous.  
 Mais tout cela dans mon vieil âge.  
 Venons à mon apprentissage.  
 .....  
 Ignorant dedans ces matières,  
 Je remplissais les cimetières  
 De ceux que je faisais mourir.  
 .....  
 Comme j'étais dedans l'école  
 Il me semblait que la parole  
 Me suffiroit pour tout guérir;  
 .....  
 Je ne prenois aucun repos,  
 J'étois toujours dans la dispute,  
 .....  
 Je mettois dans le désarroy  
 Ceux qui disutoient avec moy,  
 .....



Par mon esprit je fis paroistre  
 Que j'étois digne d'être maistre.  
 Je passay docteur, et dès lors  
 Je croyois que tous les trésors  
 De cette science divine,  
 (Je veux dire la Médecine)  
 Etoient enclos dans mon cerveau,  
 .....  
 Ce qu'on trouvoit plus admirable  
 Je croyois tout mal guérissable. »

Mais quand il s'agit de mettre ces beaux principes en pratique,  
 tout change; d'abord la clientèle ne vient pas, car elle se méfie :

« Car ma parole je vous donne  
 Qu'il ne se rencontroit personne  
 Qui s'en voulut fier à moi :  
 Chacun alloit disant : hé quoy  
 Cet homme faire apprentissage  
 Sur toy? tu ne serois pas sage. »

Toute cette belle science reste donc sans emploi; mais une occasion se présente inopinément qui va permettre, avec un peu de « piston » de l'utiliser : dans la ville, un médecin de l'hôpital meurt subitement :

« Comme j'en appris la nouvelle,  
 Mes amis me firent sçavoir  
 Qu'ils emploieroient tout leur pouvoir  
 Pour me faire entrer en sa place. »

Sans doute étaient-ils suffisamment puissants; leur démarche réussit; un vaste champ d'activité s'ouvre ainsi à notre personnage :

« J'entray dans cette infirmerie,  
 Et pour contenter la furie  
 Qui m'animoit contre la mort,  
 Des sujets je trouvay d'abord  
 Qui s'offroient du tout favorables. »

Il y a là, en effet, de tout :

« Je rencontray des frénétiques,  
 Estropiés, paralytiques,  
 Quantité de soldats blessés,  
 Les autres de l'asthme pressés,  
 Quelques-uns par la pleurésie,  
 Plusieurs atteints d'hydropisie... »

C'est alors un vrai massacre et sa débordante activité a tôt fait de les expédier tous successivement dans l'autre monde. Ce déplorable résultat n'est d'ailleurs pas sans l'affecter :

« Il ne faut pas que je me flatte,

Certes cela m'affligea fort;  
 Alors je me plaignois du sort;  
 J'étois objet de mocquerie  
 Car on disoit par raillerie  
 Que je guérissais de tout mal  
 Les malades de l'Hospital. »

Mais avec un peu d'habileté on peut se tirer d'un mauvais pas :

« Je disois pour couvrir mon crime  
 Qu'on ne gardait pas le régime  
 Que j'avois prescrit, et partant  
 Le Médecin le plus savant  
 N'y pourroit faire davantage.  
 D'austresfois j'accusois la rage  
 Et la malignité du mal,  
 Disois que dedans l'Hospital  
 Le mal étoit épidémique. »

Il se replonge donc dans ses livres pour tâcher de mieux réussir désormais; hélas! ses malades ne s'en portent pas mieux :

« Cependant, je les vois mourir.  
 Je vois qu'ils s'en vont à douzaines,  
 Ou pour mieux dire à centaines.  
 C'étoit alors que tous mes coups  
 Etoient favorables pour vous.

.....  
 Vous receviez ainsi faisant  
 Toujours de moy quelque présent. »

Mais aussi quelles difficultés dans l'exercice de la médecine et combien la pratique est loin de la théorie; que de causes d'erreur dans les fièvres intermittentes; les signes donnés par les urines sont si souvent trompeurs; et combien de fois une malade qui va mieux fait un soudain transport au cerveau.

Mais la Mort commence à montrer des signes d'impatience :

LA MORT : « Monsieur le Médecin je pense  
 Que vous croyez avoir licence  
 De parler éternellement?  
 Concluez donc vivement!

LE MÉD. : Par mes dits conclure je veux  
 Que vous ayant rendue sçavante  
 Par ma harangue précédente  
 De tout ce que j'ay fait pour vous,  
 Vous abattiez votre courroux  
 Et me laissiez encore vivre. »

Mais la Mort ne lui cache pas que cette ruse est cousue de fil blanc; elle va lui démontrer, dans une tirade de plus de soixante vers, que si, en de certaines circonstances il lui a apparemment rendu service, il n'y étoit en fait pour rien; il ne s'agissait en réa-



lité que de maladresse et d'ignorance; aussi :

« Gagnez-moy vite la colline.  
Avecque votre Médecine  
Je ne veux plus vous écouter.

Notre héros toutefois ne désespère pas encore; il prend l'engagement solennel de ne plus combattre la Mort :

« Et ma parole je vous donne  
Que recipes plus je n'ordonne!  
Tout ce que faire je prétends,  
C'est de prendre dans mes vieux ans  
Le repos, si je le puis faire,  
De mes travaux le vray salaire;  
Béni soit Dieu, qu'au temps passé  
J'ay beaucoup de bien amassé.  
Je vous conjure qu'il vous plaise  
M'en laisser jouir à mon aise. »

Hélas! rien à faire; ces belles promesses ne sauraient fléchir la Mort :

« Montez bravement votre mule,  
Allez vous-en au petit pas,  
Car je ne vous pardonne pas. »

## II. L'Apothicaire

Voilà donc notre médecin expédié, comme un simple client, dans l'autre monde. La Mort interpelle alors le second personnage, l'apothicaire. Ici la note va changer complètement. Le médecin n'avait pas songé un instant à lutter; il ne se faisait pas d'illusion sur son art; il n'a cherché qu'à gagner du temps et à attendrir son ennemie. Le pharmacien, lui a entière confiance dans ses drogues et il en a pleine boutique; aussi va-t-il, au début, du moins, le prendre de très haut et sa résistance tumultueuse amusera énormément la mort :

LA MORT : « Venez, Monsieur l'Apoticaire,  
Je vous veux donner un clistère,  
Qui vous mènera, mais bien fort,  
Car il vous doit mener à mort.  
Car je vous dis sans tricotage  
Qu'avant que finisse la nuit  
Vostre potage sera cuit,  
En paroles encor plus claires,  
Donnez prompt ordre à vos affaires,  
Car il faut songer à mourir.

L'APOT. : ...Moy mourir? Et quelle apparence?  
J'ai des drogues en abondance  
Qui vous feront clairement voir  
Quelle est leur force et leur pouvoir.

J'en ai beaucoup et des plus fines  
D'où je ferai des médecines  
Si bonnes que par leur moyen  
Elles vous empêcheront bien  
D'exercer sur moy vostre rage.

LA MORT : Mon Maistre, vous n'êtes pas sage  
De tenir semblables discours.

L'APOT. : Mes drogues, venez au secours;  
Ça venez moy toutes défendre  
De la mort qui me veut surprendre!  
Qu'on fasse des décoctions,  
Pour venir aux purgations :  
Rhubarbe, Tamarins et Casse,  
Agaric, Séné, sus, de grâce  
Montrez ici vostre pouvoir :  
Cher Diaphénie faites voir  
Ce que pour moy vous savez faire.

LA MORT : Tout beau, Monsieur l'Apoticaire,  
Vous excédez; remettez-vous.

L'APOT. : Si ces remèdes sont trop doux  
Pour un si nécessaire usage,  
J'en ay qui feront davantage.  
.....  
Sus, vitement donc qu'on m'apporte  
Des pillules de toute sorte;  
Syrop de Nerprun, avancez;  
Joignez à vous et ramassez  
Le Jalap et la Scammonée,  
Et que la chasse soit donnée  
A cette importune de mort;  
Mecoacan vous avez tort  
Si vous ne lui faites paroistre  
Que vous pouvez estre son maistre;  
Gutta Gamba présentez-vous  
Et défendez-moy de ses coups.

LA MORT : Holà, Monsieur l'Apoticaire,  
Ne vous mettez pas en colère,  
Car vous n'avancerez du tout rien

L'APOT. : Tout beau : je vous montreray bien  
Qu'ils me reste des médecines  
Plus violentes et plus fines  
Pour vous ranger dans le devoir.

LA MORT : Je n'en crois rien; faites-le voir.

L'APOT. : Aussi feray-je à vostre honte;  
Vous n'y verrez pas vostre compte.  
Ça donc Mercure, Sublimé



Et Fleur d'Antimoine crémé!  
 De Roland la bonne Eau bénite,  
 A ce coup je vous invite  
 De me secourir dans mon mal.  
 Ou toy mon Turbith minéral,  
 Ou toy ma poudre Cornachine!  
 Par ta vertu toute divine  
 Montre-moy ta fidélité.  
 Cher Mercure précipité,  
 Mon cher précipité Mercure,  
 Panchimagogue, je vous jure  
 Que vous me pouvez obliger.

LA MORT : C'est sottise que d'y songer,  
 Croyez, Monsieur l'Apoticaire,  
 Qu'aucun d'eux ne vous peut rien faire.

L'APOT. : Ha, poltrons, lâches purgatifs,  
 Vous n'êtes pas assez actifs  
 Pour garder un Apoticaire  
 Des griffes de cette Mégère?  
 .....  
 Quoy? Faudra-t-il que je luy cède?  
 Et que j'obeisse à ses loix?  
 .....

LA MORT : Vous entrez dans un grand émoi.  
 Et quoy, Monsieur l'Apoticaire,  
 Vous deviez des merveilles faire  
 Avec tous vos médicaments?  
 Vous me deviez montrer les dents?  
 Par vos discours, je viens d'apprendre  
 Que vous commencez de vous rendre.

L'APOT. : De me rendre? Bien loin de là;  
 Ho, ho, qui vous a dit cela?  
 Je n'ay pas vuïdé ma boutique.  
 Je vous feray bientôt la nique;  
 Vous n'êtes pas où vous pensez.  
 Sus donc Liniments, avancez.  
 Cataplasmes, venez de grâce,  
 Fomentations, prenez-y place,  
 Avec les Onguents joignez-vous.  
 .....  
 Altératifs, Apéritifs  
 Supplééz donc aux Purgatifs;  
 Syrops, Juleps, Lochs et Tablettes  
 Apozèmes, hors des boëttes  
 Pour me garantir du trépas.

LA MORT : Sçachez qu'ils ne le feront pas

Et qu'ils seront tous inutiles  
 .....  
 Pour vous guérir de ma blessure.

L'APOT. : Je vous feray voir, je vous jure  
 Que j'ay de beaux préservatifs  
 Pour suppléer aux Purgatifs  
 Et j'emploiray pour ces affaires  
 Mes assurés Alexitères.  
 .....  
 Ma Thériaque bien-aimée  
 Montrez la vertu consommée  
 De ces effets prodigieux  
 .....  
 Qu'autrefois je vous ai vu faire.  
 Mithridat je te prie, avance;  
 Faites si bien qu'entre vous deux  
 Je ne meure pas malheureux.  
 .....

LA MORT : Vos drogues de rien ne profitent  
 .....  
 Il faut mourir, tu le vois bien.

L'APOT. : Par la mort, je n'en feray rien,  
 Car je tiens encor de réserve  
 De bons amis que je conserve  
 Pour me servir à mon besoin.  
 .....  
 C'est maintenant dans ce rencontre  
 Que tu dois faire belle montre  
 De tes vertus, Orviétan!  
 .....  
 Quel désastre! Quelle infortune!  
 Je n'en ressens aucun effet!  
 Hélas! Je suis mort; c'en est fait.  
 .....  
 Je ne puis dans ces derniers maux  
 Que recourir aux cordiaux.  
 S'ils ne font rien, la chose est faite.  
 Qu'on m'apporte un peu d'eau clairette,  
 Eau de Cannelle et d'Ambre gris;  
 Qu'on me donne du Ros solis;  
 Vivement qu'on me fasse faire  
 De perles un bon magistère;  
 Et faites donc vos fonctions,  
 Précieuses confections  
 Et d'Alchermès et d'Hiacynthe,  
 Mieux que n'a fait la Coloquinte,  
 Mon cher amy, cher Bézoard,

Et serez-vous aussi couïard  
 Aussi poltron que tout le reste?  
 Je vous ai vu pendant la peste  
 En d'autres temps bien dangereux,  
 Faire des coups du tout heureux.  
 Faites pour me sauver la vie  
 De ces prodiges, je vous prie :  
 Que si vous ne les faites pas  
 Je m'en vay tout droit au trépas.  
 Soyez-moy donc favorables.

LA MORT : Hé, vous oubliez l'or potable.  
 C'est un fort bon médicament. »

Cette attitude gouailleuse de la Mort fait comprendre soudain  
 à notre apothicaire l'inutilité de la résistance :

« .....j'ay grand tort  
 Que d'avoir voulu l'entreprendre,  
 Car je vois bien qu'il me faut rendre;  
 La mort triomphera de tous. »

Mais il faut bien reconnaître que dans ce cas particulier ce  
 triomphe ne sera pas discret :

LA MORT : « Ah! Ah! que vous filez bien doux!  
 Où sont donc ces rodomontades,  
 Ces menaces et ces bravades  
 Que tout maintenant vous faisiez? »

Non, il n'est contre elle aucun médicament qui vaille, et elle  
 rappelle le fameux aphorisme de l'Ecole de Salerne : *Contra vim  
 mortis, non est medicamen in hortis*. Non, conclut-elle,

« Ny tout le baume du Peru,  
 Toutes les drogues du Pegu,  
 Ny des Indes, ny de la Chine  
 Ne feraient pas la médecine  
 Pour garantir de la mort. »

Que voulez-vous, riposte l'apothicaire, j'ai chez moi de si bonnes  
 drogues que je les croyais bien capables de me tirer de vos mains.

Eh bien! dit la Mort, si une pareille chose était possible, ce  
 serait du joli!

« Qu'on verrait de belles affaires  
 Si Messieurs les Apoticaire  
 N'étoient pas sujets à mourir. »

Tout le monde voudrait être apothicaire, même les rois. L'ordre  
 social serait complètement bouleversé. Les médicaments attein-  
 draient un prix scandaleux; les grands seuls pourraient s'en pro-  
 curer, et pour le pauvre peuple, quë resterait-il?

« Pour le peuple, comme je pense  
 La seule huile de patience  
 Seroit le remède à tous maux. »



Mais, heureusement, il n'en est rien, Dieu sait ce qu'il fait :

« Il vaut mieux que l'Apoticaire,  
Pour éviter un si grand tort  
Soit sujet aux lois de la mort.  
Ce grand Dieu par sa providence  
A fait cette belle ordonnance,  
Contre tous il a prononcé;  
Et bien qu'avez-vous avancé  
Avecque vos rodomontades,  
Vos impertinentes boutades,  
Puisqu'il faut à la fin marcher? »

C'est que, répond l'apothicaire, la vie est un trésor si précieux, qu'on le doit défendre à tout prix et que c'est là l'occasion ou jamais de montrer tout son courage :

L'APOT. : « Je me suis donc mis en défense,  
Que cela point ne vous offense;  
Au moins je me suis satisfait,  
Et s'il faut que je sois défait,  
Je ne meurs pas sans me défendre. »

La Mort en réponse accorde à l'amour-propre de son interlocuteur un satisfecit dans lequel elle introduit une allusion railleuse à son artillerie professionnelle :

LA MORT : « Je n'en devois pas moins attendre  
Et j'avais bien ainsi prévu,  
Car depuis longtemps j'avois vu  
Des preuves de votre courage  
Autant que d'homme de votre âge :  
Combien de fois votre canon  
Vous a-t-il acquis le renom  
De me faire lever le siège, »

Aussi lui accordera-t-elle une compensation, pour que le départ lui soit moins dur :

LA MORT : « Afin de vous désennuyer,  
Je vay bientôt vous envoyer  
Un chirurgien de cette ville. »

Notre compère saute sur l'occasion :

L'APOT. : « J'attendray donc la compagnie. »

Non point, répartit la Mort, pas de cérémonie; d'ailleurs il faut observer les préséances dont vos confrères sont si jaloux :

LA MORT : « Passez le premier selon l'ordre  
Dont vous ne voulez pas démordre  
Car vous avez le cœur trop grand  
Pour quitter ainsi votre rang :  
Comme un Médecin vous précède  
Ainsi qu'un Chirurgien vous cède;

C'est un droit par vous prétendu;  
 Je veux que cela vous soit dû;  
 C'est aussi ce que je regarde  
 Et le rang qu'entre vous je garde;  
 J'ay mis le Médecin devant,  
 Il faut que vous l'alliez suivant. »

Notre pharmacien reconnaît alors qu'il lui faut s'incliner et partir pour l'autre monde, mais il voudrait bien d'abord un délai pour une raison qu'il va dire et « qui lui paroist assez grande » :

L'APOT. : « Sçachez donc que depuis longtemps  
 Par plusieurs et diverses gens  
 Dans ma boutique ont été prises  
 Plusieurs diverses marchandises  
 Dont je n'ay pas été payé;  
 Mais après avoir dilayé  
 Le terme pour quelques années,  
 Les promesses me sont données  
 Que je seray bien satisfait;  
 Sa parcelle à chacun j'ai fait;  
 Si pendant que je suis en vie,  
 Devant qu'elle me soit ravie,  
 Tous ces comptes ne se font pas,  
 Mes Enfans après mon trépas  
 Y recevront un grand dommage. »

Hélas, un pareil discours déchaîne la colère de la mort : ainsi au moment suprême, l'apothicaire n'a donc d'autre préoccupation que de sordides questions d'intérêt!

LA MORT : « Cet Apoticaire ne pense  
 En ce moment si précieux,  
 Auquel il doit fermer les yeux,  
 Qu'à liquider quelque parcelle  
 Qui n'est rien qu'une bagatelle,  
 Qu'un fol, un vain amusement,  
 Sans songer à ce grand moment  
 Auquel il doit paroistre  
 Devant son Dieu, devant son maistre  
 Pour recevoir le jugement? »

C'est à ce jugement qu'il eût fallu penser d'abord, à ce compte qui va être dressé de toutes ses actions et qui sera particulièrement précis en ce qui concerne la façon dont il a pratiqué son métier; et la mort va nous détailler de façon savoureuse les fautes dans lesquelles, à son avis, les pharmaciens ont coutume de tomber :

LA MORT : « On vous fera voir clairement  
 Si vous avez fidèlement  
 Exercé votre Pharmacie.

.....  
Si pour guérir le patient  
Vous avez à bon escient  
Fidèlement et sans paresse  
Employé toute votre adresse,  
Et vos drogues vous mettiez,  
Quand ce bon homme vous traitez,  
Le contenu de l'ordonnance,  
Vous tiendrez bonne contenance;  
Mais si par un mauvais écho  
Vous avez fait des *qui pro quo*,  
Ou traité le malade en traistre,  
Sachez assurément, mon maistre,  
Que châtié vous en serez;  
Aussi bien que quand vous aurez  
Par une grande outrecuidance  
Glosé contre toute évidence  
Le récipé du Médecin,  
En voulant trop faire le fin :  
C'est ainsi que l'Apoticaire  
A souvent coutume de faire  
Pour paroistre, ou pour decevoir,  
En s'oubliant de son devoir :  
Tantost diminuer il ose,  
Et tantost augmenter la dose,  
Et changer l'ordre et la façon  
Dont on lui prescrit la leçon  
Se gouvernant par son caprice,  
Ou contentant son avarice.  
Au Médecin il contredit,  
En s'attribuant ce crédit,  
Pour avoir trop de confiance  
En son acquise expérience :  
Mais souventefois en faisant  
De l'expert et du suffisant  
Faute de prendre sa mesure,  
A ses malades il procure  
La mort plutost que la santé;  
Gardez que vous n'ayez été  
Un si mauvais Apoticaire,  
Car si vous avez voulu faire  
Du Médecin comme celà,  
Je vous promets que vous voilà  
Dedans un bien triste équipage;  
.....  
De *qui pro quo* d'Apoticaire  
Et d'*et cetera* de Notaire,  
Dieu (dit-on) nous veuille garder,



C'est à vous d'y bien regarder,  
 Vous porterez la folle enchère  
 Si pour une drogue trop chère  
 Quelque *bolus* vous avez pris  
 Qui se trouvoit de moindre prix,  
 Ou quelque autre drogue gâtée  
 Au lieu d'une bien apprestée; »

De telles substitutions sont toujours dangereuses quand elles sont faites par ignorance, mais elles sont impardonnables quand elles ne sont dues qu'à l'avarice; d'ailleurs l'ignorance même ne saurait constituer une excuse, en effet il n'y a

(qu') « A s'instruire avec diligence  
 Au métier de cette importance; »

et aussi bien, même si notre homme n'a péché que par ignorance, il pourrait bien goûter des flammes éternelles. Autre faute grave dans laquelle tombent trop souvent les pharmaciens : ils vendent à des prix excessifs des drogues qui ne leur coûtent rien :

« Ils reçoivent beaucoup d'argent  
 Pour des choses qui bien souvent  
 Dans les prés se sont ramassées.  
 Car quand elles sont agencées,  
 Le monde ne les connoit point,  
 Et cela leur vient tout à point,  
 Car quand il le pourroit connoître  
 On leur verroit vendre peut-estre  
 Cent écus le quintal de foin. »

Et cela va fournir à la Mort une conclusion :

« On donnera bien sur le groin  
 A ceux qui vendent à cet usage  
 Si cher le foin et d'autre herbage.  
 Si vous avez été d'iceux  
 Vous en patirez avec eux,  
 De cela je vous en assure  
 Sans qu'on vous fasse aucune injure.  
 Afin de le sçavoir à point  
 Vous ne me répliquerez point. »

Et voila notre malheureux potard emporté à son tour.

### III. Le Chirurgien.

La Mort passe donc maintenant au personnage qu'elle nous avait annoncé déjà, dans son souci de respecter les préséances. Ici encore changement complet de ton. Après les aveux d'impuissance singulièrement dénués d'artifice du médecin, après la résistance aussi tumultueuse qu'inutile de l'apothicaire qui a fourni la note comique, voici, avec le chirurgien le côté sentimental; celui-ci va essayer en effet de fléchir la Mort en lui remontrant

tous les efforts qu'il lui a fallu fournir, étant donné son humble origine, pour étudier et se créer une situation et que, maintenant qu'il vient seulement d'y atteindre, il aurait bien le droit d'en profiter un peu. Et il faut reconnaître que le tableau qu'il nous fait de sa jeunesse est assez émouvante sinon pour la Mort, du moins pour le lecteur.

Voici d'ailleurs l'essentiel du dialogue :

LA MORT : « Mon Maître, je ne crois pas faire  
Aucun jugement téméraire  
Mais je puis dire sur ma foy  
Que vous ne pensez pas à moy.

LE CHIR. : Pour ne dire point de mensonge,  
Ce n'est pas à vous que je songe,  
Je ne suis pas encor vieillard;  
Je me sens, Dieu mercy, gaillard,  
Encor à la fleur de mon âge;  
Je crois qu'en un tel équipage  
Je ne dois pas songer à vous.

LA MORT : Voilà le langage des fous! »

En effet, dit-elle, ni l'âge, ni la santé n'ont rien à voir en cette affaire et elle développe cette idée dans une tirade de quatre-vingt vers! Mais notre chirurgien n'en reste pas moins étonné :

LE CHIR. : « J'ay bien sujet de m'effrayer,  
Cette nouvelle est surprenante  
Et toute seule suffisante  
De me faire mourir d'effroy;  
De grâce, hélas, entendez-moy;  
Favorisez ma doléance,  
S'il vous plaist, par vostre audience,  
Car quand mes raisons j'auray dit,  
J'espère d'avoir ce crédit  
Que la sentence décrétée  
Ne sera pas exécutée,  
Et vous me donnerez le temps  
Pour faire ce que je prétens,  
Ayant égard à ma misère.

LA MORT : Dites-donc, pour vous satisfaire.

LE CHIR. : Puisqu'il vous plaist de m'écouter,  
Je veux donc vous représenter  
Avec ce discours que j'avance,  
Comme je suis de ma naissance  
Le fils d'un pauvre savetier.

Et il profite de cette déclaration pour s'embarquer dans une digression pour le moins inattendue d'ordre étymologique :

Puisqu'il en faisait le métier

Il faisait bien une savate;  
 La plupart du monde se flatte :  
 Quand il appelle *Cordonnier*  
 Un homme qui fait un soulier;  
 Les Cordonniers (à le bien prendre)  
 Sont ceux qui savent bien entendre  
 La façon de faire un cordon. »

Mais la Mort ne le suit pas sur ce terrain :

LA MORT : « Cela n'importe et pour raison;  
 Ce n'est pas le nœud de l'affaire.

LE CHIR. : Je vous diray donc que mon père,  
 Quoy qu'il ne fust que savetier  
 Et qu'il eust avec son métier  
 De la peine à gagner sa vie,  
 Il avait partant grande envie,  
 Et ce bon Homme se picquoit  
 De faire tout ce qu'il pouvoit  
 Pour m'avancer dedans les lettres;  
 Et ce, d'autant que tous mes maîtres  
 Luy rapportoient fidèlement  
 Que j'avois bon entendement  
 Et que ce seroit grand dommage  
 De me mettre en apprentissage  
 Avec un maistre savetier;  
 Que pour moy, mon propre métier  
 Estoit de suivre les écoles.  
 Mon père écoute ces paroles,  
 Prend goust à tous ces beaux rapports  
 Et me fait promesse dès lors  
 Qu'il me feroit faire mes classes,  
 Quand il faudroit que les besaces  
 Il seroit contraint de porter.  
 Je commence à luy protester  
 Que s'il me tenoit sa parole,  
 De mon côté dedans l'école  
 Je m'efforcerois vivement  
 De luy donner contentement.  
 L'amour de l'étude me picque  
 Si vivement qu'en réthorique  
 Je me vois dans fort peu de temps;  
 Et sur le point que je prétens  
 D'entamer la Philosophie,  
 Sur l'espérance où je me fie  
 Qu'il avoit le mesme désir,  
 Un jour il me prit à loisir  
 Et me tint semblables paroles :  
 Mon fils, je vois bien qu'aux écoles



Tu fais un bon avancement;  
 Il te fâchera grandement  
 Si de les quitter je t'oblige.  
 Si cette nouvelle t'afflige,  
 Tu n'es pas le seul affligé,  
 C'est un mal fort bien partagé;  
 J'en sens ma part, je le confesse.  
 Le sujet pourquoy je te presse  
 Ce n'est que, faute de moyens,  
 Je n'ay pas maintenant de biens  
 Pour t'avancer, je te l'assure;  
 Voys-tu, jusques au temps qui dure  
 J'ay fait pour toy ce que j'ay pu  
 Mais à la fin comme j'ay vu  
 Que le temps devient toujours pire,  
 Je suis donc forcé de te dire  
 Qu'aux livres tu dois dire adieu  
 Et chercher en quelque autre lieu  
 Le moyen de gagner ta vie. »

Et d'ailleurs, poursuit le père, est-il bien certain que c'est vouloir le bonheur de son fils que de se saigner aux quatre veines pour lui faire prendre des diplômes; car, à quoi servent ceux-ci quand il n'y a pas l'argent pour les aider?

« Il faut qu'un bon et sage père  
 En ce rencontre considère  
 Lors qu'il veut pousser son enfant  
 Dans les études bien avant  
 Si quand il aura la science  
 Il luy fournira la finance  
 Pour le porter au point qu'il faut. »

Regarde tel docteur à qui ses connaissances permettraient de tout espérer : de même que le paon avec son beau plumage ne peut s'envoler, lui avec toute sa science ne peut réussir;

« Ce qui l'empêche d'y prétendre  
 Et le fait paroistre trop lourd,  
 Ce n'est que Monsieur d'argent court;  
 Cette plume manque à son aile;  
 Il est assuré que, sans elle,  
 Prétendre de bien haut voler  
 C'est sottise que d'en parler. »

Vois encore, poursuit-il, le cas de mon compère Clément :

« Ce bon homme s'est éventré  
 Pour rendre son enfant lettré.  
 Il fut toujours dans cette envie  
 Et pressé de cette folie  
 De le voir Docteur dans les loix.

Il y a réussi; son fils est maintenant avocat et meurt de faim :

« Avec son avocasserie  
Il ne peut pas gagner sa vie. »

Et voici la conclusion de ce discours paternel qui, pour être tenu au milieu du dix-septième siècle n'en est pas moins singulièrement d'actualité :

« Apprens un métier de roture  
Qui te donne de quoy manger. »

Voilà le fils convaincu :

« Entendant un discours si sage  
Il n'en fallut pas davantage.  
Je commence à songer comment  
Je ferois pour dors - en avant  
Pouvoir gagner ma pauvre vie?  
Pour ce j'apprens la chirurgie  
Où je fis si bien mon devoir  
Que dans deux ans j'en pus sçavoir  
Pour aller battre la campagne. »

Il arrive ainsi à Paris où il ne tarde pas à se faire remarquer :

« Ce ne sont pas rodomontades  
Ce que je vous débite icy,  
Car je l'ay fait voir (Dieu mercy)  
Dans Paris cette grande ville;  
J'ay fait voir que j'étais habile.  
Par les effets et les discours  
Je le faisois voir tous les jours;  
Pour le fait de l'anatomie,  
Il n'est pas la moindre partie  
Si bien cachée au corps humain  
Qui ne puisse être par ma main  
A chacun clairement montrée  
Et subtilement séparée. »

Mais après quelques années dans la capitale, il retourne dans sa ville natale où il trouve de suite à s'employer :

« Après donc que quelques années  
Ainsi se furent terminées,  
Je m'en retourne où je suis né,  
(Me voyant perfectionné)  
Dans Lyon cette belle ville;  
Je m'estimais assez habille  
Pour y débiter mon sçavoir;  
Mon premier maistre je vais voir.  
Dès que je fus dans sa boutique,  
Il me donna de la pratique  
Et me fit un très bon party

Parce qu'on l'avoit averty  
De tout ce dont j'estois capable. »

Ce maître-chirurgien venait de perdre sa femme avec laquelle il avait toujours vécu en complète intelligence et qui lui avait laissé une fille unique de quatorze ans. Il n'avait aucun dessein de se remarier et ne pensait qu'à bien établir sa fille, que d'ailleurs il pouvait doter richement. Notre héros, de lui-même, n'aurait jamais songé à un tel parti, trop beau pour le pauvre diable qu'il était :

« Pourtant comme mon maistre eut vu  
Ma suffisance et ma portée  
Dans un an expérimentée,  
Il luy prit un tel agrément  
Qu'il me déclare franchement  
Et me fit assez bien entendre  
Qu'il me vouloit avoir pour gendre.  
A dire vrai, certes je fus  
Et tout surpris et tout confus  
Quand j'entendis cette nouvelle;  
La fille estoit bien riche et belle  
Et de l'âge de quatorze ans.  
Les avantages estoient grands  
Pour un jeune homme de ma sorte;  
La fortune frappe à ma porte;  
A bras ouverts je la reçois. »

Les noces sont donc dûment célébrées à la grande satisfaction du beau-père qui lui cède par dessus le marché sa boutique avec l'intention de se reposer désormais; il ne jouit pas longtemps d'ailleurs de sa retraite; quinze à seize mois plus tard, une fièvre chaude l'emporte au moment même de devenir grand-père, car un enfant est né de ce mariage :

« C'est cet Enfant lequel m'engage  
A vous faire tous ces discours;  
Il n'a qu'un an et quelques jours.  
Hé, serez-vous si bien sévère  
Que ce poupon vive sans père;  
Il vous conjure en son berceau  
D'écarter bien loin du tombeau  
Son papa; le voilà qui crie  
Et pour moy demande la vie.  
Ce poupon que deviendra-t-il?  
Regardez-le; qu'il est gentil!  
Pour l'enfant, pardonnez au père!  
Vous obligez aussi la mère;  
Que si vos ordres sont changés,  
Trois vous en seront obligés. »



Hélas, de ce discours, la Mort ne fait que rire. Que voulez-vous donc, dit-elle, que je regarde votre enfant? vous savez bien, pourtant, que je ne puis rien voir :

« Partout on me peint aveuglée  
Et vous m'allez criant pourtant  
Que je regarde vostre enfant? »

Et puis, d'ailleurs, il ne restera pas seul :

« ...je luy laisse sa mère;  
Elle aura soin de le nourrir  
Quand je vous auray fait mourir. »

C'est vrai, concède notre chirurgien, il n'y a pas de doute qu'elle emploiera toute sa tendresse à l'élever. Mais plus tard, quand il sera grand, que deviendra-t-il sans fortune? — Sa mère est riche, riposte la Mort; elle ne le laissera pas sans rien. Hélas non, dit le chirurgien; songez qu'elle n'a que dix-sept ans, que son père lui a laissé du bien au soleil :

« Quand on voit une telle veuve,  
C'est marchandise qu'on enlève! »

Bientôt tous viendront tourner autour d'elle et un beau jour elle se remariera; elle aura d'autres enfants; c'est à ceux-ci qu'elle s'intéressera;

« Le mien se verra misérable. »

Pour éviter cela, accordez-moi quelques années pour lui constituer un héritage; ce sera bientôt fait car j'ai une très belle clientèle

« Et je passe sans contredit  
Pour le chirurgien plus habille  
Qui soyt dans toute nostre ville;  
Je le dis, mais sans vanité;  
J'auray donc bientôt profité  
Ce qui me sera nécessaire  
Pour faire que, dans la misère  
Mon enfant ne se trouve pas. »

Tous ces prétextes et toutes ces ruses sont inutiles, répond la Mort :

Sçachez, Monsieur le Chirurgien  
Que le voyage il vous faut faire,  
Puisque Monsieur l'Apoticaire  
Avec Monsieur le Médecin  
Vous en ont frayé le chemin.  
C'est la coutume, ce me semble,  
Que vous marchiez tous trois ensemble;  
Vous ne devez pas espérer  
Que je vous veuille séparer.

Malgré tout notre homme ne désespère pas encore : quelques années, c'est peut-être un trop long délai; soit laissez-moi seulement deux mois; c'est justement la bonne saison pour les chirurgiens :

« ...Dans ce peu de temps je crois  
 Pouvoir gagner quelque Pistole  
 C'est qu'on se purge et chacun vole  
 Pour faire sa veine éventer;  
 Je puis dire sans me vanter  
 Qu'en cette saison l'autre année  
 Par moy fut la veine saignée  
 A plus de deux cens dans deux jours;  
 Quand on se purge, on a toujours  
 Un grand besoin de nos lancettes;  
 Les purgations étant faites,  
 Il faudra songer à mourir.  
 Laissez donc ce terme courir,  
 Mon cœur affligé vous en prie. »

Vous êtes complètement fou, lui répartit la Mort et en fait de purgations vous feriez mieux de songer à purger vos péchés pour lesquels il vous va falloir rendre compte. Et notre homme essayant encore de glisser son mot, le ton de la Mort s'élève; et elle lui impose sèchement silence et tire une conclusion générale pour les trois personnages que nous avons vu défilier :

« Taisez-vous, vous faites le sot;  
 Vous ne direz plus autre mot.  
 Qu'est-ce! C'est une étrange affaire,  
 Le Médecin, l'Apoticaire,  
 Avec Monsieur le Chirurgien  
 Selon que je vois, pensent bien  
 Que leur puissance est sans seconde  
 Pour envoyer à l'autre monde  
 Les autres pour y changer d'air;  
 Mais s'il leur faut persuader  
 Qu'ils doivent faire ce voyage,  
 Celà les jette dans la rage.  
 A ce coup sont-ils pas bien fous?  
 Sçavent-ils pas qu'il leur faut tous  
 Tost ou tard ce voyage faire?  
 A quoy sert-il tant de mystère? »

La Mort va passer ensuite à d'autres personnages qui ne nous intéressent plus, et les traiter avec la même verve qu'elle a fait nos trois héros. Il faut reconnaître qu'avec la triade des frères ennemis le bon chanoine nous a composé une véritable petite comédie; certains de ses traits seraient à rapprocher de ceux que, Molière lançait à la même époque contre les mêmes personnages et ils auraient pu peut-être soutenir la comparaison si notre ecclé-

siastique n'avait gâché sa réelle finesse psychologique par la si mauvaise qualité de la forme, la platitude des vers, la pauvreté des rimes. l'abondance des chevilles (ce sont il est vrai les défauts généraux du genre burlesque). Mais, à lire aujourd'hui son œuvre, si l'on regrette qu'il ait ainsi manqué ce qui eût pu être un petit chef-d'œuvre, on ne peut que le remercier de nous avoir divertis un instant aux dépens de nos confrères d'il y a trois siècles.

---





**LA PRATIQUE DES INJECTIONS INTRAVEINEUSES**  
**AU XVII<sup>e</sup> SIECLE**  
**d'après ETTMULLER**

par

M. le D<sup>r</sup> Maurice BENOIT



A une époque où la thérapeutique était basée sur la saignée et la seringue, il eut été singulier qu'un opérateur n'eut pas eu l'idée de se servir de l'ouverture d'une veine pour y introduire l'embout d'une seringue et y injecter des médicaments.

La singulière histoire de l'injection intraveineuse nous a été contée par le P<sup>r</sup> Maurice Villaret et elle a été résumée par le P<sup>r</sup> Emile Forgue dans *l'Histoire Générale de la Médecine* si somptueusement illustrée et publiée sous la direction de notre éminent collègue le P<sup>r</sup> Laignel-Lavastine.

Mais il nous a paru intéressant de donner quelques détails sur la pratique de ces injections par un médecin de l'Université de Leipzig, Michel Ettmuller.

Ettmuller a écrit un ouvrage en latin sous le titre de *Chirurgia Infusoria*. Cet ouvrage a été traduit en français et il en existe, à ma connaissance au moins trois éditions, le premier privilège était de 1689 et la troisième édition de 1703.

Dans cet ouvrage l'auteur cite le précurseur de la méthode, ce veneur du prince palatin Ruppert. Un gentilhomme digne de foi lui a assuré qu'en 1642 étant en Haute-Lusace chez un grand seigneur, il put voir un veneur qui « prenait plaisir à souffler par un os de poule dans les veines de ses chiens du vin d'Espagne ou de l'eau-de-vie qu'il tenait dans sa bouche ». Il pratiquait ensuite une ligature et les chiens restaient ivres jusqu'à ce qu'ils eussent dormi et cuvé leur vin. Ce veneur guérissait les chiens malades par injection de certains médicaments par la même voie.

Je pense que l'histoire de ce précurseur a une grande importance car elle explique la diffusion en Allemagne, de ce procédé révolutionnaire, le Prince Ruppert donnant volontiers à ses invités

le spectacle des chiens ivres et ceux qui en avaient été les témoins propageant à leur tour la singularité du mode d'injection.

Quoi qu'il en soit, Ettmuller attribue la paternité de la *Chirurgia Infusaria* aux Anglais, notamment à Wren, d'Oxford et annonce que l'on attend avec impatience un traité complet par M. Clarck, médecin de Sa Majesté Britannique. En même temps en 1664 un Allemand M. Mayor l'a préconisée dans le traitement des fièvres malignes. Vers la même époque Fracassato professeur à Pise, l'indiquait dans des lettres publiées à Bologne en 1665. Enfin Elsholtz, médecin de l'Electeur de Brandebourg s'en servit en 1661 à l'occasion d'une expérience tendant à démontrer la circulation du sang. On peut d'ailleurs rapprocher de cette méthode la transfusion que fit Hoffman, d'Altorf, du sang d'un homme jeune à un mélancolique et à un épileptique.

On doit noter que la plupart de ces expérimentateurs étaient professeurs d'anatomie dans leurs universités respectives.

**LA TECHNIQUE.** — On commence par choisir le vaisseau, artère ou veine (puisque'il n'y en a point d'autres, ajoute notre auteur). L'artère serait plus favorable pour porter les liqueurs jusqu'à la partie malade mais il y a des inconvénients et en somme les veines sont plus commodes. Il faut préférer les supérieures qui conduisent plus droit au cœur. En définitive c'est la médiane qui est la plus facile à ouvrir et à refermer. La veine choisie, on frotte la peau avec du vin chaud, de l'eau de sureau chaude, ou de l'eau-de-vie camphrée. Après quoi on fait deux ligatures, l'une au-dessus pour arrêter le sang et faire gonfler la veine, l'autre au-dessous pour empêcher le sang de sortir trop abondamment et de gêner l'opération. On ne place cette dernière qu'après la saignée, si la saignée doit précéder l'injection. L'incision faite, on l'obture avec le doigt jusqu'à ce que l'instrument soit en place. On enlève le lien supérieur. On pousse l'injection, puis on ferme la plaie et on enlève le lien inférieur.

**L'INSTRUMENTATION.** — Outre la lancette, on n'a besoin que d'un seul instrument qui sera une canule, ou un petit siphon étroit du bout et un peu recourbé et fixé à une petite vessie remplie du médicament à injecter. Une petite seringue d'argent est encore plus commode et expéditive.

M. Mayor a fait mention d'une troisième manière d'infusion des vapeurs au moyen d'un appareil à distillation.

**L'EXPÉRIMENTATION.** — Elle fut pratiquée sur des chiens, *in anima vili*, puis sur des soldats.

Une once (32 gr.) d'eau commune injectée à un chien ne donna lieu à aucun malaise. Autant de vin d'Espagne non plus.

Une once d'esprit de vin doré purgatif (dose suffisante pour un homme) purgea parfaitement bien tous les chiens à qui on l'« infusa ». (On sait le peu d'effet des purgatifs chez le chien.)

Une once de 16 grains de safran, des métaux (0 gr. 80 d'oxysul-



fure d'antimoine dans 32 gr. d'eau) provoqua deux heures après des vomissements avec hoquet et salivation. Mort le lendemain.

Une petite quantité de safran des métaux dans l'artère d'un gros chien ne donna lieu à aucune réaction. On augmenta la dose. Il meurt en vomissant.

Autant d'opium qu'il faut pour faire mourir un homme ne cause aucune incommodité à un chien qui l'avale, mais une once d'extrait liquide d'opium en injection rendit le chien, de méchant, fort paisible et une demi-heure après il dormait d'un tel sommeil qu'on put lui percer la langue et la plante des pattes sans qu'il s'éveillât. Il dormit deux jours et une nuit et n'en demeura pas incommodé.

Une injection d'Eau régale (une partie d'acide azotique et 3 parties d'acide chlorhydrique) dans la jugulaire et la crurale se termina par la mort subite du chien. L'autopsie montra la coagulation de la masse sanguine avec rupture des vaisseaux.

Un ami d'Ettmuller obtint le même résultat avec de l'esprit de nitre (acide azotique).

Fracassato fit une injection de nitre (azotate de potasse). Le sang se cailla, mais lentement, le chien fit de grands efforts pour respirer. Il jetait l'écume par la gueule.

L'injection réitérée d'huile de soufre (préparée en jetant du soufre fondu dans de l'huile d'olive et en répétant l'opération une dizaine de fois) dans la veine jugulaire n'incommoda pas l'animal. Au contraire sitôt la plaie bandée il chercha des os et dévora avec grand faim tout ce qu'il trouva.

Ettmuller fait une injection dans la veine crurale d'une dragme (4 gr.) d'« esprit de soufre par la campane » (probablement soufre sublimé préparé à la cloche). Tout d'abord il ne se passe rien. Puis le chien halète, la respiration s'accélère avec contraction des mâchoires, il râle et une demi-heure après il meurt en rendant une quantité prodigieuse d'écume. Il lui sort de la gueule un liquide roussâtre qui remplit la gorge, la trachée et les poumons. Ces derniers présentent en partie l'aspect habituel mais sont, au voisinage des côtes, d'un rouge noir. Par contre les organes du médiastin étaient vides de sang.

L'injection d'huile de tartre (solution de bitartrate de potasse) causa la mort du chien après de grands ravages; il devint prodigieusement enflé et mourut à force de s'enfler.

L'injection d'une once de décoction d'arsenic fit mourir l'animal très misérablement avec de cruels symptômes, renflements, copieux flux de ventre et d'urine, yeux révulsés.

Ettmuller fit une dissolution d'une demi-dragme (2 gr.) de sublimé dans de l'eau et avant que tout le sel fut dissout il poussa l'injection dans la veine crurale d'un gros chien. L'animal mourut presque subitement avec un grand cri et une grande secousse. L'expérimentateur fut surpris de trouver le sang du cœur et de la veine cave très fluide et sans aucune trace de coagulation.



Puis il prit un jeune chiot non encore sevré. Il lui injecta un peu d'eau-de-vie ce qui l'échauffa extraordinairement. Puis quelques gouttes d'une liqueur narcotique, il frissonne et devient tout morne. Une demi-heure après on injecte une liqueur purgative, le ventre se relâche et le petit animal revient à lui.

En somme l'expérimentation de la Basse-Allemagne donna les résultats suivants :

Les « infusions » faites dans un but nutritif ne réussirent pas tandis que les « infusions altératives » (c'est-à-dire modifiant le sang, les esprits, ou les humeurs) et les purgatives n'ont jamais échoué.

Après cette expérimentation sur l'animal Elsholtz essaya le nouveau mode de thérapeutique sur trois soldats.

Le premier avait un ulcère invétéré, probablement variqueux, à la jambe gauche. On injecta avec un petit siphon de l'eau de plantain c'est-à-dire contenant un peu de tanin.

Le second avait la fièvre. Après saignée à la médiane on envoia par la même ouverture une cuillerée d'eau de plantain.

Le troisième avait une cachexie scorbutique. On lui injecta de l'eau de cochléaria après saignée à la médiane.

Puis un autre soldat hospitalisé à Dantzig pour une vérole invétérée avec ulcères aux jambes, tumeur au bras droit, exostoses et céphalées eut une injection de 7 dragmes (28 gr.) de résine de scammonée dans de l'essence de gaïac. Cela le fit vomir, mais 24 heures après il allait mieux et en trois jours les ulcères se cicatrisèrent. A propos de ce cas Etmuller ajoute, quelques pages plus loin « j'ai de la peine à croire que la cure fut parfaite, quoique je ne doute pas de sa possibilité surtout si on fait précéder les remèdes universels ».

Enfin une servante qui avait de fortes crises d'épilepsie fut traitée par 6 grains (0 gr. 30) de résine de jalap dissoute dans l'eau de convallium. Elle vomit et pendant plusieurs mois n'eut pas de nouvelles crises. On ne sait si elle a été guérie à fond.

LES INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES. — Etmuller fait judicieusement ressortir les avantages de la méthode. On peut ainsi distribuer à l'organisme des remèdes qui n'ont pas été altérés par le passage dans l'estomac et les intestins. Ils agissent donc promptement et efficacement.

Etmuller conseille d'appliquer d'abord les traitements classiques et de n'en venir à l'« infusion » que si la nécessité y contraint le médecin.

Une indication très nette est celle où le malade ne peut avaler quoi que ce soit (vomissements incoercibles, tumeurs, paralysies, ictus).

Dans les maladies chroniques l'« infusion » ne sera employée que lorsqu'aucun résultat n'aura été obtenu.

Dans les maladies aiguës l'infusion peut avoir des effets remar-

quables, employée à bon escient, au moment où la nature faiblit.

Les médicaments injectés doivent être adaptés aux diverses maladies. Leur dose doit être réglée prudemment par plusieurs injections répétées.

Les purgatifs doivent être écartés. Car ils agissent par les voies naturelles de la manière la plus courte, la plus sûre et la plus agréable.

De même les diurétiques, pris par la bouche, agissent suffisamment bien.

Les sudorifiques, eux, sont aptes à être injectés. M. Major conseille une demi-dragme d'Esprit de sel ammoniac avec une dragme d'eau-de-vie camphrée (2 gr. de chlorhydrate d'ammoniac dans 4 gr. d'eau-de-vie camphrée).

Les confortatifs, qui relèvent les esprits abattus et languissants, sont en principe composé de produits spiritueux et odoriférants et se prennent par la bouche. Cependant certains peuvent être injectés, la cannelle et l'ambre gris, par exemple. Marchius préfère l'esprit-de-vin sulfureux que l'on additionne d'huile rosat ou de cannelle avec tant soit peu de camphre.

Puis viennent les remèdes qui calment l'impétuosité et la furie des esprits, c'est-à-dire l'opium et ses diverses préparations. Il amène le calme de la douleur, la douceur du repos, la cessation de toutes les émotions, l'abaissement du gonflement de la matière peccante et de la furie des humeurs. Il est admirable dans les fièvres ardentes. Etmuller le conseille à la dose de 8 ou 10 grains (0 gr. 40 à 0 gr. 50) injectés en forme liquide ou solide avec quantité suffisante d'eau de cannelle.

Mais la véritable indication de l'« infusion », ce sont les maladies subites et très aiguës où il faut faire diligence.

Contre la syncope se produisant au cours des fièvres ardentes, cannelle, ambre gris, vinaigre et esprit-de-vin. Contre la syncope cardiaque quelque bonne teinture de corail.

Dans l'apoplexie sel volatil de succin, liqueur de corne de cerf, esprit-de-vin ou esprit thériaçal camphré, esprit du liliun convalium, etc. etc.

Dans l'épilepsie lorsque la crise se prolonge, opium et camphre.

Contre l'hystérie dont Etmuller donne une bonne description, opium dans l'esprit de sel ammoniac, tempéré par l'esprit de vin.

Contre l'asthme, nature de baleine dissoute (spermaceti) ou moitié d'esprit de vers de terre et moitié d'esprit-de-vin.

Dans la cachexie chronique, l'esprit-de-vin camphré, la quintessence de Mathioli, différents esprits de plantes, cochlearia, persicaire, piperitis, cresson tirés par la distillation avec du vin, etc. etc.

Contre la vérole après les frictions au mercure, les décoctions sudorifiques des bois, etc. Etmuller conseille les essences des bois indigènes, comme le genièvre pour remplacer les bois étrangers tel que le gaïac souvent carié ou pourri de vieillesse.



Contre la jaunisse dans sa forme noire, l'esprit d'urine, l'esprit de vers de terre, diverses essences de plantes et un médicament bizarre, l'essence rouge de pain de froment ou de seigle, ou son sel volatil.

Contre la phtisie, des essences de vulnéraire, de bois de sassafras, etc. et si on ne craint point de trop grandes effervescences dans le sang on en injectera de préparées avec de l'esprit-de-vin et la dissolution de Baume du Pérou. Quant à l'essence de benjoin c'est le véritable baume des poumons.

Dans les fièvres aiguës avec inflammation, dans les fièvres malignes, le dernier refuge est la « Chirurgia Infusoria » qu'il vaut mieux tenter que de laisser le malade sans aucun secours. On injectera les liqueurs salines volatiles de corne de cerf, de sang humain, de sel ammoniac, dissoutes dans de l'eau de cerfeuil ou de semence de grenouilles.

LES CONTRE-INDICATIONS. — L'« infusion » semble inutile dans les maladies héréditaires, dans la goutte et dans la néphrétique.

Elle est dangereuse chez les femmes grosses. Si, par exemple laissant de côté les remèdes qui ont la puissance « d'exciter les mois », on s'avise, pour calmer le délire et l'agitation qui, trop souvent, sont suivis d'avortement, si on s'avise donc d'injecter une liqueur d'opium, les fibres de la matrice s'affaissent et n'ayant plus de ressort laissent tomber le fœtus de lui-même.

Quant aux nourrissons ils sont peu dociles et traitables. Leur corps succulent et leur peau gonflée d'humidité cachent profondément les vaisseaux, qui sont difficiles à trouver et petits, et d'autre part la masse de sang de ces petits est encore à moitié lait.

\*

Dans cette revue sommaire de la Chirurgie Infusive nous avons laissé de côté les considérations subtiles concernant le mode d'action des médicaments.

Il ne faut pas trop sourire de ce mélange d'une thérapeutique neuve et hardie avec une pharmacopée désuète qui employait l'esprit de vers de terre et la corne de cerf, quand ce n'était pas la fiente distillée. En somme la médecine expérimentale démarrait; ces esprits de plantes étaient à base d'alcool et ce que nos confrères du XVII<sup>e</sup> siècle injectaient c'était très souvent de l'alcool et de l'opium. Les médecins de Molière se montraient ainsi des précurseurs puisqu'ils avaient inventé l'anesthésie générale par injections intraveineuses d'opium et le traitement des affections fébriles aiguës par les injections intraveineuses d'alcool deux choses actuellement fort à la mode.

En outre ils avaient injecté de l'huile dans les veines sans la moindre embolie, et il n'y a pas vingt ans que nous avons osé injecter de l'huile camphrée dans les veines, dans le traitement de l'asphyxie oxycarbonée.



Pourquoi une méthode qui offrait tant de possibilités est-elle tombée en désuétude? Ce moyen nouveau de traitement, connu et employé au xvii<sup>e</sup> siècle par les professeurs des grandes universités anglaises, allemandes et italiennes, diffusé par tous pays puisqu'indépendamment des éditions latines on compte au moins trois éditions françaises, n'est pour ainsi dire pas mentionné par les auteurs médicaux du xviii<sup>e</sup> siècle. Il a dû se produire des catastrophes variées, chocs colloïdoclasiques, peut-être septicémies. Les acteurs de cette époque taisaient le plus souvent leurs insuccès professionnels. S'il en est ainsi on ne peut que regretter l'éclipse d'une méthode qui ne nous est revenu que bien tardivement avec la seringue de verre et l'aiguille creuse.

---



**L'EXPOSITION D'AUTOGRAPHES  
DU CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE PARIS  
A L'HOTEL DE VILLE**

par

M. le P<sup>r</sup> Maurice CHEVASSU



L'Académie de Chirurgie a célébré le 9 octobre dernier, avec trois années de retard que les circonstances n'expliquent que trop, le Centenaire de la Société de Chirurgie de Paris, fondée en 1843, et à laquelle elle a succédé en 1935.

La Ville de Paris, pour augmenter l'éclat de cet anniversaire, avait invité l'Académie de Chirurgie à tenir cette séance solennelle dans le grand salon des glaces de l'Hôtel de Ville, renouvelant ainsi l'hospitalité qu'elle offrit jadis aux membres fondateurs. La première séance de la Société de Chirurgie s'est en effet tenue à l'Hôtel de Ville le 23 août 1843 et la Société y prit séance chaque semaine jusqu'au moment où elle en fut chassée par l'incendie de l'Hôtel de Ville, au cours de la Révolution de 1848. Pour associer tous ses membres à la célébration du centenaire, l'Académie de Chirurgie avait décidé de se faire entourer de ce que les disparus avaient laissé de plus vivant, une ou plusieurs pages de leur écriture autographe.

Chargé par mes collègues, depuis quelques années, de constituer l'album d'autographes de l'Académie de Chirurgie, j'en ai extrait à cette occasion les pages concernant les fondateurs et les présidents, l'espace dont nous disposions ne permettant pas d'exposer la totalité des autographes des membres de la Société.

De chaque côté de la salle se sont trouvés ainsi exposés 14 grands cadres contenant chacun 4 autographes différents. Le tout représentait une longueur de près de 20 mètres.

Entre les deux fenêtres centrales, au-dessus de la tête du Président de la cérémonie, notre confrère Rouquès, conseiller municipal de Paris, représentant le Président du Conseil Municipal empêché, on avait accroché dans son cadre doré, la lithographie

de Maurin, représentant Auguste Bérard, le premier président de la Société. Ainsi Auguste Bérard a présidé de haut à l'épanouissement de la Société dont il a été le fondateur essentiel.

Auguste Bérard avait alors 41 ans. Né en 1802, agrégé de chirurgie en 1829, chirurgien des hôpitaux de Paris en 1832, il avait été nommé professeur de Clinique chirurgicale en 1842. Membre de l'Académie de Médecine depuis 1838, et jugeant que la chirurgie n'y tenait qu'une place trop modeste, c'est lui qui eut l'idée de réunir ses collègues chirurgiens en une séance hebdomadaire où seraient discutées des questions purement chirurgicales. Sa proposition fut accueillie fraîchement par ses maîtres comme par ses aînés. Seuls ses contemporains immédiats et ses cadets avaient répondu à son appel. A la séance inaugurale du 23 Août 1843, quinze chirurgiens seulement, les fondateurs, signèrent le registre de présence. Danyau, absent à la première séance, ne signa que le mercredi suivant. Je mets sous vos yeux ce précieux registre de présences, ouvert à sa première page, timbré du sceau de la Société de chirurgie de Paris et portant en exergue la devise qui est restée la nôtre : Vérité dans la science, moralité dans l'art.

Il a fallu quelques années à la jeune Société pour vaincre l'ostracisme dont elle avait été entourée à ses débuts. Mais elle n'allait pas tarder à attirer à elle tous les grands noms de la chirurgie. Prematurément disparu, à 44 ans, Auguste Bérard n'a sans doute jamais imaginé l'essor prodigieux que devait prendre au cours du siècle la Société scientifique qu'il avait si hardiment fondée.

Il serait excessif de faire passer sous vos yeux la totalité des tableaux qui ont été exposés l'autre jour à l'Hôtel de Ville. Négligeant les autographes récents, je vous montrerai avant tous ceux des fondateurs et ceux des maîtres anciens, en attirant votre attention sur ceux qui sont particulièrement intéressants ou pittoresques.

Ces documents proviennent pour une part des Archives de la Société de Chirurgie et pour l'autre de ma collection personnelle, dans laquelle est rentré un grand nombre de lettres adressées soit à Léon Labbé, soit à Lermoyez. Je dois également au D<sup>r</sup> Robineau un nombre important de lettres adressées à Farabeuf.

Le premier tableau concerne en quelque sorte les actes de naissance de la Société.

Une note de Denonvilliers précise que la lettre d'autorisation du ministre de l'Intérieur est du 8 Décembre 1838. Elle montre que le projet de la Société nouvelle a précédé de plus de 4 ans sa réalisation.

L'autographe suivant a été reproduit photographiquement dans les Bulletins de la Société de Chirurgie, lorsque je l'ai présenté alors que j'avais eu la chance de la découvrir chez un de mes fournisseurs d'autographes. C'est une lettre d'Auguste Bérard



adressée au Comte de Rambuteau préfet de la Seine : « J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire des statuts de la Société de Chirurgie de Paris, autorisée par M. le Préfet de Police. Je vous prie de vouloir bien accorder à cette Société la même faveur que celle dont jouissent plusieurs autres Sociétés savantes, celle de se réunir dans une salle dépendant de l'Hôtel de Ville. »

A côté, voici la minute de la demande adressée au ministre de l'Intérieur pour que la Société de Chirurgie soit reconnue d'utilité publique. En 7 grandes pages écrites de sa main, apparemment en 1857, René Marjolin, secrétaire général, expose éloquemment le rôle qu'a joué la Société durant ses premières années.

Les tableaux suivants sont consacrés aux fondateurs, et d'abord aux quatre premiers présidents : Auguste Bérard, Louis-Marie Michon, Gustave Monod et Adolphe Lenoir. Les deux lettres de Lenoir montrent à quelle discipline rigoureuse étaient astreints les membres de la jeune Société. Il proteste véhémentement parce qu'elle lui refuse le congé de deux mois qu'il a demandé pour raison de santé.

Le tableau qui suit est consacré aux 4 fondateurs qui furent présidents de 1847 à 1850 : Alphonse Robert, Adrien Cullerier, Jean-François Deguise et Antonin Danyau. La note de Deguise, du 9 Janvier 1849, est ainsi conçue : « Le président rappelle que dans la première séance du mois de Septembre 1846, la Société a décidé que les membres titulaires qui dans l'espace de deux années n'auraient pas présenté un travail digne d'être renvoyé au Comité de Publication soient condamnés à une amende de 100 francs. »

La Société ne badinait pas avec les paresseux.

Voici maintenant quatre fondateurs qui, je ne sais pour quelle raison, n'ont pas été présidents : Auguste Vidal (de Cassis), Joseph-François Malgaigne, Auguste Nélaton et Jacques Gilles Maisonneuve. Malgaigne, membre de la commission Bichat, donne reçu au trésorier de la Société de Chirurgie de Paris de la somme de 100 francs, comme souscription de la Société au monument Bichat, le 22 Avril 1846.

Voilà ensuite, précédant comme président trois fondateurs, Paul Guersant, Charles Denonvilliers et Pierre Huguier, 4 lettres du baron Hippolyte Larrey qui fut président non fondateur en 1851. La lettre du 27 Juin 1859, à l'en-tête de la Maison de l'Empereur, service de santé, est datée du quartier général. Il parle de la bataille de Solférino : « J'ai eu l'honneur d'avoir mon cheval blessé sous moi d'une balle dans le poitrail. »

De Guersant nous possédons le texte de l'allocution qu'il prononça comme président le 20 Octobre 1852, jour de l'installation de la Société de Chirurgie dans une des salles de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 3, rue de l'Abbaye, où la Société,

chassée de l'Hôtel de Ville par l'incendie de 1848, quelque peu errante de 1848 à 1852, a tenu séance pendant de longues années, jusqu'au moment où elle a loué l'hôtel du 12 de la rue de Seine, où elle se trouve encore actuellement.

D'Huguier, nous possédons le texte du toast qu'il prononça à la fin du banquet dont il était président : « A la fidélité avec laquelle chacun de nous a gardé son serment, c'est-à-dire la devise de cette Société. »

Voici maintenant Gosselin, faisant connaître, le 2 Février 1849, les démarches qu'il a faites au nom du Comité de Publication auprès de M. Masson pour assurer l'impression du 2<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société.

Chassaingnac est représenté par deux lettres concernant une opération d'encéphalocèle suivie depuis un an et parfaitement guérie.

De Henri Bouvier, nous ne possédons pas grand'chose, seulement quelques notes écrites en marge d'une lettre de Marjolin. Les archives de la Société renferment un certain nombre de lettres analogues écrites de la main même de René Marjolin, qui ne badinait pas avec ses fonctions de secrétaire général. René Marjolin rappelle assez vertement à Bouvier, son président, qu'il a cherché en vain les quatre rapports qui lui ont été confiés dans les années précédentes et il termine : « Ayez je vous prie la bonté de noter en marge vos observations et de me remettre cette lettre après-demain. » Bouvier précise en marge sans commentaires les raisons qui motivent son retard. Tous ceux à qui Marjolin a adressé pareil rappel à l'ordre sont loin d'avoir eu la même patience.

Et voici la lettre que le terrible secrétaire général adressait à Lenoir au nom de la Commission des Congés : « La commission des Congés, après avoir bien réfléchi, vous a accordé un mois de congé pour prendre les eaux. Ce mois, vous l'avez eu largement... J'ai l'honneur de vous prévenir que votre congé expire aujourd'hui 25 Août, et qu'à partir de cette époque vous serez passible d'amende. Cette fois vous ne direz pas que nous n'avons pas fait les choses *largement*. » Et c'est signé « Votre bien affectionné Marjolin. »

De Morel-Lavallée, nous avons un pli cacheté de 1849 sur le frémissement de l'anévrisme artério-veineux; de Verneuil une lettre du 9 Décembre 1862 au sujet du discours qu'il a, comme président, prononcé sur la tombe de Robert, membre fondateur.

A Farabeuf est adressée une longue lettre d'Alphonse Guérin sur la ligature de la linguale dans le triangle, et une autre de Léon Le Fort sur l'opération dite de Pasquier Le Fort, celle-ci pleine d'amertume et de reproches.

Le 20 Juillet 1905 Guyon écrit à Farabeuf : « Je retrouve un vieux portrait qui date du temps lointain où j'étais encore un peu jeune, je suis heureux de penser que vous le regarderez avec



plaisir. Nous nous aimons depuis longtemps, et cela durera, puisque nous nous aimons dans nos élèves. Segond est à la faculté et Duval y sera. »

C'est de Segond également que parle Léon Labbé, qui écrit à M<sup>me</sup> Ulysse Trélat : « C'est dans mon service que le D<sup>r</sup> Paul Segond a commencé ses études médicales et il a été mon interne en 1877. C'est vous dire toute l'estime et l'amitié que je peux avoir pour lui. J'aurais été heureux de lui prouver, une fois de plus, mon dévouement, si la candidature de mon vieil ami le P<sup>r</sup> Tillaux, dont la nomination a été signée ce matin même par le Grand Chancelier, n'avait été mise en avant. »

Et c'est à Léon Labbé qu'est adressée une lettre spirituelle de Louis de Saint-Germain, le félicitant de son élection comme sénateur de l'Orne.

Alexandre Guéniot, qui fut président de la Société de Chirurgie en 1883, écrivait encore à la Société le 2 Juin 1934, soit 51 ans plus tard. Il avait alors 101 ans 6 mois 25 jours et il devait vivre plus d'une année encore. Au sujet d'une observation de perforation utérine, il rappelle une leçon qu'il fit en 1875 à la Faculté de Médecine intitulée « Du délire des opérateurs ». L'écriture est, certes, tremblée, mais elle est admirablement lisible.

Simon Duplay écrit, comme secrétaire de la Société des Chirurgiens des Hôpitaux, le 23 Mars 1868, au sujet d'une « réunion destinée à réclamer, avec la Société médicale des Hôpitaux, contre le droit que s'est arrogé Monsieur le Préfet de la Seine de nommer seul les médecins et les chirurgiens des Hôpitaux. » On voit que nous sommes sous l'Empire.

Curieuse lettre de Paul Horteloup à Farabeuf, elle semble viser quelque compétition électorale : « Je suis sûr que de sang-froid vous reconnaîtrez que votre adversaire taquin se trouve dans le département de la Seine-et-Marne et nullement à la Société de Chirurgie dans la personne de votre tout dévoué collègue. » (30 Janvier 1882.)

Odilon Lannelongue avait dans ses dernières années complètement abandonné la chirurgie pour se consacrer à de lointains voyages. Le 5 Novembre 1908 il écrit à son ami Léon Labbé, au moment où il arrive à Bombay, en lui racontant ses impressions sur la traversée de la mer Rouge.

Polailion annonce à Léon Labbé : « J'ai été reçu aujourd'hui le premier des trois, Le Dentu et Gilette sont les deux autres. Vous voyez, mon cher Labbé que votre conférence a eu un gros succès, deux sur trois. »

Le Dentu écrit à Farabeuf pour lui recommander son élève Sébilleau. Terrier, à sa lettre de candidature à la place vacante de membre titulaire, joint l'exposé de ses titres, le 7 Juin 1873.

Les deux lettres d'Alfred Richet sont intéressantes au point de vue technique, et en particulier celle où il s'élève contre la ponction exploratrice des tumeurs et rappelle l'observation dramatique



d'un anévrisme fâcheusement ponctionné dans ces conditions.

Lucas-Championnière écrit à Farabeuf : « On était en train d'oublier que la France était la terre classique de l'anatomie, quand vous êtes venu remettre tout en bon ordre et montrer qu'il pouvait encore y avoir des anatomistes et des professeurs à Paris. Il paraît qu'on vous a nommé presque à l'unanimité. C'est une bonne note pour l'assemblée des professeurs qui n'en a pas trop à son dossier pour qu'on ne la félicite pas de celle-là. »

Autres félicitations à Farabeuf de Paul Berger qui le remercie de son bel ouvrage sur les vaisseaux sanguins du système hypogastrique : « Je vois que tu es toujours le scalpel et le crayon à la main et je t'envie sincèrement de pouvoir faire de la science pour la science. »

Lettre quelque peu amère de Pozzi à Farabeuf qui l'avait félicité au moment de l'apparition de son *Traité de Gynécologie* : « C'est le second témoignage d'estime que je reçois de la Faculté depuis la publication de mon ouvrage. J'avoue que l'indifférence de mes Maîtres m'a un peu découragé en cette circonstance. »

La lettre de Bouilly est profondément émouvante. Il remercie Léon Labbé qui a offert de faire campagne pour lui à l'Académie de Médecine, alors qu'il se sait atteint d'un mal qui ne pardonne pas. « Merci. C'est dans le malheur que l'on compte ses vrais amis... je suis dans un tel état que je dois renoncer à tout... Ce serait une ridicule folie que de briguer une place qu'on sait ne pouvoir occuper... Je pars trop tôt, ayant le droit de regretter la vie que par moi-même je m'étais fait belle et bonne et qui pouvait encore me donner des jouissances et des satisfactions. » Bouilly mourait six semaines plus tard.

Une lettre de Kirmisson date de l'époque où il était prosecteur. Il envoie à Farabeuf le plan de ses démonstrations d'ostéologie.

Fort spirituelle est la lettre de Paul Segond envoyant à Léon Labbé alors président de l'Académie de Médecine sa lettre de candidature à l'Académie. « Vous seriez bon de recommander bien fort la demande ci-jointe à Monsieur le Président de l'Académie de Médecine. Pour le séduire, dites-lui que si je sais donner un bon coup de bistouri, bien enlever une tumeur quelconque, manier le fer rouge, rester calme devant les difficultés les plus émouvantes de notre profession, je le dois à mon grand et bien-aimé maître Léon Labbé. »

De Quénu nous avons la liste de tous les chirurgiens restés à Paris au début de la guerre de 1914 avec l'indication de leurs services respectifs.

Et pour finir, voici des lettres de Lucien Picqué, ce médecin militaire qui avait accompli ce tour de force d'arriver chirurgien des hôpitaux de Paris sans avoir été interne et sans avoir suivi la voie régulière de nos concours. Elles sont de 1916. Malgré son âge, 64 ans, il a tenu à reprendre pendant la guerre son uniforme de médecin militaire. Il est chirurgien consultant de l'Armée

d'Orient : « J'ai fait le vœu de ne revoir la France qu'après la victoire. Aussi ai-je refusé toutes les permissions qu'on accorde aux officiers qui ont fait en Orient un certain temps de présence. J'espère que la Providence me gardera ma santé jusqu'au bout et ne me fera pas manquer à mon vœu. »

Ce beau courage ne fut pas récompensé. Tombé bientôt malade et se voyant perdu, Picqué devait finir incognito dans un couvent de moines à Rome en juin 1917.

Je n'ai pu donner à la Société qu'un très bref aperçu de tout ce que contenaient les cadres exposés à l'Hôtel de Ville. S'ils ont laissé indifférents certains, d'autres s'y sont vivement intéressés, et en particulier les chirurgiens étrangers qui étaient venus d'un peu partout pour célébrer notre centenaire. Lorsque les discours ont été terminés, j'ai eu plaisir à guider devant eux celui qui présidait la cérémonie au nom du président du Conseil Municipal, le D<sup>r</sup> Rouquès. Nous avons consacré plus d'une heure à passer en revue une exposition qui n'avait sans doute jamais eu de précédent dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris.

(Communication du 9 Novembre 1946.)



**LE DOCTEUR P. F. GACHET**  
**D'APRES LES SOUVENIRS DE SON FILS P. GACHET**

Un tableau de Van Gogh peint en Juin 1890 a immortalisé la figure du D<sup>r</sup> Gachet, assis, le coude appuyé sur une table, la main soutenant une tête pensive coiffée d'une casquette grise, pendant que dans un verre, près des livres aux couvertures jaunes fleurrissent des digitales. La riche gamme des couleurs de Vincent éclate dans cette toile et son couteau puissant a modelé avec amour les étoffes et les chairs pour bien fixer l'image qu'il se faisait de son ami. Certes il méritait cet honneur, ce médecin artiste si original dont le fils a fixé en dix pages dactylographiées les étapes essentielles de sa vie. Né à Lille en 1828, Paul Ferdinand Gachet a passé sa jeunesse dans les Flandres françaises et belges. Son père était filateur, mais lui, artiste et amateur, partagé entre des goûts pour l'art et la médecine, finit par opter pour la médecine et vint à Paris commencer ses études en 1848. Après avoir pris une première inscription, il rentra dans sa famille, fit son service militaire dans la cavalerie, reprit ses études, mais avec une assiduité relative car la Faculté l'informa que « ses inscriptions seront perdues s'il laisse passer l'année scolaire ».

En octobre 1850, il a les 6 inscriptions requises pour entrer comme élève dans les Hôpitaux et en 1851, nous le retrouvons dans le service de Trousseau, aux Enfants malades. C'est en Décembre 1851, qu'avec son camarade Marc Sée, il relève Baudin tué sur une barricade. Il suit ensuite les services de la Maison Nationale de Santé, de Bicêtre, de la Salpêtrière, de la Pitié, de Lourcine. Entre temps, il a fait partie d'une mission volontaire contre l'épidémie de choléra dans le Jura. En 1858, la Faculté de Montpellier lui décerne le diplôme de docteur après une thèse sur la mélancolie.

Le D<sup>r</sup> Gachet revient ensuite à Paris, où il s'installe 9, rue Montholon; il fait de la médecine générale, mais déjà commence à se spécialiser dans les maladies nerveuses. Son activité est grande. Il est membre d'un grand nombre de sociétés, partage sa vie entre un dispensaire et son cabinet. Le voici installé en 1862, 78, Faubourg Saint-Denis, où son cabinet est qualifié d'électro-médical. Gaiffe et Radiguet l'ont installé aussi complètement que la chose



était possible à cette époque. Ses déplacements sont nombreux, une année c'est une saison d'eaux, comme médecin à Evaux dans la Creuse; en 1864, c'est un voyage d'études à Londres. En 1870-71, nous le retrouvons comme médecin de la deuxième ambulance du Grand-Orient, où il crée un vulnéraire — déjà un antiseptique — pour le traitement des plaies de guerre, qu'il emploiera par la suite avec succès dans sa clientèle. A la commune, il remplace le D<sup>r</sup> Cabrol, dont la tête a été mise à prix, comme médecin-chef de l'Hôpital militaire Sant-Martin. Sa conduite pendant la guerre lui vaut la croix de bronze de la société de secours aux blessés et une distinction analogue pour son rôle à l'ambulance du Grand-Orient. En 1879, il assiste à un accident de chemin de fer, ce qui lui vaut d'être nommé médecin de la compagnie du Nord quatre ans après. Toujours aussi actif, il s'inscrit à la société protectrice des animaux, à la société des sauveteurs médaillés. Il reçoit les palmes et la rosette de l'instruction publique. Quand il mourut à Auvers, le 9 janvier 1909, le D<sup>r</sup> Gachet avait pratiqué la médecine pendant cinquante ans, se dépensant sans compter, donnant ses consultations souvent sans demander d'honoraires, enthousiaste et curieux, empruntant tantôt à l'allopathie, tantôt à l'homéopathie ses traitements, présentant la radio-activité, s'aidant de l'Hygiène, des sports, de l'hydrothérapie.

Le D<sup>r</sup> Gachet attribuait son goût des arts à une hérédité paternelle qui le faisait descendre par une grand-mère, Thérèse Gossart de Jean de Mabuse. A Lille, il passe de longues heures aux musées, et dessine avec Cuvelier et Ambroise Détréz. A Malines, il copie La Lecture d'après Adrien Brauwer. Vivant avec les peintres, le D<sup>r</sup> Gachet fréquente le café de la mère Andler dont Courbet nous a laissé l'image. Champfleury lui fait connaître à fond l'œuvre de Daumier. En 1858, il rencontre Monticelli et Césanne et visite Méryon, hospitalisé à Charenton. En 1865, c'est la rencontre chez Gautier, son ami, avec Camille Pissaro. L'achat de la maison d'Auvers date de 1872. Un des premiers hôtes fut Guillaumin, avec qui il va graver une série d'eaux fortes. Daubigny, Oudinot, Geoffroy, Jules Dupré et un grand nombre d'artistes fréquentent la maison d'Auvers et le D<sup>r</sup> Gachet soigne Daumier et tente d'enrayer la cécité qui le menace, Césanne revient à Auvers dans le voisinage immédiat du D<sup>r</sup> Gachet, avec sa famille, peignant des fleurs et des natures mortes. La maison du pendu date de cette époque. Le travail est coupé par de longues causeries sur l'art, l'actualité, la philosophie, l'avenir. Guillaumin, Pissaro et Gachet arrivent à convaincre Césanne de graver à son tour. Les achats de toiles de Guillaumin, de Pissaro, de Sisley, de Césanne datent de cette époque et ce sont deux œuvres de cette collection qui figurent à la première exposition des impressionnistes. La « nouvelle Athènes » réunit Manet, Renoir, Duranty, Degas, plus rarement Pissaro, Guillaumin et Césanne, mais assez

souvent Desboutin, Franc-Lamy, Forain. Gachet la fréquente ainsi que le « Bon Bock ». Il s'inscrit à la société du Vieux Montmartre, passe de l'Histoire de Paris à l'Anthropologie, s'intéresse à tout. Bientôt il connaît personnellement tous les impressionnistes, Sisley et Monet le retrouvent aux mercredi du Boulevard Voltaire, chez Mürer, le pâtissier collectionneur. Seurat, Signac, Luce, Fénéon, Henri Rousseau, Van Gogh enfin deviennent ses familiers. Les deux portraits de Van Gogh datent de 1890, année pendant laquelle le peintre demeura à Auvers. En 1909, à 90 ans, le D<sup>r</sup> Gachet s'éteint au milieu de ses œuvres d'art, entouré des siens, ayant donné l'exemple du goût désintéressé et passionné pour les arts et le bien, s'étant prodigué à ses malades, comme à ses amis les peintres. Sa curieuse et sympathique figure appartient aujourd'hui à l'Histoire de l'Art.

---



**A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANATOMIE  
AU MOYEN AGE**

par

**M. A. HERPIN**

L'Histoire s'occupe beaucoup et surtout du passé; mais elle ne peut faire abstraction du présent qui est l'Histoire de demain; d'autant qu'elle est un perpétuel recommencement et qu'ainsi ce présent et le futur qu'il contient en germe se rattachent toujours par quelque côté au passé. C'est mon excuse de vous dire, ici, quelques mots à propos de faits récents.

Au Moyen Age, en tant que science, l'Anatomie n'existait guère et son enseignement encore moins. On vivait sur un passé de plus en plus obscurci par les traducteurs et des commentateurs ignorants ou infidèles, et cette science ne pouvait se rénover car nul ne songeait à entreprendre des recherches qui paraissaient bien inutiles, sinon même dangereuses. A cela les raisons ne manquaient point.

D'abord, l'atmosphère : on s'intéressait beaucoup moins alors aux faits qu'aux abstractions et l'expérience et l'expérimentation qui, pour l'Anatomie consistaient en la dissection, étaient complètement délaissées. Bien mieux et de surcroît, cette dissection était proscrite : elle l'était par les lois et règlements qui l'interdisaient; elle l'était peut-être aussi par la crainte éprouvée par ceux qui auraient pu s'y adonner de se trouver en face de faits en contradiction avec ce qu'avait établi Galien.

Galien régnait alors en maître absolu sur la Médecine et les médecins : tous avaient pour lui un respect quasi religieux; tout ce qu'il avait dit était accepté les yeux fermés; on voyait ce qui n'existait pas, comme l'os incorruptible, on ne voyait pas ce qui existait, et un homme comme Vésale, ayant constaté qu'il n'y avait pas de communications entre les ventricules, n'osait pas tout d'abord en faire état et ne s'y résolvait qu'avec du temps et de la réflexion. Si Paracelse fut aussi maltraité de son temps, ce ne fut vraisemblablement pas parce qu'il s'adonnait à l'alchimie, car tous alors y touchaient quelque peu et tous, même Fernel, admettaient



les influences divines et démoniaques, mais bien plutôt parce que, publiquement à Bâle, il avait brûlé le *Canon de Médecine* d'Avicenne et jeté ainsi un défi à la vieille école qui était celle de Galien. En pleine Renaissance, Riolan, en présence de faits indiscutables, préférerait dire que la nature avait dû changer, que de supposer un instant que Galien avait pu se tromper. Dans ces conditions, les recherches anatomiques ne risquaient-elles pas d'être fort gênantes, sinon périlleuses pour ceux qui les auraient entreprises?

Une autre cause intervenait, mais avec une autorité et une portée beaucoup plus grandes, la Théologie. Celle-ci, au début de cette période, avait absorbé toutes les Sciences, et si, peu à peu, ces sciences se dégagaient de son emprise, du fait peut-être de l'exacerbation des passions religieuses, elle dominait encore, à la fin du Moyen Age, toutes les spéculations de l'esprit. Il était admis que les êtres vivants, comme tous les objets, étaient constitués par une matière et une forme; mais, chez eux, celle-ci s'identifiait progressivement avec l'âme, identification pleinement réalisée chez l'homme. La matière ou le corps ne servait, chez lui, que de support et d'habitat à cette âme qui, elle, était la source de vie : d'origine divine, elle dirigeait à son gré ce corps vers le bien ou vers le mal, vers la santé ou vers la maladie, et, dans ces alternatives, les hommes de ce temps voyaient la manifestation de la satisfaction ou du courroux de la divinité.

Dans cette période où on était attaché exclusivement à la recherche des causes, on ne pouvait envisager d'action utile en dehors de ces causes; c'était donc, en cas de maladie, comme en cas de péché, sur l'âme qu'il convenait d'agir et, à travers l'âme, sur la divinité. Pour atteindre cette divinité, suivant un usage courant alors, on avait imaginé une foule d'intermédiaires, aussi bien les astres que les esprits supra-terrestres. Ces conceptions avaient ouvert la voie à toutes les superstitions, à toutes les pratiques de la magie et favorisé l'action, et la multiplication, des rebouteurs, sorciers et autres nécromants. A quoi bon s'occuper de ce corps qui n'était en somme qu'un automate, et encore un automate dont le bon fonctionnement des rouages ne dépendait d'aucune façon d'une action terrestre? Sa connaissance précise ne pouvait être d'une utilité quelconque pour le traitement des maladies qui n'étaient qu'un châtement céleste et on conçoit que l'étude et l'enseignement de l'Anatomie aient été délibérément négligés.

Aussi, même après Mondino de Luzzi, cet enseignement était-il réduit à sa plus simple expression : tout se passait en lectures et commentaires du passé, en l'espèce des livres de Galien et plus particulièrement de celui sur *l'Utilité des parties* qui était aussi physiologique qu'anatomique. Nous insistons sur ce dernier point car il marque bien la nature des conceptions d'alors qui prisait les choses en raison inverse de leur matérialité. Les organes étaient purement matériels comme était le corps; chacun servait

d'habitat à la faculté correspondante de l'âme qui l'avait déterminé en vue de la fonction qu'elle lui destinait; fonction et faculté se confondaient en quelque sorte, et, si ce n'eut été alors une anticipation hasardée, on aurait pu dire que la fonction mait l'organe; en fait, parce que immatérielle, la fonction précréait l'organe et représentait un degré plus élevé; aussi devait-elle retenir davantage l'attention de ces hommes toujours fixée sur le principe qui les rattachait à la divinité. C'est ce qui domine l'esprit de Fernel lorsque, dans ses célèbres *Institutes*, après avoir proclamé que l'Anatomie était la base de la Médecine, il se contente de reproduire à peu près intégralement le livre de Galien.

Les lecteurs et commentateurs, animés qu'ils étaient par des préoccupations d'ordre spéculatif, ne manquaient pas de déformer de plus en plus les travaux qu'ils présentaient et les erreurs qu'ils ajoutaient ainsi au passé ne pouvaient être redressées puisqu'on ne pratiquait pas la dissection; ce n'était que dans des cas très rares qu'on montrait aux élèves quelque cadavre entr'ouvert, ce qui ne constituait pour eux qu'une démonstration mesurée, à laquelle ils ne participaient pas directement et dont ils ne pouvaient retenir que des images sans consistance et sans précision.

Une telle méthode avait des conséquences graves : la Médecine, ayant perdu sa base naturelle et normale, en était réduite à des spéculations de plus en plus éloignées de son objet; elle connut alors une période de misère et d'obscurité sans précédent qui représentait une régression sur la médecine grecque, régression qui allait en s'accroissant avec le temps.

On en était là, lorsqu'au xvi<sup>e</sup> siècle parut toute une pléiade d'hommes de valeur, d'hommes de génie qui s'adonnèrent aux recherches anatomiques; la dissection n'était plus proscrite avec la même rigueur et, au cours de ce siècle, ces hommes firent, dans ce domaine, des travaux et des découvertes qui eurent un retentissement universel, tel qu'aujourd'hui encore leurs noms sont demeurés dans toutes les mémoires, attachés qu'ils ont été à ces travaux et à ces découvertes. La portée immédiate en fut immense : la Médecine se réveilla de son long sommeil, son essor s'étendit à toutes ses branches et se poursuivit jusqu'à la découverte de Harvey qui la révolutionna et fut le couronnement de ce long siècle d'efforts : désormais la voie était ouverte à la médecine moderne. Ces anatomistes furent les artisans de ce renouveau et firent de leur siècle un des grands siècles de la Médecine; on peut même dire qu'ayant pratiqué avant Bacon la méthode expérimentale, ils entraînèrent d'autres branches du savoir et furent ainsi des artisans de la grande Renaissance.

Or, nous avons reçu dernièrement une brochure qui émanait de la Commission interministérielle de réforme des études médicales; il est vraisemblable qu'elle fut adressée à tous les médecins, soit que les membres de la Commission aient conçu pour leur œuvre une telle admiration qu'ils n'aient pas voulu retarder notre propre



satisfaction, soit qu'ils aient eu quelque doute sur sa valeur et que, suivant les meilleurs principes de l'art militaire, ils aient cru devoir la défendre avant même qu'elle fût attaquée. Toujours est-il que nous avons lu dans cette brochure les quelques lignes — car il n'y a que quelques lignes — consacrées à l'enseignement de l'Anatomie, et, au cours de cette lecture, nous nous sommes trouvé transporté en plein Moyen Age.

Comme dans cette période de misère et d'obscurité, cet enseignement est réduit presque à rien. Nous ne savons si ce sont les mêmes préoccupations qui ont conduit à cette décision, mais, comme au Moyen Age, il n'y aura que des lectures et commentaires des travaux antérieurs et encore pendant un nombre d'heures fort restreint; peu ou point de dissection; on y suppléera par un moyen dont l'inspiration et l'appréciation paraissent s'apparenter à des conceptions assez primaires: on fera défiler devant des élèves des images qui, à la vérité, seront plus perfectionnées que pendant la période médiévale, après tout bien excusable de ne pas avoir connu le cinématographe. Bien entendu, toujours comme à cette époque, cette anatomie sera surtout physiologique et ainsi les organes qu'on n'aura vu qu'en images fugitives deviendront de véritables abstractions.

N'insistons pas pour ne pas sortir du cadre de l'Histoire: contentons-nous de penser que les mêmes causes produisent généralement les mêmes résultats et de regretter que l'influence sur l'évolution de la Médecine des travaux des Anatomistes du xvi<sup>e</sup> siècle aient été méconnue, comme s'est trouvé méconnu le parallélisme constant entre les travaux faits dans ce domaine et les progrès de la Médecine. On va ainsi conduire nos étudiants à un nouveau Moyen Age, non pas à ce moyen âge réparateur et rénovateur qu'envisage Nicolas Berdiaeff, mais à celui plein d'obscurité et de misère de ce passé lointain. Auguste Comte disait qu'on ne connaît pas une science quand on n'en connaît pas l'histoire: il apparaît bien que cette connaissance serait indispensable à qui veut se mêler de réformer une branche de la Science, car pour préparer l'avenir, il est bien nécessaire de connaître un peu le passé.





**LE PREMIER GRAND MEDECIN HUMANISTE ANGLAIS :  
LINACRE (1460-1524)**

par  
le D<sup>r</sup> G. BARRAUD

Au début du xvi<sup>e</sup> siècle, Londres possédait une douzaine de vrais érudits en latin et en grec, supérieurs, au dire même d'Erasmus à ceux qui illustraient alors Rome et Florence. C'est vers 1474 que fut créée dans la capitale anglaise la première imprimerie par Caxton. Protégé par l'évêque abbé de Westminster Thomas Milling, il établit les ateliers du « merveilleux art » dans la célèbre abbaye et pendant quinze années, il présida à la publication de nombreuses éditions d'auteurs gréco-latins : Cicéron, Virgile, Ovide, Esope, Boèce, en même temps qu'il faisait traduire et imprimer les chefs-d'œuvre de la littérature française très appréciés en Angleterre. Plus de 80 ouvrages sortirent ainsi des presses de Westminster et le succès fut tel que Caxton dut les installer à Londres même en dehors de l'abbaye. Il publia plus de 400 ouvrages jusqu'au moment où il cessa de travailler en 1501. D'autre part les moines de Citeaux avaient établi une autre imprimerie à Saint-Alban vers 1480 et c'est de leurs ateliers que sortirent les fameuses « Chroniques dites de Saint-Alban » maintes fois rééditées qui menaient le lecteur de « l'œuvre des six premiers jours » jusqu'à la découverte de l'imprimerie et relataient les différentes phases de l'histoire universelle.

A ce moment, le Cardinal de Wolsey, qui avait créé le Collège du Corpus Christi, y avait fondé plusieurs chaires destinées à l'enseignement du grec, de la rhétorique et des humanités. Il ordonnait alors aux maîtres d'école du royaume d'apprendre à leurs élèves le grec et le latin si bien que Erasme lui rendit hommage en ces termes : « Il introduisit dans son pays les langues savantes sans lesquelles toute instruction ne sera jamais parfaite. » Mais une partie importante du clergé s'insurgeait violemment contre l'usage du grec. Ce fut l'évêque de Winchester, Richard Fox, qui, humaniste convaincu lui aussi, arriva à vaincre la réaction hostile des religieux qui considéraient les collègues

d'Oxford et de Cambridge où l'étude du grec et du latin était pratiquée, comme des maisons d'idolâtrie et des foyers de paganisme. L'un de ces premiers professeurs de grec à Oxford était Latimer (1460-1545) grand érudit qui était revenu en Angleterre après un séjour de nombreuses années en Italie. Depuis 1503 l'archevêque de Canturbury était Guillaume Washam, esprit aussi distingué que cultivé tandis que Joseph Colet (1460-1519) était chanoine et doyen de Saint-Paul. Fils du Lord-Maire il avait visité l'Italie et la France et s'était lié d'amitié avec Robert Gaguin, Erasme et Budé. Il devint l'âme d'un groupe d'hellénistes auquel se joignait le chancelier Thomas Morus, cet homme aussi érudit que saint qui, tout en se livrant à l'étude des Pères de l'Eglise, ne dédaignait pas d'écrire des poésies anglaises et latines ni de jouer de la viole, jusqu'au jour où il mourut sur l'échafaud. Mais de tous ces humanistes d'Outre-Manche, le plus célèbre fut sans contredit Thomas Linacre.

Né à Canturbury vers 1460, ce médecin se rend en Italie vers 1485, à la suite de Selling, ambassadeur du roi. Il lie connaissance avec Politien, le grand latiniste et reçoit l'hospitalité de Laurent de Médicis à Florence. De là, il s'arrête à Rome où il est l'élève d'Esmolao Barbaro, puis finalement aboutit à Venise, et collabore avec Alde Manuce pendant environ sept années. Reçu docteur en médecine de l'Université de Bologne il fait à son retour élever sur le Grand Saint-Bernard un autel en pierre à la « sancta mater studiorum ». Il rapporte de son voyage les ouvrages de Galien et d'Hippocrate qu'il traduit en latin et dont les premiers volumes furent imprimés à Paris. Humaniste accompli, il s'affirma, suivant l'expression de Budé qu'il a entrevu à Paris : « une lumière d'Angleterre quand aux Bonnes Lettres ». A Oxford, où il s'installa à son retour d'Italie; il est considéré comme le premier helléniste d'Outre-Manche et Thomas Morus et Erasme viennent se perfectionner à ses côtés. Le roi Henri VIII le choisit comme médecin et en fait le précepteur de son fils, le jeune prince Arthur. Plus tard il collabore avec Vivès, le grand humaniste espagnol à l'instruction de Marie Tudor, la fille d'Henry VIII et de la malheureuse Catherine d'Aragon et c'est pour elle qu'il rédigea son abrégé de grammaire latine qui, imprimé chez Robert Estienne, le rendit célèbre, dès 1527, dans toute l'Europe Occidentale.

Ayant accompagné Marie d'Angleterre en 1514 à Paris, il fréquenté assidûment le doyen de la Faculté de Paris, Jean Ruelle de Soissons, humaniste et botaniste réputé qui avait traduit le traité de Matière Médicale de Dioscoride et qui, après la mort de sa femme, devint chanoine de Notre-Dame. Linacre entretient ensuite une correspondance suivie avec Budé, qui le tient en très haute estime. Rabelais, de son côté, ne manque pas, dans son Grand Livre, de rendre hommage en 1522 au « docte médecin Thomas Linacer » qui est nommé par Henry VIII titulaire de deux chaires l'une à Oxford et l'autre à Cambridge. Avec John Francis,

le médecin du Cardinal Wolsey, il est le fondateur du premier des collèges de Médecine d'Angleterre dont la présidence lui fut donnée en 1518, six années avant sa mort. C'est lui qui apporta en Angleterre les enseignements d'Hippocrate et de Galien qu'il avait recueillis, lui-même en Italie « la seule terre où il est possible d'embrasser un si large horizon intellectuel ».

Erasme, ce podagre débile et hypochondriaque, dont « la santé était plus fragile que le verre », qui ne croyait guère plus à la médecine qu'aux médecins, bien qu'il eut écrit un éloge de l'Art Médical : « De laude artis medicis », dans lequel il déclare pourtant que les mortels devraient considérer le médecin comme un dieu sur la terre, honora cependant de sa confiance et de son amitié trois disciples d'Esculape : en France, Cop, le médecin de François I<sup>er</sup> qui insista à plusieurs reprises pour que le prince de l'humanisme vint occuper une chaire du Collège de France nouvellement fondé; en Italie, Ambroise Léon, qui, après avoir professé la médecine à Padoue, puis à Naples, se retira à Venise pour s'y consacrer à l'étude des ouvrages édités par Manuce. Enfin dans une de ses lettres, Erasme malade déplorait l'absence auprès de lui de son ami le grand helléniste anglais et c'est sans doute l'éloge auquel Linacre lui-même aurait été le plus sensible.

---





**LA NATURE DE LA VIE  
DANS LA PENSÉE DE CLAUDE BERNARD**

par  
le D<sup>r</sup> ROUSSEAU

La communication de notre distingué collègue le D<sup>r</sup> Herpin à la séance de février sur la philosophie de Claude Bernard, outre son mérite d'avoir réalisé un brillant tour d'horizon sur la pensée du Maître a eu pour incidence heureuse de provoquer de savants commentaires au cours desquels il est apparu que l'esprit médical contemporain, si honorablement représenté au sein de cette Société, n'avait pas cessé d'accorder son attention aux grandes questions de doctrine.

Nouveau venu parmi vous, j'avais jusqu'ici éprouvé un scrupule à aborder un sujet qui, comme celui que je vous présente, n'appartient pas spécifiquement à l'Histoire de la Médecine puisqu'il prend ses racines dans la philosophie. Mais le D<sup>r</sup> Herpin a levé le premier obstacle en me précédant dans cette voie. D'autre part, j'espère, en traitant la question de la Nature de la vie dans la pensée de Claude Bernard, ne commettre ni une entorse aux règlements de notre Société, ni une extrapolation puisqu'en fin de compte à l'observateur qui veut bien se pencher sur l'évolution des idées médicales depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, il apparaît que les thèses ou hypothèses du Fondateur de la Physiologie relatives au problème de la vie, appartiennent à l'actualité et comme nous le verrons dans nos conclusions, inspirent directement certaines théories soutenues par les plus proches de nos contemporains.

Dès les débuts de sa carrière scientifique, Claude Bernard a été appréhendé par les mystères de l'Être vivant, et la longue succession de ses travaux n'a été qu'un effort pour les résoudre ou du moins pour soulever un coin du voile qui les masque à nos yeux.

N'oublions pas qu'il a vécu en physiologiste, on pourrait dire en vivisecteur, dans une expérience continue et directe au sein de la matière vivante pour en saisir les secrets d'abord, puis pour en dégager les conditions et en établir les lois dans une sorte d'épo-

pée grandiose si féconde pour la science, aux conséquences si tragiques pour son bonheur intime et son foyer. Il s'est fait une conception des phénomènes de la vie et de ses réactions d'après ce qu'il a vu, touché, senti quotidiennement. Avant lui, la physiologie était en plein chaos et son maître Magendie venait seulement d'esquisser la méthode efficace, celle de l'expérimentation ; après lui tout s'éclaire, et le chemin est définitivement tracé où pourront lui succéder les chercheurs. C'est à partir de 1865, au cours d'une retraite dans son pays natal nécessitée par la maladie, que Claude Bernard exposa la première fois ses théories des phénomènes vitaux dans l'ouvrage à jamais célèbre : l'Introduction à la Médecine expérimentale, et toute la suite de ses travaux ne fut qu'une confirmation de cette première étude.

Pour Claude Bernard, la vie est une. Pas de différence entre les phénomènes essentiels qui constituent le fonctionnement des êtres vivants quelle que soit leur différenciation dans l'échelle animale et ceux qu'on observe chez les végétaux, les êtres inférieurs et la matière brute. Il existe seulement une différence dans la structure morphologique, dans la complexité des échanges, dans les relations avec le milieu extérieur mais l'acte vital par excellence est commun à tous les corps. Il en résulte que lorsque les sciences naturelles auront accompli les progrès auxquels elles sont destinées, le savant connaîtra l'agencement et le fonctionnement de la matière dans ses plus fins détails et qu'il pourra à partir des éléments les plus simples, réaliser les plus difficiles synthèses. Le physiologiste écrit-il : « deviendra le contre-maître de la création. » Quels sont les caractères essentiels de ces phénomènes de la vie ?

C'est l'assimilation et la désassimilation. « L'usure et la renaissance des parties constituantes du corps font que l'existence n'est en réalité autre chose qu'une perpétuelle alternative de vie et de mort, de composition et de décomposition, d'organisation et de désorganisation. D'une manière générale, nous distinguons donc dans le corps vivant deux grands groupes de phénomènes inverses : les phénomènes fonctionnels de dépense vitale et les phénomènes plastiques d'organisation ou d'accumulation nutritive » (1).

Ces manifestations phénoménales sont partout et toujours d'ordre physico-chimique. « Il n'y a en réalité qu'une physique, qu'une chimie et qu'une mécanique générales dans lesquelles entrent toutes les manifestations phénoménales de la nature, aussi bien celle des corps vivants que celle des corps bruts. Il n'apparaît pas, en un mot, dans l'être vivant, un seul phénomène qui ne retrouve ses lois en dehors de lui. » (2)

Ces lois qui sont celles de la Nature sont immuables et nécessaires. Elles existent en dehors de nous et nous transcendent et on peut se les représenter comme « les moyens d'action ou de manifestation de la cause première. » Leur caractère d'obligation et de



nécessité est tel que « Dieu même en les créant s'y est soumis ». « Les effets varient en raison des conditions qui les manifestent mais les lois ne varient pas » (3). « L'ensemble des conditions déterminantes d'un phénomène entraîne nécessairement ce phénomène. » « Tout se fait, se défait, s'arrange et s'harmonise suivant l'équilibre possible dans des conditions données » (4). C'est le déterminisme physiologique qu'on peut ainsi formuler : ordre de succession nécessaire dans la série des phénomènes. « Lorsque les phénomènes sont ainsi enchainés dans un certain être par une succession d'habitude ou de mémoire, il suffit de provoquer le premier phénomène pour que les autres s'ensuivent » (5).

« Ce déterminisme ne peut subir de restriction; tous les phénomènes qui surviennent dans les êtres vivants et dans l'homme, phénomènes supérieurs ou inférieurs, sont soumis à cette loi. Toute manifestation de l'être vivant est un phénomène physiologique et se trouve lié aux conditions physico-chimiques déterminées, qui le permettent quand elles sont réalisées, qui l'empêchent quand il fait défaut. C'est le déterminisme absolu, il exprime que le monde psychique ne se passe point du monde physico-chimique et c'est là un fait d'expérience toujours vérifié. Les phénomènes de l'âme pour se manifester, ont besoin de conditions matérielles exactement déterminées (6) et c'est pour cela qu'ils apparaissent toujours de la même façon suivant des lois et non arbitrairement ou capricieusement au hasard d'une spontanéité sans règle. »

Aucune équivoque, aucune ambiguïté d'explication n'est possible tous les actes vitaux physiques et psychiques ont besoin pour se manifester d'un support matériel, c'est dans ce sens que notre auteur a écrit : « Tout est physiologie » — ce qui lui permettait d'ajouter : « C'est toujours le physique qui modifie le moral; quand on croit que c'est le moral qui agit, c'est une illusion; il y a toujours un sens primitivement et physiquement atteint (7). »

Telles sont les lois qui régissent la vie, qui constituent ses conditions d'existence. Mais elles n'ont pas d'autre valeur et en particulier elles ne sont pas qualifiées pour nous renseigner sur la cause de la vie, sur sa nature, sur son essence, si bien que le rôle du savant et du physiologiste s'arrête à ses limites. Est-ce à dire que l'esprit humain doive se retrancher dans cette position et se récuser devant la recherche de l'origine et de la nature de la vie. Claude Bernard ne le pense pas. Il estime au contraire que l'homme a toujours été sollicité par ces redoutables problèmes. Mais ils ne sont pas du domaine de la science qui, elle, ne connaît qu'une méthode : l'expérimentation. Les acquisitions scientifiques peuvent prêter leurs concours au raisonnement logique et aux recherches philosophiques, mais science et philosophie appartiennent à deux domaines différents.

Pour Claude Bernard, la vie n'est pas définissable, du moins dans l'état de la science à son époque. « Il n'y a pas dit-il de définition des choses que l'esprit n'a pas créées et qu'il n'enferme pas



toutes entières il n'y a pas en un mot, de définition des choses matérielles... (8). La méthode qui consiste à définir et à tout déduire d'une définition peut convenir aux sciences de l'esprit mais elle est contraire à l'esprit même des sciences expérimentales. C'est pourquoi il n'y a pas à définir la vie en physiologie. Lorsqu'on parle de la vie *on se comprend à ce sujet sans difficulté* et c'est assez pour justifier l'emploi du terme d'une manière exempte d'équivoques. »

Cette déclaration n'est ni une boutade, ni une fin de non recevoir. L'auteur s'en est expliqué; il nous dit que si la nature réelle de la vie ne nous est pas connue, c'est parce que la vie est trop complexe et que nous n'arriverons à la concevoir qu'en procédant d'analyse en analyse, du simple au composé par progressions successives.

Les phénomènes vitaux ont bien leurs conditions physico-chimiques rigoureusement déterminées; mais en même temps ils se subordonnent et se succèdent dans un enchaînement et suivant une loi fixée d'avance : ils se répètent éternellement avec ordre, rigueur, constance et s'harmonisent en vue d'un résultat qui est l'organisation et l'accroissement de l'individu animal ou végétal. Il y a comme un dessin préétabli de chaque être et de chaque organe en sorte que si considéré isolément chaque phénomène de l'économie est tributaire des forces générales de la nature, pris dans ses rapports avec les autres, il révèle un lien spécial il semble dirigé par quelque guide invisible dans les routes qu'il suit et amené à la place qu'il occupe. La plus simple méditation nous fait en apercevoir un caractère de premier ordre un *quid proprium* de l'être vivant dans cette ordonnance vitale préétablie. « Toutefois l'observation ne nous apprend que cela. Elle nous montre un *plan organique* mais non une intervention active d'un principe vital. La seule force vitale que nous pourrions admettre ne serait qu'une sorte de force législative mais nullement exécutive. Pour résumer notre pensée, nous pourrions dire métaphoriquement : la force vitale dirige des phénomènes qu'elle ne produit pas; les agents physiques produisent des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. » (9).

Ce texte est capital car il contient les trois postulats essentiels de la pensée de Claude Bernard relativement à cette notion de la vie si obscure et si secrète qu'il renonce à la définir mais dont il accepte du moins d'inspecter les contours. Ces trois postulats qui sont la notion d'organisation, l'idée directrice, la finalité intrinsèque, s'intriquent et se complètent de sorte qu'on peut les commenter sans les séparer les uns des autres.

La notion d'organisation s'est imposée à Claude Bernard avec une telle évidence qu'il en fait une des clés de voûte de son interprétation de la nature. Un organisme lui apparaît comme un consensus harmonieux comme un arrangement cohérent. « Quand on considère l'évolution d'un être vivant on voit clairement que l'or-

ganisation est la conséquence d'une loi organogénique qui pré-existe. » (10).

D'où vient cette organisation? Elle n'est pas le résultat des opérations physico-chimiques communes à tous les êtres. « Ceux-ci restent confondus pêle-mêle comme les caractères de l'alphabet dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées et les mécanismes les plus divers. » (11)\* Reste à définir cette force. C'est l'idée vitale, le principe directeur, l'idée directrice qui s'imposent au raisonnement avec une inévitable obligation. La physico-chimie en effet n'explique que les conditions de fonctionnement des êtres vivants; elle ne solutionne pas le problème de l'orientation des mécanismes physiologiques pas plus que celui de leur coordination, de leur synergie.

« L'idée d'une cause qui préside à l'enchaînement des phénomènes vitaux est sans doute la première qui se présente à l'esprit et elle paraît indéniable lorsque l'on considère l'évolution rigoureusement fixée des phénomènes si nombreux et si bien concertés par lesquels l'animal et la plante soutiennent leur existence et parcourent leur carrière. C'est à cette cause considérée comme force directrice que l'on peut donner le nom d'âme physiologique ou de force vitale et on peut l'accepter à condition de la définir et de ne lui attribuer que ce qui lui revient. » (12). « Dans un germe vivant il y a une idée créatrice qui se développe. Pendant toute sa durée, le vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice et la mort arrive quand elle ne peut plus se réaliser. Ici comme partout, tout dérive de l'idée qui, elle seule, crée et dirige. » (13).

Est-ce à dire que Claude Bernard accepte la théorie vitaliste? Il s'en garde bien et précise sa pensée en analysant cette idée directrice, cette force vitale, en indiquant ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Sans doute elle a des antécédents dans la philosophie médicale puisqu'on la retrouve sous le nom d'eidos chez Aristote, de nature médicatrice chez Hippocrate, d'archeus faber chez Van Helmont. Les vitalistes, sans excepter Bichat l'ont désignée comme une entité immatérielle indépendante des propriétés physico-chimiques des organismes et entrant en concurrence avec elle dans les déséquilibres de la santé.

Notre auteur s'élève contre ces propositions. « C'est par une fausse interprétation qu'on a pour ainsi dire personnifié le principe vital et qu'on en a fait comme l'ouvrier de tout travail organique. On l'a considéré comme l'agent exécutif de tous les phénomènes, l'acteur intelligent qui modèle le corps et manie la matière inerte et obéissante de l'être animé. La raison suffisante de chaque acte de la vie était pour les vitalistes dans cette force qui n'avait aucun besoin du secours étranger des forces physiques et chimiques, qui luttait même contre elles pour accomplir sa tâche. Mais la science expérimentale contredit précisément cette vue. C'est par là qu'elle s'introduit dans le système pour en montrer



la fausseté fondamentale. En effet; les recherches physiologiques nous apprennent que la force ou les forces vitales ne peuvent rien sans le concours des conditions physiques (14) ». « Il y a un accord intime, une étroite liaison des phénomènes physiques et chimiques et des phénomènes vitaux. C'est un parallélisme parfait, une union harmonique nécessaire... C'est qu'en effet la force vitale ne peut rien produire sans les conditions physico-chimiques, elle reste absolument inerte et le phénomène vital n'apparaît que lorsque les conditions physico-chimiques déterminées pour sa manifestation sont réunies. »

« En disant que la vie est l'idée directrice ou la force évolutive de l'être, nous exprimons simplement l'idée d'une unité dans la succession de tous les changements morphologiques et chimiques accomplis par le germe depuis l'origine jusqu'à la fin de la vie. Notre esprit saisit cette unité comme une conception qui s'impose à lui et il l'explique par une force. Mais l'erreur serait de croire que cette force métaphysique est active à la façon d'une force physique... La force métaphysique évolutive par laquelle nous pouvons caractériser la vie *est inutile à la science* parce qu'étant en dehors des forces physiques elle ne peut exercer aucune action sur elles (15). » C'est dire qu'à partir du moment où le *primum movens* a mis la machine en route, le déterminisme individuel est le seul responsable du destin de l'organisme.

La vie n'est donc pas le résultat des métabolismes physico-chimiques qui s'opèrent au sein de la matière vivante. Elle les transcende, elle les précède et leur donne l'essor initial. En tant que telle elle n'est justiciable d'aucune localisation tissulaire ou organique. Elle se confond avec la cause première qui est indéterminable par l'expérimentation.

Quant au problème des causes finales, Claude Bernard l'aborde avec prudence et ménagement; ses embûches et sa complexité sont présentes à son esprit et il ne s'y avance qu'avec précaution. D'ailleurs, il le pose clairement en faisant les distinctions nécessaires.

« On a cru qu'une pensée conforme à celle de l'homme dirigeait vers un but tous les rouages qui fonctionnent dans l'être organisé... C'est là une conception essentiellement métaphysique que l'on peut accueillir à ce titre... L'homme de science voit l'ordre, le rapport des phénomènes, leur harmonie, leur consensus; il reconnaît leur enchaînement prédéterminé. C'est là un fait irrécusable. A la constatation de ce fait est borné le rôle de la Science.. Qu'il y ait là une intention intelligente c'est affaire de sentiment (16). » Le pourquoi des choses reste en dehors des préoccupations du savant et de sa compétence, son rôle est d'étudier le comment. Or, que nous enseigne l'observation? « Quand on considère un tout comme un organisme on peut en comprendre l'harmonie et les fonctions finales des diverses parties. Ainsi les muscles d'un membre sont fait pour mettre les os en mouvement



et le cœur pour faire circuler le sang; c'est ce que j'appellerai les causes finales intrinsèques (17). » C'est dans ce sens qu'on peut envisager une fonction comme une cause finale d'après le point de vue physiologiste.

Mais « quand nous voulons juger d'une manière générale par rapport au monde cosmique les causes finales des crises, ce qui constitue les causes finales extrinsèques alors on est absolument dans le vague. La nature se trompe constamment et elle rencontre son but mais ne le veut pas. Tout cela paraît aveugle. Le lait apparaît quand l'utérus contient une môle; l'estomac secrète quand on lui donne un caillou à digérer. »

Et l'auteur ajoute : « la loi de finalité physiologique est dans chaque être en particulier et non hors de lui. L'organisme vivant est fait pour lui-même; il a ses lois propres, intrinsèques. Il travaille pour lui et non pour d'autres. Il n'y a rien dans la loi d'évolution de l'herbe qui implique qu'elle doit être broutée par un herbivore... rien dans la canne qui annonce que son sucre devra sucrer le café de l'homme. De tels rapports, ceux du végétal et de l'animal, sont accidentels et contingents dans leur déterminisme; ils restent en dehors de la finalité physiologique (18). »

L'attitude de Claude Bernard est nette et sans équivoque, il existe une finalité intrinsèque mais pas de finalité extrinsèque.

Après avoir rassemblé dans un même faisceau les postulats fondamentaux de la philosophie de la vie d'après Claude Bernard : unité de la vie — déterminisme des phénomènes physico-chimiques — organisation de la matière vivante par l'idée directrice — finalité intrinsèque, nous allons voir en manière de conclusion quelle fut leur destinée dans l'histoire de la pensée scientifique. Comme on le sait, tandis que la science progresse en accumulant ses découvertes, les penseurs et les philosophes qui se recrutent parfois parmi les savants eux-mêmes, restent toujours attentifs à intégrer et à hiérarchiser les connaissances particulières dans le cadre des idées générales. C'est ainsi que se constituent d'époque en époque des systèmes d'explication visant à une valeur universelle à l'aide desquels par un effort continu l'esprit humain cherche un contact toujours plus étroit avec la vérité. Si pendant toute la fin du XIX<sup>e</sup> et le commencement du XX<sup>e</sup> siècle la tendance dominante a été celle de la classification des faits et de l'analyse, depuis une trentaine d'années le moment d'une nouvelle synthèse est apparu. Il ne nous est pas permis dans les limites de cette étude d'entreprendre une revue panoramique des grands courants de l'épistémologie contemporaine mais il est aisé d'esquisser très rapidement l'influence qu'elle a subie de Claude Bernard. Si ce dernier, à son époque avait pu paraître un novateur hardi, aujourd'hui, les notions d'unité de la vie et de déterminisme des lois naturelles, sont devenues tellement familières que leur contraire nous paraît impensable. Quant à l'organisation de la matière, à l'idée directrice, à la finalité

intrinsèque elles ont reçu des travaux modernes, une consécration qu'on ne saurait négliger. En philosophie, Bergson dans son opiniâtre effort pour saisir la vie dans toutes ses réalités, se conduit comme un héritier de Claude Bernard, et on a écrit avec juste raison que son fameux élan vital est emprunté à l'idée directrice du Père de la physiologie. « La vie dit-il depuis ses origines est la continuation d'un seul et même élan qui s'est partagé entre des lignes d'évolution divergente... La poussée en vertu de laquelle l'être vivant grandit et se développe est celle qui lui fait traverser les phases de la vie embryonnaire... Sous les effets visibles se devine une cause intérieure (19).

D'un autre côté, Meyerson le promoteur d'un néoaristotélisme réaliste a adopté dans l'ensemble tous les thèmes de Claude Bernard et c'est lui qui disséquant son « déterminisme » lui a substitué le vocable de « légalité » afin de l'exonérer du soupçon de « fatalité » entaché d'un préjugé métaphysique.

Dans le domaine de la biologie qui a fait comme on le sait depuis plusieurs décades de vertigineux progrès, l'élite des spécialités du monde entier a vérifié l'exactitude de la notion d'organisation et d'un principe directeur. Si bien que l'embryologiste qui, au dire de ses pairs, a pénétré au plus profond des problèmes de l'ontogénèse et de la morphogénèse, Spemann, pour désigner la force initiale la plus élémentaire et la plus agissante dans l'élaboration des structures et des formes de la vie lui a donné le nom de « centre organisateur », de résonance spécifiquement Bernardienne.

Tout récemment, en 1939, Dalcq dont l'autorité en embryologie est unanimement respectée, en nous livrant les fruits de sa longue carrière de biologiste, qui ont été corroborés par les expériences les plus rigoureuses au moment de qualifier son ouvrage, n'a pas trouvé de titre plus adéquat que celui-ci : « L'œuf et son dynamisme organisateur ». Inutile d'insister sur la filiation.

J'abrège, mais on ne saurait négliger les conclusions de cet auteur qui dans un dernier chapitre à propos de l'ontogénèse et de la causalité pour satisfaire aux exigences de sa pensée, se recueille et se concentre dans une méditation scientifique et philosophique d'une haute portée dont on ne saurait trop recommander la lecture. Pour terminer, je n'en citerai qu'une phrase : « Il n'y a peut-être pas de terme qui soit plus près de la réalité que celui de l'organisation. Toutes les manifestations biologiques l'évoquent fatalement. On ne peut séparer l'idée de vie d'un certain arrangement de substances en inter-réaction et toute action des animaux et surtout de l'homme sur le milieu consiste en une organisation qui insère de l'intelligence dans la matière brute... Toute organisation reflète un ordre et celui-ci se rencontre à toutes les échelles de grandeur autant dans le domaine de l'infiniment petit que dans le domaine de l'infiniment grand (20). »

De ses propres observations Claude Bernard n'avait pas déduit



autre chose avec des moyens d'investigation infiniment plus imparfaits mais il avait le don de pressentir l'exact et le vrai ce qui est une des marques du génie.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- (1) Leçons sur les phénomènes de la vie commune aux animaux et aux végétaux, T. II, p. 485.
  - (2) Physiologie générale. Introduction.
  - (3) Introduction à la médecine expérimentale, p. 19.
  - (4) Pensées, paragraphe 80.
  - (5) Pensées, paragraphe 83.
  - (6) Leçons sur les phénomènes..., T. II, p. 195.
  - (7) Physiologie générale, p. 7 et 8.
  - (8) Cité par J.-L. Faure, Claude Bernard, p. 140.
  - (9) Leçons sur les phénomènes..., T. I, p. 50-51.
  - (10) Physiologie générale, p. 119.
  - (11) Cité par P. Mauriac, Claude Bernard, p. 128.
  - (12) Leçons sur les phénomènes..., T. II, p. 171.
  - (13) Introduction à la médecine expérimentale, p. 147-148.
  - (14) Leçons sur les phénomènes..., T. II, p. 171.
  - (15) Cité par le R. P. Sertillanges, Philosophie de Claude Bernard, p. 104.
  - (16) Leçons sur les phénomènes, T. II, p. 339-40.
  - (17) Pensées, paragraphe 84.
  - (18) Leçons sur les phénomènes..., T. I, p. 147 et 148.
  - (19) BENSON. — Evolution créatrice, p. 20-21, p. 57.
  - (20) DALCQ. — L'œuf et son dynamisme organisateur. Conclusions.
-





**OBSERVATIONS DIVERSES**  
**RECUEILLIES PAR CH.-L. CADET DE GASSICOURT**  
**AU COURS DE LA CAMPAGNE D'AUTRICHE EN 1809**

par  
 le D<sup>r</sup> A. CADET DE GASSICOURT

Dans ce livre de 438 pages, où fourmillent quantité d'observations et anecdotes rapportées par mon trisaïeul Charles-Louis Cadet de Gassicourt pendant la campagne de 1809, qu'il fit en qualité de pharmacien attaché à la personne de Napoléon, j'ai recueilli ce qui peut se rapporter à la Médecine, aux Hôpitaux, à l'hygiène, ainsi qu'à certains chirurgiens et pharmaciens qui suivirent les armées impériales au cours de cette campagne.

**I. HOPITAUX.**

A Vienne, Ch.-Louis a visité des établissements de toute sorte; il décrit à la page 321 une maison de fous : « Cette maison de  
 « sûreté est construite en forme de tour, à cinq étages, qui con-  
 « tiennent chacun 28 chambres ou loges de fous. Un bâtiment  
 « transversal renferme les appartements du concierge et des gar-  
 « diens. Chaque fou a sa loge, et chaque étage contient alterna-  
 « tivement des hommes et des femmes, qui trouvent quelquefois  
 « le moyen de communiquer ensemble. Les fous furieux habitent  
 « les étages supérieurs. La forme de cette maison est très-favo-  
 « rable à la surveillance, mais elle est trop élevée; les corridors  
 « sont étroits et sombres, les cours n'ont point assez d'étendue; il  
 « n'y a point d'infirmierie.

« Les chambres ou loges des fous sont d'une grande propreté,  
 « pavées en dalles, et fermées par une grille de fer élégamment  
 « travaillée. Le jour y pénètre par une petite fenêtre assez élevée  
 « pour que le fou ne puisse y atteindre. Il n'y a dans la chambre  
 « qu'une paille sur un plancher ou lit de camp très bas, et un  
 « siège d'aisance contre la grille. On contient les fous furieux en  
 « leur mettant une large ceinture de cuir, à laquelle les mains sont  
 « attachées et retenues par des bracelets de cuir. La camisole de  
 « force, adoptée en France, est préférable.

« Le concierge me fit remarquer un fou d'une très-belle figure ;  
 « c'était un homme de lettres. Quand je m'approchai de sa grille il  
 « me salua profondément, et proféra, d'un air inspiré, une phrase  
 « allemande, dans laquelle je distinguai le nom de Napoléon. Il  
 « vous prend pour l'Empereur, me dit le concierge. Je fus curieux  
 « de savoir quelles idées cette méprise ferait naître dans le cerveau  
 « d'un insensé autrichien. Je priai le concierge de le confirmer  
 « dans son erreur et de traduire ce que je lui dirais, ainsi que ses  
 « réponses.

Ici Cadet de Gassicourt rapporte un long discours incohérent où le dément l'appelle (le prenant pour Napoléon) : le *Witiking des Gaules*.

A la page 323, mon trisaïeul décrit l'Hôpital général de Vienne :

« Ce grand établissement a été très-vanté, et mérite en partie  
 « sa célébrité. Les cours sont spacieuses, les bâtimens isolés et  
 « bien distribués, les communications faciles. Il peut contenir  
 « 4.000 malades distribués dans 111 salles, savoir : 61 pour les  
 « hommes et 50 pour les femmes, de manière que chaque salle ne  
 « contient que 30 et quelques malades. Chaque salle a 26 pieds de  
 « long, 17 de large, 8 de haut. On a observé entre chaque ruelle de  
 « lit, 2 pieds et demi d'espace. Les salles sont éclairées des deux  
 « côtés : l'air y circule facilement. On a négligé de mettre près de  
 « chaque lit, une table pour poser les médicamens, mais on y  
 « voit une chaise couverte. Les lits n'ont point de rideaux. Au che-  
 « vet on remarque un tableau noir, divisé en colonnes dans les-  
 « quelles on inscrit le *nom* du malade, son *âge*, sa *profession*,  
 « le *genre de sa maladie*, le *nom du médecin qui le traite*, l'*état*  
 « dans lequel il était lors de sa dernière visite, et les *médicamens*  
 « qu'on lui a prescrits : ce tableau est figuré dans l'ouvrage de  
 Sthol.

« Il y a dans l'hôpital quatre classes de malades :

« La première paye un florin par jour : on fournit une chambre  
 « particulière à chaque individu, un lit complet, et une garde-  
 « malade ou un infirmier à part.

« La seconde paye 30 kr. (demi-florin) : même traitement, mais  
 « point de chambre à part.

« La troisième se compose de ceux qui ont droit aux lits fondés  
 « par les familles.

« La quatrième comprend ceux qui entrent gratuitement avec  
 « un certificat d'indigence.

« Un homme établi peut y faire recevoir son domestique, en  
 « payant pour lui 10 kreutzers par jour.

« Deux salles de clinique externe et interne sont destinées à  
 « l'instruction des élèves : elles ne contiennent chacune que douze  
 « lits.

« Les maladies les plus communes à Vienne, parmi les adultes,  
 « sont les phtisies tuberculeuses et laryngées, les fièvres adyna-  
 « miques et nerveuses; parmi les enfants la petite vérole et les



« convulsions.

« La mortalité annuelle, tant dans la ville que dans les hôpitaux, est évaluée à un vingt-sixième. »

Faisant suite à ce récit, et sans transition, Charles Louis, décrit page 325, l'Hôpital des Invalides :

« J'ai visité, écrit-il, l'hôtel des Invalides créé par Joseph II, pour y trouver le moyen de réfuter une allégation injurieuse au gouvernement viennois, et incompatible avec le caractère allemand. Plusieurs officiers de santé de notre armée m'avaient dit que les chirurgiens de l'armée autrichienne avaient ordre de faire le moins possible d'amputations, et de panser, comme plaies simples, les membres fracassés par les projectiles. Un soldat mutilé, disait-on, n'était bon à rien, il y avait plus d'économie à le laisser périr des suites de sa blessure, qu'à l'amputer, et à lui donner une retraite aux Invalides. M. Heurteloup croyait à ce calcul atroce, et m'assurait que l'Autriche en avait reçu l'exemple de la Prusse; je ne pus ajouter foi à une spéculation aussi révoltante, et je vis avec plaisir qu'elle était démentie par le nombre assez considérable d'invalides amputés que je trouvai dans l'hospice. Il est possible, que, par humanité, les chirurgiens allemands tentent plus souvent que les autres un traitement propre à conserver les membres atteints et brisés par les balles : mais dire qu'ils n'amputent pas dans l'intention de sacrifier les braves qui ont droit à la reconnaissance de la patrie qu'ils ne peuvent plus servir, c'est une calomnie, qu'un Français sensé ne saurait accueillir, quelque peu de confiance qu'il ait dans la pitié des souverains. Non seulement j'ai vu beaucoup de manchots et de jambes de bois aux invalides de Vienne, mais j'ai vu, dans les cabinets de l'Université, plusieurs machines, inventées pour appliquer à un travail facile les militaires amputés. Ces machines ont été cherchées à la demande du gouvernement, qui sans doute ne se serait point occupé de cet objet, s'il avait donné l'ordre barbare que l'on a supposé. »

Sur le même sujet, traitant de l'opportunité des amputations chez les blessés de guerre, mon trisaïeul écrit, en note, page 326 :

« M. Morand, dans un mémoire qu'il a lu à l'Académie, raconte que dans une ambulance militaire, un chirurgien en chef, ne pouvant faire toutes les opérations, chargea un de ses aides d'opérer un soldat qui était blessé aux deux jambes. Il désigne le membre qu'il faut couper; mais l'aide se trompe et ampute la jambe la moins malade. Le chirurgien désolé de cette méprise n'ose procéder à une seconde amputation, quoique plus nécessaire que la première. Il panse le malade, le soigne plus particulièrement, et lui conserve sa jambe. Cet exemple prouve qu'on pourrait dans certaines circonstances éviter l'amputation; mais que de soins il faut donner, que de tems il faut employer, que d'incertitudes dans le succès. Les circonstances et les localités ne le permettent presque jamais. D'ailleurs il est toujours préfé-



« rable d'être mutilé que de porter ou traîner un membre inutile  
« et perpétuellement incommode. »

Plus loin à la page 379, Cadet de Gassicourt décrit ce qu'il a vu  
à Munich :

« En voyant quelques mendiants circuler librement dans les  
« rues, et importuner les passans, je demandais à un négociant  
« de Munich ce qu'étaient devenues les belles institutions fondées  
« par le comte de Rumfort, en faveur des indigens. On n'en parle  
« plus, me dit-il, et même ce fameux philanthrope n'est regardé ici  
« que comme un charlatan, un songe creux, un homme à système.  
« On ne conçoit pas que l'institut de France l'ait admis dans son  
« sein. »

Et comme Cadet s'étonnait de ce jugement sévère et demandait  
par quoi on avait remplacé les « établissements utiles de M. Rum-  
fort », le négociant munichoïsis lui répondit :

« Nous avons des hospices, des maisons de secours, surtout pour  
« les enfans. Tout enfant qui mendie dans les rues est enlevé par  
« la police et conduit dans une maison de charité. Au moment où  
« il entre dans cet établissement, avant de le laver, de le tondre et  
« de l'habiller, on le fait peindre ou dessiner tel qu'on l'a trouvé,  
« couvert de haillons. A la fin de son éducation, on lui donne ce  
« portrait, qu'il promet par serment de garder toujours, afin  
« d'avoir sous les yeux l'état abject d'où il a été tiré, de se rap-  
« peler les obligations qu'il a contractées envers la société, qui l'a  
« sauvé de la misère et lui a donné les moyens de n'y plus retom-  
« ber. »

Pour terminer ce chapitre des hôpitaux, voici maintenant une  
anecdote que mon ancêtre rapporte à la page 358 de son livre :

« Une dame Salié, surveillante à l'hôpital de la Charité de Paris,  
« a imaginé un nouveau moyen de tourmenter les malades : elle  
« est allée trouver M. de M....., M. le Marquis de N....., et quelques  
« saintes femmes du faubourg Saint-Germain : elle les a engagées  
« à venir dans les salles de la Charité fonder des conférences reli-  
« gieuses. On s'assemble effectivement depuis plusieurs mois, à  
« des jours marqués; on récite des prières, on fait tout haut de  
« pieuses lectures, ou des exhortations apostoliques. On égaye les  
« malades, en leur parlant du purgatoire et de l'enfer; on leur pro-  
« pose la confession et les sacremens. Ceux que touchent ces  
« belles exhortations, sont soignés très-attentivement; ceux qui  
« demandent repos et liberté de conscience sont traités comme  
« des réprouvés; on les rudoie, on les menace de les faire sortir  
« avant leur guérison. On s'est déjà plaint plusieurs fois de cette  
« persécution mais inutilement. Les médecins et les chirurgiens de  
« l'hôpital en sont indignés : ils ont en vain représenté que cela  
« contrarie l'effet de leurs soins et des remèdes. J'étais tenté d'en  
« parler au préfet, lorsque j'ai su qu'un élève en chirurgie avait  
« été chassé et emprisonné, pour avoir ôté le battant de la cloche  
« avec laquelle les nouveaux missionnaires nobles étourdissaient

« les malades, pour leur annoncer que leur sabbat va commencer.  
 « Que faire à cela? Courber la tête et ne pas envoyer à la Charité  
 « les malheureux que l'on veut secourir. »

## II. HYGIENE PUBLIQUE.

A la page 310, on lit une intéressante description des rues de Vienne, avec quelques détails relatifs à l'hygiène. Voici ce passage :

« Les rues dans lesquelles circulent les voitures sont pavées de  
 « deux manières, le milieu en petits pavés, les côtés en pavés  
 « larges, plats et parfaitement cimentés. Cette méthode est très  
 « favorable aux piétons et à la propreté. La pierre dont on se  
 « sert est un granit gris, noirâtre, qui vient de la Haute-Autriche.  
 « Les petites rues et quelques places sont entièrement pavées avec  
 « le grand modèle. Plusieurs passages publics, de grands vesti-  
 « bules, le dessous de quelques galeries en arcades sont pavés  
 « avec des cubes de bois placés comme des dés de grès, mais dans  
 « le sens perpendiculaire de la fibre ligneuse, c'est-à-dire à bois  
 « debout. Ce pavage est d'une grande solidité et doux au marcher.

« Le nivellement des rues n'est pas bien fait, et les ruisseaux  
 « n'ont pas toujours assez de pente : il y a dans chaque rue un  
 « égoût, qui reçoit les eaux et les conduit dans le Danube. De dis-  
 « tance en distance sont pratiquées des ouvertures carrées, fer-  
 « mées avec des grilles plates. Ces ouvertures laissent exhaler,  
 « dans l'été, une odeur infecte et incommode pour les habitans.  
 « On peut y remédier, en faisant passer fréquemment dans les  
 « égoûts un grand volume d'eau : précaution exigée par les règle-  
 « mens de police, mais mal observée.

« Un usage fort bizarre, que notre arrivée a suspendu, contri-  
 « buait à entretenir la propreté des rues. Il est des établissemens  
 « indispensables dans les grandes villes, où les hommes affairés  
 « sont souvent conduits fort loin de leur domicile, et surpris par  
 « un besoin naturel, que nulle considération, nulle puissance  
 « humaine ne peuvent empêcher de satisfaire. Pour procurer aux  
 « personnes embarrassées les facilités qu'elles désirent, on a cons-  
 « truit, dans quelques quartiers de Paris, des *cabinets publics*,  
 « où l'on peut s'arrêter le temps nécessaire... moyennant une mo-  
 « dique rétribution. Rien de semblable à Vienne; mais quelques  
 « spéculateurs philanthropes avaient imaginé de se tenir près des  
 « places, et des édifices publics, dans des lieux écartés, avec des  
 « seaux de bois couverts, et un grand manteau. Le seau servait  
 « de siège, et le manteau cerclé dans sa partie inférieure, s'éloi-  
 « gnait assez du corps de celui qui le portait, pour lui permettre  
 « de se débarrasser, sans être vu, des vêtemens particuliers qu'il  
 « devait écarter. Deux kreutzers étaient le prix de cette location  
 « momentanée. »

Un peu plus loin, page 314, on trouve des renseignements inté-  
 ressants concernant le nettoyage des rues, à Vienne :



« Les rues sont en général d'une grande propreté. Ce qui justifie un peu la satire que le bilieux Kotzebuë fait des boues de Paris : cependant, la manière d'enlever les immondices est préférable en France. Les Allemands, qui ne se servent que de voitures à quatre roues, placent sur le train d'un charriot grossier, une caisse carrée de sapin, peu profonde, et s'ouvrant par un des côtés, de manière que le versement se fait latéralement, embarrasse les roues si ce sont des gravois, ou les salit si c'est de la boue. »

« Les tonneaux d'arrosage ont un avantage sur ceux de France; le tuyau de décharge est placé sous la voiture, de manière qu'il n'éclabousse pas les passans. On emplit le tonneau aux fontaines publiques, avec un entonnoir et des seaux placés au bout d'un bâton en forme de cuiller; ce qui nécessite le service de deux hommes par voiture; dépense double.

« Des balayeurs publics nettoient les places et les rues, mais partiellement; de manière qu'il leur faut un mois pour nettoyer toute la ville. »

Pour en terminer avec l'hygiène des rues, je vais maintenant relater les observations faites par mon trisaïeul sur la prostitution dans trois villes qu'il a visitées au cours de son voyage. A la page 14 il nous parle de Strasbourg :

« On m'avait dit que Strasbourg renfermait un grand nombre de prêtresses de Vénus, remarquables par l'élégance de leur taille et la douceur de leurs manières. J'ai été fort étonné de n'en point apercevoir au spectacle, au concert public, aux promenades, ni dans les rues marchandes. Nous avons des mœurs ici, me dit un médecin de la ville, et nous ne permettons pas le commerce ostensible des charmes et des plaisirs, commerce qui a tant de vogue à Paris. Nos prostituées sont obligées d'être décentes quand elles sortent, et l'œil d'un étranger les distingue difficilement. Cependant elles fourmillent dans Strasbourg comme dans toutes les villes de garnison. Dès l'année 1495 il y avait ici soixante maisons de débauche; il s'en établit jusque dans la tour de la cathédrale. Un décret du magistrat les en expulsa en 1521. Les femmes publiques étaient nommées *Munster Schwalbe*, c'est-à-dire, les hirondelles de l'église. »

A la page 37, Cadet de Gassicourt relate la réglementation de la prostitution à Stuttgart :

« La police des filles publiques, à Stuttgart, est assez singulière : elles peuvent accoster les chalands à la promenade, au spectacle; mais elles seraient sévèrement punies si elles les recevaient chez elles. Il faut que ceux qui ont la fantaisie de causer intimement avec elles, les conduisent chez eux. Ce n'est que de cette manière que leur commerce est toléré; et, comme tout homme domicilié rougirait de rentrer chez lui avec une fille de joie, elles n'ont pour pratiques que les étrangers assez déhontés pour les faire entrer dans leurs auberges, où leur nom



« est connu, et leur conduite éclairée. »

Enfin, à la page 331, nous apprenons ce qu'était, à cette époque, la prostitution à Vienne :

« La prostitution est à Vienne plus immorale et moins scandaleuse qu'à Paris. On ne compte que cent quinze filles publiques enregistrées et tolérées par la police. Ces filles n'ont point la permission de provoquer les passans; elles se promènent modestement vêtues dans les principales rues, ou sur les boulevards, le Prater, etc. Il y a quelques années, on exigeait qu'elles portassent à la main un petit panier ou un sac à ouvrage. Il leur est défendu de conduire personne chez elles, mais elles se laissent conduire au domicile des amateurs ou dans les auberges. Leur santé n'est pas inspectée par la police; cependant elles sont arrêtées sur la moindre plainte.

« L'impératrice Louise, femme de Léopold II, dévote et laide, avait, par scrupule de conscience, fait interdire ce genre de commerce, et fermer les maisons de prostitution. Cette défense augmenta le désordre, et presque toutes les femmes de la classe ouvrière devinrent accessibles. Aujourd'hui on compte trois ou quatre maisons publiques où se rendent les courtisanes non enregistrées; mais depuis que les Français sont maîtres de la ville, et se sont distingués par leur libéralité, on voit des mères s'introduire sous différens prétextes chez les étrangers, offrir leurs filles, en recevoir le prix et rester témoin de leur déshonneur. Ailleurs des grisettes conduisent des galans chez leur père, tranquille artisan qui, sans quitter son ouvrage, ouvre sa chambre à coucher, et salue poliment l'amant de rencontre.

« Les juifs et les moines se chargent de faciliter les intrigues d'un plus haut rang.

« On concevrait difficilement à quel oubli de toute pudeur des Viennoises, même d'un rang distingué, ont été portées par la grande pénurie des subsistances, et la privation des revenus de leurs terres occupées par nos cantonnemens. J'ai vu des comtesses, des baronnes jeunes et belles, dont les maris étaient absens, demander à échanger leurs bijoux, leurs diamans contre des vivres, et finir par se proposer, par se livrer elles-mêmes en reconnaissance du refus qu'on faisait de leurs pures, des moyens d'existence qu'on leur fournissait, et des éloges qu'on donnait à leurs charmes.

« Les maladies siphilitiques étaient assez rares à Vienne avant l'arrivée des armées françaises. Elles ont centuplé en un mois. »

Voici maintenant quels étaient les secours organisés par les pouvoirs publics pour les noyés et les blessés; on lit, page 330 :

« On n'a point établi de dépôts de secours pour les noyés, soit parce que les accidens sont très-rares, soit parce que le fleuve rapide et profond ne permet pas souvent de repêcher les submergés assez tôt pour espérer de les rendre à la vie.

« Cependant l'autorité prévoyante a facilité les moyens de

« secours, pour les blessés ou asphyxiés, en accordant dans tous  
 « les spectacles une grande loge aux médecins et chirurgiens de  
 « la ville. S'il arrive un accident, on a recours à la loge du théâtre  
 « le plus voisin, et l'on est sûr d'y trouver deux ou trois prati-  
 « ciens qui s'empressent à donner les secours de leur art. Cette  
 « mesure est bonne, mais elle est insuffisante, car les accidents  
 « ne sont pas plus communs le soir que le matin, et les théâtres  
 « ne sont pas ouverts tous les jours. »

Quels étaient, à cette époque, les règles régissant les inhumations? Mon trisaïeul nous l'apprend, à la page 328 :

« Depuis long-temps on n'enterre plus dans l'intérieur de la  
 « ville, ni dans les églises, excepté les princes. Vienne a quatre  
 « grands cimetières clos de murs, placés hors des faubourgs, der-  
 « rière les lignes de défense. Il n'est pas permis d'élever des mo-  
 « numents sur les fosses, mais on peut les placer contre les murs.

« On ne peut enterrer une personne avant d'avoir constaté le  
 « décès de la manière suivante :

« Le médecin qui a traité le défunt est obligé de donner un bul-  
 « letin signé, contenant les noms de baptême et de famille, l'âge,  
 « la profession et la maladie de l'individu. Si elle était conta-  
 « gieuse, il doit le déclarer. Un inspecteur de police vient ensuite  
 « reconnaître le cadavre. Si, en lisant le bulletin du médecin, il  
 « voit qu'on peut craindre la contagion, il fait enlever le lit pour  
 « le purifier. On le rend, quand la chambre a été soumise aux  
 « fumigations désinfectantes.

« On a cru long-temps, et l'on croit encore à Paris, que les mé-  
 « decins ne peuvent être astreints à ces formalités utiles : l'exemple  
 « de Vienne prouve que cela est possible, et l'on n'aura une bonne  
 « statistique médicale que lorsqu'on suivra cette méthode. »

Dans ce qui précède, il a souvent été question de médecins; l'art de guérir était-il libre ou réglementé à Vienne? Cadet nous le dit à la page 329 :

« Personne n'exerce la médecine à Vienne, s'il n'est légalement  
 « reçu : on n'y souffre aucun marchand d'orviétan, aucun gué-  
 « risseur sans titres, et la police à cet égard est parfaitement  
 « faite.

« Il serait bien à désirer qu'on adoptât en France le règlement  
 « autrichien pour la discipline médicale. On n'y verrait pas cette  
 « nuée de charlatans de tous les pays qui empoisonnent avec impu-  
 « nité, dont plusieurs sont ouvertement protégés par l'autorité,  
 « et dont la fortune scandaleuse accrédite l'ignorance. On peut  
 « évaluer à deux ou trois mille par an le nombre des victimes du  
 « charlatanisme à Paris. »

Je crois que j'en aurai terminé avec ce chapitre sur l'Hygiène quand j'aurai rapporté les réflexions de Charles-Louis sur la façon dont les Strasbourgeois comprennent le chauffage domestique (page 16) :

« 7 avril — Depuis trois jours il gèle à 3 et 4 degrés —0; en



« récompense, Messieurs les Allemands (ainsi nomme-t-il indis-  
 « tinctement tous les peuples de langue germanique, Alsaciens,  
 « Autrichiens, Bavarois et Prussiens), qui ont une sainte horreur  
 « pour les cheminées, allument dans leurs appartements des  
 « fourneaux de fonte qui en élèvent beaucoup trop la température,  
 « et donnent des maux de tête violens. Ils n'ont de thermomètres  
 « qu'à l'extérieur de leurs fenêtres : je ne conçois pas comment  
 « tout le monde ne meurt pas ici de catarrhes, d'apoplexie, ou de  
 « péripneumonie. »

### III. EAUX THERMALES.

Cadet de Gassicourt nous parle, à la page 41, de la petite station de Koepingen, en Bavière, où il est arrivé le 23 avril :

« Cette petite ville est bien bâtie : elle est composée de deux  
 « seules rues qui se croisent à angles droits. Deux ruisseaux d'eau  
 « vive l'arrosent constamment. Les habitans boivent à table de  
 « l'eau minérale et ferrugineuse et gazeuse, que l'on puise à la  
 « porte de la ville. Elle est aussi agréable que l'eau de Châteldon  
 « ou de Seltz, et contient autant de fer que celle de la fontaine  
 « Godefroi (près de Nogent-sur-Seine).»

A la page 198, il nous décrit les bains de Baden, petite ville située à quatre milles de Vienne :

« Baden est bâtie au bas du Calvaire qui fait partie du Kahlen-  
 « berg. On y compte deux mille habitans; mais on y voit dans la  
 « belle saison une foule d'étrangers qui viennent aux eaux miné-  
 « rales, que les Romains nommaient *aquæ pannonicæ*.

« La Schwecha, petite rivière, traverse un des faubourgs de la  
 « ville. C'est sur ses bords que l'on voit seize sources d'eau ther-  
 « male sulfureuse, dont la température varie de 25 à 28 degrés :  
 « chaque propriétaire a fait construire sur la source qu'il possède  
 « des bains publics ou particuliers. Ces bains sont de vastes  
 « cuiviers en sapin, garnis intérieurement d'un banc circulaire;  
 « on y descend par un petit escalier de bois, et l'eau minérale  
 « monte par le fond jusqu'à la hauteur convenable. Chaque bai-  
 « gnoire contient quinze à vingt personnes. Ce qu'il y a de singu-  
 « lier, c'est que les femmes et les jeunes filles, les plus honnêtes,  
 « ne font pas difficulté de se baigner avec les hommes, quoique  
 « l'eau soit très limpide, et que leur linge mouillé accuse leurs  
 « formes.

« Avant l'arrivée des Français, on n'avait pas remarqué les  
 « abus que cet usage peut entraîner. »

On peut rapprocher de ce passage ce qui se trouve à la page 330 au sujet des bains publics sur le Danube, à Vienne, bien qu'il ne s'agisse plus d'eaux thermales mais simplement de bains hygiéniques :

« Une ordonnance très sévère et bien observée défend à qui que  
 « ce soit de se baigner dans le Danube. On trouve sur ce fleuve  
 « et sur les bords des bains publics moins élégans et moins com-



« modes que ceux de Paris, mais à fort bon marché. Indépendamment de ces établissemens particuliers, où les deux sexes ont la facilité de se réunir, sans que la police y trouve à redire, le gouvernement autrichien a fondé deux bains gratuits pour le peuple. »

#### IV. HYGIENE VETERINAIRE.

Dans la relation de ce « Voyage » où la plupart des sujets sont abordés, on trouve les deux passages suivans relatifs à l'hygiène vétérinaire :

« Dans plusieurs maisons, écrit mon ancêtre (p. 84), les étables des vaches sont disposées beaucoup mieux qu'en France. La mangeoire, au lieu d'être contre le mur, est placée au centre de la vacherie. On peut tourner autour de la vache, lui servir son fourrage par devant, la traire par derrière. La vacherie est pavée, de manière que les urines ne séjournent pas, et que les animaux ne soient jamais dans leur fiente. Les vaches n'ont point de licol; elles sont attachées à la mangeoire par une chaîne de fer qui passe autour des cornes. »

Plus loin, mon trisaïeul fait le récit de la visite qu'il fit à Schoenbrunn. Dans le parc, aménagé en jardin zoologique et botanique, il remarqua plusieurs espèces d'animaux rares et des essences végétales, dont il donne la description. A la page 97 il cite une observation que lui rapporta le directeur du jardin, M. Boos :

« M. le prince de Titrichstein, me dit M. Boos, avait dans ses domaines beaucoup de marronniers d'Inde. Son jardinier et son fermier nourrissent plusieurs vaches avec le marron d'Inde. Quelque tems après une épizootie, qui affecta les bestiaux. — emporta une partie des vaches du canton, celles qui mangeaient du marron d'Inde n'éprouvèrent aucun accident et furent préservées de la contagion, quoiqu'elles fussent en communication avec les autres. »

#### V. LE SERVICE DE SANTE AUX ARMÉES.

1° Voici d'abord quelques anecdotes rapportées par mon ancêtre :

« Je me rendis, écrit-il (p. 261), chez M. Corvisart, qui était arrivé à Schoenbrunn. Le voyage de ce moderne Philippe fit croire que notre Alexandre était sérieusement malade. L'Empereur, sauf un léger rhume, et une ophtalmie qui n'a duré que trois jours, ne s'est jamais mieux porté; mais, ayant eu la curiosité de consulter sur sa santé le célèbre Frank, celui-ci lui dit tout ce que M. Corvisart lui avait déjà dit, sans qu'il y fit attention. — Pourquoi Corvisart n'est-il pas ici, dit Napoléon; il s'entendrait avec vous, et je serais tranquille? — Il n'en fallut pas davantage pour que le Général Duroc écrivit au premier médecin, de venir sur-le-champ, et de là les contes, les hypothèses, les

« conjonctures, qui ont occupé les oisifs.

« M. Corvisart a été curieux de visiter le champ de bataille de Wagram. Il a été, comme nous, étonné de l'énorme quantité de projectiles dont la terre était jonchée. Il a ramassé quelques boulets de différents calibres, qu'il a mis dans sa voiture. Parmi eux était un obus encore chargé. Pendant qu'il causait en revenant avec M. C..., les cahots, le frottement, ou tout autre cause qu'on ne peut assigner, mirent le feu à la mèche de l'obus. La voiture allait sauter, lorsque M. Corvisart par une présence d'esprit admirable, saisit l'obus, et le lance vigoureusement par la portière; il éclate deux secondes après; mais la voiture était passée, et le courageux docteur en a été quitte pour une légère brûlure à la main. »

Voici maintenant une petite querelle qui mit aux prises le Général Mouton, blessé à la bataille d'Essling, avec un Chirurgien, le D<sup>r</sup> Varéliaud, et mon trisaïeul (p. 303) :

« Mon collègue, M. Varéliaud, chargé par l'Empereur de leur donner des soins (à Rapp et à Mouton), s'en acquitte avec zèle; et, comme je l'accompagne dans ses visites, je partage les témoignages d'estime et d'affection que ces deux braves croyent devoir à leurs consolateurs. Cependant *l'esprit militaire* qui, comme le disait le prince Talleyrand, ne ressemble pas à celui que l'on nomme *civil*, m'obligea de contrarier un peu vivement le Général Mouton. Plusieurs fois, lorsque nous entrâmes dans sa chambre, il affecta de dire : Ah! voilà Messieurs les *savans*... Soyez les bienvenus, Messieurs les *savans*... Quelle nouvelle me donneront les *savans*? Nous laissâmes d'abord passer l'épithète; mais comme elle revenait trop souvent, je dis d'un ton grave : Nous n'avons, mon collègue et ami, aucune prétention au titre honorable que vous nous prodiguez, Général; mais, en pensant que l'armée lui donna une acception que vous n'adoptez pas sans doute, nous vous prions de ne nous gratifier d'aucune qualification. Au Caire, en Syrie, le soldat français appelait *savans* les Zèbres et les Onagres. Cependant il y aurait trop d'ingratitude à oublier les services immenses que l'Institut d'Egypte a rendus à l'Armée d'Orient. »

Suit une discussion au cours de laquelle le Général Mouton entend démontrer aux « *savans* » que leur gloire est bien pâle auprès de la gloire militaire. Ce qui ne fut pas, naturellement, de l'avis du D<sup>r</sup> Varéliaud, qui rétorqua que la gloire militaire, si belle fût-elle, est essentiellement éphémère. Cadet de Gassicourt approuva Varéliaud et la discussion continua. Cadet de Gassicourt termine en disant :

« Et sans rien céder mutuellement de nos prétentions nous nous sommes séparés, persuadés que nous nous étions réciproquement convertis. Plusieurs fois la même question fut remise sur le tapis, et toujours discutée avec infiniment d'égards. Le Général et ses amis n'ont cessé depuis cette époque de nous traiter avec



« distinction. »

Plus loin, mon trisaïeul relate l'*aventure du chirurgien Mouton*, chirurgien-major de la garde (p. 362) :

« Ce chirurgien logeait avec le Général Dorsenne, et quelques  
« colonels, dans une jolie maison de plaisance, appartenant à la  
« princesse de Lichteinsten. Un vieux concierge allemand, brusque  
« et fantasque, avait cette maison sous sa garde, et ne servait  
« qu'avec répugnance les officiers français. On lui demandait en  
« vain du linge pour la table et pour les lits : il faisait la sourde  
« oreille. Le Général écrivit à la princesse, qui sans doute donna  
« des ordres, mais qui ne fit pas de réponse. Dans un souper où le  
« punch avait succédé au vin du Rhin, on reproche à l'Amphy-  
« trion le peu de propreté du linge qu'il offre à ses convives. Il  
« s'excuse sur l'économie du concierge et sur le peu de courtoisie  
« de sa maîtresse. Il ne faut pas souffrir cela, s'écrie-t-on en  
« chorus; il faut rappeler à l'ordre cette hôtesse incivile : allons,  
« Mouton, sois notre interprète. Vite à l'ouvrage; fabrique-nous  
« force épigrammes, et apprends à cette princesse de Germanie  
« que nous devons chez elle être dans de beaux draps. Mouton ne  
« se fait pas prier : dans sa verve alcoolique, il écrit la lettre la  
« plus ordurière, la plus injurieuse, telle que, dans le Carnaval,  
« on n'oserait l'écrire à la plus abjecte des prostituées. L'épître  
« est envoyée, remise et lue. La princesse ne peut concevoir pa-  
« reille audace. Elle doute encore en voyant au bas de cet écrit  
« le nom et la qualité du coupable. Dans son indignation, elle se  
« rend chez le Général Andréossy, gouverneur de Vienne, pour  
« les Français et lui demande vengeance. Le Général monte à  
« l'instant en voiture, vient à Schoenbrunn, arrive au milieu de  
« la parade, perce les rangs, va droit à l'Empereur, et lui remet  
« la lettre fatale... L'Empereur lit, recule un pas; et, se retournant  
« vers le Grand Maréchal, ordonne qu'on fasse approcher le chi-  
« rurgien Mouton. Son courroux éclate dans ses yeux; jamais  
« physionomie n'exprima la colère d'une manière plus terrible.  
« Tout le monde tremblait pour l'auteur de la lettre. Mouton  
« s'avance. — Est-ce vous, dit l'Empereur, qui avez écrit cette infâ-  
« mie? — Sire, j'étais ivre; un moment d'oubli... — Malheureux!  
« Vous mériteriez que je vous fisse fusiller sur la place... Insulter  
« lâchement une femme. — Sire, je suis coupable et bien repen-  
« tant. Daignez penser à mes services; j'ai fait dix-huit cam-  
« pagnes, je suis père de famille. — Qu'on l'arrête. Qu'on lui  
« arrache sa décoration. Qu'on le juge dans les vingt-quatre  
« heures. Puis, se tournant vers les généraux : « Lisez, Messieurs,  
« voyez comme ce polisson traite une princesse, au moment où  
« son époux négocie avec nous de la paix. » — Pendant ce temps,  
« le colonel de la Gendarmerie entraînait Mouton, qui lui avait  
« remis son épée.

« Immédiatement après la parade, M. Larrey et le Général Dor-  
« senne, coururent chez la princesse de Lichteinsten, lui rendent



« compte de la scène qui s'est passée, lui font d'humbles excuses  
 « au nom de la Garde Impériale, lui peignent le repentir sincère  
 « du prisonnier, et la conjurent de ne pas déshonorer, de ne pas  
 « perdre un homme que l'armée chérit, et dont les talents distin-  
 « gués sont la seule ressource de sa famille. La princesse, touchée  
 « de cette démarche, écrit à l'Empereur pour le remercier de sa  
 « justice, et pour lui dire que, satisfaite et reconnaissante de la  
 « réparation qu'elle a obtenue, elle conjure de pardonner l'outrage  
 « qu'elle a reçu. Napoléon ne répond rien, et paraît toujours irrité :  
 « nouvelle instance des officiers et généraux de la Garde auprès  
 « de Madame Lichteinsten. Cette femme sensible s'alarme réel-  
 « lement des suites de sa plainte. Ce n'est plus une lettre qu'elle  
 « écrit à l'Empereur : c'est un placet qu'elle lui adresse. Elle le  
 « termine par cette phrase touchante : *Sire, je vais me prosterner*  
 « *au pied des Autels, et ne m'en releverai que lorsque j'aurai*  
 « *obtenu du Ciel la clémence de Votre Majesté.* Une pareille  
 « prière ne devait pas être rejetée; mais la grâce ne fut pas en-  
 « tière; Mouton fut condamné à garder pendant un mois les arrêts  
 « forcés. »

Dans l'aventure de Mouton, mon ancêtre a montré le rôle de médiateur joué par le célèbre Larrey. Je vais maintenant citer trois anecdotes dont Larrey fut le héros et qui se trouvent également dans le *Voyage en Autriche* :

« (p. 117). Les officiers de santé se sont si bien conduits dans  
 « cette journée (la bataille d'Essling) que l'Empereur, touché des  
 « soins qu'ils donnaient aux blessés, s'est écrié plusieurs fois :  
 « *Mes braves chirurgiens!* Ils ont bien mérité cette honorable  
 « exclamation. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de  
 « leur courageuse activité, ou de la confiance des soldats. Ces mal-  
 « heureux, rangés sur la terre dans l'île Lobau, ne pouvaient être  
 « opérés que les uns après les autres : ils voyaient approcher les  
 « chirurgiens comme des bienfaiteurs... Le brave Larrey surtout  
 « est admirable après la bataille; son zèle est infatigable. Après  
 « avoir opéré tous les blessés de la garde, il demande si l'on a du  
 « bouillon à donner aux malades : sur la négative, que l'on en  
 « fasse, dit-il, avec ces chevaux qui sont au piquet. Ces chevaux  
 « se trouvent appartenir à un général qui vient les défendre. *Eh*  
 « *bien! qu'on prenne les miens, qu'on les tue, et que mes cama-*  
 « *rades aient du bouillon!* On a exécuté son ordre, et ne trouvant  
 « point de marmites dans l'île, on a fait la soupe dans la cuirasse  
 « des soldats. Faute de sel de cuisine, on l'a salée avec de la poudre  
 « à canon. M. Masséna a voulu en manger, et l'a trouvée déli-  
 « cieuse. Beaucoup de traits ont figuré dans les bulletins, qui  
 « valent moins que celui-ci.

« (p. 161) On porta des toasts. Je bois, dit un officier, à notre  
 « moderne Podalyre, au brave et bon Larrey... Vous ignorez peut-  
 « être, le nouveau service qu'il vient de rendre à l'armée. Dans  
 « un rapport que M. Heurteloup fit remettre à l'Empereur, sur

« l'état des blessés entrés dans les hôpitaux, après la bataille  
 « d'Essling, ce chirurgien observe que beaucoup de jeunes soldats  
 « sont blessés à la main droite et de la même manière; que cette  
 « blessure, quoique légère, les met hors d'état de servir, et qu'il  
 « les soupçonne fort de s'être blessés eux-mêmes pour quitter  
 « l'armée. A la lecture de ce rapport, l'Empereur entre en colère,  
 « traite ces soldats de lâches, et ordonne que vingt-quatre soient  
 « à l'instant livrés à un conseil de guerre. Larrey était présent :  
 « Sire, lui dit-il, un conseil de guerre ne peut pas juger sur un  
 « pareil rapport, sur une simple conjecture. Au lieu d'avoir  
 « mérité une punition, ces blessés ont peut-être droit à une récom-  
 « pense. Sire, veuillez vous faire faire un rapport spécial. — Eh  
 « bien, je vous en charge, dit l'Empereur; prenez des renseigne-  
 « ments exacts, examinez ces hommes, donnez-moi votre avis  
 « motivé. — Larrey n'a pas perdu une minute; son enquête a été  
 « prompte et sévère. Il a prouvé que la même blessure pouvait  
 « et devait avoir lieu dans certaines circonstances communes à  
 « l'armée. Son opinion, confirmée par celle de plusieurs chirur-  
 « giens, a sauvé l'honneur et la vie aux vingt-quatre soldats qui  
 « ont obtenu les invalides. Vous voyez bien, Messieurs, que la  
 « santé que je propose est d'obligation. — Et de cœur, disent tous  
 « les officiers. »

« (p. 365) Le général d'A..., fils d'un riche sénateur, avait eu, à  
 « Wagram, l'épaule fracassée par un boulet. Il fallut lui faire  
 « l'amputation à l'article. Cette épouvantable opération demande  
 « une main exercée. M. Larrey s'en chargea, et la fit avec succès;  
 « mais le blessé, délicat et très affaibli, exigeait de grands soins  
 « et l'attention la plus soutenue. Son Esculape le quitta peu; il  
 « mit près de lui deux élèves qui veillaient alternativement, et  
 « l'aidaient dans les pansements. Le traitement long et pénible  
 « amena une guérison complète. Le général, en pleine conva-  
 « lence, prit congé de l'Empereur pour retourner en France. Un  
 « majorat, des décorations, ont acquitté envers lui la dette du  
 « prince et de l'état. Comment acquittera-t-il la sienne envers  
 « celui dont le rare talent et les soins affectueux lui ont sauvé  
 « la vie?

« Au moment de monter en voiture, il remet à un général de  
 « ses amis une lettre et une petite boîte, en lui disant : Je ne puis  
 « quitter Vienne sans remercier M. Larrey; faites-moi le plaisir  
 « de lui envoyer, de ma part, cette marque de reconnaissance. Ce  
 « bon Larrey! Je n'oublierai jamais les services qu'il m'a rendus.  
 « Le lendemain, l'ami s'acquitte de la commission. Un gendarme  
 « est chargé de l'épître et du cadeau. Il arrive à Schoenbrunn  
 « pendant la parade. Il cherche, il demande dans les rangs  
 « M. Larrey. C'est une lettre, dit-il, c'est un diamant que je lui  
 « apporte de la part du général d'A... Un diamant, un diamant  
 « s'écrie-t-on de toutes parts; oh! cela est bien juste. M. d'A... ne  
 « saurait trop reconnaître les obligations qu'il a au docteur.



« J'étais près de ce chirurgien lorsqu'il reçut la missive. Il la  
 « mit dans sa poche; mais, après la parade, il en prit connais-  
 « sance et, me remettant le paquet : Tenez, mon ami, me dit-il,  
 « voyez : que pensez-vous de tout cela? Je lus la lettre, elle était  
 « polie et maniérée; j'ouvris la boîte, et je vis un anneau d'or avec  
 « un très petit brillant mal taillé, mal monté, qu'un bijoutier a  
 « estimé depuis soixante à soixante-douze francs. — Eh bien lui  
 « dis-je : *si le général brûle pour vous du feu de la reconnaissance,*  
 « *il n'en montre qu'une étincelle* (nom des bagues de l'espèce dont  
 « il est ici question). Ce trait d'ingratitude ne ralentira pas le zèle  
 « de M. Larrey; parce que ce zèle prend sa source dans une phi-  
 « lanthropie ardente, pour qui la plus belle récompense est la cer-  
 « titude d'avoir été utile à l'humanité : mais il affligera, il éton-  
 « nera tous ceux qui connaissent le caractère du militaire fran-  
 « çais, et savent qu'il unit presque toujours à la bravoure le désin-  
 « téressement, la justice et la générosité. »

2° J'extrait aussi du *Voyage en Autriche* quelques traits de bra-  
 voure et d'héroïsme à l'actif du service de santé.

J'ai rapporté plus haut la discussion où fut mise en parallèle  
 la gloire militaire avec celle des *savans*. A ce propos mon ancêtre  
 donne, en note, les indications suivantes (p. 305) :

« L'intrépidité des militaires, leur bravoure impétueuse, leur  
 « constance héroïque, excitent une admiration vive, générale et in-  
 « volontaire, que ne peut atténuer l'orgueil irréfléchi qui les porte  
 « à mépriser les autres classes de la société et à les désigner par le  
 « nom injurieux de *pékins*; mais que dire de l'abnégation coura-  
 « geuse de ces officiers de santé qui vont froidement opérer les  
 « blessés, au milieu du feu et du carnage? Ils n'ont pas la pers-  
 « pective de devenir ducs et maréchaux. Combien ont péri sur le  
 « champ de bataille. Combien plus encore ont succombé dans les  
 « hôpitaux en voulant arrêter les progrès du typhus. M. Coste a  
 « prouvé, dans un Mémoire statistique sur le service de santé, que,  
 « tout compte fait, l'armée avait perdu plus de chirurgiens, méde-  
 « cins et pharmaciens que d'officiers de tous grades. »

Le fait suivant se rapporte à la bataille de Wagram (p. 237) :

« Le plus beau trait, peut-être, de la journée, est le suivant :  
 « M. Salsdorf, chirurgien saxon, du régiment du prince Christian,  
 « eut dans le commencement de l'affaire la jambe fracassée par un  
 « obus. Etendu par terre, il voit à quinze pas de lui M. Amédée de  
 « Kerbourg, aide de camp, qui, légèrement froissé par un boulet,  
 « tombe et vomit le sang. Il juge que cet officier va périr d'apo-  
 « plexie s'il n'est secouru. Il recueille toutes ses forces, se traîne  
 « sur la poussière en rampant jusqu'à lui, le saigne et lui sauve  
 « la vie (on lit en note : On a transporté M. Salsdorf à Vienne pour  
 « lui amputer la jambe. Ce brave chirurgien est mort quatre jours  
 « après l'opération, et M. de Kerbourg n'a pu embrasser son libé-  
 « rateur.) »

Plus loin, (p. 375) Cadet de Gassicourt raconte comment, en



1805, la ville de Passaw tomba aux mains des Français :

« Un chirurgien major N....., s'étant trop avancé, se voyait au moment d'être fait prisonnier par les avants postes autrichiens. Il prend son parti, met un mouchoir blanc autour de son bras, pique des deux, et se présente aux portes de Passaw. Il demande à parler au gouverneur : « Dans une heure, lui dit-il, notre armée sera devant votre place. Elle est si forte que vous ne pouvez espérer l'honneur d'un seul moment de résistance; et c'est pour éviter des malheurs inutiles que le général m'envoie vous prévenir de son arrivée. Il a choisi Passaw pour y établir un hôpital militaire : je vous prie de m'indiquer les bâtiments où je puis organiser ce dépôt : nous n'avons ni l'un ni l'autre aucun moment à perdre; veuillez donner promptement les ordres nécessaires. » Ce ton d'assurance et les rapports des éclaireurs qui annonçaient effectivement l'approche de notre armée, décidèrent le gouverneur. Persuadé qu'il sera bientôt forcé de se rendre, il évacue la place, fait retraite avec sa garnison, et laisse la ville sous le commandement du bourgmestre, qui s'empresse d'en remettre les clefs au chirurgien. »

3° Je vais terminer cette communication en rapportant les principaux passages du livre de mon ancêtre consacrés au récit de la mort du maréchal Lannes; celui-ci, grièvement blessé à la bataille d'Essling, avait eu une jambe emportée par un boulet. Larrey l'a opéré. Malgré cela :

« On désespère de pouvoir sauver le maréchal Lannes (p. 126). Il a soutenu avec beaucoup de force et de courage l'amputation de la cuisse droite, mais le boulet a touché le genou gauche et brisé la rotule : une seconde amputation deviendra peut-être nécessaire. Le duc éprouve un violent chagrin, une fièvre d'un mauvais caractère s'est déclarée. On a placé le maréchal chez un brasseur d'Ebersdorff, dans un entresol au-dessus d'une écurie. La maison est environnée de cadavres d'hommes et de chevaux. L'air qu'on y respire est infect, la chaleur y est étouffante : c'est cependant ce qu'on a trouvé de mieux. L'Empereur témoigne le plus tendre intérêt au malade. Par ses ordres, le célèbre Frank a été appelé avec MM. Larrey, Yvan, Paulet et Lannefranque qui soignent alternativement le maréchal. Napoléon lui a déjà fait deux visites. »

Puis p. 127 : (16 juin) « Montebello est mort, j'ai embaumé son corps avec MM. Larrey et Varélaud. Il nous a été envoyé le jour même de sa mort avec ordre de le préparer comme l'avait été le colonel Morland, tué à la bataille d'Austerlitz, c'est-à-dire de le plonger dans une forte dissolution de sublimé corrosif, selon la méthode du D<sup>r</sup> Chaussier. Mais le maréchal était en pleine putréfaction, et cette opération qui a duré trois jours a été pénible et dangereuse. Les lotions d'acide muriatique, les fumigations guytoniennes, les cassolettes de benjoin, etc., ne pouvaient corriger l'odeur horrible de ce cadavre. J'ai été for-

« tement indisposé par la poussière du sublimé corrosif, dont j'ai  
 « pilé trente livres dans un mortier découvert. Je me suis trouvé  
 « superpurgé pendant trois jours, et j'ai eu un commencement de  
 « salivation.

« Lorsque nous avons plongé le corps du maréchal dans le bain  
 « mercuriel, l'ammoniaque et l'hydrogène sulfuré qui s'exhalaient  
 « du cadavre, décomposèrent entièrement la dissolution, et il  
 « fallut recommencer.

« Après huit jours d'immersion, nous avons mis le maréchal  
 « dans un tonneau fait exprès, et nous avons achevé de le remplir  
 « avec une solution saturée de sublimé corrosif. Le corps, trans-  
 « porté en France, doit être séché et placé dans un cercueil. Nous  
 « avons confié ce soin à M. Fortin, pharmacien major, jeune  
 « homme plein d'honneur, de zèle et de civisme. M. Larrey a con-  
 « senti à lui accorder cette honorable mission, quand il a su que  
 « M. Fortin, mon élève, étant en 1807 à Stargard près Dantzig, a  
 « sauvé par son courage et son excellente conduite neuf cents ma-  
 « lades abandonnés dans l'hôpital, sans médecins, sans chirur-  
 « giens, et presque tous atteints d'une maladie épidémique dont  
 « ses soins arrêtaient les progrès. »

Neuf mois après, Cadet reçut de Fortin une lettre, datée de  
 Strasbourg, le 23 mars 1810, dont j'extrais le passage suivant :

(p. 131) : « Grâce à vos soins et à ceux de M. Larrey, l'emba-  
 « mement du maréchal a parfaitement réussi. Quand j'ai retiré  
 « le corps du tonneau, je l'ai trouvé dans un état de parfaite con-  
 « servation. J'ai disposé, dans une salle basse de la mairie, un  
 « filet sur lequel je l'ai fait sécher, à l'aide d'un poêle dont la  
 « chaleur a été réglée. J'ai fait faire un très beau cercueil en bois  
 « dur, bien ciré; et maintenant le maréchal, entouré de bande-  
 « llettes, et la figure à découvert, est déposé dans son cercueil ou-  
 « vert, près de celui du général Saint-Hilaire dans une pièce sou-  
 « terrainne dont j'ai la clef. Une sentinelle y veille jour et nuit.  
 « M. Wangen de Gueroldseck, maire de Strasbourg, m'a donné  
 « toutes les facilités qu'exigeaient mes fonctions.

« Tout était dans cet état, lorsqu'une heure après l'arrivée de  
 « S. M. l'Impératrice, M<sup>me</sup> la Duchesse de Montebello qui l'accom-  
 « pagne en qualité de dame d'honneur, m'envoya chercher par  
 « M. Crétu, son cousin, chez qui elle était allée faire une visite.  
 « Je me rendis à ses ordres, Madame la maréchale me fit plusieurs  
 « questions, et des compliments sur la mission honorable dont je  
 « m'étais chargé; puis me témoigna, en tremblant le désir qu'elle  
 « avait de revoir pour la dernière fois le corps de son époux. J'hé-  
 « sitai quelques moments à lui répondre, et, prévoyant l'effet que  
 « produirait sur elle le triste spectacle qu'elle cherchait, je lui dis  
 « que les ordres que j'avais reçus s'opposaient à ce qu'elle deman-  
 « dait; mais elle insista d'une manière si pressante, que je me  
 « rendis à ses instances.

En compagnie de Fortin et de M. Crétu, la maréchale Lannes



fut conduite à minuit dans le caveau de la mairie de Strasbourg où reposait la dépouille du duc de Montebello; elle s'évanouit et Fortin lui prodigua des soins; puis, à la prière de la maréchale, il la reconduisit chez elle. Elle lui dit en le quittant : « Je n'oublierai jamais, Monsieur, le service important que vous venez de me rendre. »

On peut rapprocher de ce passage une anecdote que rapporte mon aïeul à la page 222 :

« Dans la campagne de Prusse, la femme d'un colonel d'infanterie ne voulut jamais quitter son mari. Pendant la marche de l'armée, elle suivait le régiment dans une calèche. Les jours de combat, elle montait à cheval, et se tenait le plus près possible de la ligne. A la bataille de Friedland, elle vit le colonel tomber, percé d'une balle; elle y courut avec son domestique, l'enleva elle-même des rangs, et le porta à l'ambulance. Il n'était plus temps, le coup avait été mortel. Le désespoir de cette femme n'éclata point par des sanglots. Elle offrit sa bourse à un chirurgien, et le supplia d'embaumer le corps de son époux. Le cadavre enveloppé de linges est placé dans un coffre à charnières, et mis dans une calèche. La veuve désolée s'asseyait auprès, et reprend le chemin de la France; mais sa douleur concentrée égare bientôt sa raison. Dans chaque station qu'elle fait, elle s'enferme avec son dépôt chéri, tire le corps de son coffre, le place sur un lit, lui découvre la face, lui prodigue les plus tendres caresses, lui parle comme s'il était vivant, et s'endort auprès de lui. Le matin elle replace son mari dans le coffre, et, reprenant son morne silence, continue sa route. Pendant plusieurs jours ces scènes n'eurent aucun témoin; voici ce qui les révéla : l'embaumement du corps n'était pas fait de manière à garantir le colonel de la putréfaction. Cette décomposition eut lieu au point que, dans une auberge, l'odeur effroyable qu'exhalait le coffre éveilla les soupçons; on pénétra le soir dans la chambre de cette moderne Arthémise, et on la trouva tenant dans ses bras le corps défiguré du colonel... Silence, cria-t-elle à l'aubergiste épouvanté de ce spectacle, vous allez éveiller mon mari, ne voyez-vous pas qu'il dort?... Pourquoi troubler son sommeil de gloire? On eut beaucoup de peine à retirer des mains de cette insensée le cadavre qu'elle gardait, et à la conduire à Paris, où peu de temps après elle mourut sans avoir pu recouvrer un moment la raison. »

J'avais pensé qu'il serait intéressant, pour la *Société d'Histoire de la Médecine*, d'entendre quelques passages relatifs à la médecine contenus dans le récit de mon trisaïeul et je m'excuse d'avoir été aussi long et ensuite de terminer par un épisode aussi macabre.





En Beaufortain  
**UN ORATOIRE ET UNE CHAPELLE CONTRE LA PESTE  
 ET LE CHOLERA**

par  
 le P<sup>r</sup> E. OLIVIER



Lorsqu'on quitte à Albertville la Combe de Savoie et que l'on prend la route ombragée qui s'élève très sinueuse en corniche au-dessus de la rive gauche de l'Arly, puis de celle du Doron de Beaufort, on parvient dans la profonde vallée de ce Doron aux versants couverts de châtaigniers et après un trajet de toute beauté le long des rives du Doron, on voit subitement sa vallée s'élargir, un clocher savoyard apparaît, c'est celui de Villard sur Doron. Bientôt la vallée s'élargit encore et, après avoir laissé à gauche la route qui monte à Hauteluce, on aperçoit subitement dans le fond du paysage la ville de Beaufort. Sur la route nationale, au bord même de la route, apparaît bientôt un petit Oratoire élevé en 1832 ainsi qu'en fait foi la date apposée sur la grille, par deux habitants de Beaufort : les époux Ambroise et Jeanne Besson avec permission de l'Evêque et en l'honneur de Saint Roch.

La photographie que je vous fais passer vous permet de vous rendre compte que la façade de l'Oratoire porte l'inscription suivante :

UNI  
 TRINOQUE DEO  
 ET BEATISSIMAE MARIAE VIRGINI  
 DICTAE CASTELLORUM  
 BLANC MARIA AMBROSIUS ET BESSON  
 JOANNA LUDOVICA CONJUGES  
 HOC, SANCTO ROCHO, ORATORIUM DEDICAVERUNT  
 SUIS AEDIFICATUM IMPENSIS UT  
 A CHOLERA IMMINENTE, ALIA QUAVIS PESTE  
 INUNDATIONE ET CAETERIS CALAMITATIBUS  
 LIBERENTUR CONCIVES

« En l'honneur du Dieu unique et trois personnes et de la très heureuse Vierge Marie, dite des Châteaux (l'Oratoire est au pied des Châteaux de Beaufort), les Epoux Blanc (Marie-Ambroise) et Besson (Jeanne-Louise) ont dédié à Saint Roch cet Oratoire élevé à leurs frais pour que leurs concitoyens soient préservés du choléra qui les menace, de toute autre peste, de l'inondation et des autres fléaux. »

Cet Oratoire n'a en lui-même aucun intérêt archéologique; il prend simplement sa place parmi cette multitude d'Oratoires et de chapelles disséminés çà et là dans toute la Tarentaise et qui témoignent à nos yeux de la ferveur catholique ardente des habitants du Beaufortin au cours des siècles. L'intérieur n'offre rien de remarquable; on y voit trois statues; au-dessus de l'autel celle de la Sainte Vierge, et de chaque côté les statues de Saint Roch et de Saint Joseph; toutes les trois sont modernes.

Si l'on reprend maintenant la route de Beaufort, celle-ci au bout d'un kilomètre passe brusquement dans un défilé dit de la Marzellaz où la route a été creusée dans le roc. Si au sortir du défilé, on quitte la route nationale pour prendre un petit chemin de terre battue, on arrive au bout de quelques minutes dans une carrière ombragée où se trouve une petite chapelle dite chapelle de la Marzellaz délicieusement placée dans un cirque de verdure. Les photographies que je vous fais passer vous permettront de vous rendre compte que le cadre de montagne et de forêt dans lequel elle se trouve constitue un paysage frais, agreste et charmant. La chapelle elle-même représente le type le plus simple de l'architecture ogivale de Tarentaise. Outre son intérêt archéologique, elle a au point de vue médical un intérêt particulier car sa fondation remonte à la peste de 1596 qui ravagea le pays et se fit sous le vocable de Notre-Dame de Pitié. Malheureusement l'intérieur n'est pas en rapport avec l'extérieur et ne renferme plus aucun objet d'art; on y voit simplement un autel moderne séparé de la nef par une grille en bois, comme c'est la règle en Tarentaise.

Cet Oratoire et cette chapelle méritaient de retenir notre attention quelques instants et prennent place dans le cadre des chapelles élevées au cours des siècles pour préserver les citoyens des épidémies qui ravageaient le pays, peste et choléra.

---





## ICONOGRAPHIE DU PLUS ANCIEN BLESSÉ DE FRANCE

par

LAIGNEL-LAVASTINE



La grotte à peintures de Lascaux, près Montignac sur la Vézère en Dordogne, et que vient d'explorer l'abbé Breuil, contient dans le puit de la galerie latérale une scène de chasse qui intéresse l'histoire de la médecine. Ce fait divers au paléolithique supérieur, comme l'intitule l'abbé Breuil, consiste en effet dans la représentation d'un chasseur qui vient de blesser un bison d'un coup de sagaie au flanc. Les entrailles sortent par la blessure. Le chasseur est renversé par sa victime. Au pied gît le « propulseur » qui a servi à lancer la sagaie. Le profil d'un oiseau sur un poteau représente peut-être, d'après la légende de la photographie de l'*Illustration* (Figure), un poteau funéraire.

C'est le 11 octobre 1940 que l'abbé Breuil a présenté à l'Académie des Inscriptions le premier inventaire officiel de la grotte à peintures de Lascaux. La scène qui nous intéresse et dont je présente la photographie, a été ainsi décrite par Pierre Ichac dans l'*Illustration* du 4 janvier 1941 (p. 16).

« C'est à peu de distance de la grande ville, dans un puits profond de 8 mètres, ouvert à l'extrémité de la galerie latérale, que se présente, admirablement conservé, le sujet le plus curieux de toute la grotte. Près d'un rhinocéros aux flancs velus, un homme à demi-schématique — tête en bec de parapluie, corps formé de deux traits parallèles, membres dessinés comme par un enfant, mains à quatre doigts qui sont peut-être voulues — tombe à la renverse sous l'attaque d'un bison qu'il a percé d'une grande sagaie à une barbelure et qui perd ses entrailles à la manière d'un cheval de corrida; aux pieds de l'homme le propulseur qui a servi à lancer la sagaie et, moins compréhensible, un piquet surmonté d'un oiseau stylisé : « Poteau funéraire », propose l'abbé Breuil, en intitulant la scène « un fait divers au paléolithique supérieur ».

En effet les peintures de Lascaux se rattachent dans leur ensemble à la partie la plus récente de l'industrie aurignacienne

D'après la communication de l'abbé Breuil déjà citée, cette iconographie d'un accident mortel à la chasse aurait quelque 25.000 ans. Elle répond à la fin de la période de la pierre taillée après que la première phase de la grande glaciation, dite « de Würm » était finie. Et de fait dans les peintures de Lascaux ni rennes, ni mammothis ne sont représentés. Cette iconographie du plus ancien blessé de France m'a paru mériter d'être présentée.

*(Société française d'histoire de la médecine, 1<sup>er</sup> mars 1941.)*

---



## ANNE DE BRETAGNE ET SES ENFANTS

par

le D<sup>r</sup> A. BLIND



Quand Georges Toudouze publia en 1938 son livre « d'impressions » sur « Anne de Bretagne duchesse et reine (1) » il ne devait guère se douter que son travail donnerait un jour lieu à des considérations médicales. Pourtant nous y trouvons les renseignements sur les mesures prophylactiques contre la maladie et des notes sur l'évolution d'une infection, bien pareils à l'expérience moderne.

Lorsqu'« Anne, la bonne duchesse en sabots » se trouva en 1495 à Moulins et que son mari le roi Charles VIII guerroyait en Italie, ils avaient laissé leur fils Charles Orland, le dauphin âgé de 5 ans, sous bonne garde à Amboise : cent hommes de garde veillaient autour du château, quatre chambellans se relayaient un par un à la porte du donjon avec l'ordre de soumettre à l'examen d'un médecin tout voyageur venant de l'étranger, pour soustraire l'enfant à tout danger de contamination : même François de Paule, en venant le visiter, ne pouvait être accompagné que d'un seul religieux né en France et n'ayant jamais été à Naples. Mais la variole éclata à Amboise et le 6 décembre 1495 le pauvre dauphin succomba à cette maladie. Le nombreux personnel de garde devait être plutôt dangereux qu'utile : les soldats crachaient par terre et n'insistons pas sur le péril fécal, si difficile à combattre même dans nos armées modernes. N'oublions pas non plus que le linge de corps en toile fine venait seulement d'être inventé, que beaucoup de vêtements étaient garnis ou doublés de fourrures, que les femmes enveloppaient leurs têtes et leurs cheveux de bonnets bretons, autant de réceptacles de contagés infectieux. Malheureusement cette mort d'enfant accidentelle ne devait pas rester isolée, mais précéder une série de décès de nature constitutionnelle : en 1495 un fils d'Anne, nommé Charles, une frêle créa-

(1) Librairie Floury, Paris, 1938.



ture, mourait le 30 octobre de la même année; en 1497 un petit François naquit juste pour disparaître; en 1498 Anne ne vint au monde que pour rejoindre ses frères. Pourquoi cette polyléthalité?

Charles VIII était revenu de la campagne d'Italie en 1494 triste et malade, quoique victorieux, après avoir fait pas mal de folies en cours de route; à Asti il s'était épris d'Anne de Soleri, une très belle fille de haute naissance; mais plus au Sud, à Naples en particulier, ses aventures galantes sont anonymes. Sa réputation au sujet de son comportement envers le beau sexe ne devait pas être pure, à en croire Brantôme (les Vies des Dames galantes, éd. Garnier 1857, p. 353) qui dit : « on dit aussi que les dames furent cause de sa mort, auxquelles pour s'être abandonné, lui qui était de fort débile complexion, s'y énerva et débilita tant que cela lui aida à mourir. » Mais à Naples régnait la grande épidémie du Mal Napolitain!

La reine Anne a-t-elle su les frasques de son mari? Elle n'en a rien dit, mais le soigna de son mieux; elle l'aimait d'ailleurs! Ne lui avait-il pas rapporté de riches cadeaux, tissus, broderies, tableaux, bijoux, pierres précieuses, choses qu'elle adorait depuis son enfance, quoiqu'à son retour Charles VIII eut perdu une partie de ses chariots chargés de butin après la bataille victorieuse de Fornoue. Malheureusement ce qu'il ne perdit point, ce fut sa maladie tréponémique; c'est elle la cause de la polyléthalité de ses rejetons *après* Naples, quand Charles Orland engendré *avant* Naples était un bel enfant vigoureux. C'est encore une infection qui est peut-être la cause de sa propre mort subite et bizarre le 17 avril 1498 à l'âge de 28 ans, après le fameux heurt contre une pierre trop basse dans un couloir du château d'Amboise : post hoc, non propter hoc!

Remariée dès le 8 janvier 1499 à Louis XII, Anne en eut deux filles Claude de France, née le 13 octobre à Romorantin, la future épouse de François I<sup>er</sup>, et Renée, épouse d'Hercule Ferrare. Comme la syphilis de la femme est souvent moins grave que celle de l'homme et comme ses effets s'atténuent avec le temps, on comprend que l'infection contractée en 1495 n'ait pas empêché en 1499 la reine de mener à bon terme une grossesse provoquée par un conjoint non contaminé. Ainsi Anne de Bretagne donne quand même une dauphine à la France.

---



**LE PERE LOUIS-ANTOINE MURATORI,  
PRECURSEUR DE FREUD**

par

le D<sup>r</sup> Paul SCHIFF



C'est un souvenir d'Italie, un petit in-8° à la belle typographie, aux fins ornements et dont la reliure en truie, aux nervures visibles, dit l'origine. A Venise donc, en 1766, Louis-Antoine Muratori, bibliothécaire du Sérénissime Seigneur le Duc de Modène a publié, chez Jean-Baptiste Pasquali, à l'enseigne du Bonheur des Lettres, la quatrième édition de son *Traité de la puissance de la Fantaisie humaine*.

Livre oublié d'un auteur abondant et encore célèbre, archéologue, historien, polygraphe, ancien conservateur à la Bibliothèque Ambrosienne à Milan, puis archiviste bibliothécaire du duc de Modène et jusqu'à sa mort curé de Sainte-Marie-Pompeuse, Muratori a laissé 2 volumes d'anecdotes, des Antiquités italiennes en 17 volumes, des Annales italiennes en 6 volumes, 29 tomes d'œuvres des écrivains italiens, 12 volumes de correspondance, un *Traité du Bon Goût en Poésie*, un ouvrage, réimprimé en trois langues sur les Missions du Paraguay, un *Traité* enfin sur la Force de l'Entendement humain, auquel fait suite le *Trattato della Forza della Fantasia umana*.

Muratori distingue essentiellement l'entendement ou intelligence de l'imagination. La fantaisie ou imagination est le réceptacle des impressions ou images, c'est-à-dire des vestiges corporels matériels abandonnés à nos sens par les objets, vestiges ou effluves agiles, subtils et invisibles, analogues aux esprits animaux de Descartes. Muratori ne distingue pas encore les images fournies par la perception ou externes des images internes mais il entrevoit certainement l'importance de ces dernières. Le domaine de l'imagination est immense. La conservation des images occupe une grande partie de la mémoire, véritable magasin où sommeillent les impressions anciennes qui sont prêtes à être res-

tituées à l'entendement par l'intermédiaire des esprits vitaux.

L'imagination est aussi le laboratoire des songes.

« Nous n'attachons à juste titre aucune importance à nos songes qui sont divertissements et joyusetés de notre imagination, sans profit pour connaître le présent et l'avenir? »

En opposition avec l'opinion vulgaire, Muratori dénie toute valeur prophétique aux rêves. Enfant d'un siècle critique, il montre, avec exemples à l'appui, que les songes révèlent seulement les inquiétudes latentes et les conflits internes du rêveur. Même les songes bibliques ne trouvent pas grâce devant ce révérend père, qui sentait quelque peu le fagot (le pape Benoît XIV disait : « Si Muratori était moins célèbre, je l'eusse déjà emprisonné. »). Pour notre auteur, les songes, produits inexistantes du cerveau endormi, servent surtout à l'exploitation de la crédulité humaine. Y ont recours ceux qui croient pouvoir gagner, en faimant, des ducats à la Loterie de Gênes ou de Milan : preuve de la criminelle fausseté des songes, preuve que renforce l'importance accordée à l'oniromancie par les païens et les Kabbalistes. La vérité sur l'origine des rêves est simple et d'origine physique. On sait combien un estomac qui se vide mal, combien les digestions difficiles favorisent l'apparition des rêves lourds, des cauchemars. La réplétion de la vessie, et surtout la réplétion des vaisseaux spermatiques déverse dans le sang des esprits animaux transformés qui, par des voies subtiles, charrient jusqu'aux fines cellules du cerveau endormi certaines images.

Celles-ci traduisent les préoccupations de l'esprit en suspens à propos d'un procès en cours, d'un mariage projeté, d'une offense subie, ou le chagrin d'une perte d'argent. La force imaginative qui régit les rêves est identique à celle de l'imagination ordinaire pour les phantasmes qui nous occupent quand nous sommes éveillés. Comme ces derniers les rêves font ressortir du passé des lieux et des gens oubliés depuis trente et même quarante années; comme eux ils font naître une foule d'images contraires à la raison et tout à fait absurdes; *ils accouplent les contraires*. Le rêveur qui dort, à l'égal du songeur qui ne dort pas, imagine des montagnes faites d'or pur ou des bêtes mythiques comme les centaures. Or l'imagination des artistes leur a fait peindre et sculpter des centaures et chacun de nous a rêvé de montagnes tout en or. Dans les rêveries de la journée, l'imagination est contrôlée par le jugement qui n'est jamais entièrement absent même dans les délires les plus insensés. Dans le rêve, la fantaisie a tant de force que la raison est désarmée. Ainsi s'expliquent les rêves agressifs, lascifs et blasphématoires.

Ce qui caractérise le rêve, c'est l'asservissement de l'intelligence dans un moment où la faculté de créer des images a toute sa force et où les esprits subtils ne sont plus contrôlés par la raison.

Dans la folie, les choses se passent comme dans le rêve. La folie



courte ou délire, la folie prolongée ou folie vraie, la folie partielle liée à un seul trouble imaginatif représentent une victoire des images matérielles de la fantaisie sur l'esprit immatériel, sur le jugement divin. La force des images trompeuses est telle qu'elles revêtent les apparences de la certitude.

Muratori ne craint pas de rattacher à la même perversion des images, certaines extases et visions. L'état mystique est un état d'abstraction des sens et de l'intelligence où les images de la fantaisie occupent seules la scène. Avec circonspection (car le pape régnant, Benoît XIV, dans son livre sur la béatification des serviteurs de Dieu avait — III<sup>e</sup> livre, chap. 49 — traité de la question) il avance quelques signes permettant de séparer les abstractions divines, les extases élevatoires voulues par le Ciel, et celles qui sont d'origine, non pas démoniaque, le Diable n'a rien à y voir, mais malades. Il en est ainsi, par exemple, des extases apparues chez des femmes calvinistes, et qui sont causées par la présence d'images née de l'humaine fantaisie. Il fait valoir la prudence ecclésiastique à bien distinguer les deux variétés d'extases.

Les images nocives, notre auteur les retrouve dans maintes autres manifestations psychiques, *maladies contagieuses* de la fantaisie, comme les épidémies de Sorcellerie, les croyances aux sortilèges maléfiques, au nœud de l'aiguillette. Il pense aussi que les peurs imaginaires, les dégoûts, les timidités et les scrupules sont des *maladies particulières* de l'imagination qui ne sont autres que les obsessions et les phobies actuelles. Il cite les cas d'une noble dame qui s'évanouit devant une souris, d'un juge qui pâlit à la vue d'un fromage, d'un valeureux officier qui ne pouvait apercevoir une belle femme sans être couvert de sueurs froides.

Muratori conseille de rechercher l'origine du trouble de l'imagination pour guérir ces *maladies particulières*. Il faudrait découvrir la déconvenue initiale et particulière qui a gâté l'imagination de l'officier à l'égard de toutes les femmes. Avant Freud, il recherche l'origine de la connaissance chez le petit enfant dans l'image du sein maternel, prêt à lui apporter le plaisir de l'allaitement. Il analyse la méditation amoureuse réunissant chez l'amant comme chez l'amante toutes les formes de la passion et du désir de l'espérance et de la crainte, de la joie et de la jalousie, autour d'une image adorée, d'une *idole*.

Les idoles n'appartiennent pas au seul domaine de l'amour. Il les retrouve dans la vanité nobiliaire, dans la recherche de la pierre philosophale, dans le goût pour les histoires de sorciers ou de démons, chez ceux qui se font peur sans raison, comme par plaisir. C'est pour ne pas créer des idoles, des erreurs d'imagination de cette catégorie, qu'il recommande aux prédicateurs de ne pas terrifier leurs fidèles en évoquant avec trop d'intensité les images de l'enfer.

Il poursuivra les erreurs de l'imagination dans les préjugés

et les croyances communes aussi bien que dans la science et la méditation philosophique.

Ainsi Muratori apparaît comme un précurseur en thérapeutique et en prophylaxie mentales. Enfant de son siècle, il prêche le contrôle des images par la raison. Théologien menacé des foudres de l'Eglise, il clôt son livre par des sermons sur la nécessité de soumettre l'imagination à la morale orthodoxe.

Un parfum mélangé monte du vieux volume à la plaisante apparence dans lequel se confondent les rêveries anciennes et la fermentation philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'antiques erreurs et des audaces imprévues.



THOMAS DE QUINCEY,  
opiophage ou mythomane,  
ou l'art de « composer original »

par

le D<sup>r</sup> Yves M. O'BURILL

(Communication faite à la Société d'Histoire de la Médecine,  
le 9 décembre 1946.)



Curieuse histoire, et surtout curieux homme que ce journaliste anglais avec un nom et un prénom français. Il relève à plus d'un titre d'un examen médical; tant il est vrai que les médecins ont l'habitude réflexe de disséquer leur prochain *in corpore et in spiritu*.

Si les « *Confessions d'un mangeur d'opium* » ont pu charmer, étonner et séduire la bourgeoisie anglaise de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle; pour nous français du XX<sup>e</sup> nous n'y avons trouvé que l'imagination débordante d'un esprit fantaisiste désirant « composer original ». Ayant constaté, dès les premiers numéros de son feuilleton publié dans un quotidien, que son « *propre* » (?) roman excitait (au sens anglais du mot) la curiosité de ses lecteurs, Thomas de Quincey donna libre cours à sa mythomanie.

L'anglais a toujours été friand des « *true stories* » (ou histoires vraies), ou du moins il les accepte comme telles, *a priori*. Son esprit *fair play* ne suspecte jamais une tromperie; et, s'il a une indifférence native pour son prochain, il est par antithèse curieux de l'intimité de personnages anonymes, en raison d'une réserve de freudisme constituée par sa race et sa religion.

Thomas de Quincey, ayant plus besoin d'argent que de conseils, exploita leur faiblesse, et joignit ainsi l'utile à l'agréable.

Des « ses » *Confessions* (le mot était alors fort à la mode), il raconte qu'à l'âge de 19 ans, ayant souffert de névralgies faciales intolérables, un ami lui conseilla de prendre un nouveau calmant très efficace. Un pharmacien lui délivra cet elixir qu'il but sur place, et quelques minutes plus tard, il fut soulagé. Thomas cria



au miracle, et « *se sentit des ailes* ». Il vanta en termes dythirambiques ce miel magique et décréta que désormais la vie, cette vallée de larmes, était devenu un éternel paradis.

Au début, il n'en prit que toutes les trois semaines (???) ; neuf années plus tard, ce sera, dit-il, dix-sept mille gouttes chaque jour (?). D'ores et déjà, il nous est permis de remarquer que cette drogue merveilleuse, prise pendant plus de cinquante années, n'altéra en rien la santé de Thomas de Quincey. Bien plus, il se maria ; eut cinq enfants et son activité physique et intellectuelle ne se ressentit nullement de cette intoxication chronique. A soixante-dix ans, il escaladait les plus hautes collines d'Écosse, laissant ses cadets loin derrière lui. Toutefois, il avoue avoir eu une période de dépression, pendant laquelle il ne put rien faire et où il sentit que la vie l'abandonnait. Il eut quand même suffisamment de lucidité pour donner sur son état une précision et une richesse de détails qui surprennent les moins avertis et les plus indulgents à son égard.

Il est reconnu depuis longtemps que le laudanum de Sydenham, pris accidentellement à doses élevées, n'est pas toxique. Quand Néron, si nous nous en référons aux Annales de Tacite, se crut obligé de se séparer de sa mère, et après avoir sans succès tenté de la noyer, il lui fit absorber une benoîte décoction d'opium, où la peu scrupuleuse apothicaire Locuste força la dose dans le seul dessein de bien faire, Agrippine, d'un tempérament résistant, n'accusa qu'un violent flux d'entrailles, tant et si bien que son fils bien-aimé dût recourir à l'assassinat.

De tels faits historiques, joints à ceux de Thomas de Quincey, sont insuffisants pour considérer le laudanum comme un élixir de longue vie. En ce qui concerne de Quincey, il est regrettable qu'il ne nous ait pas dit la concentration en opium de la liqueur magique. Toutefois, si nous acceptons ses chiffres (c'est-à-dire environ deux cent cinquante grammes par jour) cette dose, prise pendant un demi-siècle, totalise non seulement une quantité impressionnante de *papaver somniferum*, mais aussi près de quatre mille litres de solution alcoolisée. Il est peu vraisemblable que le cerveau et le foie puissent impunément supporter cette double intoxication, avec un état général et intellectuel, non seulement satisfaisants, mais dépassant l'activité normale.

Si le public aime à se laisser plus ou moins consciemment abuser, la médecine ne peut accepter sans discussion un « tel exploit ».

Qui était ce Thomas de Quincey ?

Si l'on suit le cours de sa vie, on a l'impression d'assister à des scènes de l'Opéra de Quat'Sous, tellement celle-ci est calquée sur les mœurs des *suburbs* londoniens. Il faut avoir vécu dans ce milieu de White Chapel, y avoir respiré l'odeur fade de papier journal qui se dégage de sa populace crasseuse, pour comprendre les faits et gestes de la prime jeunesse de Thomas de Quincey.

Sa vie a été un rêve vécu.

Il est né à Manchester, le 15 août 1785, d'un père bacillaire et d'une mère mystique, sujette à des crises hystérisiformes de Charcot. Une de ses sœurs mourut en bas-âge de méningite tuberculeuse. Une autre décéda à quatre ans de rachitisme. Son frère aîné était brutal, cruel, avait des idées de grandeur et délirantes, avec un penchant particulier pour la foudre, la magie et la nécromancie. Ayant étudié un jour la marche des mouches au plafond, il déclara qu'en moins de trois mois il y marcherait comme elles. Il mit malheureusement son projet à exécution, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il... tomba sur la tête, ce qui n'arrangea pas l'état mental du garçonnet. Jouant au soldat avec son cadet, il était toujours le général, se discernait comme il se doit les plus hautes récompenses, lisait devant un auditoire imaginaire des proclamations de victoires; puis, il administrait à Thomas, représentant l'armée, de magistrales raclées, en raison de sa nescience des vertus militaires.

A quelque chose malheur est bon, car, Thomas avoua dans ses *Confessions* que pendant qu'il était sous l'empire de la terreur et de la brutalité de son frère, il n'avait pas le temps de penser et de laisser libre cours à ses phobies personnelles.

Thomas de Quincey avait un aspect chétif et souffreteux. Son front était démesurément haut; il était imberbe. Cela ne l'empêcha pas d'être studieux, et sa précocité surprit ses professeurs. A douze ans, il faisait des vers latins; à quinze, des poésies lyriques grecques. Il connaissait à fond la littérature anglaise. Il était capable de citer de mémoire certains passages de livres introuvables, ou que l'on découvre chez un bouquiniste par grâce spéciale. Il apprit le français, l'allemand, l'hébreu et transposait directement en grec la lecture des quotidiens. Il fabriquait à l'infini des périphrases et trouvait des équivalents toujours différents. Son imagination bouillonnante était entraînée vers des problèmes au-dessus de la compréhension humaine. Carlyle a dit de lui qu'il était « *un poupon où habitait l'enfer* ».

Thomas de Quincey raconte qu'étant enfant les nuages représentaient pour lui une rangée de petits lits blanc où reposaient des enfants malades râlant ou poussant des cris déchirants, comme si un méchant esprit les torturait. Il fit des fugues, dont l'une à quinze ans fut typique et découvre le fond de sa nature. Il quitta Manchester pour aller à Londres, avec pour tout bagage un livre de poésies sous le bras. Suant la misère et mourant de faim, il erra dans les bas-fonds de la ville, mais ne s'en plaignit pas, au contraire. Il éprouva une joie spéciale à fréquenter des êtres faméliques, pouilleux et dégradés. Il décrit son étrange, et peut-être imaginaire amour avec une Vénus de trottoir de son âge, Anne, rencontrée une fin de nuit sous un porche d'*Oxford street*. Même au temps où son *standing* de vie fut assuré, il lui plut de retourner plusieurs fois dans les quartiers les plus mal



famés par goût attractif du ruisseau. Il y était poussé par son penchant sadique pour les situations équivoques déclenchant en lui des battements de cœur, des sensations suaves et fondantes de vide et de chaleur au creux épigastrique, avec une perception indéfinissable d'évasion du monde humain.

Notons en passant que la description de telles sensations est antérieure de quatre années au premier contact avec l'opium.

Thomas de Quincey avait un goût de prédilection pour la déchéance morale et physique; il la défendit et la magnifia plusieurs fois dans ses œuvres, comme un obsédant *leit motiv*. Il était sujet à des angoisses, à des manies, à des craintes et à des superstitions. Il décrivit avoir vu un soir trois spectres : celui de la folie, celui du suicide et celui concrétisant la croyance communément répandue alors de la combustion spontanée du corps humain. Il s'en servit dans l'un de ses romans sous les variantes : *mater lacrymarum*, *mater suspiciorum* et *mater tenebrarum*.

Sa vie privée fut aussi cahotique. Après avoir brillamment passé l'écrit de *bachelor-es-arts*, il refusa de se présenter à l'oral. Il occupa simultanément plusieurs meublés, où il entassait livres, recueils et journaux. Lorsque sa table de travail était encombrée, et que l'étroit chenal qui menait à son lit était obstrué, il écrivait sur ses mains, puis fermait la pièce et remettait la clef à sa logeuse avec défense expresse de... ne rien déranger.

Recevant des pièces de monnaie, il les astiquait, les mettait dans du papier et les rangeait un peu partout. Quand il portait ses manuscrits aux journaux auxquels il collaborait (*Tait's Magazine*, *Blackwood's Magazine*, *Hogg's Instructor*), il les époussetait avec un petit balai. Nous eûmes en France un ministre de grande notoriété qui avait dans le tiroir de son bureau, une petite boîte portant l'inscription : *petits bouts de ficelle ne pouvant servir à rien*.

Les curiosités vestimentaires de Thomas de Quincey égalaient son originalité d'esprit. Convié à un dîner, il se présenta affublé d'une veste d'enfant, d'un damas autour de la tête, d'un caleçon noirci par les virgules de ses plumes d'oie et des bottines vernies. Ce tableau ne nous rappelle-t-il pas le *Distrain* de Boileau, qui a donné à son insu une observation clinique du paralytique général?

Thomas de Quincey était tantôt muet avec ses amis, tantôt loquace avec des inconnus. Invité certain jour à la cour d'Angleterre, il y fut étourdissant de verve, et fit *ex abrupto* des discours philosophiques sur le rire, puis sur la danse considérée comme la forme la plus grandiose de tristesse passionnée. Pour lui, « une nation n'était vraiment civilisée que lorsqu'elle avait des repas où l'on causait ».

Il va sans dire que ses écrits sont emprunts de ce besoin de « composer original ». Son style est d'une ironie latente et souvent insaisissable. Il cultiva à plaisir le paradoxe et traita des sujets les plus divers : économie politique, morale, métaphysique. Il



soutint que Néron fut le plus grand artiste de son temps; thèse reprise par Renan et déjà soutenue par l'empereur romain lui-même (*Quis artifex mundus perdidit!*). Il affirma que Judas fut un fanatique qui rêva de la dictature pour Jésus-Christ. Il écrivit un essai sur l'Assassinat considéré comme l'un des beaux-arts, une étude sur le Système des Cieux, l'influence des Chemins de fer sur l'argot, enfin des romans : Klosterheim, Walladmor, etc.

Homme fort étrange que ce Thomas de Quincey; figure attirante, mais dont on se méfiait instinctivement. M. Masson a dit de lui « *qu'on devinait dans son âme un point noir qui inquiétait* ». Sans crainte de nous tromper, nous pouvons affirmer qu'il fut un cas pathologique relevant de la médecine mentale. C'est un déséquilibré du type imaginatif, caractérisé par un volcan d'idées, reflétant un certain état confusionnel entre l'imaginaire et le réel, avec une prédisposition émotive et anxieuse : phobies, angoisses, goût du ruisseau. Il est également paranoïaque : abus du raisonnement, opinions erronées ou paradoxales. Enfin, c'est un cyclothymique avec phases d'excitation et de mélancolie, dont il ne se cache pas.

Quel a été le rôle de l'opium dans cette observation clinique?

A notre avis, il fut sinon nul, du moins de peu d'importance.

L'opium est un compagnon fidèle, mais dont on se sépare difficilement; il est même tyrannique quand on le néglige. Nous savons que le toxique appelle inlassablement le toxique, et qu'il serait superflu de rappeler les conséquences néfastes et fatales de cette drogue, surtout si elle a comme substratum un terrain névropathique et comme premier adjoint l'alcool.

Comment expliquer alors que Thomas de Quincey, non médecin, ait pu sans être opiomane donner une description aussi méticuleuse et exacte des effets de ce stupéfiant?

L'explication s'offre elle-même pour peu que l'on ait indiscrètement pénétré dans sa vie. Il vécut longtemps dans l'intimité de Coleridge, poète et publiciste, qui lui, fut un opiomane authentique. Il transposa dans « ses » *Confessions* ce qu'il observa chez son ami. Celui-ci ne fut pas sans lui faire des confidences, et Thomas de Quincey, avec ses qualités naturelles (!) eut tôt fait de se bâtir une autobiographie.

Peut-être même se persuada-t-il d'avoir été le héros véritable de ses *Confessions*; le fait est banal chez les mythomanes. Pour peu qu'il ait goûté à la drogue, plus sa fertile imagination, enfin son intérêt de satisfaire le goût équivoque d'un public friand de sensations inédites, il n'en faut pas plus pour comprendre le substratum du complexe spirituel de Thomas de Quincey et se faire sur « ses » *Confessions* une juste opinion.

L'alcool et l'opium ont été, il est vrai, des stimulants chez Musset, Edgar Poë, Hoffmann et Verlaine, mais Thomas de Quincey, par son hérédité et sa propre nature, n'en avait point besoin. S'il avait absorbé des stupéfiants aussi longtemps et aux doses

dont il s'est vanté, il aurait précocement terminé ses jours dans un asile d'aliénés. Or, rien de cela dans sa vie. Il fut donc, à notre avis, un mythomane plus ou moins conscient, représentant le prototype du dégénéré supérieur chez qui le génie et la folie se sont maintenus dans un dangereux équilibre, mais que le moindre toxique aurait rompu.

Concluons en disant que Thomas de Quincey *was certainly cracked, but his crack let in light* (il avait certainement le cerveau fêlé, mais sa fêlure a laissé filtrer la lumière).

---



**« NOTE AU SUJET DES ARCHIVES HISTORIQUES  
DU SERVICE DE SANTÉ :  
LA COLLECTION BERGOUGNIOUX »**

par

**M. Jean DES CILLEULS**  
Médecin Général



Les Archives historiques du Service de Santé militaire, dont M. Bonnerot (J.) nous a révélé la richesse (1), doivent au Médecin Principal Bergougnieux (Jean) une collection de notes, articles et extraits recueillis au cours de laborieuses recherches consacrées à l'Histoire du Corps de Santé militaire.

Dans l'esprit de celui qui l'a patiemment rassemblée, cette documentation importante était destinée à l'élaboration d'un ouvrage que la mort, en 1932, de notre regretté collègue est venue brusquement interrompre.

La collection Bergougnieux représente 18 cartons volumineux dont le contenu embrasse une période qui s'étend de 1754 à 1930.

Le carton 1 comprend une série de notes manuscrites et de renseignements divers sur le Service de Santé en général. Le carton 2 a trait aux vieux hôpitaux militaires de la région de Paris et le carton 3 au Service de Santé sous l'Ancien Régime.

On trouve — entre autres — dans le carton 4, trois dossiers sur les campagnes d'Egypte, de Saint-Domingue et de Russie; un dossier relatif à la Médecine Militaire et la Légion d'Honneur, spécialement pour la période 1806-1814; un dossier sur la Médecine Militaire à l'étranger et un autre contenant des renseignements médicaux provenant des archives de l'hôpital de Tulle (1796-1874).

Le carton 5 intéresse l'organisation et le fonctionnement du

---

(1) BONNEROT (Jean). — « La Bibliothèque Centrale et les Archives du Service de Santé au Musée du Val-de-Grâce » (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*, janvier-juin 1918), Champion, édit., Paris, 1918).



Service de Santé au cours des campagnes du Premier Empire; enfin, le carton 6 est entièrement réservée à Villemin.

Les autres cartons (A-Z) concernant des biographies médicales.

La Collection Bergougnieux rend journallement service aux personnes en quête de documentation sur le passé du Corps de Santé militaire ou sur la Médecine militaire : son intérêt est à signaler.

Le Médecin Principal Bergougnieux est né le 1<sup>er</sup> Décembre 1849. Un séjour aux hôpitaux de la division d'Oran apporte seul un peu de diversité dans sa vie militaire, dont la majeure partie s'écoule dans le service régimentaire et les hôpitaux militaires. A part quelques interventions à la Société de médecine militaire française, notre collègue n'a pas laissé de travaux scientifiques, d'ordre strictement médico-chirurgical. Il a, par contre, apporté à l'histoire de la médecine une contribution non négligeable, dont on trouve la substance dans « *La France médicale et historique.* »

Dans cette revue, que dirigeait à l'époque Albert Prieur, Bergougnieux a publié d'intéressants mémoires ou critiques sur « Brasser, organisateur de l'Ecole de médecine navale de Bordeaux »; sur « Audouard et la théorie de la propagation de la malaria par les insectes » et sur le Médecin Inspecteur Fauvel. Nous devons également à sa plume autorisée des articles sur « Guillaume Baudus, Conseiller et Médecin ordinaire du Roi, en la ville, faubourgs et dehors de Cahors (1658-1739) », sur l'« Histoire des eaux minérales du département du Lot » et sur la mort de Mirabeau.

Ici même, le Médecin Principal Bergougnieux nous a communiqué un mémoire sur Philibert Mouton, chirurgien major de la Garde Impériale (1777-1814) et sur les chirurgiens du Quercy avant la Révolution.

La Bibliothèque du Val-de-Grâce possède, enfin, une traduction manuscrite de Bergougnieux sur les « Eléments de médecine pratique » d'Alfred Carter.

Notre collègue est mort à Cahors, le 28 Avril 1932, emportant l'estime de ses camarades et de ses confrères.

Ses travaux et la Collection de documents qu'il a laissés méritent que sa mémoire ne soit point touchée par l'oubli.



Une curieuse figure du Corps de Santé militaire :  
**FOURNIER DE PESCAY,**  
Ancien Secrétaire du Conseil de Santé (1771-1830)

par

M. Jean des CILLEULS

Médecin Général



C'est une bien curieuse figure que celle de François de Pescay. Ses traits et ses yeux pétillants d'intelligence que le pinceau d'Augustine Cochet nous a fidèlement transmis, frappent immédiatement l'attention quand on pénètre dans la salle Laveran, consacrée au Val-de-Grâce, aux gloires du Corps de Santé militaire. L'artiste, qui signait aussi M<sup>me</sup> ou M<sup>lle</sup> de Saint-Omer, a finement reproduit dans ce tableau qui figura au Salon de 1831 la silhouette distinguée, les mains aristocratiques de celui qui fut, pendant de longues années, secrétaire du Conseil de Santé des Armées.

La prodigieuse activité de François de Pescay, tour à tour médecin, journaliste, universitaire et grand voyageur, s'exerça pendant près de quarante ans sur les théâtres de l'intelligence les plus variés. Cette carrière, si originale, que nous nous proposons de résumer, et la diligence éclairée qu'il apporta dans ses fonctions de chirurgien en chef adjoint d'armée, lui valent une place privilégiée parmi les secrétaires qui se sont succédés près la haute assemblée du Corps de Santé militaire.

\*  
\*\*

François Fournier de Pescay naquit à Bordeaux le 7 Septembre 1771. Il était fils de François F. de Pescay précédemment colon à Saint-Domingue et d'Adélaïde Rappau. Bégin rapporte qu'il avait fait quatre années d'études médicales à Paris. Ses états de service remontent au 10 Mars 1792, date à laquelle il

aurait débuté comme lieutenant d'un des bataillons de Paris. Le 15 septembre de la même année, il est élève en chirurgie à l'Hôpital de Givet. En 1793, il aurait abandonné ses fonctions chirurgicales et obtenu le grade de médecin ordinaire. Affecté en 1794 à l'Armée du Nord, puis à l'Armée de Sambre et Meuse, il devient l'adjoint de Saucerotte (1) Chirurgien en chef de cette grande Unité, dont il publiera plus tard les observations et procédés opératoires, en collaboration avec Noël, de Reims (2).

Nous retrouvons, en 1796, Fournier de Pescay à l'hôpital de la Félicité de Bruxelles, où il entre en conflit avec Buisseret, Commissaire des Guerres, pour avoir fait opérer, sans l'autorisation de ce dernier, deux malades en traitement à l'hôpital, par des chirurgiens étrangers à l'établissement et inconnus, tout ceci contrairement au règlement intérieur de la police des hôpitaux (a. 16, titre 2, 4<sup>e</sup> Sect.) (3). Cet incident, qui lui donna lieu à des pétitions adressées tant à Lamarque, représentant du peuple, qu'au citoyen Merlin, membre du Directoire exécutif, ne put empêcher Fournier de Pescay d'être muté, voire même destitué. Cette dernière mesure ne semble pas avoir été maintenue, mais — malgré les rapports présentés au ministre le 24 Nivôse et en Messidor an VI — Fournier de Pescay dut quitter Bruxelles.

Les inspecteurs généraux du Service de Santé, dont Heurteloup, se contentèrent en l'occurrence, de signaler — sans prendre parti — que la place de chirurgien en chef à l'hôpital de la Félicité revenait à d'anciens « officiers de santé en chef d'armée ». Une volumineuse correspondance concernant cette affaire et où il est qualifié « d'esprit remuant et chaud » figure au dossier de Fournier de Pescay aux Archives administratives de la Guerre.

Licencié à la paix, Fournier de Pescay revient à Bruxelles où son dynamisme retrouve rapidement à s'exercer. Nommé professeur de pathologie interne à l'école départementale de médecine, de chirurgie et d'accouchements de cette ville (4), il est un

(1) Saucerotte (Nicolas), fils de Nicolas-François et de Marie-Marguerite Raotta, qui tenaient le grenier à sel de Remiremont, débuta comme élève en chirurgie dans les hôpitaux sédentaires de l'Armée d'Allemagne, où il demeura jusqu'à la fin de 1760. Maître en chirurgie à la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson, en 1764, il fut nommé — la même année — chirurgien du Roi de Pologne.

Chirurgien-major de la Gendarmerie (1<sup>er</sup> septembre-1<sup>er</sup> avril 1786), lithotomiste en chef des camps des duchés de Lorraine et de Bar, il servit également aux Carabiniers et à l'hôpital de Nancy. Chirurgien en chef de l'Armée de Sambre-et-Meuse, membre de l'Académie Royale de chirurgie, de l'Institut et des Sociétés médicales de Bruxelles, Paris et Strasbourg, membre du Conseil de Santé des Armées (12 Pluviose an III).

(2) Noël (Nicolas) (1746-1832), membre du Conseil de Santé, Chirurgien-major au cours de la guerre de l'Indépendance des États-Unis; auteur de travaux intéressants.

(3) Arch. Adm. Guerre (Off. de Santé, 1775-1848).

(4) Dans le dossier « Ecole départementale de médecine » (carton 386), aux Archives de Bruxelles, se trouve la correspondance échangée au sujet de la liquidation du traitement de Fournier de Pescay pendant l'année 1808.

Par ailleurs, Fournier de Pescay figure, p. 7, sur la « liste générale des docteurs en médecine et chirurgie, etc. etc. établis dans le département de la Dyle », publiée à Bruxelles, chez Hayer, en 1808. (Archives de la Commission d'assistance publique de Bruxelles.)



des fondateurs et le secrétaire général de la Société de médecine, dont il rédige les quatre premiers volumes des actes. Il fonde également le « *Nouvel esprit des journaux* », recueil à la fois littéraire et scientifique qui remplace « *l'Esprit des journaux* », dont les événements de guerre ont arrêté la publication.

Au début de 1809, Fournier de Pescay rentre à nouveau au service. Il est affecté comme chirurgien major aux Gendarmes d'ordonnance. Il sert ensuite en Espagne, à l'Armée du Maréchal Bessièrès, puis est retraité en 1810. Dans sa correspondance officielle, on trouve mention d'une blessure qu'il aurait reçue en Pologne (1807) et d'une fièvre maligne contractée en Espagne, qu'il désigne du nom de « fièvre jaune ».

En janvier 1813, Fournier de Pescay est appelé à succéder à Biron (1), dans les fonctions de secrétaire de l'Inspection du Service de Santé, qui deviendra le Conseil de Santé des Armées. Comme tel, il est entièrement chargé — à partir de 1818 — de la rédaction des « *Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires* », qu'il assumera pendant neuf ans. De 1823 à 1830, l'activité de Fournier de Pescay reste dans l'ombre. Il fait, dit-on, un séjour à Haïti (2) en 1823, où il prit la direction du lycée de cette ville, puis celle du service de santé. Quelque temps après son retour en France, il est nommé, le 6 novembre 1830, médecin requis à l'hôpital de Barèges (3).

Tombé malade au cours de ces dernières fonctions, il vint

\*

\*\*

Fournier de Pescay soutint sa thèse à Strasbourg (4), le 13 Vendémiaire An XIV (1805). Celle-ci est intitulée : « *Propositions médicales sur les scrofules, suivies de quelques observations sur les bons effets du murinate de baryte dans les affections scrofuleuses.* » Elle est dédiée à son frère (5), alors capitaine au 35<sup>e</sup> Ré-

(1) Biron (Vincent-Jean-Paul) né à Chaudes-Aignes (Cantal) le 27 Janvier 1758. Médecin en chef adjoint à l'Hôtel des Invalides, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier (2 Juillet 1780). Fut successivement secrétaire à la Commission de Santé, du 24 prairial an I au 4 brumaire an IV, puis membre et secrétaire du Conseil de Santé jusqu'au 5 germinal anV. A cette date, comme inspecteur général du service de santé des armées, il fut chargé de diriger le service médical de l'armée en réserve, commandée par le Premier Consul. Comme médecin en chef d'armée, on lui confia — le 4 fructidor — la rédaction des observations relatives à l'art de guérir. Il continua à remplir les mêmes fonctions en qualité de médecin professeur du 5 pluviôse an X au 8 pluviôse an XII, puis médecin en chef, du 26 Avril 1807 jusqu'à sa mort (15 décembre 1817).

(2) Cf. Article « Fournier de Pescay » (Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> s., 1872).

(3) En application de l'a. 79 du Règlement du 30 Décembre 1824. Les appointements de Fournier de Pescay se montaient à 166 fr. 66 par mois, pendant la saison des Eaux, soit annuellement à 632 fr. déduits — par ailleurs — de la solde de retraite.

(4) Thèse n° 186.

(5) Louis, Georges, né au Cap Français (Saint-Domingue) le 17 Septembre 1776. Il finit sa carrière comme colonel, chevalier de la Légion d'Honneur et de Saint-Louis, et mourut à Locronan (Finistère) le 12 Avril 1847. Il épousa M<sup>lle</sup> de Leisnègues Rozaven (M. Anth.).

mourir à Pau le 8 juillet 1833.

giment d'infanterie de ligne, et fut imprimée par Levrault, imprimeur de l'École de médecine de Strasbourg. Les titres que Fournier de Pescay mentionne en tête de son mémoire inaugural, sont les suivants : « Docteur en médecine et en chirurgie. Ancien chirurgien en chef adjoint à l'armée de Sambre et Meuse; Secrétaire général de la Société de médecine de Bruxelles; Associé national des Sociétés de médecine, de pharmacie, de l'Athénée des Arts de Paris; des Sociétés de médecine pratique et médicale de Montpellier, etc... »

Antérieurement à sa thèse, il avait publié en 1801 à Bruxelles, un « *Essai historique et pratique sur l'inoculation de la vaccine* », qui obtint un certain succès; et en 1803, un mémoire sur « *le tétanos traumatique* », couronné plus tard par la Société de médecine de Paris.

Dans une lettre, adressée le 18 Thermidor An XII, au grand chancelier de la Légion d'Honneur en vue d'être admis dans l'Ordre, Fournier de Pescay souligne qu'il a été un des initiateurs de la pratique de la vaccine en France et qu'en Belgique, il fut le premier à vacciner gratuitement — en accord avec le « préfet » — tous les habitants de Bruxelles.

Mais la collaboration de Fournier de Pescay au « *Dictionnaire des sciences médicales* » (1) est incontestablement son œuvre maîtresse. Quatre vingt articles sont signés de son nom. Un des plus importants, d'une centaine de pages, a trait à l'« instruction médicale dans l'état actuel de la civilisation » (1819).

Après un rappel de l'enseignement public de la médecine en Grèce, dans les écoles philosophiques (Ecoles d'Hippocrate, de Platon, d'Alexandrie), chez les Romains et les Arabes, l'auteur passe en revue l'enseignement médical en Angleterre, en France et en Allemagne avant la création des Universités, et celui de Salerne et du Mont-Cassin dont il souligne la diffusion en d'autres villes d'Italie, en France et dans le reste de l'Europe.

Il envisage ensuite, l'instruction médicale en Europe du xiv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècles et signale les résultats féconds de l'étude de l'anatomie comparée, de ses applications à la physiologie humaine et les savantes recherches de Hunter, Camper, Lacépède, Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Dumeril, Tiedeman, etc...

Abordant, enfin, l'enseignement médical en France au xix<sup>e</sup> siècle, il en poursuit l'étude et les détails en fonction du décret du 14 Frimaire An III et des lois du 19 Ventôse An XI et du 17 Mars 1808.

Fournier de Pescay fait l'apologie de l'unité d'enseignement dans les Facultés. Il s'élève contre les admissions trop faciles aux Ecoles et l'attribution trop fréquente du diplôme de docteur

(1) « Dictionnaire des Sciences médicales par une société de médecins et de chirurgiens » (G.L.F. Panckouke, édit., Paris, 188, etc...).



en médecine à des ignorants. Pour obvier à ces inconvénients majeurs, il propose d'allouer aux professeurs un traitement fixé de 6.000 francs, sans retenue et à vie, pour les rendre indépendants. Puis, après une critique des abus de l'administration intérieure des Facultés, il expose ses vues sur l'organisation de ces dernières. A son avis, les trois facultés de Paris, Montpellier et Strasbourg devraient être maintenues et investies de l'enseignement exclusif de la médecine et de la chirurgie. La Faculté de Paris devrait être dotée d'une vingtaine de professeurs et les deux autres de dix-huit.

Fournier de Pescay énumère les chaires dont la création lui paraît nécessaire, savoir :

Anatomie descriptive, générale et pathologique.  
 Physiologie.  
 Nosographie interne et hygiène.  
 Nosographie externe.  
 Sémeiologie générale.  
 Thérapeutique.  
 Opérations de chirurgie, bandages, accouchements.  
 Matière médicale.  
 Clinique externe (2 chaires).  
 Clinique interne. ( *id* ).  
 Médecine légale et Histoire de la médecine.  
 Chimie et physique médicales.  
 Pharmacie.  
 Histoire naturelle.  
 Méthodologie et bibliographie médicales.

Dans l'esprit de Fournier de Pescay, les agrégés devraient seuls, avoir le droit de faire des leçons publiques, choisir à leur gré leurs amphithéâtres et ne bénéficier d'aucun traitement fixe. Seuls, ils seraient appelés au professorat. Enfin, les études médicales ne seraient accessibles qu'aux candidats pourvus des baccalauréats ès-lettres, et ès-sciences et comporteraient elles-mêmes le baccalauréat en médecine, la licence et le doctorat. D'autre part, Fournier de Pescay estime opportune l'application stricte de la loi qui exige que les grades de chirurgien-major et aide-major ne soient conférés qu'aux titulaires du doctorat en médecine.

Après avoir donné quelques vues personnelles sur les collèges de médecine et l'exercice de l'art de guérir, l'auteur propose la suppression des officiers de santé et de la patente, estimant qu'il est équitable d'assimiler les médecins aux savants. Fournier de Pescay reprend ensuite, l'idée émise par Vaidy sur les échanges de personnel universitaire. Il propose, lui aussi, de choisir au concours des docteurs en médecine, dits « voyageurs », qui feraient partie de droit du Corps des agrégés et auraient pour mission de visiter et de fréquenter longuement les différentes universités



d'Europe. Cette mission serait de deux ans, suivant itinéraire et instructions donnés par les Facultés et les intéressés seraient astreints à fournir semestriellement aux facultés d'origine un rapport de mission détaillé, portant sur l'état de la médecine et de son enseignement dans les pays où ils stationneraient. L'auteur prévoit deux docteurs en médecine, voyageurs, pour la Faculté de Paris et un pour les autres facultés, étant bien entendu que les candidats devront connaître, à livre ouvert, la langue des pays à visiter et qu'ils ne seront pas âgés de moins de trente ans.

On doit également à Fournier de Pescay les articles du Dictionnaire relatifs aux maladies des musiciens et à la musique, où l'on trouve — par ailleurs — quelques détails sur sa famille et lui-même. Après avoir établi, par le témoignage des faits, que la musique a des rapports avec notre organisme et exerce sur lui une influence plus ou moins puissante, tant dans l'état de santé que de maladie, l'auteur expose ses idées sur la manière la plus propice de l'employer au bénéfice des malades. « Ses effets, dit-il, s'ils n'agissent pas toujours d'une manière spécifique, sont — au moins — d'excellents auxiliaires, trop négligés de nos jours en médecine. »

Non moins intéressants sont l'article sur les « fièvres », écrit en collaboration avec Vaidy (1) et celui sur la gale où Fournier de Pescay expose la théorie acarienne de l'affection et les traitements préconisés par Coste, Bécu, Valentin, Vaidy et Helmerich. D'autres articles méritent encore une mention spéciale, tels ceux consacrés à la théorie humorale, à la médecine et à la chirurgie militaire. Dans ce dernier, figure la liste des chirurgiens d'armée depuis les origines jusqu'à la Révolution française, document qui n'est pas sans valeur.

Quand Fournier de Pescay fut appelé au Secrétariat du Conseil de Santé (2), il avait quarante-deux ans. La collaboration féconde qu'il avait apportée aux actes de la Société de médecine de Bruxelles et sa participation fort importante au « Dictionnaire des Sciences médicales », le préparaient tout naturellement à prendre en main la rédaction des « Mémoires de Médecine, Chirurgie et Pharmacie militaires » qui incombait à ses nouvelles fonctions. L'origine de cette publication officielle remontait à 1766. Sous des titres divers, elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours

(1) Vaidy (Jean-Vincent-François) né le 28 Juillet 1776 à La Flèche. Décédé le 7 Décembre 1830, comme médecin en chef, premier professeur à l'Hôpital militaire de Lille. Il avait débuté comme chirurgien de 3<sup>e</sup> classe requis à l'armée de Cherbourg le 13 novembre 1794. Il fut médecin adjoint à l'Hôpital du Val-de-Grâce (18 novembre 1814) et adjoint au professeur de cet hôpital (8 Janvier 1815).

(2) L'Inspection du Service de Santé comprenait en 1815, Coste, Desgenettes, Gallée, Percy, Larrey et Parmentier. En 1820, le Conseil de Santé, qui siégeait à l'Hôtel de Tessé, rue de Varennes, était composé de trois membres : Desgenettes, Gallée et Laubert.

sous le nom actuel de « *Revue du Corps de Santé militaire* (1) ».

Au Conseil de Santé, Fournier de Pescay succédait à Biron, médecin en chef d'armée adjoint. Ses fonctions étaient lourdes. A l'époque, le Conseil était chargé de diriger et de surveiller toutes les branches d'activité du Service de Santé et d'éclairer le ministre de la guerre sur tous les problèmes qui s'y rapportaient. A cet effet, il entretenait une correspondance très suivie avec les officiers de santé des hôpitaux et des Corps de troupe, et avec les officiers de Santé en Chef des Armées. Il donnait son avis sur toutes les questions posées par le ministre et proposait toutes améliorations qu'il estimait susceptibles d'être introduites dans le service.

Fournier de Pescay apporta, dans l'exercice de ses fonctions le dévouement inlassable dont il était coutumier. On lui doit la mise au point de la publication des quatorze premiers volumes des « *Mémoires de Médecine, Chirurgie et Pharmacie Militaires* ».

Beau-père de Bégin (2), il traduisit en collaboration avec ce dernier, la 5<sup>e</sup> et dernière édition du « *Traité des maladies des yeux* » d'Antoine Scarpa.

Du point de vue littéraire, nous devons à Fournier de Pescay la version en poésie moderne (Paris, 1812) d'un vieux roman du XI<sup>e</sup> siècle : « *Le vieux troubadour ou les Amours* », poème en cinq chants écrit en langue romane par Hugues de Xentralès, ainsi que la « *Lettre d'un habitant de Versailles* » (Paris, 1811) et « *Les Etrennes ou Entretiens des Morts* » (Paris, 1813). Ajoutons encore, l'édition de « *la Prophétie de Merlin l'Enchanteur* », du V<sup>e</sup> siècle, recueillie par Turpin, moine de Saint Louis.

\*

\*\*

Fournier de Pescay ne borna pas son activité aux domaines scientifiques et littéraires. Il sut aussi payer de sa personne en temps d'épidémie. En 1793, il combat avec énergie une épidémie de dysenterie grave, diffusée à la presque totalité de la garnison de Bouchain.

(1) C'est Richard de Hautsierk, inspecteur des hôpitaux, qui eût — en 1763 — l'heureuse idée de rendre publique la « correspondance des hôpitaux », ainsi que les observations intéressantes et les cas rares recueillis par les médecins militaires dans leur pratique journalière. Richard de Hautsierk réussit à convaincre le duc de Choiseul du bien-fondé de cette initiative.

Voici les titres divers de la publication officielle :

« *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires* » (1766 et 1772; 2 vol.  
« *Journal de médecine militaire* » dit de Dehorne (1782-1788; 7 vol.).  
« *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires* » (1815-1816).  
« *Recueil des Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires* » (1816-1883; 122 vol.).

« *Archives de médecine et pharmacie militaires* » (1883-1936).

« *Revue de Service de Santé militaire* » (1936-1940).

« *Bulletin d'information du Service de Santé militaire* » (1942-1944).

« *Revue du Corps de Santé militaire* » (1945...)

(2) BEGUIN (L.-J.) (1893-1859), président du Conseil de Santé des Armées (1850) et membre de l'Académie de Médecine.



Durant l'hiver 1794-95, il lutte contre la fièvre typhoïde à forme adynamique sévissant à Bruxelles et qui frappe trente-deux chirurgiens sous-aides. Fournier de Pescay eut la satisfaction de les guérir tous et s'en montra fier. Ajoutons, enfin, que blessé en Pologne — en 1807 — il paya lui aussi, son écot sur le champ de bataille.

A. Chenau, dans « *le Parnasse médical français* », et les rédacteurs du « *Grand dictionnaire universel* » le classent parmi les littérateurs français. Delorme le qualifie de « praticien distingué » et le range parmi les bons écrivains du Corps de Santé.

Toutefois, il semble bien que le long du chemin — sous le coup de la mort d'un fils (1) décédé à vingt ans, Fournier de Pescay ait abandonné assez rapidement sa plume, jusque là prolifique.

Au lendemain de ce triste événement, dans un des articles du « *Dictionnaire des sciences médicales* », il fait — en effet — allusion à la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver et évoque les belles qualités du disparu. « Sa plume élégante et féconde, écrit-il, son imagination ingénieuse et brillante, son savoir prodigieux, un goût rare à son âge, promettaient à la patrie, un orateur, un historien, un littérateur savant. Il faisait la gloire de son père. »

Peut-être, le voyage qu'entreprit Fournier de Pescay à Haïti et le séjour assez prolongé qu'il y fit, eurent-ils pour objet de dériver le cours de ses pensées attristées : il est permis de le supposer.

Quand il revint en France, les subsides que lui procurait sa pension de retraite étaient insuffisants à soulager ses lourdes charges de famille et lui assurer un repos bien gagné. Il vivait, à Pau, dans l'indigence. Les modestes émoluments que lui valurent ultérieurement les fonctions de médecin requis à l'hôpital militaire de Barèges, obtenues sur l'intervention pressante de Bégin, ne furent — hélas — qu'un faible palliatif à sa situation de fortune.

Fournier de Pescay est mort à la tâche et, en définitive, dans la pauvreté, malgré la pension que lui servait — dit-on — le roi d'Espagne à la personne duquel il avait été attaché pendant le séjour du souverain à Valencey (2). Les biographes rapportent qu'il laissât, en mourant, sa veuve (3) et quatre enfants dans la détresse.

Ainsi prit fin la vie ardente et mouvementée de l'ancien secrétaire du Conseil de Santé. Le prodigieux labeur de ce vétéran des Armées de la Révolution et de l'Empire, son esprit original et nuancé, son inlassable curiosité, l'étendue et la variété de son savoir, comme aussi la qualité de ses services, le placent à juste

(1) Gustave.

(2) Ferdinand VII y signa, avec son père Charles VI, roi d'Espagne, le traité de Valencey (11 Décembre 1813) qui le plaçait sur le trône.

(3) Née Chatar (Yvonne).



titre, parmi les chirurgiens et les médecins d'armée qui honorerent le Corps de Santé militaire dont il fut jusqu'à son dernier jour, un des bons et fidèles serviteurs.

### Œuvres de Fournier de Pescay

(I)

#### Travaux scientifiques

« Essai historique et pratique sur l'inoculation de la vaccine » (1801, Bruxelles; 4<sup>e</sup> édition in-8°, 1802, Bruxelles).

« Du tétanos traumatique » (1803, Bruxelles, in-8°; couronné par la Société de Médecine de Paris (Germinal An XI)).

« Propositions médicales sur les scrofules suivies de quelques observations sur les bons effets du muriate de baryte dans l'affection scrofuleuse » (1803, in-4°, Strasbourg).

« Observations sur les fièvres putrides et malignes avec les réflexions sur la nature et la cause immédiate de la fièvre » (en collaboration avec Vaidy) (L. N. Frantin, Dijon, s. d.).

« Nouveau projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en France » (Paris, 1817).

« Traité des principales maladies des yeux » par Antoine Scarpa (traduction, notes et additions) (en collaboration avec Bégin; Paris, Méquignon-Marvès, édit. 2 vol. in-8°, 1821).

Articles publiés dans le « *Dictionnaire des Sciences Médicales* » :

- Armée (T. II, 1812, pp. 288 à 301).
- Cas rares (T. IV, 1813, pp. 135 à 256).
- Chirurgie militaire (T. V, 1813, pp. 93 à 112).
- Chirurgie (T. V, 1813, pp. 112-128).
- Chose (T. V, 1813, pp. 160-161).
- Clitorisme (T. V, 1813, pp. 376-378).
- Coût (T. V, 1813, pp. 521-527).
- Colère (T. VI, 1813, pp. 3 à 6).
- Commémoratifs (T. VI, 1813, pp. 150-151).
- Contorsion (T. VI, (2<sup>e</sup> part.) 1813, pp. 135-142).
- Contraction (T. VI, 1813, pp. 142-145).
- Cor (durillon) (T. VI, 1813, pp. 325-328).
- Corset (T. VII, 1813, pp. 117-124).
- Crapule (T. VII, 1813, pp. 324-326).
- Croissance (T. VII, 1813, pp. 403-404).
- Cynique (T. VII, 1813, pp. 637-638).
- Davier (T. VIII, 1814, pp. 88-89).
- Délétere (T. VIII, 1814, pp. 228-236).
- Dents (T. VIII, 1814, pp. 329-401).
- Dentiers (T. VIII, 1814, pp. 406).
- Dentiste (T. VIII, 1814, pp. 407-408).
- Denture (T. VIII, 1814, p. 423).
- Dessèchement (T. IX, 1814, pp. 1-7).
- Deuteropathie (T. IX, 1814, pp. 29-39).
- Diapédèse (T. IX, 1814, pp. 172-177).
- Dioncose (?) (T. IX, 1814, pp. 487-488).
- Duumvirat de Van Helmont (T. X, 1814, pp. 296-302).
- Dysenterie (T. IX, 1814, pp. 315-415, en col. avec Vaidy).
- Dyspepsie (T. IX, 1814, pp. 420-433, en col. avec Kergeradec).
- Ecaïlle (squasme) (T. XI, 1815, pp. 103-107).
- Effluves (T. XI, 1815, pp. 218-232).
- Effort (T. XI, 1815, pp. 233-239).
- Elancement (T. XI, 1815, pp. 253-256).
- Emprosthotonos (T. XII, 1815, pp. 48-49).
- Engourdissement (T. XII, 1815, pp. 328-334).
- Envie (T. XII, 1815, pp. 392-393).
- Ephémère (T. XII, 1815, pp. 450-452).
- Epiale (T. XII, 1815, pp. 464-465).
- Epian (T. XII, 1815, p. 465).
- Epingétide (T. XII, 1815, pp. 547-552).

Etiologie (T. XIII, 1815, pp. 405-426).  
 Femmes (maladies de) (T. XIV, 1815, pp. 573-660).  
 Fièvres (T. XV, 1816, pp. 241-486, en coll. avec Vaidy).  
 Gale (T. XVII, 1816, pp. 177-253).  
 Gastriloque (T. XVII, 1816, pp. 358-363).  
 Grassement (T. XIX, 1817, pp. 310-321).  
 Harmonie (T. XX, 1817, pp. 75-151).  
 Hemerocalle (T. XX, 1817, pp. 257-260).  
 Humorale (théorie) (T. XXII, 1818, pp. 102-103).  
 Humorisme (T. XXII, 1818, pp. 103-136).  
 Humoriste (T. XXII, 1818, p. 136).  
 Hydromel (T. XXII, 1818, pp. 307-309).  
 Incubation (T. XXIV, 1818, pp. 297-299).  
 Irritabilité (T. XXVI, 1818, pp. 94-122, en coll. avec Bégin).  
 Marais (T. XXX, 1818, pp. 516-580).  
 Masturbation (T. XXXI, 1819, pp. 100-135, en coll. avec Bégin).  
 Médecine militaire (T. XXXI, 1819, pp. 494-524).  
 Médicale (instruction) (T. XXXII, 1819, pp. 11-111).  
 Musiciens (maladies des) (T. XXXV, 1819, pp. 41-42).  
 Musique (T. XXXV, 1819, pp. 42-80).  
 Nourrice (T. XXXVI, 1819, pp. 289-332, en coll. avec Bégin).  
 Nuit (T. XXXVI, 1819, pp. 483-500, en coll. avec Bégin).  
 Oculiste (T. XXXVII, 1819, pp. 87-88).  
 Orthopédie (T. XXXVIII, 1819, pp. 295-335, en coll. avec Bégin).  
 Parole (T. XXXIX, 1819, pp. 306-354, en coll. avec Bégin).  
 Prostration (T. XXXI, 1819, pp. 517-526).  
 Prudence (T. XXXIX, 1819, pp. 517-526).  
 Rob antisypilitique (T. XLIX, 1820, pp. 60-69).  
 Scrofules (T. L, 1820, pp. 278-285, en coll. avec Bégin).  
 Sodomie (T. LI, 1821, pp. 441-448).  
 Tétanos (T. LV, 1821, pp. 1-35).  
 Etc., etc...

Articles publiés dans le « *Recueil des Mémoires de Médecine, Chirurgie et pharmacie militaires* » :

- « Notice sur les douze premiers volumes du Dictionnaire des Sciences Médicales » (T. I, pp. 270-288).
- « Sur les plaies du cou » (T. VII, pp. 227-229).
- « Des moyens les plus économiques pour guérir la gale dans les régiments » (T. VII, pp. 383-385).
- « Analyse du « *Traité de la Coqueluche* » de Marcus (A. F.) (T. XI, p. 396).
- « Considérations générales sur quelques maladies des artères » (T. XI, pp. 118-146).
- « Considérations sur les fractures de la partie inférieure du péroné » (T. XI, pp. 176-209).
- « Notice sur Biron, médecin en chef d'Armée » (T. IV, p. 1).

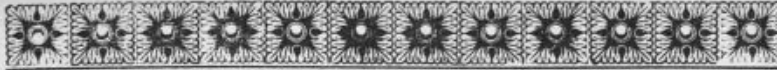
## (II)

*Œuvres littéraires*

- « Le vieux troubadour », poème en cinq chants de Hugues de Xentrales, traduit de la langue romane (Paris, 1812).
- « Les étrennes ou entretiens des morts » (Paris, 1813).
- « Notice biographique sur François de Pescay, cultivateur à St-Domingue (Paris, 1822, in-8°).
- « Edition de « *La prophétie de Merlin l'enchanteur* » (v<sup>e</sup> siècle) recueillie par Turpin.

## BIBLIOGRAPHIE

- CHENEAU (A.). — « *Le Parnasse médical français* » (Delahaye, édit., Paris, 1874).
- DELORME (E.). — « *Traité de chirurgie de guerre* » (T. I, p. 184, Alcan, édit., Paris, 1888).
- BÉGIN (L.). — Article « *Fournier de Pescay* » (Dictionnaire des Sc. Méd. « *Biographie médicale* », T. IV, pp. 230-232, Pancouke, édit., Paris, 1820-1825).
- DUREAU (A.). — Article « *Fournier de Pescay* » (La Grande Encyclopédie. T. XVII, pp. 925-926).



## LES BAINS DE MER DANS L'ANTIQUITÉ

par

le D<sup>r</sup> Georges BARRAUD  
(de Chatelaillon)



« Pour me purifier, je commence par me baigner dans la mer; et sept fois je plonge ma tête sous les flots; ce nombre étant, selon le divin Pythagore, le plus convenable en matière de cérémonies religieuses. »

Ainsi s'exprimait Apulée, et cette vertu purificatrice de l'eau de mer était admise par tous les habitants de l'Hellade ainsi qu'on le constate dans les poèmes homériques. Les Atrides se plongeaient dans l'onde amère dans un but de purification et Nausicaa jouait à la balle avec ses suivantes avant de se jeter dans les flots. Homère d'ailleurs, a chanté l'utilité des bains contre les douleurs et les lassitudes. De même qu'Europe et ses compagnes se baignaient dans les eaux de l'Amaurus, la belle Hélène nageait dans l'Eurotas, et les compagnons de Jason trouvaient Circé lavant sa tête d'eau froide. N'était-ce pas dans la mer Egée que résidait Neptune, frère de Zeus, et dont la sœur Tethys engendra les nymphes marines et les naïades ou nymphes d'eau douce honorées dans toute la Grèce et l'Italie au voisinage des sources?

Si Aristote, fils du médecin Nicomaque, élève de Platon, fut l'un des premiers à exalter la salubrité de l'air de la mer, Hippocrate, qui pourtant fut le père de la médecine naturaliste, ne semble pas avoir beaucoup préconisé les bains de mer, alors qu'il recommandait les affusions et les humectations. Il faut arriver à l'un des médecins les plus célèbres de l'Ecole des Eclectiques, un certain Hérodote, qui a laissé un travail important sur les maladies de peau, pour trouver une esquisse de la physio-pathologie des bains de mer. « Ces bains, dit-il, sont doués de propriétés médicamenteuses et ils sont utiles dans plusieurs maladies, car les malades y éprouvent des picotements dans la chair, et leur peau y est en même temps irritée et resserrée, attendu que la sécheresse radicale de cette eau absorbe l'humidité superflue qui



se forme dans le corps ; c'est pourquoi ils conviennent aussi contre les fluxions des articulations. Ces bains doivent être fortement attédis afin que les malades puissent y séjourner longtemps, car une température qui dépasse le degré convenable est propre à abattre les forces. On aura recours à la natation dans cette eau pour obtenir les effets utiles dont nous avons parlé plus haut. Ces bains qui sont utiles en cas de fluxions aux articulations ou d'affections du tissu nerveux, ne conviennent pas dans les affections ou les ulcères de la vessie, ni en cas d'efflorescences qui se forment à la peau. Ce qu'il y a de mieux, c'est de prendre un bain ordinaire après celui d'eau de mer, et, si cela ne se peut pas, on fera au moins, pour le remplacer, des affusions d'eau douce, car l'eau de mer qui reste sur la peau s'épaissit et s'oppose, en causant du malaise, à la transpiration qui se développerait. Ceux qui prennent les bains d'eau de mer à froid, aussi bien que ceux qui les prennent à chaud, doivent nager dans cette eau, après quoi on leur fait des onctions avec de l'huile et on leur gratte la peau avec des grattoirs pour enlever complètement l'humidité qui s'y est appliquée. » Ainsi, certaines des contre indications des bains froids sont-elles déjà connues et posées judicieusement. Une ébauche de technique thalassothérapique apparaît dès cette époque lointaine.

Mais, c'est Antyllus (330) qui est l'un des premiers à décrire les modalités de la vieille physiothérapie et en particulier de la thalassothérapie. Il précise les indications de la natation, qui doit être très surveillée médicalement : « La natation ne convient que rarement et dans un nombre restreint de maladies chroniques. On n'y a recours qu'en été ; elle peut amaigrir, favoriser la respiration, renforcer, réchauffer, atténuer et donner la faculté de résister aux causes morbifiques. Si elle se fait dans la mer, elle convient aux hydropiques, à ceux qui ont la psore ou des dartres ; elle convient aussi aux malades affectés d'éléphantiasis et à ceux qui ont des fluxions aux jambes ou à quelqu'autre partie du corps ; elle est également favorable aux individus émaciés et à ceux qui ont de l'enflure à la suite d'une maladie. Mais la natation est nuisible à la tête, qu'elle se fasse dans la mer ou partout ailleurs. La natation dans l'eau douce produit les mêmes effets à un degré faible et peu intense ; voilà pourquoi il faut la défendre ordinairement, car elle est nuisible au tissu nerveux à cause du froid et de l'humidité qu'elle produit chez ceux qui restent longtemps dans l'eau... Que l'on nage dans la mer ou dans quelqu'autre eau, on doit toujours s'ôindre modérément, réchauffer le corps par la friction et ensuite se précipiter dans l'eau. »

Tous les sports étaient recommandés par Antyllus depuis l'équitation, le saut, les haltères, les armes, jusqu'à l'exercice de la pile (balle). Il préconisait les promenades sous les arbres, par un ciel serein : la promenade du matin est un remède contre la constipation alors que celle du soir favorise le sommeil. Il vantait

surtout les promenades soit en litière, soit sur une chaise, soit en bateau à voiles ou à rames, car cette gestation avait pour effets d'augmenter la chaleur naturelle, d'empêcher la plénitude, de raffermir les chairs, d'activer les différentes fonctions, de chasser le torpeur et de calmer les perturbations du corps en donnant le sommeil aux agités et l'activité aux endormis. Enfin, il obtenait le développement de la cage thoracique par des exercices de la voix (vocifération) qui se pratiquaient le matin à jeun après avoir été à la selle et après une friction sèche et douce sur les parties inférieures du corps, et un lavage de la face avec une éponge.

Mais c'est Agathinus de Sparte qui, vivant sous Trajan (90), a le mieux décrit les bienfaits des bains de mer qu'il préférait nettement aux bains chauds. « Ceux qui prennent des bains froids, même quand ils sont déjà tout à fait vieux, ont le corps compact et ferme, présentant une couleur florissante, et ont en général une apparence très virile et très robuste. Ils ont un appétit vigoureux et une digestion rapide; chez eux, les opérations des sens et pour le dire en un mot, toutes leurs fonctions naturelles s'accomplissent en général avec précision. » Ce qui est vrai des adultes, l'est tout autant des enfants et la balnéothérapie chaude, si elle a ses indications, ne remplace pas la pratique des bains de lame pour les tout jeunes sujets. « D'après ce qu'on m'apprend, dit Agathinus, les barbares ont l'habitude de plonger fréquemment leurs petits enfants dans l'eau froide, tandis que nous macérons les nôtres par la répétition des bains chauds; nous nous en rapportons en cela aux nourrices qui, se réjouissant de l'assoupissement qu'amène l'abattement des forces produit par le bain, croient qu'on a tout ce qu'on peut désirer d'elles, pourvu qu'elles ne soient pas trop souvent dérangées; elles prétendent aussi que les enfants qui ne sont pas presque complètement cuits par l'emploi répété des bains chauds, dorment mal la nuit; pour cette raison, j'habitue mon fils et un grand nombre appartenant à d'autres familles, à se contenter le plus souvent des onctions, et cette méthode me réussit à souhait... Pour moi, je suis d'avis que le *bain froid n'a rien de contraire aux enfants qui ont dépassé la première période de l'enfance*, attendu qu'ils ne sont pas d'une nature particulière et qu'ils n'ont pas de répulsion non plus pour les autres choses utiles, car on fait beaucoup de ces histoires-là. » Ainsi ce puériculteur était un fervent de l'hydrothérapie marine froide et peut être considéré comme un précurseur au point de vue des cures marines infantiles.

Il considérait d'autre part que, pour la pratique des bains de lames « on peut généralement, sans inconvénient, se livrer pour la première fois à cette habitude en quelque saison que ce soit; on pourra donc commencer les bains froids en tout temps, sans qu'il en résulte aucun effet nuisible: si, cependant, il faut admettre quelque différence, je préférerais le printemps à toute autre saison. »



Pour ce qui est de l'heure favorable au bain de mer, Agathinus estime qu'il ne faut le prendre « ni avant l'heure habituelle du déjeuner, si cela est possible, ni beaucoup après, car ni l'une ni l'autre de ces deux époques du jour ne conviennent. On se déshabillera, si la saison le permet, au soleil, ou du moins toujours dans un endroit à l'abri du vent. Souvent, si on a affaire à des individus sensibles au froid lorsqu'ils se déshabillent, il faudra quand ils ont encore leurs vêtements sur le corps, leur donner du mouvement, soit à l'aide d'une promenade plus ou moins forte, dans laquelle on aura soin de leur faire tendre assez vigoureusement le jarret, soit à l'aide de la course. » Alors, on devra tantôt procéder à des frictions rudes à main nue ou avec des linges rudes, tantôt faire des onctions avec un peu d'huile pour réchauffer le corps en vue du bain froid. L'entrée dans l'eau froide doit se faire sans hésiter et tout d'un coup, ou ce qui est plus facile à supporter, on se fera des affusions avec cette eau-là qui, si nous avons la faculté de choisir nous-mêmes, ne devra être ni glaciale ni trop peu froide, » mais on doit préférer l'entrée dans le bain aux affusions. On devra faire « des efforts en nageant ou de quelque autre façon que ce soit, afin de pouvoir demeurer longtemps dans l'eau. Cependant, on ne prolongera pas le bain jusqu'au point de sentir de nouveau le besoin d'huile ou de frictions... Alors, on se fera faire des affusions avec plusieurs seaux d'eau, ce qui sert en outre à prévenir les sensations désagréables, puis on aura recours à des frictions modérées. Seulement on aura soin de ne pas détruire avec l'huile, par ces frictions, le resserrement que le corps a éprouvé à la fin du bain. Après cela, on se rougira le corps en le raclant fortement avec des strigiles qui ne devraient pas être trop dures; de cette façon on renforce et on lisse la surface du corps. » Que peut-on ajouter vraiment à cette description magistrale de la technique du bain de lames? il semble que, dès ce moment, la thalassothérapie était complètement et définitivement codifiée.

Quant à la question de la digestion susceptible de déterminer une congestion mortelle après le bain, le thalassothérapeute de Trajan, déclarait déjà que « si par hasard on a déjà mangé, ce n'est pas une raison pour s'abstenir du bain froid... Quant à moi, ajoute-t-il, j'ai l'habitude d'entrer souvent dans l'eau froide même après le diner, quand la chaleur m'empêche de dormir, et il est vraiment étonnant combien, après cela, je passe agréablement la nuit ».

Tandis que Agathinus préférait les bains froids d'eau de mer, Galien préconisait plutôt les bains d'eau douce. D'autre part, il était opposé à la thalassothérapie des jeunes sujets au-dessous de 14 ans, sous le prétexte qu'ils entravaient la croissance. La seule remarque judicieuse que le médecin de Pergame fit au sujet des bains de lames, c'est la constatation du criterium de durée du bain froid. « Le temps qu'il faudra rester dans l'eau se déduit, d'après lui, de l'expérience journalière; en effet, si après être sorti du



bain, le jeune homme prend rapidement par l'effet des frictions, un bonne couleur, il y est resté pendant un espace de temps convenable; au contraire, s'il se réchauffe difficilement, s'il reste longtemps pâle, il a fait un usage trop prolongé de l'eau froide. »

Le plus grand médecin de la Rome Antique, Celse, dont l'œuvre a été écrite sous le règne de Tibère, entre les années 25 et 35 après Jésus-Christ, a traité très minutieusement de la climatothérapie, de la diététique, de la gymnastique et de l'hydrothérapie proprement dite. Il s'est contenté de recommander « dans toutes sortes de toux, de voyager, de faire de longues navigations, d'habiter les bords de la mer, de nager » ainsi que de recommander la lecture à haute voix pour développer la poitrine. Certes, il a esquissé l'étude de l'action physiopathologique des vents et recommandé aux phtisiques le changement de climat en passant d'Italie à Alexandrie, mais il n'a jamais donné aucun détail sur la technique des bains de lames comme Agathinus qui est en réalité le grand précurseur des thalassothérapeutes modernes.

Reconnaissons, en toute modestie, que la technique des bains de lame n'a que peu varié depuis ce temps lointain. Les résultats obtenus par l'emploi judicieux des bains de mer froids, constituent toujours un précieux encouragement pour les médecins des plages, sans qu'ils arrivent d'ailleurs à expliquer complètement les mystérieux secrets des cures marines qu'ils pratiquent avec succès.

C'est pourquoi, ainsi que le disait Celse en parlant de ses prédécesseurs, « ils soutiennent que la recherche des causes obscures et des actions naturelles est tout à fait superflue, parce que la nature est incompréhensible... Pour eux, la médecine doit être rationnelle et s'inspirer non de la méditation de l'homme de l'art mais de la pratique de cet art »

---



**LE CAS DU DOCTEUR FABRE-PALAPRAT,  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE DES TEMPLIERS (1773-1838)**

par  
M. L. IRISSOU



Bien oublié aujourd'hui, mon compatriote, le D<sup>r</sup> Fabré-Palaprat, né à Cordes, en Albigeois, a, cependant, joui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'une célébrité assez tapageuse comme Grand-Maitre de l'Ordre des Templiers et Patriarche de l'Eglise chrétienne, Catholique, Primitive, Johannite, dont il se proclamait le Souverain Pontife.

C'était un personnage singulier, tantôt normal, tantôt étrange, présentant d'évidentes anomalies mentales, dénotant un cas pathologique de nature à intéresser des psychiatres. Dépourvu de compétence en la matière, je me bornerai à soumettre les éléments de mon enquête à ceux qui sont qualifiés pour en juger.

Ces éléments peuvent se grouper en trois faisceaux. D'abord une observation médicale concernant notre sujet; puis des renseignements sur son activité normale comme médecin ou comme citoyen; enfin les manifestations, souvent extravagantes, auxquelles il s'est livré comme Grand-Maitre des Templiers et Pape des Johannites.

Nous avons, en effet, par une rencontre assez rare, une observation médicale précise concernant notre personnage. Elle figure tout au long à l'article « Spasme » dans le *Dictionnaire des Sciences Médicales* édité par Panckoucke de 1812 à 1832. Rédigée par l'illustre Pinel et par son collaborateur Bricheateau, médecin de l'Hôpital Necker, qui fut membre de l'Académie de Médecine, dont il a été même président, cette observation est fort détaillée, je me bornerai à en donner les points essentiels.

Elle indique explicitement qu'il s'agit du D<sup>r</sup> Fabré-Palaprat « aussi recommandable, dit-elle, par ses talents que par sa philanthropie ». Donc, aucun doute sur la personne.



Agé de 46 ans en 1821, ce malade a été, dans sa jeunesse, doué d'une imagination exaltée et d'un caractère méditatif. Il avait, parfois, des accès de somnambulisme. A l'âge de 18 ans, ces accès disparurent pour faire place à une fièvre intermittente quarte qui dura un an et dont il fut guéri par un remède secret, sans doute, à base d'arsenic.

Une maladie périodique se manifesta alors sous forme de vives douleurs dans la poitrine, avec anxiété, mouvements spasmodiques, teinte jaune de la peau, dérangement des fonctions digestives. Ces accidents, survenant à intervalles éloignés à la suite du travail et de la méditation, allaient en croissant pendant 8 à 10 jours pour décroître peu à peu.

A Montpellier, Fabré-Palaprat consulta ses maîtres de l'Ecole de Médecine qui le crurent menacé de phtisie pulmonaire et ne purent le guérir. A Paris, ses malaises continuèrent sous forme d'hémoptisies provoquées, chose inattendue, par l'usage du beurre.

Vers 36 ans, c'est-à-dire environ 1810, la maladie prit un autre caractère. Les accès s'annonçaient par une grande irascibilité amenant des vertiges et des spasmes dans les muscles soumis à la volonté. Souvent le malade poussait un cri aigu suivi d'une très brève raideur cataleptique à quoi succédait une sorte de ravissement extatique avec sensation de volupté indicible. Pendant les cinq à six minutes que durait l'extase, le patient conservait sa connaissance et continuait de converser, mais ses discours avaient quelque chose de solennel, de romanesque et de poétique. L'extase se continuait, sous une forme très atténuée pendant 8 à 10 jours durant lesquels, le sujet, sans prendre ni aliments ni boissons, vaquait à ses affaires; mais son imagination conservait une teinte romanesque et le malade présentait un état anormal d'exaltation et de contentement. Son sommeil était alors tout au plus de deux heures, le reste de la nuit se passant dans une rêverie contemplative dont le vague le berçait agréablement.

Ces accès, espacés tout d'abord de six mois en six mois, devinrent progressivement plus fréquents au point de se manifester avec régularité tous les vingt-huit jours. En se rapprochant, ils furent plus courts, mais l'extase plus ineffable si bien que le malade s'y complaisait presque. L'affaiblissement de ses forces était devenu tel que le D<sup>r</sup> Fabré-Palaprat se décida, en mars 1818, à combattre son mal au moyen de pilules de Méglin. Les accès devinrent plus rares pour reparaitre sous une forme plus brève et plus fréquente, au point qu'en mai 1818 il en eut jusqu'à six dans les vingt-quatre heures le laissant anéanti. Il augmenta la quantité des pilules de Méglin à prendre dans la journée et la porta de 12 à 18 en y ajoutant de la poudre de valériane et de quinquina. Ce traitement plus actif diminua la fréquence des accès jusqu'au début de 1819 où une affection morale provoqua une recrudescence du mal que la médication Méglin-valériane-



quinquina finit par atténuer beaucoup mais non à faire disparaître entièrement.

L'observation Pinel-Bricheteau s'arrête là, en 1820, mais, dans la préface d'un ouvrage anglais sur le Galvanisme appliqué à la médecine dont il a publié une traduction, Fabré-Palaprat poursuit l'histoire de sa maladie et nous apprend comment a évolué son affection après cette date.

A la fin de 1821, grâce à la substitution à la poudre de quinquina de la quinine nouvellement découverte et que lui préparait son ami le pharmacien L. Delondre, les crises étaient trimestrielles et duraient trois jours.

Partisan déterminé de l'électrothérapie alors dans toute sa nouveauté, il était normal que notre malade fit, comme médecin, l'essai sur lui-même de ce traitement. Les frictions, les commotions, les bains galvaniques n'agirent point. Il se résignait, lorsqu'en décembre 1824, une crise plus violente lui suggéra l'idée de porter, par l'acupuncture, l'action galvanique vers le cervelet qu'il considérait comme le siège principal de sa maladie. Ce traitement suivi de l'apposition d'un moxa à la nuque et de commotions galvaniques le débarassa de ses accès; ceux-ci ne reparurent que sous forme de légers malaises et d'hémorragies nasales.

Mort en 1838, le malade a encore vécu dix ans après l'époque où il place la fin de ses troubles physio-psychologiques. Nous ignorons s'il y a eu récurrence, et surtout nous n'avons pas le diagnostic des illustres signataires de l'observation, à moins de considérer comme en tenant lieu les appréciations générales placées sous forme d'introduction au chapitre où elle est rangée, en manière d'exemple, sous le titre de « Spasme avec lésion des facultés intellectuelles ».

Pour la compléter et pour tâcher de lui donner tout son sens, il me paraît utile de chercher à connaître comment s'est comporté le sujet dans les divers milieux où il a vécu et agi.

Bernard-Raymond Fabré-Palaprat naît à Cordes, en Albigeois, (aujourd'hui département du Tarn) en mai 1773 (et non 1775, comme il l'a toujours prétendu, de Raymond Fabré, maître en chirurgie et de Jeanne-Marie Palaprat. Son oncle, Guillaume Palaprat, prêtre-bénéficiaire de l'église Saint-Michel de Cordes, se charge de son éducation, l'oriente vers la prêtrise et lui fait recevoir, à l'âge de 18 ans, le sacerdoce des mains de l'évêque constitutionnel Gausserand. Mais le jeune clerc abandonne bientôt l'état ecclésiastique et se tourne vers la médecine non sans garder, semble-t-il, marquée sur son esprit, l'empreinte de son passage dans la cléricature.

Après avoir fait ses premières études médicales à Montpellier, il va les compléter à Caen où il est reçu docteur le 12 avril 1798, pour les terminer à Paris où il obtient, encore une fois, le doctorat

le 29 fructidor an XI (16 septembre 1803). C'est à Paris qu'il exercera, jusqu'à sa mort, la médecine à ses domiciles successifs : 35, rue de l'Arbre-Sec, 43, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois et enfin 20, quai de l'Ecole (aujourd'hui quai du Louvre).

Membre de la *Société Galvanique* dès sa création, en 1803, il joue un rôle actif dans la fondation de la *Société Académique de Médecine* qui, pendant plusieurs années, aura les attributions dont sera dotée en 1820 l'*Académie de Médecine*. Il fait partie de l'*Athénée des Arts*, de la *Société Royale Académique des Sciences*, il est directeur de la *Société Médico-Philantropique* et membre du *Comité de Bienfaisance du 9<sup>e</sup> arrondissement*.

Le D<sup>r</sup> Fabré-Palaprat jouit donc d'une notoriété de bon aloi; c'est un praticien distingué, classé parmi l'élite du corps médical parisien et si, plus tard, certaines polémiques de presse l'ont qualifié de « médecin-pédicure » c'est une injurieuse dérision destinée à le déconsidérer. Ses rapports ou ses mémoires présentés aux Sociétés dont il est membre dénotent des connaissances étendues et aussi du bon sens et du jugement. L'un d'eux le montre comme ayant un des premiers, pratiqué avec succès ce que nous appelons l'électro-ionisation.

En 1814, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur pour s'être distingué sous les murs de Paris où il a été blessé en donnant ses soins aux combattants tombés près de lui.

Il se distingue aussi, comme médecin, en 1830, pendant les « Trois-Glorieuses » et reçoit la décoration de Juillet.

Enfin, pendant la terrible épidémie de choléra de 1832, il contribue à combattre ce fléau dont il a été atteint et dont il a failli être une des victimes. La médaille de la Ville de Paris vient récompenser son dévouement. Et tout ceci concorde avec le rappel de ses talents et de sa philanthropie placé au début de l'observation de Pinel et Bricheteau.

Si, comme citoyen, son rôle a été assez effacé sous l'Empire et sous la Restauration, par contre, une relation des événements de juillet 1830, qu'il a publié sous forme de lettre, montre avec quel enthousiasme il a salué le retour des trois couleurs et l'établissement de la Royauté Bourgeoise. Son entière adhésion au nouveau gouvernement se marque encore lorsque, le 21 février 1831, il présente au Palais-Royal une délégation de la Garde-Nationale de Cordes, son pays d'origine. Dans une allocution au roi dont le texte pompeux nous est parvenu, il sollicite un drapeau pour le bataillon dont il est l'un des délégués, affirmant à Louis-Philippe que, pour ces soldats-citoyens, cet emblème sera « les Thermopyles ».

Parallèlement à cette activité médicale, philanthropique et civique bien semblable à celle de la plupart de ses confrères, Fabré-Palaprat en a surtout déployé une autre absolument différente. A celle-ci, il s'est adonné avec passion; elle a dominé sa



vie. C'est elle qui marque d'un caractère parfois si étrange la psychologie de notre sujet. En la rapprochant de l'observation psychiatrique déjà rapportée, elle permettra de juger son cas.

Affilié, sans doute, dès son arrivée à Paris, à l'Ordre des Templiers, il en fut nommé le Grand-Maître en 1804. Il était ainsi, affirmait-il, le successeur direct de Jacques de Molay brûlé vif, en 1314, par Philippe-le-Bel. C'était en vertu d'une « charte de transmission » qui, dès 1324, déclarant les Templiers Ecossais déserteurs de l'Ordre et les frères de Saint-Jean-de-Jérusalem spoliateurs des domaines de la Milice, aurait établi les premiers chaînons de la filiation des Grands-Maîtres restés fidèles au Temple.

• Avant la grande-maîtrise de Fabré-Palaprat, les successeurs des Templiers avaient formé une sorte de société maçonnique se proposant seulement un but philanthropique et charitable, se bornant, pour toute manifestation publique à faire dire, chaque année, une messe lors de l'anniversaire du supplice de Jacques de Molay.

Le nouveau Grand-Maître commença par donner plus d'éclat à cette cérémonie. Celle de 1808, célébrée à Saint-Paul-Saint-Antoine, fut particulièrement solennelle. Les dignitaires de l'Ordre, et ils étaient nombreux et parés de titres retentissants, avaient revêtu, pour la circonstance, des costumes de bien mauvais goût rappelant ceux des membres du Directoire. Paris s'en était moqué, disant que les Templiers, ainsi affublés ressemblaient à des « rois de carreau ». Cependant les grenadiers de la Garde faisaient, ce jour-là, la haie à l'entrée de l'église et le gouvernement impérial favorisait leur manifestation... On a dit que Napoléon avait songé un moment à se servir du Temple dans sa lutte contre la Papauté. Si ce projet a été envisagé, il n'a pas reçu de suite; l'Empereur s'était, peut-être, rendu compte qu'il était imprudent de faire fonds sur un illuminé.

Vrai ou supposé, ce dessein napoléonien semble avoir eu une influence sur l'imagination du Grand-Maître. Bientôt, vers 1812, se basant sur des manuscrits grecs, fort anciens, d'après les uns qui les faisaient remonter au XIII<sup>e</sup> et même au XI<sup>e</sup> siècle, fabriqués au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, suivant les autres, il commença à discuter la légitimité du pouvoir du pape de Rome sur la chrétienté. Il prétendit que ce n'était pas à l'apôtre Pierre que le Christ avait transmis son mandat, mais bien à Jean, son disciple préféré et qu'à son tour, celui-ci suivant la *Table d'Or* des manuscrits retrouvés, en avait fait la transmission à ses successeurs, les Patriarches d'Orient dont le dernier, Théoclet, pour remercier les Templiers de leurs services à la cause chrétienne, avait confié au Grand-Maître Hugues de Payens le dépôt des rites et des évangiles de l'Eglise Johannite. Les Grands-Maîtres successifs en avaient hérité, si bien que par droit d'héritage, par la grâce de Dieu et la volonté de son Ordre, Bernard-Raymond Fabré-Palaprat se déclara-



rait patriarche et souverain-pontife de la succession de saint Jean l'apôtre et se faisait assister de princes, de grands dignitaires et de prélats, nommés par lui, sont les titres, purement virtuels, embrassaient toutes les parties du monde.

Mais l'Ordre du Temple n'était pas uniquement composé de vaniteux. Bon nombre de gens sensés protestèrent et, pendant



« Cliché Presse Médicale »

quelques années, le Grand-Maitre, devant la sérieuse opposition manifestée dans plusieurs Convents réfréna son activité Johannique. On était d'ailleurs sous le régime de la Restauration nullement favorable à l'éclosion d'un nouveau schisme. Le gouvernement de Louis XVIII avait même donné un sévère avertissement à Fabré-Palaprat en faisant opérer chez lui une perquisition de police. La prudence s'imposait.

La révolution de 1830 apporta dans ce domaine un changement profond. L'article 5 de la nouvelle Charte proclamait la liberté religieuse. Notre réformateur décida alors, suivant ses propres expressions, de « déchirer le voile et de ne pas laisser la lumière éternellement cachée sous le boisseau ». Trouvant un local à Paris, il ouvrit un chapelle, organisa des cérémonies publiques et répandit, en langue vulgaire, la doctrine de son Eglise Chrétienne Primitive dont il fit imprimer les principes fondamentaux

sous le titre de *Lévitiikon*.

La doctrine était basée sur une sorte de panthéisme oriental concluant au salut de tous les hommes et rejetant les miracles. C'était, disait-il, la religion naturelle conservée par les anciens Egyptiens dont Moïse avait reçu l'initiation transportée par lui chez les Hébreux mais n'en confiant les vérités qu'aux lévites d'un ordre supérieur. Cette loi primitive s'étant altérée avec le temps, Jésus de Nazareth, initié, lui aussi, en Egypte et pénétré d'un esprit divin, essaya de la faire prévaloir en Judée. Il prêcha l'amour du prochain, l'égalité devant le Père commun et fixa sa révélation dans les Evangiles. Les prêtres juifs se liguèrent contre lui et le firent mettre à mort. Jésus avait confié sa doctrine à ses apôtres, et, en particulier, à Jean dont les évangiles authentiques sont détenus par les Templiers, ses véritables successeurs.

C'était donc une secte religieuse avec un corps de doctrine. Elle avait aussi une liturgie avec trois rites symboliques sacramentels : le baptême, symbole de la pureté, l'eucharistie, symbole de la charité et le sacerdoce, pouvoir de gouverner les fidèles et de les instruire. Les ministres de la religion nouvelle étaient des diacres, des prêtres, des évêques ou pontifes. Ils n'étaient pas astreints au célibat et continuaient à exercer, à la fois, leur ministère et leur profession habituelle. C'est ainsi que Fabré-Palaprat, souverain pontife de la nouvelle Eglise était marié et continuait à se livrer à la pratique de la médecine. D'un côté, il était « Altesse et Monseigneur », de l'autre, simple docteur-médecin.

A une époque tumultueuse où l'émeute grondait dans les idées ou éclatait sur les barricades, il s'était insurgé contre la tradition. Comme tant d'autres de ses contemporains, il avait créé une religion nouvelle et c'est peut-être à lui que pensait Daumier en mettant dans la bouche de Robert Macaire cette légende de caricature : « On se fait pape, on loue une boutique, emprunte des chaises, on fait des sermons sur Napoléon, sur Voltaire, sur la découverte de l'Amérique, sur n'importe quoi. Voilà une religion, ce n'est pas plus difficile que cela. »

Le début du règne de Louis-Philippe avait, en effet, vu l'écllosion d'un bon nombre de sectes. Nous venons d'en voir une; une autre était l'Eglise Catholique Française de l'ex-abbé Châtel, prêtre interdit pour des théories jugées subversives par ses supérieurs et qui, pour vivre, s'était empressé de mettre en pratique les conseils ironiques de Robert Macaire. Estimant que le titre d'évêque et les insignes de la dignité épiscopale lui donneraient le prestige nécessaire pour réunir un plus grand nombre de fidèles, il se mit à la recherche d'un consécrateur. Il frappa vainement à plusieurs portes; de guerre lasse, il s'adressa à Fabré-Palaprat qui le fit sacrer évêque par un des prélats de son Eglise, le « bailli de Jutland », primat et cardinal dans la hiérarchie Johanniste, ouvrier ciseleur sur cuivre dans la vie ordinaire.

Les deux Eglises schismatiques ne firent pas longtemps bon



ménage. Châtel n'avait pas secoué le joug de Rome pour se mettre sous celui du Johannisme. La séparation se fit au bout de quelques mois, non sans esclandre. L'ex-abbé, resta « évêque » ; tandis qu'il officiait rue de la Sourdière, rue de Cléry, ou au Faubourg Saint-Martin, les Templiers célébraient leur culte dans un coin assez sordide, appelé « Cour des Miracles », vers le milieu de la rue Réaumur actuelle.

Bien entendu, ces unions et ces divorces de religions nouvelles alimentaient la curiosité générale; la presse s'en mêlait, des polémiques s'engageaient notamment entre Fabré-Palaprat, d'une part, et l'*Univers Religieux* ou les *Etudes Religieuses*, de l'autre. Des pamphlets, parfois doucereux, souvent violents, attaquaient le Grand-Maitre. Il répondait. Et journaux et brochures tenaient en joie le public qui marquait les coups.

Parmi ces écrits, il faut donner une mention particulière à « l'Épître » écrite en juillet 1831 par le Souverain Pontife des Johannites à l'archevêque de Paris, où avec une hautaine courtoisie mêlée de persiflage souvent vulgaire, Bernard-Raymond, c'est-à-dire Fabré-Palaprat, fait sentir la distance qui le sépare dans la hiérarchie de son « très cher frère Hyacinthe de Quélen », simple archevêque romain.

Cette publicité tapageuse flattait la vanité du prétendu Souverain Pontife, mais elle déplaisait à la plupart des membres de l'Ordre. Les démissions se multipliaient. Bon nombre de ceux qui restaient protestaient vivement. Le Grand Convent de 1836, ne groupant que quelques rares fidèles attachés à la personne du Grand-Maitre, prononça surtout des anathèmes et des exclusions. Les exclus protestèrent en appelant à un Convent Général, lorsque Fabré-Palaprat qui avait été obligé d'aller soigner, dans le Midi, sa santé ébranlée par tant de soucis, mourut à Pau le 18 février 1838.

Le Johannisme disparut avec lui. Sous la direction de Sydney-Smith, les Néo-Templiers essayèrent de reprendre une vie ésotérique, mais leur activité s'estompa de plus en plus et, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle on cessa d'entendre parler d'eux.

Pour compléter l'étude forcément abrégée de mon personnage, je produirai un portrait lithographié représentant ses traits. Il n'est pas daté, on peut, cependant le situer aux environs de 1830. Un manteau militaire à col droit donne une allure martiale au modèle dont le visage allongé est encadré de courts favoris bruns; le front est haut, les lèvres sont minces, le regard scrutateur; la physionomie a un air à la fois bonhomme et finaud...

Pour ne rien oublier, je dois dire enfin que cet homme a été accusé d'avoir un caractère despotique et que certains lui ont reproché sa dissimulation.

C'était, à coup sûr, un mégalomane. Pour satisfaire sa manie, pendant de longues années, en dehors de son labeur professionnel,

il a mené une ardente bataille et contre le Catholicisme Romain, et dans l'Ordre même du Temple contre ses frères dissidents. En son temps, il a été ce que nous appelons aujourd'hui « une vedette ». Il y a de cela un peu plus de cent ans. A l'heure actuelle, son nom n'éveille aucun écho et, au cimetière Montmartre, où il repose, on ne trouve plus sur son tombeau à l'abandon qu'une stèle renversée et une plaque de marbre brisée dont les morceaux permettent à peine de retrouver les lettres de son nom.

---

### Sources

#### MANUSCRITS :

Arch. Com. de Cordes (Tarn), GG 5 (Reg. paroiss.) et H3 (Garde Nat., au XI-1871) — Bibl. Ac. Méd. Paris, Ms. 42.

#### IMPRIMÉS :

Bibl. Nat. : Séries Ld<sup>100</sup> et Ld<sup>109</sup>, Vélins 1157 rés.; Cat. G<sup>01</sup> des imp. art. Fabré-Palaprat.

Dict. Sc. Méd., Paris, Panckouke, 1812-1822, T. LII, art. « Spasme ».

LA BEAUME (Trad. F.-P.). — *Du Galvanisme appliqué à la médecine*, Paris, 1828.

Abbé GRÉGOIRE. — *Histoire des sectes religieuses*. Paris, 1828-45, v. T. II, « *Etudes religieuses* », journ. cath., 1832-34 (B. N., Z 48591-93).

G. SARRUT et SAINT-EDME. — *Biogr. de Fabré-Palaprat*. Paris, 1836 (B. N., Ln<sup>27</sup> 7273).

PLUQUET. — *Dict. des Hérésies*, publ. par l'Abbé Migne. Paris, 1847, Encycl. Théol., T. I, A Q (B. N. Us. cas B. G.).

ELIZÉ DE MONTAGNAC. — *Histoire des Chevaliers Templiers*. Paris, 1864.

DECHAMBRE. — *Dict. Encycl. des Sc. Médicales*. Paris, 1869-1889, T. XLVII, art. F.-P.

D<sup>r</sup> DELAUNAY. — *Le corps médical et le choléra en 1832*. Tours, 1933.

PICHEVIN. — *La première Académie de Médecine*, in *Bull. S. F. H. M.*, XII, 1913.

Duc de LÉVIS-MIREPOIX. — *Philippe-le-Bel*. Paris, 1936.

John CHARPENTIER. — *L'ordre des Templiers*. Paris, 1945.

#### ICONOGRAPHIE :

V. Bibl. Académie de Médecine, E/4, 2 portr. gravés et 1 portr. lith. de F.-P.

---





## UNE FAMILLE MEDICALE DANS UN VILLAGE CAUCHOIS

par

le D<sup>r</sup> R. SAVIGNAC



Le 14 février 1912 s'éteignait à Rouen à la suite d'une grave opération, Louis, François dit Francis Prevost, âgé de 55 ans, médecin à Torcy-le-Grand.

C'était une figure typique de médecin de campagne, d'un très cher ami, qu'il m'est agréable d'évoquer.

Bâti en force, plutôt petit, trapu, large d'épaules, il portait une physionomie de Silène, bon vivant, jovial avec le teint coloré, la chevelure frisée et envolée, la barbe rousse taillée en pointe.

Enfant du pays, il avait fréquenté l'école et couru les champs avec tous les gamins de son âge. Son père, officier de santé, médecin de Torcy-le-Grand, né le 31 janvier 1814, avait épousé Marie, Madeleine, Elisabeth Messie et avait eu 14 enfants dont notre Francis était l'avant-dernier.

C'est dire que le budget du médecin de campagne n'était pas bien opulent pour élever quatorze enfants, et lorsque Francis décida de faire sa médecine, il ne pouvait pas compter sur d'abondants subsides de sa famille. Aussi, comme il l'a conté, il entra au petit Séminaire de Rouen pour faire ses études secondaires jusqu'au certificat de 4<sup>e</sup> qui suffisait en ce temps pour commencer les études médicales. Il dénonça à ce moment sa soi-disant vocation ecclésiastique et vint à Paris apprendre son métier de médecin.

Ce fut alors la vie d'étudiant très pauvre qui l'obligea à être pion à Chaptal pour subsister et payer ses inscriptions.

Il ne fut jamais très prolix sur ses études; je sais pourtant qu'il fut à un moment l'élève de Terrier dont il avait gardé un très bon souvenir.

En tout cas c'est à cette époque qu'il fit la connaissance de Jeanne, Marie, Léontine Menot, qui était une jolie blanchisseuse qui devint son amie; et tous les deux, additionnant leur pécule, menèrent une vie courageuse, insouciant et heureuse.

Son père mourait le 5 mai 1887, et ce décès forçait l'étudiant à clore ses études et venir succéder à son père. Il avait 30 ans. Il avait épousé en 1885 son amie et en avait un fils, Marcel, né en 1886. Le ménage s'installa et mena une vie impécunieuse et dure, mais avec courage et joie.

Sa femme était une créature humble, fragile et effacée. La vie pénible qu'ils avaient menée aggravait la santé de la pauvre jeune femme que minait peu à peu la maladie qui devait l'emporter.

Et en effet, une seconde grossesse qui donnait naissance en janvier 1894 à Marie-Madeleine, lui portait le coup de grâce et elle s'éteignait peu après dans le courant de la même année. Elle avait été une tendre, douce et modeste compagne, qui avait lutté avec lui énergiquement. Il restait veuf à 37 ans avec deux enfants.

Sans défaillances, durant dix-huit années, il mènera la vie rude d'abnégation et de dévouement du médecin de campagne.

Son village natal où il exerce forme un petit bourg niché dans la vallée, sur les bords de la Varenne qui va le traversant sous une voûte de verdure, coupé de vieux ponts de bois et dominé par les hautes futaies de la forêt domaniale d'Eawy. Il est situé à 16 kilomètres de Dieppe.

De là, comme centre, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres, il va courir la campagne, nuit et jour, hiver comme été, soit dans une petite charrette anglaise, soit dans sa victoria, fatigant facilement deux à trois chevaux.

Que de fois je l'ai accompagné dans les mesures, dans les grosses fermes, le long des champs, dans les hameaux sertis de grands hêtres où il entrait en sifflant, toujours sifflant! Partout il était accueilli avec confiance, avec joie, souvent tutoyé par le chef de famille qui était un camarade d'enfance, un copain d'école. Que de savoureuses histoires il me contait sur les gens que nous venions de quitter, sur les thérapeutiques paysannes de la méningite par le pigeon tout chaud, par la fiente de vache sur les panaris, de la chaude pisse par le dépuelage d'une vierge!

Je me souviens d'avoir vu avec lui dans une chaumière sordide, une femme atteinte d'une fracture ouverte du tibia. En revenant de la forêt chargée du lourd fagot de bois qu'elle venait de ramasser, elle avait fait une chute, et si malencontreuse, qu'elle avait eu une fracture de la jambe et avec un courage surhumain, elle était rentrée chez elle en marchant sur le moignon de tibia qui saillait de la plaie. Nous trouvions celle-ci et l'os souillés de sang, de terre, de mousse, de feuilles mortes. Durant que l'eau bouillait dans un chaudron, la femme, de torchons propres faisait de la charpie et des bandes, et lui, avec une serpe, dans des cotterets fabriquait des attelles. Avec soin il nettoyait la plaie, réduisait la fracture, faisait un pansement et maintenait le tout par les attelles. Et prescrivant tout le matériel nécessaire à se procurer dans la journée, s'en allait en promettant son retour pour le



lendemain.

Je ne lui cachais pas toutes mes craintes pour une pareille fracture, compliquée, infectée; mais, lui, me regardant avec un petit sourire ironique, me répétait : « Vous verrez, vous verrez ! » Et le fait est que la malade guérit sans complication, sans infection, sans pseudarthrose.

C'est ainsi que je le vis bien souvent pratiquer les soins d'urgence avec des moyens de fortune que son ingéniosité créait sur place extemporanément.

Il était adoré de tous ses clients et il était fréquent qu'il revint avec des cadeaux paysans : des œufs, des pommes, un poulet, un canard, du gibier durant la chasse, une truite de la Varenne.

Le dimanche, les jours de fête, il se reposait en famille et soignait son jardin, ses rosiers qui étaient sa joie.

Je n'ai jamais entendu cet homme manifester de la fatigue, ou se plaindre. Bien rarement il éprouvait quelque rancœur et au moment des chagrins, des pertes d'êtres chers, il a toujours fait preuve d'un grand stoïcisme. Il n'avait jamais pris de vacances et avait rempli ses devoirs de médecin sans s'arrêter un seul jour durant toute sa carrière.

Ce fut seulement quand il m'a connu que, m'aimant bien et ayant confiance en moi, il consentit à prendre huit jours de repos avec sa femme, à la condition que je le remplacerais. J'ai pu alors apprécier la confiance que ses malades avaient en lui et leur attachement. C'était, d'ailleurs, le parangon du médecin de campagne d'autrefois, dévoué, prodiguant soins et réconfort à tous, sans distinction de situation, aux pauvres comme aux riches.

Je l'ai surpris inquiet, préoccupé, quand son diagnostic ne le satisfaisait pas, quand un traitement ne lui donnait pas le résultat attendu, quand une maladie grave, fatale, atteignait un de ses clients.

Malgré tout son labeur, il se tenait au courant avec cette si intéressante revue de Lucas-Championnière, à laquelle il était toujours abonné.

Il était renommé pour ses qualités d'accoucheur dans toute la région à la suite de quelques brillants succès en obstétrique au début de sa carrière. D'ailleurs il faisait les applications de forceps avec une très grande adresse.

Le très brave homme qu'il était, au bon cœur, était doublé de ce médecin de campagne admirable, infatigable, dévoué, instruit et charitable. Il gagnait bien sa vie, mais il ne fut jamais riche.

En 1896 il eut le bonheur de rencontrer une bonne et solide compagne. Tous les deux se complétaient et s'adoraient. J'ai vécu chez eux et j'ai vu ce ménage touchant, dont le bonheur fut total, après la mort d'un premier nouveau-né qui les avait profondément atteints, à l'arrivée d'une petite fille, Elisabeth, qui s'ajoutait aux deux enfants qu'il avait de sa première femme, et aux deux enfants que lui apportait la seconde. Celle-ci qui connaissait bien

le pays, vaillante et entendue, dirigea son intérieur avec économie et confort, l'entoura d'une affection constante et le soutint à la fin de son existence d'une façon magnifique.

En 1891, il avait été élu conseiller municipal; en 1892, il devint maire et le resta jusqu'à sa mort, c'est-à-dire durant 10 ans. Ses concitoyens lui devaient bien cette consécration de son dévouement pour eux et pour leur village.

Je me suis appesanti sur ces détails car ils me semblent l'image d'une belle vie de médecin de campagne, pleine de vraies joies simples, traversée de douleurs supportées avec courage et dominées avec énergie, remplie avec un grand sentiment du devoir et avec bonté, et qui est un exemple qu'il n'est pas inutile de vanter en les temps actuels.

Mais cette raison serait banale si elle était seule à motiver cette communication. Il en est une autre non moins intéressante.

Grâce à Marie-Madeleine, sa fille aînée, nous pouvons présenter sa généalogie depuis la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, faite de médecins, de père en fils, jusqu'à lui qui en fut le dernier représentant et exerçant à Torcy-le-Grand depuis le début du xix<sup>e</sup> siècle.

Maître Jean, Charles Prevost, mari de Marie-Madeleine Corroyer, est chirurgien à Dieppe sûrement vers 1650 puisque le 23 décembre 1676 en l'église Saint-Rémy de Dieppe, est célébré le mariage de Françoise Prevost sa fille, avec Adrien Lepaon, bourgeois de Dieppe. Le mari et la femme sont décédés à Dieppe. Ils ont un fils, Vincent, Joseph Prevost qui est né à Dieppe en 1741 (date peu vraisemblable) et qui y mourut en 1795. Il était maître en l'art de chirurgie, et, fait piquant, il avait épousé Angélique, Prudence Duchatard, née en 1746 et qui était elle-même docteur en médecine; elle vivait encore en 1793.

Jean Prevost avait un fils puîné qui se maria en 1728. Quant à leur fils Vincent il eut deux enfants :

Louis, Joseph, né le 30 juillet 1768 et mort le 2 février 1838, et Guillaume, Vincent, né en 1769 et mort en 1812.

Louis, Joseph Prevost était officier de santé et de son mariage avec Marie, Geneviève, Hélène, née aux Grandes-Ventes, gros bourg voisin justement de Torcy-le-Grand, il eut 7 enfants :

Louis, Joseph : 6 avril 1807 — 3 août 1811.

Jean-Charles : 9 octobre 1808, décédé aux Grandes-Ventes.

Jean-Baptiste, Florimond : 5 juin 1812 — 22 mars 1819.

Claire, Zoé : 2 mai 1816 — mai 1821.

Louis, François : 31 janvier 1814 — 23 octobre 1883.

Agathe, Julie, née en 1818.

A noter en passant que sur 7 enfants, trois au moins sont morts en bas-âge.

C'est Louis, François qui nous intéresse car il est le premier médecin à Torcy-le-Grand. Il est né le 31 janvier 1814 et il est enterré à Torcy-le-Grand le 23 octobre 1883.

Il avait épousé Marie-Madeleine, Elisabeth Messie, née le 16 no-



vembre 1817 et décédée à Torcy-le-Grand le 6 mai 1887. Il en avait eu 14 enfants dont voici l'énumération :

François, Albert : 15 octobre 1840 — 2 juin 1846.

Zélie, Elisabeth : 26 novembre 1831 — 1<sup>er</sup> janvier 1843.

Hélène, Isidorine : 9 décembre 1842 — 29 novembre 1843.

Charles-Albert : 31 décembre 1843 — 16 mai 1905.

Rémy, Eugène : 18 janvier 1845 — 1<sup>er</sup> août 1915.

Armand, Achille : 6 février 1846 — 26 février 1872.

Mathilde, Angélique : 14 mars 1847 — 27 février 1866.

Marie, Angéline : 17 juillet 1848 — 10 décembre 1911.

Léon, Henry : 22 juillet 1849 — 30 septembre 1907.

Paul, Honorin : 15 janvier 1851 — 18 août 1886.

Colombe, Pauline : 21 octobre 1852, noyée à Torcy-le-Petit le 10 mars 1855.

Camille : 22 janvier 1854 — 25 janvier 1854.

Valentine, Alphonsine : 11 février 1855 — mai 1918.

*Louis, François* : 23 janvier 1857 — 14 février 1912.

Albert, Adrien : 13 mars 1858 — 17 octobre 1859.

Ainsi de 1840 à 1858, soit en 18 ans, ce modeste médecin de campagne a eu 14 enfants, et comme on peut le constater d'ailleurs, quasi au rythme d'un par an.

Ce qu'il faut remarquer c'est l'énorme mortalité en bas-âge. En plus d'une mort accidentelle par noyade à 3 ans, nous trouvons 5 enfants morts entre quelques jours et 6 ans.

Je sais que cette polynatalité et polyléthalité a souvent été mise sur le compte de la syphilis héréditaire, mais sur les quelques membres de la famille que j'ai connus, jamais je n'ai pu en découvrir le moindre signe. Au contraire nous voyons qu'en général, les ascendants et les descendants ont été dotés de copieuses progénitures

Le grand-père de notre ami avait eu 7 enfants; lui-même en a eu 5 et une de ses sœurs en a eu 8. Ces ménages prolifiques sont, en somme, une image de ces belles familles nombreuses de notre vieille France.

Par ailleurs ce qui nous captive plus particulièrement aujourd'hui, est l'abondante représentation médicale dans cette famille de 14 enfants.

En effet ce père, simple médecin de campagne dans un village de 600 habitants, fait de son quatrième enfant, Charles-Albert, un médecin qui exerce à Rouen et qui sur ces trois enfants a un fils médecin à Quincampoix, village voisin de Rouen.

Le fils suivant, Rémy, est aussi médecin. D'abord installé à Auffray, chef-lieu de canton près de Torcy, il va ensuite exercer à Rouen.

Le sixième fils est étudiant en médecine, mais il meurt à 26 ans.

Enfin l'avant-dernier de ses enfants est justement notre ami Francis Prevost qui lui succède à sa mort comme médecin à Torcy.

Si nous ajoutons à cette liste abondante que le fils de ce dernier a fait lui-même sa médecine, mais qu'il est mort encore étudiant à 22 ans et que deux enfants de Rémy, un garçon et même une fille sont chirurgiens dentistes, et qu'une fille de cette dernière fut docteur à Saint-Sever dans les Landes, nous voyons que cette famille des Prevost, partie d'un chirurgien de Dieppe à la fin du dix-septième siècle, a donné quatorze membres à la famille médicale.

Il ne m'a pas semblé sans intérêt ni sans fierté pour notre corps médical de signaler à la *Société d'Histoire de la Médecine*, cette généalogie de médecins dans une simple famille provinciale en trois siècles d'existence et d'illustrer la vie de ces obscurs et vaillants praticiens par celle de l'un d'eux.

---





## VAUVENARGUES ET LA CAMPAGNE DE BOHEME DE 1742

par

M. Jean des CILLEULS

Médecin Général



« Il y a dans notre littérature peu d'écrivains sur lesquels il faille se résoudre à ignorer autant, à affirmer aussi peu, et à conjecturer davantage. »

G. LANSON.

(Le Marquis de Vauvenargues.)

La présence de Vauvenargues à l'armée de Bohême, sa participation à la fameuse retraite de Prague, ont retenu l'attention de tous ceux qui se sont intéressés à la vie de l'écrivain. C'est une tradition constante, issue de Voltaire et de Marmontel, de le considérer comme ayant été sévèrement éprouvé par le rude hiver de 1742-1743, particulièrement au cours de la retraite où il aurait eu les jambes gelées.

On trouve, en effet, dans l'« *Eloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741* », les lignes suivantes, consacrées à Vauvenargues par Voltaire : « La retraite de Prague pendant trente lieues de glace, jeta dans ton sein les semences de la mort, que mes tristes yeux ont vu se développer... » Et dans une lettre de Marmontel à M<sup>me</sup> d'Espagnac, on lit — à propos de Vauvenargues — « son sang s'était comme figé de froid dans la retraite de Prague » (1). Ces deux témoignages, devenus classiques, ont consacré des faits qui ont paru pendant longtemps indubitables.

Par ailleurs, un écrivain militaire, le Général Pajol, précise qu'une fois la capitulation de Prague accordée, M. de Chevert, rejoignit Egra avec son convoi d'invalides parmi lesquels était

(1) Lettre de Marmontel à M<sup>me</sup> d'Espagnac, 6 octobre 1796 in *Œuvres complètes de Vauvenargues* (Brière, édit., Paris, 1821, T. I, p. LVI).

Vauvenargues (1). Maurice Paléologue ajoute que « transporté dans quelque hôpital, ramené en France, à Nancy, au mois de mars 1743, il se remettait à peine de ses maux et de ses fatigues, qu'il lui fallut repartir pour l'Allemagne où la campagne était reprise (2).

En marge de ces diverses assertions, Gustave Lanson (3) fait remarquer que Miss May Wallas, à laquelle on doit un ouvrage fort intéressant sur Vauvenargues (4), croirait assez volontiers — à cause d'une certaine lettre du 17 mars 1742 — que la gelure des jambes dont il est question remonte à l'hiver 1741-1742. Lanson note que cette hypothèse n'est pas invraisemblable et qu'elle s'accorde avec l'assertion du général Pajol. Mais il souligne que ce dernier « n'appuie son assertion d'aucun document ».

Dans son introduction aux « *Œuvres choisies de Vauvenargues* », M. Gaillard de Champris écrit à propos de la retraite de Prague : « Le Capitaine de Vauvenargues en revint-il avec les jambes gelées? Une tradition le prétend qu'on ne peut ni confirmer, ni infirmer... »

On arrive ainsi à se demander :

1° S'il est bien exact que Vauvenargues ait fait partie du convoi de Chevert et, dans la négative, s'il a fait retraite avec M. de Belle-Isle;

2° Si c'est au cours de la retraite qu'il a eu les jambes gelées et a dû être voituré, puis ultérieurement hospitalisé;

3° Si les fatigues qu'il a éprouvées à l'époque, paraissent avoir eu une répercussion fâcheuse, plus ou moins immédiate, sur son état de santé ultérieur.

Au cours d'une étude que nous fîmes jadis sur la campagne de Bohême (5), parmi les documents qui ont retenu notre attention, figure l'état nominatif par régiment des officiers « prisonniers ou incommodés » restés à Prague le 16 décembre 1742. Cet état, qu'on trouve dans la relation de la « *Campagne de MM. les Maréchaux de Broglie et de Belle-Isle en Bohême et en Bavière l'an 1742* » (6) mentionne, au titre du régiment du Roi, auquel appartenait Vauvenargues (7), les officiers dont les noms suivent :

(1) PAJOL (Gén. C<sup>te</sup>). — « *Les guerres sous Louis XV* » (T. II, 1740-1748, p. 251, Firmin-Didot, édit., Paris, 1883).

(2) PALÉOLOGUE (M.). — « *Vauvenargues* (Hachette, édit., Paris, 1909, pp. 42-43).

(3) LANSON (G.). — « *Le marquis de Vauvenargues* » (Hachette, édit. Paris, 1930, p. 69).

(4) WALLACE (May). — « *Luc de Clapiers, Marquis de Vauvenargues* » (Cambridge, At the University Press, 1928).

(5) CILLEULS (des J.). — « *Le Service de santé pendant la campagne de Bohême depuis le traité de Breslau (11 juin 1742) jusqu'à la capitulation de Prague (2 janvier 1743)*. » (Rev. du Service de Santé Militaire, octobre 1939, pp. 731-762).

(6) *Campagne de MM. les Maréchaux de Broglie et de Belle-Isle en Bohême et Bavière, l'an 1742* (T. VI, Marc-Michel Rey, édit., Amsterdam, 1772, pp. 323 et 327).

(7) Le capitaine de Vauvenargues appartenait à la division Calay qui arriva à Pilsen le 6 novembre 1741. Lieutenant à la 5<sup>e</sup> Compagnie de fusiliers du 4<sup>e</sup> bataillon du Régiment du Roy, il fut promu capitaine le 23 août 1742. Il fut maintenu à la même unité au départ du capitaine Meyronnet affecté à la Compagnie de grenadiers de M. de Vaudreuil. Ce dernier avait été blessé mortellement d'un éclat de bombe le 30 août 1742.



MM. Bardelles, Desbessans, cap.; du Château, de Soyecourt, lieut. et de Jancourt, lieut.-enseigne, malades; de Saint-Andriol, lieut. et de Langle, prisonniers.

Dans le même ouvrage, mention est faite de l'état nominatif par régiment des officiers « prisonniers de guerre qui sont à Prague sur parole ». Ni l'un ni l'autre de ces deux états ne comporte le nom de Vauvenargues.

D'autre part, dans un dossier intéressant lui aussi la campagne de Bohême, et qui fait partie aux Archives Nationales du dépôt de la Guerre, se trouvent deux pièces (1) donnant également l'état nominatif des officiers « malades ou prisonniers » laissés à Prague, ainsi que ceux « restés ou commandés ». Sur aucun de ces états, ne figure le nom de Vauvenargues. On peut donc logiquement en inférer que l'assertion du Général Pajol est inexacte, et conclure que Vauvenargues n'a fait partie à aucun titre du convoi de Chevert et qu'il a retraité avec M. de Belle-Isle.

Quant à savoir à quel moment Vauvenargues a pu avoir les jambes gelées, il semble qu'il faille considérer cet incident comme antérieur à la retraite de Prague, si l'on en juge par les termes mêmes de la lettre qu'il écrivit à St-Vincens, le 17 mars 1742, où il s'exprime ainsi : « N'ayez plus, mon cher ami, cette inquiétude pour moi; je suis remis, grâce à Dieu; de sorte qu'à mes jambes près, qui méritent peu d'attention, je me porte mieux que jamais... »

Et quant à la répercussion immédiate qu'a pu avoir la retraite de Prague sur sa santé et sur ses jambes déjà lésées et pour le moins fragiles, sa lettre écrite de Naaburg à Saint-Vincens, le 31 janvier 1743, nous renseigne et nous rassure pleinement : « Pour moi, dit-il, je me porte à merveille; je n'ai jamais été si bien... » Ainsi donc, même en supposant que Vauvenargues n'eût point voulu alarmer sa famille ou ses amis (lettre à Saint-Vincens, le 13 janvier 1742), ou qu'il ait tenu à « ne pas parler » de son état, on peut admettre qu'il était mieux portant qu'au mois de mars précédent. C'est ce que nous a fait remarquer très justement (*in littera*), M. G. Saintville, l'auteur de travaux si intéressants et si précieux sur Vauvenargues.

Reste à résoudre la question de l'hospitalisation de Vauvenargues, rapportée par Maurice Paléologue et reproduite par Georges (E.), sans plus de preuves à l'appui (2). Elle paraît peu vraisemblable. Il n'en est fait mention, ni dans la lettre du 1<sup>er</sup> avril 1743 adressée à Saint-Vincens, ni dans celle du 4 écrite à Voltaire et où Vauvenargues lui donne son adresse à Nancy, au Régiment du Roi. Il en est de même dans sa lettre du 8 avril 1743 au duc de Biron, où Vauvenargues fait état d'une santé « très

(1) Arch. Nat., dépôt Guerre A. I. 2952, pièce 266 et 268.

(2) GEORGES (E.). — *Histoire de l'hôpital militaire de Nancy* (Imp. Nat., édit., Paris, 1938, p. 24).

faible ». Par ailleurs, le 15 avril, Voltaire lui écrit ces lignes : « ...Je suis fâché que le parti des armes que vous avez pris vous éloigne d'une ville où je serais à portée de m'éclairer de vos lumières. » Vauvenargues lui répond de Nancy, le 22 avril, et Voltaire — le 17 mai — le considère comme déjà en route pour la campagne d'Allemagne : « Je crains que ma lettre, dit-il, n'arrive au milieu de quelque marche, ou dans quelque occasion où les belles lettres sont très peu de saison... »

En fait, le 5 juin, Vauvenargues est avec son régiment au camp de Rhin Durckheim. Ainsi donc tout porte à croire qu'il a continué à se bien porter à Nancy et, en tous cas, que sa santé n'a motivé ni son admission à l'hôpital militaire de l'endroit, ni son inaptitude à faire campagne à nouveau.

Avant d'apprécier quelle a pu être la répercussion plus ou moins éloignée des fatigues de la retraite sur sa santé et les conséquences lointaines des gelures contractées les mois précédents, il convient de rappeler, à toutes fins utiles, quel fut le passé pathologique de Vauvenargues (1).

Suard, auquel on doit une notice sur sa vie et ses œuvres, dans l'édition Brière de 1821, rapporte — sans indiquer ses sources — qu'« une constitution faible et une santé souvent altérée nuisirent au succès des premières instructions qu'il reçût... »

Il faut attendre ensuite l'année 1739 pour trouver, le 30 mars, sous la plume de Mirabeau, père du tribun, quelque aperçu de l'état de santé de Vauvenargues. « Vous n'êtes pas robuste, lui écrit-il, mais vous n'êtes pas malade; nuls accidents ne vous attaquent et vous n'avez, tout au plus, que des incommodités habituelles... » Mais Vauvenargues ne reste pas longtemps dans cet état tolérable. Au mois d'août 1739, pendant le séjour de son régiment à Reims, s'étant mis à lire avec passion, ses yeux s'en trouvent si mal au bout de cinq à six jours, qu'il lui faut s'arrêter. (Lettre à Mirabeau, 29 août 1739.) En septembre, il n'est pas encore guéri. Il veut, malgré tout, forcer ses yeux à travailler et il achète pour cela des lunettes « comme un homme de 50 ans ». (Lettre à Mirabeau, 22 septembre 1739.)

Au printemps de 1740, ses yeux sont encore dans un état pitoyable. De Metz, le 3 juin 1740, il annonce à Mirabeau qu'il compte passer à Paris dans le mois de juillet ou dans le mois d'août, et il ajoute : « J'y vais uniquement pour consulter sur mes yeux et sur d'autres infirmités qui me rendent la vie amère. » Le

(1) Pour aider à préciser celui-ci on ne peut avoir recours aux portraits contemporains. Comme le fait remarquer Miss May Wallace, qui a passé en revue ceux consacrés au soldat moraliste, il n'en existe pas de l'époque. Cette assertion est d'ailleurs conforme à l'opinion de Brière. Ceci dit, le portrait dû au pinceau de E. Gautier et que la lithographie de Julien a reproduit, mérite d'être signalé. Vauvenargues est représenté de profil; sa physionomie est marquée par la maladie. La hauteur du front, déjà dégarni; la mélancolie du regard, la lèvre supérieure désabusée, l'émaciation de l'ensemble du visage, frappent particulièrement l'attention.



2 août, il lui écrit de Vauvenargues : « Je ne comptais pas venir si tôt et mon estomac était fort dérangé lorsque je me suis mis en route. Il y avait plus de quinze jours que je ne prenais que des bouillons et des œufs frais, ne pouvant soutenir une autre nourriture. Présentement, cela va mieux, mais j'ai besoin de régime et je suis venu ici pour l'observer tout entier et sans interruption... » Ces troubles l'obligent à une saison à Vals qui paraît lui avoir fait du bien ainsi qu'il en fait part à St-Vincens, le 17 octobre 1740. Mais, une quinzaine de jours plus tard, le 3 novembre, il lui écrit encore du château de Vauvenargues : « J'ai envie de m'en aller à Paris... j'y ferai, si je puis, des remèdes pour mes yeux. Il y a fort longtemps que j'en ai envie. Ils sont fort affaiblis et ma vue m'est fort précieuse... »

L'année suivante, son état de santé s'est plutôt aggravé si l'on en juge par la lettre qu'il a écrit de Metz, le 17 mai 1741, à Saint-Vincens : « Les douleurs que j'avais à Aix sont fort augmentées depuis lors. Je me suis mis au lait pour toute nourriture, il y a trois semaines environ. Mais cela n'opère point. On m'a ordonné les eaux de Plombières, je m'y en vais; ce voyage sera d'un mois et puis je revindrai à Metz... » A peine sa saison à Plombières est-elle terminée, que Vauvenargues part pour la campagne de Bohême.

Ce n'est que le 13 janvier 1742, de Wietta (1) qu'une lettre à Saint-Vincens nous donne quelques nouvelles de sa santé.

« Je vous suis très obligé de l'intérêt que vous prenez à ma santé : *elle n'est point bonne depuis quelque temps, mais il n'en faut pas parler; cela donnerait de l'inquiétude à ma famille et je serais fâché que l'on me sut malade avant que je sois à portée de me rétablir.* J'espère que cela ne tardera pas. On nous fait espérer notre retour à Prague à la fin du mois... et je n'y vois plus d'obstacle; les choses tendent à leur fin... »

C'est la première note sombre depuis son entrée en campagne. A-t-il pris froid au cours de l'hiver 1741-1742, qui fût le plus rigoureux qu'on ait subi depuis 1709 et contracté une maladie de « poitrine »? A-t-il eu à ce moment-là les jambes gelées? C'est plus que probable, sans que rien ne permette jusqu'ici de l'affirmer et d'en préciser les circonstances.

En tous cas, ces gelures semblent bien avoir été suffisamment et assez promptement améliorées pour n'avoir point entravé longuement l'exécution de son service. Elles ont permis à Vauvenargues de prendre part successivement à la retraite de Prague, dont il a évoqué le tragique souvenir dans l'*Eloge de Paul-Hippolyte-Emmanuel de Seytres*, ainsi qu'à la campagne d'Allemagne de 1743.

(1) Il s'agit, en fait, du camp de Vietach, petite ville située sur le Regen, affluent du Danube.

Voyons maintenant quel a été l'état de santé de Vauvenargues à sa rentrée en France, c'est-à-dire à Arras. Le 14 janvier 1744, dans la troisième lettre qu'il adressa au duc de Biron, il écrit : « Vous me faites sentir la nécessité où je suis de quitter le service que je continue depuis neuf ans, sans espérance, contre le sentiment de ma famille et *avec des infirmités dont vous avez bien voulu vous apercevoir quelquefois...* » (1). Le même jour, dans sa seconde lettre à M. Amelot, nous trouvons ces quelques mots : « Ma santé ne me permettant plus de continuer mes services à la guerre, je viens d'écrire à M. le duc de Biron pour le prier de nommer à mon emploi. Je n'ai pu, dans une situation si malheureuse, me refuser de vous faire connaître mon désespoir... » Et quelques jours plus tard, le 26 janvier 1744, il écrit à Saint-Vincens qu'il a été saigné étant de garde.

A la fin de cette même année, une variole « de l'espèce la plus maligne, lui défigure les traits et le laisse dans un état d'infirmité continuelle et sans remède... Souffrant de la poitrine, presque privé de la vue, tout son corps perclus et épuisé, il se voit obligé de remercier M. Amelot des desseins qu'il avait eus un instant pour lui ».

« Mon rhume, écrit-il à Voltaire, le 27 janvier 1745, continue toujours avec la fièvre et d'autres incommodités qui m'affligent et m'épuisent. Tous les maux m'assiègent. Je voudrais les souffrir avec patience, mais cela est bien difficile... »

Désormais, Vauvenargues n'est plus qu'un martyr, digne de toutes les compassions en même temps qu'il devient de plus en plus, un héros de la pensée (S. Rocheblave). La variole a porté un coup fatal à sa santé déjà si ébranlée. Le 22 juillet 1745, il mande à Saint-Vincens : « Elle (ma santé) est toujours aussi mauvaise et m'oblige à tant d'attentions que je mène une vie pénible, pleine de sujétions et de tristesse... »

De Paris, le 28 mars 1746, il écrit à Villevieille : « Je suis accablé de maladies et j'ai perdu en quelque sorte l'espérance de rétablir ma santé... Songez un peu plus sérieusement à venir ici. *Vous y viendrez trop tard pour moi, si vous différez.* » Dans une lettre à Saint-Vincens, datée du 30 mai 1746, il le remercie de son amitié et il ajoute : « Elle est la plus douce de mes consolations dans les maux qui m'accablent... »

Pourtant, à la nouvelle de l'envahissement de la Provence, se souvenant qu'il a porté l'uniforme, il oublie quelques instants sa propre misère et l'affaiblissement progressif de ses forces, pour ne songer qu'à sa patrie, au pays de sa naissance et de sa famille, à l'endroit même de ses premières et de ses plus intimes

(1) A rapprocher des « *Conseils à un jeune homme* » : « Parce qu'on est né gentilhomme, on fait la guerre, quoiqu'on n'ait ni santé, ni patience, ni activité, ni amour des détails, qualités essentielles et indispensables dans un tel métier (I, 126)... Si votre métier est trop dur... choisissez-en un dont vous soyez à même de remplir tous les devoirs » (I, 127).



affections. « Officier déçu, méconnu peut-être, il reste au service du pays un soldat fervent. » (Gaillard de Champris). « Toute la Provence est armée et je suis ici bien tranquillement au coin de mon feu, écrit-il à Saint-Vincens, le 24 novembre 1746. Le mauvais état de mes yeux et de ma santé ne me justifie point assez et je devrais être où sont tous les gentilshommes de la province. Mandez-moi donc, je vous en prie, incessamment s'il reste encore de l'emploi dans nos troupes nouvellement levées et si je serais sûr d'être employé en me rendant en Provence... Je vous remets, mon cher ami, la disposition de tout ce qui me regarde; offrez mes services pour quelque emploi que ce soit, si vous le jugez convenable, et n'attendez point ma réponse pour agir, je me tiendrai heureux et honoré de tout ce que vous ferez pour moi et en mon nom... »

Quatre lettres qui s'échelonnent ainsi, du 24 novembre 1746 au 11 février 1747, témoignent de l'ardeur de son patriotisme.

« Un mal au pied qui m'empêche, depuis longtemps, de me tenir vis-à-vis de ma table à écrire, a été cause, en partie de mon silence... », confie-t-il à Saint-Vincens, le 18 janvier 1747. « Je suis touché, au delà de toute expression, des peintures que vous m'avez faites de la misère de notre pays; il se ressentira longtemps des désordres de la guerre. Je vois que ces désordres augmentent et qu'on s'est trop tôt flatté d'en voir la fin... » Et le 11 février, on trouve sous sa plume les lignes suivantes adressées à son ami : « ...Je me réjouis avec vous de l'expulsion des ennemis et du soulagement que leur retraite apporte à nos misères. J'ai été pénétré autant que vous de tout ce que la province a souffert... » Puis, revenant à lui-même, il ajoute : « Vos lettres ont été ma consolation depuis que je garde ma chambre. Je ne me flatte pas encore de sortir de si tôt, car il n'y a aucun changement à mon engelure; la plaie est toujours la même et l'os fort gonflé. Le défaut d'exercice influe sur ma santé; je ne digère point et je suis plein d'humeurs qui se portent sur ma poitrine et irritent ma toux : je vous entretiens de toutes ces *bagatelles* parce que je sais que vous m'aimez... »

Ces lignes et celles qui suivent laissent à penser que les gelures de Vauvenargues contractées jadis et apparemment bien guéries, sont devenues particulièrement douloureuses. Ceci n'a rien de surprenant.

On peut, en effet, observer à longue échéance, des complications graves de gelures qui semblaient guéries et dont l'aspect (rougeur, œdème), n'avait présenté primitivement rien d'inquiétant.

Elles apparaissent des mois ou des années après l'accident initial, même dans des conditions d'hygiène excellente, en temps de paix, alors que les conditions étiologiques générales et particulières qui ont provoqué les lésions primitives n'existent plus. Tels sont les ulcérations plantaires récidivantes et rebelles, les

escharras, du type mal perforant plantaire; les troubles de la sensibilité et de la nutrition, les névrites périphériques, la gangrène, etc..., troubles qui relèvent de lésions vasculaires graves (Roussy et Leroux, Falgères) (1).

Par ailleurs, la variole n'est point sans avoir laissé de traces sur l'organisme déjà débilité de Vauvenargues. Pourvu de maigres ressources, défiguré, presque aveugle, une toux trop significative l'avertit de sa mort prochaine.

La dernière lettre de Vauvenargues à Saint-Vincens datée du 10 mars 1747 est pleine de mélancolie et le découragement s'y révèle. « Il y a deux mois et demi, écrit-il, que je garde la chambre avec des infirmités que cette vie trop sédentaire ne soulage point, je n'ai pas besoin, mon cher ami, de tant d'ennui et de sollicitude pour songer à vous. Mais je vous regrette souvent et je voudrais bien être à portée de vous demander du secours contre la tristesse de mes rêveries. Rendez-moi compte d'une vie qui m'est chère et qui est plus heureuse que la mienne; vous écarterez les chagrins qui me surmontent... Un enchainement malheureux de plusieurs causes m'a fait passer ma vie éloignée de vous. Cela changera, si je vis, et vous me tiendrez lieu des pertes que j'ai faites et de la santé qui me manque... »

Le 28 mai 1747, à 4 heures et demie du matin, moins de trois mois après cette lettre, Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, cy devant capitaine au Régiment du Roy, s'éteignait en l'hôtel de Tours, rue du Paon. Le tenancier de l'hôtel et un valet furent les seuls témoins de sa mort, peut-être même l'un d'eux seulement.

M. G. Saintville a fort justement estimé que quelques pièces authentiques concernant le décès et figurant aux Archives Nationales méritaient d'être publiées. C'est ce qu'il a fait, en accompagnant minutieusement ces pièces de tous les éclaircissements utiles.

Nous savons ainsi (pièce 1) que Vauvenargues « est tombé malade à Noël dernier (25 décembre 1746) et a toujours mené une vie depuis ce temps très convalescente; qu'il a eu mal aux pieds par raison de quoy le Sr Morau, chirurgien, la pensé et médicamenté; qu'il a esté vu par le Sr de la Saonne, médecin, et qu'il a eu des consultations par les Srs Desmoulins et Bernage » (2).

Il semble bien que Vauvenargues ait reçu tous les soins que réclamait son état, mais celui-ci — hélas — était au-dessous des ressources de l'art (3).

(1) FALGÈRES (A.). — Contribution à l'étude de quelques complications tardives des gelures des pieds (*Thèse Paris*, 1927).

(2) SAINTVILLE (G.). — « *Autour de la mort de Vauvenargues* », d'après un dossier conservé aux Archives Nationales (Paris, Vrin, édit., 1932).

(3) Communication présentée le 4 mars 1944.





## MEDA ET LA BLESSURE DE ROBESPIERRE

par

le P<sup>r</sup> Maurice CHEVASSU



S'il est une date qui mérite le qualificatif de tournant de l'histoire, c'est bien le 9 Thermidor an II, ce 28 Juillet 1794, qui vit, avec la chute de Robespierre, brusquement finir la Terreur.

De cette dramatique journée, on connaît de façon beaucoup plus précise les premières heures que les dernières, et une énigme plane toujours sur la blessure de Robespierre, dont je vais vous entretenir.

L'orage qui grondait au sein du Comité de Salut Public éclate à la Convention au matin du 9 Thermidor. Robespierre, Saint-Just et Couthon ne cachent plus leur dessein de réserver le sort des Hébertistes et de Danton à leurs collègues Collot d'Herbois, Carnot, Billaud-Varennnes et Barrère. Ces derniers, aidés de Tallien, qui tremble pour Thérésia Cabarrus que Robespierre a jetée en prison, se décident à partir à l'assaut des tyrans.

En vain Robespierre demande-t-il la parole pour présenter sa défense. La sonnette du Président Thuriot couvre sa voix, et le décret d'arrestation est voté par la Montagne, foulant aux pieds l'idole qu'elle avait adorée.

La guerre est dès lors déclarée entre la Convention, installée aux Tuileries, et la Commune de Paris, ardemment robespierriste, qui siège à l'Hôtel de Ville. Les prisons de Paris ont reçu de la Commune l'ordre de refuser les prisonniers qu'on leur envoie vers la fin de l'après-midi. La Commune les fait délivrer par ses sectionnaires et les prend sous sa protection. Ils se trouvent vers minuit, réunis dans la salle du secrétariat, dite de l'Egalité, située au premier étage de l'Hôtel de Ville, à droite de la salle des séances où Lescot-Fleuriot préside. Ils sont hésitants sur la conduite à suivre et rédigent des appels aux diverses sections. On vient de tendre à Robespierre, pour qu'il le signe, un appel à la section

des Piques. De sa signature, il vient de tracer les deux premières lettres. Brusquement son papier est éclaboussé de sang et Robespierre s'écroule la mâchoire fracassée.

Voici un fac-similé de ce papier historique, tel qu'il est conservé au Musée Carnavalet. J'y joins pour comparaison une signature autographe de Robespierre au bas d'une décision du Comité de Salut Public, en date du 26 Mai 1794, c'est-à-dire deux mois plus tôt.

Que s'était-il passé?

Un gendarme a fait irruption dans la salle où se tenaient les conjurés. A sa vue, disent les uns, Robespierre s'est tiré un coup de pistolet dans la bouche. C'est moi, dit le gendarme Méda, car c'est ainsi qu'il se nomme, qui ai tiré sur Robespierre, et je m'en vante.

Méda (Charles-André) est un gendarme de 21 ans. Né à Paris le 10 janvier 1773, il est entré en 1790, à 17 ans, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Soldat au 103<sup>e</sup> Régiment d'infanterie au début de 1792, il fait partie depuis la journée du 10 août d'un escadron de la gendarmerie nationale.

Voilà un siècle et demi que les défenseurs des deux versions mettent en doute la version adverse sans qu'ils aient jamais, semble-t-il, fait valoir d'arguments dignes d'emporter la conviction, car on en discute toujours. Ceux-là même qui, comme Aulard, aidé de Reclus, comme Cabanès, se sont appuyés pour résoudre ce problème historique sur la blessure de Robespierre, n'en ont pas tiré les conclusions qui me semblent devoir s'imposer.

Après l'exécution de l'Incorruptible, sa tête a, paraît-il, été moulée. Il existe en tous cas au moins deux masques donnés comme tels. L'un appartient au Musée Carnavalet; l'Album d'Armand Dayot sur la Révolution en contient une reproduction photographique que voici. L'autre est photographié dans l'article « Le coup de pistolet du gendarme Méda » qui achève le tome V des Indiscrétions de l'histoire de Cabanès. Il appartient à la collection de M. Léon Moreaux. On lit dans l'intérieur de ce plâtre : « Cette épreuve a été tirée sur l'empreinte originale qui fut moulée sur la figure de Robespierre immédiatement après qu'il eût été guillotiné et qui appartient au citoyen Trubri, compositeur de musique. »

L'empreinte originale est-elle celle du Musée Carnavalet? M. François Boucher, l'érudite conservateur de Carnavalet, qui a eu l'amabilité de me réserver une très longue entrevue, ne peut pas l'affirmer.

Le plâtre est en tous cas, actuellement à l'abri, comme la plupart des objets les plus précieux de nos musées, et j'ai dû renoncer à l'espoir que j'avais conçu de l'étudier en détail. Mais Cabanès a vu l'autre masque. « De l'horrible blessure, pas la moindre trace ne se distingue » dit-il. La voit-on du moins sur la photographie de l'album d'Armand Dayot? Comme l'autre, cette photo-



graphie du masque est prise de face, dans des conditions peu favorables à l'étude d'une blessure de la partie latérale de la face. Elle montre un visage criblé de cicatrices de petite vérole, et, peut-être en arrière et un peu au-dessous de la commissure gauche des lèvres, une dépression plus accentuée... Il est impossible d'affirmer que la blessure est là.

De ces constatations négatives peut-on tirer une conclusion quelconque? Certainement oui. Si le projectile qui a fracturé la mâchoire de Robespierre — et cette fracture est indiscutée, nous l'allons voir — si le projectile n'a pas laissé de trace importante sur la peau, c'est d'abord qu'il ne répond pas à un coup tiré à bout portant, car ceux-ci, par l'action explosive de la poudre, provoquent un véritable éclatement cutané. Il répond moins encore à l'orifice de sortie d'une balle ayant fracturé un os, car ces orifices de sortie sont toujours volumineux et irréguliers. Un orifice de balle qui ne laisse que peu de traces ne peut être qu'un orifice d'entrée tiré à une certaine distance.

Mais l'orifice était-il réellement petit? Oui, disent ceux qui l'ont vu de tout près. Ceux-ci, ce sont les chirurgiens qui ont pratiqué, vers cinq heures du matin, le pansement de Robespierre, alors qu'il était étendu sur une table du Comité de Salut Public, où il venait d'être transporté. Ces chirurgiens ont rédigé un rapport dont voici l'essentiel, d'après le rapport lu à la Convention par Courtois lors du 1<sup>er</sup> anniversaire du 9 Thermidor, le 8 Thermidor an III.

« Après avoir lavé la figure du blessé, nous avons aperçu  
« d'abord un gonflement à toute la face, plus considérable à  
« gauche (le côté blessé), il y avait aussi érosion à la peau, ecchy-  
« mose à l'œil du même côté. Le coup de pistolet avait porté au  
« niveau de la bouche, à un pouce de la commissure des lèvres.  
« (Je rappelle qu'un pouce représente 2 centimètres 7.) Comme sa  
« direction était oblique de dehors en dedans, de gauche à droite,  
« de haut en bas, et que la plaie pénétrait dans la bouche, elle  
« intéressait extérieurement la peau, le tissu cellulaire, les muscles  
« triangulaire, buccinateur, etc...

« En introduisant le doigt dans la bouche, nous avons trouvé  
« fracture avec esquilles à l'angle de la mâchoire inférieure, et  
« nous avons retiré les dents canines, première molaire, et  
« quelques portions d'os de cet angle; mais il nous a été impossible  
« de suivre le trajet du plomb, et nous n'avons trouvé ni contre-  
« ouverture, ni indice de la balle. Nous sommes même fondés à  
« croire, par la petitesse de la plaie, que le pistolet n'était chargé  
« qu'à plomb. »

Signé : VERGEZ fils, officier de Santé de 1<sup>re</sup> classe, Martigues.

La petitesse de la plaie, sur laquelle les chirurgiens insistent, est donc dûment établie. On peut l'opposer formellement à ceux qui prétendent que Robespierre s'est tiré dans la bouche un coup de pistolet mal dirigé qui est sorti par la joue après avoir frac-

turé la mâchoire inférieure. Telle a bien été d'ailleurs l'opinion des penseurs de Robespierre. Comment s'expliquer autrement leur phrase « Le coup de pistolet avait porté au niveau de la bouche à un pouce de la commissure des lèvres... Nous n'avons pas trouvé de contre-ouverture. »

Un passage du rapport est cependant troublant. En même temps que des esquilles osseuses, les chirurgiens ont retiré « les dents canines, première molaire ». Sans doute l'S de canine est-il là par erreur, car jamais il n'a été dit que la blessure de Robespierre avait en quoi que ce soit touché la mâchoire supérieure. Mais la canine et la première molaire ne répondent pas du tout à l'orifice supposé d'entrée, sur la face latérale du maxillaire inférieur; elles sont même en avant de la joue, situées qu'elles sont juste au niveau de la commissure des lèvres. N'auraient-elles pas alors été fracturées par une balle tirée, non dans la bouche, mais devant elle? Fracturées dans ces conditions? Non pas; elles n'auraient pu être que pulvérisées par un coup de pistolet tiré à bout portant. Or elles étaient reconnaissables. Il est donc bien probable qu'elles étaient intactes.

La lésion décrite s'explique en réalité fort bien quand on sait quels peuvent être les effets d'une balle sur le maxillaire inférieur. Regardez cette figure tirée du Traité de Chirurgie de guerre de Delorme. Le maxillaire inférieur est dans un état de véritable éclatement : il présente des fissures multiples et lointaines, des esquilles emportant le rebord alvéolaire ainsi que les dents à distance du point d'impact. Des dents retrouvées intactes dans la bouche de Robespierre ne sont pas des dents touchées par la balle, mais des dents détachées d'une fracture maxillaire. Elles sont un argument de plus contre l'hypothèse du suicide.

Car la fracture du maxillaire est indéniable. Lorsque, avant l'exécution, le bourreau enleva le bandeau que les chirurgiens avaient placé pour soutenir la mâchoire, Robespierre poussa un vrai rugissement de souffrance. Lorsque après le coup fatal sa tête fut présentée au peuple, elle n'offrait plus, ont écrit les témoins, qu'un objet monstrueux, « la mâchoire inférieure s'étant détachée de la mâchoire supérieure ».

Il ne peut donc exister aucun doute, l'orifice visible est bien un orifice d'entrée.

Il y a plus. On conçoit mal l'état dans lequel Robespierre a été mis par sa blessure, s'il n'a fait, dans sa tentative de suicide, que se traverser la joue, même en fracturant sa mâchoire. Pendant plusieurs heures Robespierre resta sans connaissance, à tel point qu'on le crut mort; Méda a même prétendu qu'il s'était opposé à ce qu'on allât jeter son cadavre dans la Seine, comme certains voulaient le faire. Amené à la Convention trois heures après sa blessure, étendu sur la table du Comité de Salut Public, il respire bruyamment, secoué de temps en temps de mouvements convulsifs. Il semble dans un état de complète hébétude. Quand, dans la



matinée, on le conduit des Tuileries à la Conciergerie, on doit l'y porter dans un fauteuil. A 5 heures, pour le maintenir sur la fatale charrette, on est obligé de l'attacher aux ridelles. Il a la tête pendante sur la poitrine et tombe plusieurs fois en défaillance au cours du trajet. Il faudra le soutenir jusqu'au dernier instant quand il atteindra l'échafaud. C'est un tableau excessif pour une fracture du maxillaire inférieur.

Pour moi, la balle a fait d'autres dégâts qu'une fracture de la mâchoire. Où est-elle allée se fichir après avoir traversé le maxillaire? Les chirurgiens n'en ont jamais rien su, mais leur examen semble avoir été bien modeste. Ils n'ont eu qu'une clef en manière d'ouvre-bouche, et il ne paraît pas qu'ils aient poussé bien profondément leurs investigations. La balle, continuant son trajet, s'est apparemment perdue à travers le pharynx, dans les espaces rétro-pharyngiens. Notons que, de sa blessure à sa mort, Robespierre ne semble pas avoir prononcé une parole. A la Conciergerie, c'est seulement par signe qu'il demanda qu'on lui donnât de quoi écrire. Quel dommage qu'il n'y ait pas eu de radiographie à l'époque.

S'il ne peut, à mon avis, exister aucun doute sur ce fait que la balle qui a traversé la joue de Robespierre a été tirée de l'extérieur, on peut cependant présenter des objections d'un autre ordre à la prétention de Méda.

Et d'abord, Robespierre n'a-t-il pas pu chercher à se suicider en se tirant une balle à la face externe de la mâchoire gauche?

Certes, Robespierre n'était pas un anatomiste, mais point n'est besoin d'être anatomiste pour savoir de quelle façon un homme peut se tuer avec un pistolet. L'expression se brûler la cervelle, qui n'a rien de médical, était déjà à cette époque dans le langage courant. Si Robespierre l'avait voulu faire en passant par la bouche, il aurait déjà bien mal calculé son geste pour n'aboutir qu'à se traverser la joue. Mais il est difficile d'admettre qu'un homme de son instruction et de son intelligence ait cherché à se suicider en appuyant son pistolet à la face externe de la mâchoire inférieure gauche, alors qu'il n'était pas gaucher. En outre, comme nous l'avons déjà remarqué en commençant, le coup ainsi tiré à bout portant aurait fait tout autre chose qu'un infime orifice d'entrée.

Reste l'hypothèse émise par Cabanès. Elle lui a été inspirée par une gravure de Barbier, dont les invocations historiques sont toujours assez fantaisistes, et dont je vous présente une reproduction.

« Nous croirions plutôt, dit Cabanès, qu'au moment où le gen-  
« darme vient pour le saisir, Robespierre dirige contre son visage  
« un pistolet qu'on lui a tendu ou que quelqu'un a laissé tomber  
« dans la bagarre, qu'à cet instant le militaire lui saisit brutale-  
« ment le poignet jusqu'à le retourner et qu'ainsi le coup se  
« frouve dirigé de gauche à droite... On ne verrait pas bien Méda  
« tenant un sabre d'une main et un pistolet de l'autre. » C'était

pourtant, je crois, un armement courant chez les combattants de cette époque.

Entre cette dernière hypothèse et la version de Méda, il est évidemment impossible de choisir en s'appuyant seulement sur les caractères de la blessure. Il faut y joindre d'autres arguments. C'est ce qu'il me reste à faire.

Personne ne semble avoir mis en doute au début le rôle du gendarme Méda dans le drame de la Commune. Son coup de pistolet avait eu un effet magique. Le frère de Robespierre s'était jeté par la fenêtre. Coffinhal y avait jeté le général Hanriot en l'accusant de trahison pour avoir laissé surprendre les conjurés. Lebas s'était, lui, effectivement brûlé la cervelle. Couthon avait été blessé. Maître du champ de bataille, le conventionnel Léonard Bourdon, qui avait dirigé la troupe des gendarmes sur l'Hôtel de Ville, se précipite à la Convention pour annoncer sa victoire. Malgré la nuit avancée — il est environ 4 heures du matin — la Convention, dans l'angoisse, siège en permanence. Et voilà comment la *Gazette Nationale* ou *Moniteur Universel* — qui est une manière de *Journal officiel* — décrit la scène dans son n° du 12 Thermidor, n° 3312, p. 1277 et 1278.

« Léonard Bourdon entre dans la salle au milieu des applaudissements. Il est accompagné d'un gendarme qu'il demande la permission de faire monter avec lui à la Tribune.

Cette demande lui est accordée.

*Léonard Bourdon* : « Ce brave gendarme que vous voyez ne m'a « point quitté; il a tué deux des conspirateurs. » (*Vifs applaudissements*)...

« Nous avons trouvé Robespierre aîné armé d'un couteau que « ce brave gendarme lui a arraché. Il a aussi frappé Couthon, qui « était aussi armé d'un couteau. Saint-Just et Lebas sont pris. « Dumas et 15 ou 20 autres conspirateurs sont renfermés dans « une chambre de la Maison Commune qui est bien gardée. »

« Je demande que le Président donne l'accolade à ce brave gendarme. »

Le président Charlier la lui donne au milieu des applaudissements.

*Le Président* : « Je dois dire à la Convention ce que ce brave gendarme vient de me dire. « Je n'aime pas le sang, cependant j'aurais désiré verser le sang des Prussiens et des Autrichiens; mais je ne regrette point de ne pas être à l'Armée, car j'ai aujourd'hui versé le sang des traîtres. » Ce citoyen se nomme Charles-André Médal » (*Le Moniteur écrit Médal*).

La Convention décrète qu'il sera fait mention honorable du dévouement civique de ce citoyen, et charge le Comité de Salut Public de lui donner de l'avancement. »

Je pourrais m'arrêter après ce compte rendu fait par le logotachygraphe du *Moniteur* dans les 48 heures qui suivirent la séance. Il n'y a aucune raison de supposer qu'il ait transcrit de manière



infidèle ce qu'il a sténographiquement relevé des paroles prononcées dans les premières heures du 10 Thermidor.

Le procès-verbal de la Convention est plus bref que le compte rendu du Moniteur.

« L'un des représentants nommés pour diriger la force armée rend compte à la Convention que les Conspireurs, forcés dans la Maison Commune, sont tués ou pris. Il demande, et la Convention Nationale le permet, que le Citoyen Charles-André Méda, gendarme national, qui l'a toujours accompagné pendant sa mission, monte avec lui à la Tribune. Il raconte que ce citoyen a été un des premiers à frapper les conspirateurs et que néanmoins, humain par caractère, il disait après : « Je n'aime pas le sang, j'aurais désiré n'avoir à verser que celui des Prussiens et des Autrichiens; mais je ne regrette pas celui que je viens de répandre : c'était celui des Traîtres. »

« La Convention Nationale, sur le rapport qui lui est fait, par un de ses membres, de la conduite du citoyen Charles-André Méda, gendarme national, décrète que mention en sera faite au procès-verbal, que son nom sera proclamé au sein de la Convention Nationale, et renvoyé au Comité de Salut Public, qui demeure chargé de l'avancement de ce bon citoyen. »

Comment, après des constatations initiales aussi nettes, a pu naître par la suite la version du suicide de Robespierre?

Dans son très intéressant volume, si documenté, écrit sur Thermidor, en 1891, Ernest Hamel en donne l'explication suivante.

Les Thermidoriens ne tardèrent pas à comprendre tout l'odieux qui rejaillirait sur eux de ce lâche assassinat, et on s'efforça de faire croire à un suicide. Robespierre aîné s'est blessé, dira le premier, Barère, à la Convention, dans la matinée du 10 Thermidor. Dans son rapport de 1795 sur les événements du 9 Thermidor, Courtois invoque en faveur du suicide deux témoignages, celui de Bochard, concierge de l'Hôtel de Ville et celui du citoyen Dulac.

Voyons d'abord la version de Bochard. « Sur les 2 heures du matin, un gendarme m'a appelé et m'a dit qu'il venait d'entendre un coup de pistolet dans la salle de l'Egalité. J'ai entré, j'ai vu Lebas étendu par terre et de suite Robespierre l'aîné s'est tiré un coup de pistolet dont la balle, en le manquant, a passé à trois lignes de moi. »

Tel est le témoignage soi-disant le plus catégorique sur lequel s'appuient les partisans du suicide. C'est lui, en particulier que, dans son livre Robespierre et la Mère de Dieu, met en relief Lenôtre, avec qui j'ai eu le plaisir d'en discuter jadis. Dieu sait pourtant si ce témoignage n'est rien moins que démonstratif. Bochard, logé au rez-de-chaussée comme tout concierge, ne monte à la Commune qu'alerté par un coup de pistolet. Si ce coup de pistolet n'est pas celui qui blessa Robespierre, ce ne peut être que celui de Lebas. Bochard prétend, en effet, avoir vu Lebas étendu

à terre. Les témoignages concordent au contraire pour affirmer que Lebas ne s'est suicidé qu'après avoir vu Robespierre frappé à mort, comme fit le frère de Robespierre en se jetant par la fenêtre. Quelle raison auraient-ils eue autrement de se suicider l'un et l'autre. Certainement Bochard n'est arrivé sur le terrain du drame qu'après qu'il fut terminé. Opposer les dires tardifs de ce concierge, qui est capable de voir passer une balle à trois lignes de lui, aux phrases sténographiées à la Convention dès la première heure, me paraît vraiment illogique.

Quant au témoignage de Dulac, il est moins démonstratif encore. Dulac faisait partie de l'escorte des Conventionnels envoyés contre la Commune. Ce n'est qu'après avoir vu Robespierre jeune se jeter par la fenêtre qu'il a grimpé l'escalier de l'Hôtel de Ville pour pénétrer dans la salle du secrétariat où Robespierre gisait à terre. De son propre aveu, il n'a donc rien vu personnellement, et on se demande comment son témoignage a jamais pu être sérieusement invoqué.

Par contre, Hamel apporte deux témoignages inédits, un rapport des employés au secrétariat de la Commune, et les souvenirs de Lerebours.

Lerebours faisait partie du Comité exécutif provisoire que la Commune avait nommé dans la soirée du 9 Thermidor. Sa signature figure sur la proclamation éclaboussée du sang de Robespierre dont je vous ai tout à l'heure présenté un fac-similé. Il est le seul des 9 Membres du Comité qui n'ait pas été exécuté dans les 48 heures qui ont suivi le drame. Il était parvenu à s'enfuir et à gagner l'étranger. Rentré en France sous le Directoire, il ne mourut qu'à l'âge de 90 ans. Son fils a communiqué à Hamel les notes que son père lui avait dictées sur le drame du 9 Thermidor. Elles coïncident jusqu'à un certain point avec ce que Méda a raconté lui-même, et qu'il nous faut voir maintenant.

Le 30 Fructidor an X (27 Septembre 1802), soit huit ans après le 9 Thermidor, Méda, devenu chef d'Escadron au 7<sup>e</sup> Hussards depuis le 17 Avril 1801, a fait un récit détaillé du drame qu'il a vécu. Ce mémoire est adressé au Ministre de la Guerre Berthier, qui avait depuis peu succédé à Carnot. Il est intitulé : « Précis historique de la journée du 9 Thermidor an II. » Méda avait demandé, paraît-il, l'autorisation de le faire imprimer, mais cette autorisation lui aurait été refusée par le Premier Consul. Il n'a été publié que longtemps après sa mort, en 1825, à l'instigation des deux sœurs de Méda, sous les initiales « J. J. B. avocat à la Cour Royale de Paris », sous lesquelles se dissimule mal le fameux Berville, qui fut l'avocat de Paul Louis Courier, de Béranger et des quatre sergents de La Rochelle.

Voici ce mémoire imprimé. Mais j'ai beaucoup mieux à vous présenter. Grâce à l'amabilité d'un grand collectionneur parisien de l'époque révolutionnaire, M. Déjardin, j'ai entre les mains le manuscrit même de Méda. J'ignore s'il s'agit là du mémoire ori-



ginal ou seulement d'une copie. Écrit par quelque secrétaire, il porte en deux endroits différents la signature incontestablement authentique C. Méda, chef d'escadron. C'est une pièce d'autant plus précieuse qu'elle diffère par bien des détails du Mémoire publié en 1825. Aussi est-ce sur ce manuscrit que je m'appuierai exclusivement dans les citations qui vont suivre. Voici l'essentiel du récit de Méda commençant au moment où il arrive à l'Hôtel de Ville.

« Je mets pied à terre, prends mes deux pistolets d'arçon dans ma chemise. Je monte la salle du Conseil et dis aux grenadiers : « c'est là où il faut aller, des gendarmes trompés sont encore en ordonnance près de Robespierre : montons, je me dirai de leur nombre et parviendrai près de lui »... Les grenadiers ne disent pas non, mais me suivent lentement. L'escalier de la Commune est rempli des partisans des conjurés; à peine les grenadiers peuvent passer sur trois de front. J'étais très échauffé : sans faire attention à ceux qui me suivent je suis déjà à la porte de la salle de l'Assemblée de la Commune que les grenadiers sont encore loin. Les conjurés sont assemblés dans le secrétariat et les approches bien fermées. J'entre dans la salle du Conseil, me disant ordonnance secrète. Je prends le couloir à gauche, mes pistolets bien cachés dans ma chemise. En passant dans le couloir, je suis assommé de coups sur la tête et sur le bras gauche, avec lequel je pare, par les partisans des conjurés qui rempissent les gradins et ne veulent pas me laisser passer pour aller au secrétariat, malgré que je leur assure que je suis ordonnance secrète.

« Je parviens néanmoins, avec beaucoup de peine, à la porte du Secrétariat. Je frappe plusieurs fois : j'attends quelques secondes pendant qu'on me frappe toujours. La porte s'ouvre enfin; je vois une cinquantaine d'hommes dans la plus grande agitation. Le bruit de mon artillerie les avait troublés. Je reconnais Robespierre aîné [à ses lunettes sur la tête (1)] assis dans un fauteuil, ayant le coude gauche sur ses genoux et la tête appuyée sur sa main gauche. Alors je saute sur lui, je lui présente mon sabre au cœur en lui disant : « Rends-toi, traître ». Il relève la tête et me dit : « C'est toi qui es un traître, je vais te faire fusiller ». A ces mots, je prends de la main gauche un des pistolets armés qui étaient dans mon sein, et faisant un à droite, je tire dessus. La balle le prend au menton et lui casse la mâchoire gauche inférieure. Il tombe de son fauteuil je croyais l'avoir frappé à la poitrine. L'explosion de mon pistolet surprend son frère qui regardait par la fenêtre; il y tombe. Dans ce moment il se fait un bruit terrible; je crie « Vive la Répu-

(1) Un portrait de Robespierre, fait à la plume par Parseval Grandmaison à la séance du 9 Thermidor à la Convention et reproduit dans le livre de Lenôtre « Robespierre et la Mère de Dieu », p. 272, montre qu'en effet, ce jour-là du moins, Robespierre portait des lunettes.

« blique ». Mes grenadiers m'entendent et me répondent. La confusion augmente parmi les conjurés; ils se dispersent et je reste maître du champ de bataille. Robespierre gisant à mes pieds, on vient me dire qu'Henriot se sauve par un escalier dérobé : il me restait encore un pistolet chargé, je vais à lui, j'atteins un fuyard dans un escalier dérobé; c'était Couthon qu'on sauvait; le vent éteint ma chandelle, je tire dessus dans l'obscurité. »

Telle est la partie essentielle du récit de Méda. Suivant les souvenirs de Lerebours Méda aurait au contraire tiré depuis la porte sans entrer dans le Secrétariat. La distance de la porte au fauteuil de Robespierre était de 4 mètres environ. Peu importe d'ailleurs, Lerebours est formel, Robespierre a été blessé par le coup de pistolet de Méda.

Il n'importe pas davantage, du moins ici, que le geste de Méda ait été spontané ou qu'il ait été inspiré, soit par Léonard Bourdon, le Conventionnel qui avait été envoyé à la tête d'une troupe de gendarmes pour s'emparer de la Commune, soit même par quelque membre du Comité de Salut Public. Quoiqu'on ait dit, l'audace de Méda n'est pas très difficile à concevoir. Voilà un parisien qui a vu successivement tomber les têtes de ceux qu'on lui avait appris à respecter : son roi Louis XVI d'abord, à la garde duquel il avait appartenu, puis le duc d'Orléans, des généraux, des savants, les Girondins, le grand Danton, tant de conventionnels qui ont troqué leur écharpe de député pour la livrée de la guillotine. Depuis quelques heures, son chef Hanriot est hors la loi, c'est-à-dire condamné à mort. Condamnés à mort également sont ceux sur lesquels il tire et qui sont exécrés par une bonne partie de la population parisienne. L'acte n'a rien d'incompréhensible, tant s'en faut.

De son état d'esprit, Méda donne dans son mémoire une explication qui nous oblige à remonter à quelques heures en arrière.

L'escadron de gendarmerie dit des hommes du 14 Juillet, dont Méda faisait partie, avait reçu vers deux heures de l'après-midi, du général Hanriot, l'ordre de se rendre en toute diligence à l'Hôtel de Ville. De là Hanriot les emmène bride abattue au Comité de Sûreté Générale (le Comité de Sûreté Générale siège à côté des Tuileries, non loin de la salle de la Convention) pour tenter de délivrer Robespierre et ses amis. Ayant mis pied à terre : « Nous suivons, écrit Méda, au nombre de six ou sept le général et ses aides de camp, le sabre à la main. Les grenadiers qui gardent la Convention croisent la baïonnette sur nous et le combat allait s'engager, quand un gros huissier de la Convention, que je crois être le citoyen Fontaine, se jette au milieu de nous en criant : « arrêtez gendarmes, il n'est plus votre général; c'est un traître; il est en état d'arrestation, voyez la loi, obéissez ». Ces paroles atterrirent Hanriot et sa suite; les grenadiers profitant de ce moment d'incertitude tombent sur ses aides de camp. Le Général voulait résister, mais indigné de sa conduite passée et de celle



qu'il venait de tenir en se rendant à la Convention, fort du décret d'arrestation lancé contre lui, je le saisis au milieu du corps, lui conseillant de se rendre, ce qu'il fait sans hésiter, et de suite lui et ses aides de camp, sont enchaînés par tous les membres.»

Quand le soir venu Coffinhal parviendra à délivrer Hanriot, le premier mot de celui-ci sera de demander — je cite à nouveau Méda — « où sont les lâches gendarmes qui l'ont désarmé à « 3 heures..... et mes camarades de s'écrier : c'est Méda, c'est « Méda... A mort, crient les canonniers frappant leurs canons de leurs sabres, à mort... Grâce au tumulte, à l'obscurité de la nuit, « je me sauve, en passant sous le ventre de plusieurs chevaux, au « Comité de Salut Public pour rendre compte de ce qui arrive.

« Mais ma conduite envers mon général me tourmentait. Je me « sentais coupable d'indiscipline. J'oubliais les crimes d'Hanriot « pour ne voir que le code militaire. Il était encore sans exemple « qu'un soldat eut désarmé son général. Je cherchais mon excuse « dans la conduite et la lâcheté d'Hanriot qui ne fut jamais digne « d'être général, et cependant je n'étais pas tranquille..»

« Les membres du Comité de Salut Public étaient très embar- « rassés (on venait de leur apprendre que les conjurés étaient en « sûreté à l'Hôtel de Ville et soulevaient les sections, cependant « qu'Hanriot délivré pointait place du Carrousel ses canons contre « la Convention). Il n'y avait aucun commandant autour de « la Convention; je me mêle à leur séance et leur dit qu'il n'y a « qu'un moyen à prendre, celui de marcher sur la Commune et « d'arrêter tous ceux qui s'y trouvent, sans leur laisser le temps « de la réflexion. On s'arrête à cette idée, mais on n'avait aucun « officier. (Ceux qui nous commandaient nommés Martin capitaine « et Bruel lieutenant ivres des rafraichissements qu'ils avaient « pris n'avaient point encore paru nulle part.)

« On me propose le commandement, j'observe que je ne suis « qu'un simple gendarme, que j'ai des officiers. « Tu n'en auras « que plus de mérite », me dit le citoyen Carnot (1).

« Pensant alors à ma conduite avec le général, je me dis qu'il « faut vaincre ou périr et j'accepte vite. On me trace l'ordre de « commander sous la Convention, d'aller mettre toute la Commune « de Paris en arrestation et de rendre compte de demi heure « en demi heure au Comité de Salut Public.»

Pareil récit a laissé incrédules la plupart de ceux qui ont écrit l'histoire du 9 Thermidor. Il est évidemment regrettable que l'ordre que Méda avait, dit-il, placé dans la ganse de son cha-

(1) A maintes reprises, Méda, dans son récit historique, met Lazare Carnot en cause. J'ai cherché dans les mémoires de Carnot, publiés par son fils, s'il était fait quelque allusion au drame de la Commune. Je n'y ai trouvé que cette phrase : « Car- « not prit une part active à toutes les mesures qui devaient faire triompher l'Assem- « blée, seul pouvoir légal et légitime. » Elle est à elle seule d'autant plus significa- « tive que Carnot, dans ses mémoires, ne cherche pas à dissimuler son aversion pour Robespierre.

peau, ait été perdu au cours de la bagarre et n'ait jamais été retrouvé. Le désarroi de la Convention et du Comité de Salut Public, lorsqu'on apprit qu'Hanriot libéré reprenait le commandement de ses canonnières et était prêt à se lancer à l'assaut de la Convention, est en tous cas un fait incontesté. La Convention, avait dit Ferroux à la tribune, ne fut peut-être jamais si sublime qu'en ce moment où, démunie de forces pour opposer aux conspirateurs, elle imite les sénateurs romains qui attendirent l'ennemi dans leurs chaises curules. « Jamais, dira plus tard le Conventionnel Durand Maillane, je ne me suis cru aussi près de la mort. »

Pour ma part, j'ai peine à admettre qu'un chef d'escadron, écrivant à son chef hiérarchique le Ministre de la Guerre, ait osé avancer de pareilles hâbleries, alors qu'il invoque pour confirmer son récit le témoignage de ceux qu'il cite. « Tout ce qui précède, citoyen ministre, appartient à l'histoire : s'il s'élevait des doutes sur quelques points, il suffirait de me les faire connaître. Rappelant les faits au souvenir des citoyens qui étaient présents et que je cite dans ce précis, je ne doute point qu'ils s'empresseraient de les confirmer par des témoignages qui ajouteraient à ces détails. »

Tous ces témoins sont en effet encore bien vivants et la plupart en fonction, au moment où Méda écrit. Carnot avait quitté depuis peu le Ministère de la Guerre; Barras, Barrère, Léonard Bourbon, Amar, Robert Lindet sont toujours à Paris. Quand Méda envoie son récit à Alexandre Berthier, son ministre, c'est apparemment en vue de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur qui vient d'être créée. Je conçois mal que Méda se soit exposé à des démentis officiels, qui auraient, selon toute probabilité, brisé son avenir.

On a souvent reproché à Méda d'avoir à maintes reprises invoqué son exploit pour aider à son avancement. Quoi de plus naturel cependant, surtout après la déception qu'il avait éprouvée au début. Écoutons ce qu'il en dit lui-même.

« Les coups que j'avais reçus sur la tête où beaucoup de sang « s'extravasait m'obligèrent à me faire soigner et à garder le lit « plusieurs jours. Rétabli, je fus rendre de nouveaux détails au « Comité de Salut Public. Collot d'Herbois et Billaud Varennes, à « qui je m'adressai, m'écoutèrent peu et paraissaient même bien « fâchés contre moi. Je retournai à la section de la guerre, près « du citoyen Carnot qui me demanda la place que je voulais « avoir et que *j'avais si bien gagnée*, dit-il, je laissai tout à sa « disposition. Un des secrétaires nommé Haudoin, voulait me « nommer adjudant-général. J'observai que je n'avais jamais « commandé dans la ligne, que j'étais encore bien jeune et sans « connaissances pour être général, mais que je voulais m'ins- « truire dans l'Etat-major de l'Armée du Nord, alors commandée « par Pichegru. « Eh bien! c'est bon, mon ami, me dit le citoyen « Carnot, nous arrangerons cela; reviens dans quelques jours. »



« Quel fut mon étonnement, deux jours après, de me voir  
« nommé sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval!

« Je fus au Comité le remercier de cette place, que je ne pouvais  
« accepter, en disant que j'en espérais une plus avantageuse dans  
« mon corps.

« Tu es bien hardi, me dit Billaud-Vareannes, de ne point vouloir  
« de cette place : n'est-elle pas assez bonne pour toi? D'ailleurs  
« on ne doit rien à un assassin; tu es nommé, pars de suite à ton  
« régiment, sinon tu seras arrêté comme officier suspect et traité  
« comme tel. »

« Je fus trouver le citoyen Carnot, je lui rappelai ses offres et  
« ses promesses : « Que veux-tu, me dit-il, je ne suis pas le maître.  
« Ils t'en veulent beaucoup. Pars promptment, tu réclamera plus  
« tard. »

Par la suite, à l'accueil qu'il reçut de quelques-uns de ses  
chefs, révolutionnaires exaltés (c'est Méda qui parle), il ne s'aper-  
çut que trop qu'on n'avait pas oublié son geste et il put craindre  
que la haine des partisans de Robespierre ne lui fermât tout avan-  
cement.

Trois ans plus tard, en l'an V, Méda ayant obtenu un congé  
put prendre contact avec Tallien, qui avait été un des principaux  
instigateurs de la conspiration contre Robespierre. Tallien le  
reconnut et le recommanda au directeur Barras. Voici cette lettre  
que j'ai la chance de posséder.

« Je t'adresse, mon cher Directeur, le citoyen Méda dont je t'ai  
« parlé la dernière fois que je t'ai vu; c'est un excellent citoyen,  
« ce fut lui qui le premier, entra le 9 Thermidor à la Commune  
« et s'empara de Robespierre. C'est au général de cette glorieuse  
« journée que je recommande le brave Méda auquel on a fait  
« plusieurs passe-droits contre lesquels il réclame. Le Ministre est  
« bien disposé, mais une apostille un peu tranchante décidera  
« l'affaire.

Signé : Tallien

Barras, désigné ici comme le général de cette glorieuse jour-  
née, avait bien été nommé général en chef de la garde nationale  
en remplacement d'Hanriot le 9 Thermidor vers 10 heures du  
soir. Mais il s'était rendu au champ de Mai pour organiser  
l'attaque du lendemain et tout le drame était achevé à la Com-  
mune avant qu'il y fût arrivé.

Cabanès a reproduit une autre lettre de Tallien datée du 14 Ger-  
minal an VI accompagnant une lettre de Méda au citoyen  
Directeur; elle est conçue dans des termes assez proches de la pré-  
cédente. Cette fois, Méda fut nommé capitaine à la suite au  
12<sup>e</sup> Régiment de chasseurs à cheval.

Il prend part désormais aux campagnes du Consulat et de l'Em-  
pire. Il est à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Wagram. Il a été  
nommé chef d'escadron au 7<sup>e</sup> Hussards en l'an IX. Il reçoit la

Légion d'Honneur en 1804. Colonel du 1<sup>er</sup> Régiment de chasseurs à cheval en 1806, il devient baron de l'Empire en 1808 et commandant de la Légion d'Honneur.

Je possède cinq lettres autographes du Colonel Méda. Elles sont datées de Milkovitz en Pologne, où le 1<sup>er</sup> Régiment de chasseurs à cheval tenait garnison, et s'étagent entre le 20 Novembre 1807 et le 12 Janvier 1808. Méda les a toutes adressées à son cousin, banquier à Paris, et l'une dit textuellement « à mon cousin et ami Merda ».

Ceci pose une dernière énigme. Le meurtrier de Robespierre s'appelait-il Merda ou Méda? On a laissé entendre que la suppression du fâcheux R de son nom avait constitué une des récompenses que la Convention lui avait attribuées. Pourtant le sténographe du Moniteur a bien entendu Léonard Bourdon prononcer Méda — il a écrit Médal — dans la nuit du 9 au 10 Thermidor à la tribune de la Convention. La suppression de l'R remonterait-elle plus haut, au père de Méda? ce père qui eut quatre enfants, deux fils et deux filles, qui se sont appelés Méda? N'est-ce pas une Méda, une petite-fille de Charles Méda, le frère du Colonel, qui par son mariage avec l'ingénieur Oscar Lermoyez est devenue la mère de Marcel Lermoyez, le grand laryngologiste? C'est d'ailleurs cette descendance qui me permet de vous présenter les deux portraits que voici, celui du Colonel Baron Charles-André Méda, et celui de son frère Charles Méda, arrière-grand-père de Marcel Lermoyez.

Grâce à MM. Janvier et Arna, les érudits bibliophiles, j'ai pu obtenir communication du baptistère d'André-Charles Merda, extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Sainte-Marguerite de Paris :

« L'an Mil sept cent soixante treize, le 11 Janvier, a été baptisé « André-Charles Merda, né la veille, fils d'André Joseph Merda, « ouvrier en soye, et de Marie Anne Leger, sa femme, rue de « Charonne. Le parrain Charles Merda, gazier, paroisse Saint-« Médard. La marraine Elisabeth Nicaise, femme Laleu. »

André Charles est donc bien né Merda.

Par contre, aux archives de la guerre, on trouve inscrit au registre Troupes du 103<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, auquel Méda appartient au début de 1792, un soldat du nom de Merda dit Méda, et on retrouve cette même appellation au registre officiers du 5<sup>e</sup> Régiment de chasseurs à cheval.

Merda était donc dit Méda avant le 9 Thermidor. Il est probable que la suppression de l'R de son nom se fit au cours des deux années pendant lesquelles il appartient à la garde de Louis XVI.

Dans les lettres que je mets entre vos mains, Méda ne fait aucune allusion au 9 Thermidor. Il parle dans l'une d'elles « du tourment continu de sa vieille blessure » sans que j'aie pu savoir quand et comment il avait été blessé. Déjà il faisait allusion à ses blessures dans son mémoire de 1802. Ses lettres le montrent



plein d'ambition : « Avec encore quelques années de guerre, je ne vois pas pourquoi je ne marcherais pas sur les traces des Maréchaux de France, et pourquoi je ne deviendrais pas leur émule ». A propos d'un projet de mariage, il fait de son physique une description qui ne manque pas de saveur. « Les dames polonaises, qui s'y connaissent assez, disent qu'avec ma physique animée et expressive, elles n'ont jamais vu dans l'armée française un plus beau et plus aimable Colonel que moi. » Et il ajoute : « Je n'ai que ma tête et mon bras et toute la considération que l'une et l'autre se sont acquis depuis 18 ans. Mais c'est assez pour moi, l'Empereur fera ma fortune. En supposant que je quitte aujourd'hui le service, j'ai déjà 3.000 fr. de pension, c'est-à-dire la retraite assurée, mais je n'en suis pas là, je mourrai plutôt sous le harnais comme un vaillant preux. »

Il disait vrai. Le Colonel Méda fut blessé mortellement à la bataille de la Moskova, le 7 Septembre 1812. Un boulet lui emporta la cuisse pendant qu'il chargeait à la tête de son régiment. Il ne survécut que quelques jours à sa blessure, mais assez pour apprendre que Napoléon le nommait Général. Il avait 39 ans.

(Communication du 4 mars 1944.)

---



**LA BLESSURE DE ROBESPIERRE  
PAR LE PISTOLET DU GENDARME MEDA**

par

le P<sup>r</sup> Maurice CHEVASSU



Le problème historique dont j'ai longuement entretenu la Société en Mars 1944 vient d'être repris dans un très intéressant volume sur les « Enigmes du temps passé » où M. Louis Astier a consacré plus de 20 pages au « Suicide de Robespierre ». Ce titre suffit à vous montrer dans quel sens il l'a résolu. Comme la solution contraire, basée sur l'étude chirurgicale de la blessure, me paraît l'évidence même, j'estime devoir discuter devant vous à nouveau la question. Ce n'est pas sans avoir préalablement présenté à M. Astier lui-même les arguments dont je vais faire usage.

Mais auparavant, je désire vous communiquer une trouvaille que je dois à M. Déjardin, l'éminent collectionneur de la Révolution française, à l'obligeance duquel j'avais déjà dû de pouvoir apporter ici le mémoire original signé par Méda lui-même sur le drame du 9 Thermidor.

Il s'agit d'une médaille, en laiton argenté, qui représente le gendarme Merda tirant sur Robespierre. Le gendarme tient son pistolet de la main gauche et son sabre de la main droite. Robespierre, visé à la face, s'abat en arrière. Dans le fond, une guillemette. En exergue, l'inscription « 9 Thermidor Merda » à gauche et « Robespierre » à droite.

Le revers est traversé du haut en bas par une palme à concavité droite et à tige inférieure. Du côté de la convexité et parallèlement à elle, on lit sur deux lignes « A la mémoire des victimes de la Terreur ». Dans la concavité 8 lignes horizontales portent l'inscription suivante « Grata dies patriae vivat, nam digna tyranno terrorique simul, funera Merda dedit ».

Ovale, la médaille est percée à son sommet d'un orifice très régulier montrant qu'elle était destinée à être portée en breloque.



Chose étrange, cette médaille est absolument inconnue de tous ceux qui font autorité en la matière et à qui je l'ai présentée. Elle est inconnue à la Monnaie où elle n'a certainement pas été frappée. Elle est inconnue au cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, et les recherches que son aimable Directeur M. Babelon a bien voulu faire pour moi ont été sans résultat. Inconnue également au Musée Carnavalet. Inconnue encore de M. Florange, l'expert en médaille bien connu. Et l'on est en droit de s'étonner qu'une médaille, qui a dû être frappée à un assez grand nombre d'exemplaires à une époque qui n'est pas encore bien lointaine, ait ainsi à peu près totalement disparu.

Ce document aurait présenté un intérêt réel s'il avait été contemporain du drame. Mais, sur ce point, tous les experts sont unanimes, les caractères de son inscription latine étaient inconnus à l'époque révolutionnaire. La médaille a tout au plus été frappée à l'époque de la Restauration.

Elle perd donc de ce fait tout intérêt documentaire. Elle ne fait qu'illustrer la version de ceux qui considèrent comme un jour faste pour la Patrie celui où Merda, en tirant sur Robespierre, mit un terme à la Terreur.

Dans ma communication de 1944, j'avais exprimé le regret de n'avoir pas pu étudier le masque de Robespierre du Musée Carnavalet. Il était à ce moment à l'abri. M. François Boucher, directeur de Carnavalet, a eu l'amabilité de me prévenir dès que la pièce qui m'intéressait est rentrée en sa possession, sans me dissimuler qu'elle serait probablement sans intérêt pour moi. La pièce de Carnavalet est en effet tout autre chose que le masque de Robespierre, moulé en plâtre, tel qu'il est reproduit dans l'album d'Armand Dayot sur la Révolution française. Il s'agit d'une tête en cire, de confection apparemment assez récente, dont le caractère non documentaire est bien souligné par ce fait que l'artiste a figuré la blessure, sous forme d'une tache de sang rouge, au niveau de la joue droite, alors que, s'il est un point que personne ne discute, c'est bien le siège de la blessure sur le côté gauche de la face de Robespierre.

J'en suis donc réduit sur ce point à répéter ce qu'a dit Cabanès, qui, lui, a vu le vrai masque : « De l'horrible blessure, pas la moindre trace ne se distingue », vues ses dimensions minimes, phrase qui coïncide parfaitement avec ce qu'ont écrit les chirurgiens appelés à panser Robespierre dans un rapport auquel maintenant j'arrive, vous rappelant que c'est essentiellement sur lui que j'ai basé mon opinion de chirurgien, lors de ma communication précédente.

Ce rapport a jadis été analysé en grand détail par Paul Reclus.

Pour son histoire de la Révolution française, Aulard, qui avait adopté la version du suicide, avait demandé au professeur Reclus si, de l'examen du rapport, on était en droit de conclure à l'hypothèse d'un suicide. Reclus avait conclu : « Tout en considé-

rant l'hypothèse du suicide comme possible, nous trouvons qu'elle se dégage mal des documents que vous m'avez soumis ».

J'ai suffisamment vécu auprès de mon maître Reclus, dont j'ai pendant un an été l'interne, et que j'ai assiduellement fréquenté par la suite, pour avoir l'impression très nette que l'homme affable et doux qu'il était a laissé entendre ainsi d'une façon polie qu'il ne partageait pas l'opinion de celui qui l'avait appelé à l'aide.

Mais comme Reclus avait écrit dans son rapport : « Evidemment, de tous les textes que vous m'avez fournis, le rapport officiel est le plus important, mais il est bien léger, bien incorrect, absolument incomplet, et n'entraîne qu'une certitude : l'existence d'une blessure de la moitié gauche de la face avec fracture du maxillaire inférieur », M. Louis Astier se croit en droit d'en conclure que ce rapport n'a pas l'importance que certains ont voulu lui donner, et qu'on ne saurait se baser sur lui pour conclure à l'assassinat.

Certes, ce rapport n'est pas fait selon toutes les règles qu'on serait aujourd'hui en droit d'exiger d'un médecin légiste. Mais n'oublions pas par qui il a été fait. Un chirurgien de la garde et son officier de santé servant pour la Convention ont été réquisitionnés au petit jour pour venir panser Robespierre, qui venait d'être apporté sur la table du Comité de Salut Public. Ils n'avaient rien du médecin légiste, ni pas davantage d'instruments pour explorer Robespierre, puisqu'il est dit par des témoins qu'ils ont dû se servir d'une clé en guise d'ouvre bouche. Cependant sans être médecins légistes, ils étaient suffisamment anatomistes pour avoir donné une série de précisions qu'il est impossible d'éluder si l'on veut faire œuvre scientifique.

Je reprends donc ligne par ligne le procès-verbal signé « Vergez fils, officier de santé de 1<sup>re</sup> Classe, et Martigues ».

« Nous soussignés; officier de santé de 1<sup>re</sup> classe des Armées de la République et chirurgien major des grenadiers servant pour la Convention, ayant été requis ce matin à 5 heures..... »

Je m'arrête ici pour bien souligner les termes « ce matin à 5 heures ». Ils précisent que ce témoignage n'a pas été, comme beaucoup d'autres, apporté quelques semaines, quelques mois ou quelques années après le drame, mais immédiatement après lui.

« Ayant été requis ce matin à 5 heures par les Représentants du Peuple composant le Comité de Sûreté Générale, de panser la blessure du scélérat Robespierre l'aîné, avons trouvé le sus nommé étendu sur une table dans une des salles du Palais des Tuileries; il était tout couvert de sang, tranquille en apparence et ne témoignant pas éprouver beaucoup de douleur; le pouls se faisait sentir petit et concentré. Après avoir lavé la figure du blessé, nous avons aperçu d'abord un gonflement à toute la face, plus considérable à gauche (le côté blessé). »

Il est donc bien indiscutable que la blessure siège à gauche.

« Il y avait aussi érosion à la peau et échymose à l'œil du même



côté... »

A cette phrase très précise, M. Astier oppose les souvenirs de Dulac qui prétend qu'il existait un orifice de sortie au niveau de la pommette. Les termes très précis du rapport des chirurgiens ne permettent pas de s'arrêter un instant à l'opinion émise par un homme, qui n'était pas médecin, sur le vu de l'érosion signalée par les chirurgiens.

« Le coup de pistolet avait porté au niveau de la bouche, à un pouce de la commissure des lèvres. »

Reclus a consacré une bonne partie de son rapport à discuter cette phrase : « On peut mesurer ce pouce (2 centimètres 4) dans toutes les directions possibles, en arrière vers la joue, en haut vers la lèvre supérieure, en bas vers la lèvre inférieure ». La situation au niveau de la joue est cependant nettement précisée par la suite du rapport que voici :

« Comme sa direction (de la blessure) était oblique de dehors en dedans, de gauche à droite, de haut en bas, et que la plaie générale pénétrait dans la bouche, elle intéressait extérieurement la peau, le tissu cellulaire, les muscles triangulaire, buccinateur, etc. »

On ne peut pas dire qu'ici le rapport ne soit pas précis. Pour qu'une plaie puisse intéresser à la fois le triangulaire des lèvres et le buccinateur, il faut qu'elle siège au niveau de la joue au-dessous du niveau de la commissure des lèvres, c'est-à-dire au droit de la partie haute du maxillaire inférieur. Que l'etc., qui suit buccinateur, ait été repris par M. Astier comme caractéristique du manque de précision de l'ensemble du rapport, cela ne supprime pas le mot buccinateur et ne change rien à la précision qu'au contraire il fournit.

« En introduisant le doigt dans la bouche, nous avons trouvé fracture avec esquilles à l'angle de la mâchoire inférieure. »

Reclus a dit sur ce point : « On ne peut atteindre par la bouche l'angle de la mâchoire que recouvre un gros muscle et qui est distant du sillon gingivo-buccal de plus de 3 centimètres. Aussi pensons-nous que la fracture et ses esquilles étaient beaucoup plus antérieures que ne le disent les médecins. »

Il convient de remarquer d'abord qu'un doigt explorateur a plus de 3 centimètres, mais je suis d'accord avec Reclus pour reconnaître qu'il est difficile d'atteindre par la bouche l'angle postero-inférieur de la mâchoire. Mais il existe, comme l'a fait remarquer mon collègue Ollivier, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, un autre angle de la mâchoire, celui qui unit la branche montante à la branche horizontale du maxillaire. Cet angle-là est parfaitement accessible au doigt. Son exploration est même très facile, puisqu'il n'est recouvert que par la muqueuse buccale.

« Nous avons retiré les dents canine, première molaire, et quelques portions d'os de cet angle. »

Ce dernier membre de phrase permet d'affirmer que l'angle envisagé est bien l'angle antérieur et non pas l'angle postérieur, car celui-ci est encastré dans l'épaisse masse musculaire du masséter et du ptérygoïdien interne, et celle-ci s'oppose à l'existence d'esquilles libres lorsqu'il y a fracture à ce niveau.

Pour que les chirurgiens aient pu retirer au doigt les dents canine et première molaire, il faut qu'elles aient été libres, ou à peu près, dans la bouche. Comme ces deux dents se trouvent situées au niveau même de la partie gauche de l'orifice buccal et de sa commissure, certains en ont conclu que la balle avait pénétré par la bouche et était sortie par la joue. Ce pourrait être un argument en faveur du suicide, bien que le geste du suicide par la bouche porte en principe le canon de l'arme dans la bouche et non pas devant elle.

Or deux arguments s'opposent à l'hypothèse de la blessure par la bouche.

1° Si la canine et la première molaire avaient été atteintes à bout portant par le projectile, elles auraient dû être pulvérisées par lui. Or elles étaient, semble-t-il, intactes, en tous cas bien reconnaissables, puisque les chirurgiens ont tenu à les nommer.

2° Si la plaie de la joue représentait la sortie du projectile, d'un projectile sorti après avoir fracturé le maxillaire, elle aurait provoqué sur la joue un véritable éclatement, alors que l'orifice observé par les chirurgiens était incontestablement de petite dimension. Nous y reviendrons.

L'existence de dents libres ou à peu près dans la bouche, s'explique très facilement quand on connaît les dégâts que peut occasionner à la mâchoire un projectile qui la frappe. Je vous ai montré en 1944, et je vous remontre à nouveau, une figure extraite du *Traité de Chirurgie de guerre* de Delorme et dessinant les lésions produites sur le squelette par une plaie par balle de la mâchoire inférieure. Le rebord alvéolaire a presque complètement disparu. Deux brèches profondes creusent la partie supérieure de la branche horizontale et se poursuivent par un trait de fracture atteignant le bord inférieur de la mâchoire. Bien plus, trois traits de fracture sont visibles sur la branche montante. Bref, il existe une sorte d'éclatement de la mâchoire inférieure. Pour n'avoir pas atteint cette intensité de lésion, la fracture de Robespierre était apparemment du même ordre. La chute de la canine et de la prémolaire, après blessure de la mâchoire par un projectile frappant plus en arrière, n'a rien d'in vraisemblable.

« Il nous a été impossible de suivre le trajet du plomb et nous n'avons trouvé ni contre-ouverture, ni indice de la balle. »

Cette dernière partie du rapport est capitale. Les chirurgiens ont cherché une contre-ouverture, c'est-à-dire un orifice de sortie. Cela prouve qu'ils n'ont pas un instant envisagé que la balle fût entrée par la bouche et sortie par la joue, mais qu'il n'a fait pour eux aucun doute que l'orifice de la joue était un orifice d'entrée.



Ils n'ont pas trouvé de contre-ouverture. C'est donc bien qu'ils l'ont cherchée. Est-il raisonnable d'opposer à cette affirmation formelle l'opinion d'un incompetent comme Dulac, qui aurait vu un orifice de sortie à la pommette, là où les chirurgiens ont nettement précisé, nous l'avons vu au début de leur rapport, qu'il n'y avait là « qu'érosion à la peau ».

Où s'est logée la balle qui a pénétré par la joue et dont les chirurgiens n'ont pas retrouvé l'orifice de sortie. Apparemment, étant donné la direction du trajet de la balle décrit par eux dans la joue, il est allé se fiché dans la région rétro-pharyngienne, où seuls les rayons X, alors, certes, inconnus, auraient pu la découvrir.

« Nous sommes même fondés à croire, par la petitesse de la plaie, que le pistolet n'était chargé qu'à plomb. »

C'est ainsi que les chirurgiens terminent leur rapport, en insistant à nouveau sur la petitesse de la plaie.

L'hypothèse qu'ils formulent d'un pistolet chargé à plomb est étrange, Reclus en a fait justice : « Mais de deux choses l'une : ou le coup a été tiré de près, et la charge, faisant balle selon l'expression consacrée, creusera la figure d'un trou énorme; ou il aura été tiré de loin, et les grains éparpillés ne feront pas un trou, mais plusieurs et seront incapables de fracturer un os aussi solide que le maxillaire inférieur ».

Laissons donc de côté l'hypothèse invraisemblable d'un pistolet chargé à plomb, insistons au contraire sur la phrase de Reclus : « Si le coup a été tiré de près, la charge, *faisant balle*, creusera la figure d'un trou énorme ». Voici donc bien ce que Reclus, comme tout chirurgien compétent, pense de l'aspect d'une plaie par balle tirée à bout portant. Reclus n'ajoute-t-il pas d'ailleurs plus loin : « Si Robespierre avait saisi de la main gauche un pistolet et en avait appuyé la gueule sur sa joue..., quelle que soit leur ignorance et leur légèreté, les médecins légistes auraient noté sur la joue des grains noirs incrustés dans la peau. Ces grains étaient de règle à cette époque, où la poudre encore mal préparée était de déflagration incomplète et très lente ».

Bref, l'orifice de la blessure est incontestablement un orifice d'entrée. Incontestablement aussi c'est un orifice produit par un projectile qui n'a pas été tiré à bout portant. La blessure n'a donc pas pu être faite par Robespierre lui-même. Elle est le fait d'une arme tirée à une certaine distance.

Telle est la conclusion qui découle pour moi d'une façon formelle de l'étude chirurgicale de la blessure de Robespierre, telle qu'elle a été décrite par les chirurgiens qui l'ont examiné dans les heures qui ont suivi le drame.

Il n'est certes pas possible de démontrer chirurgicalement que la main étrangère qui a tiré sur Robespierre était celle de Méda. Mais, quand on lit dans les procès-verbaux de la Convention et dans les journaux de l'époque l'honneur insigne que fit le con-

ventionnel Léonard Bourdon au gendarme Méda en demandant à la Convention, au matin du 10 Thermidor, l'autorisation de le faire monter avec lui à la tribune pour le féliciter du rôle qu'il venait de jouer; quant on y lit que la Convention a décidé de l'en récompenser; quand on sait que, toute sa vie, Méda n'a cessé de se vanter de son geste, lui qui fut des braves de l'épopée napoléonienne et finit général, mortellement blessé à la Moskova, il paraît illogique de considérer comme une légende des faits bien établis dès le matin du 10 Thermidor. Oui, la médaille que je vous ai présentée a raison, c'est bien Méda qui, en tirant sur Robespierre, a mis fin à la Terreur.

*(Communication du 8 février 1947.)*

---





## NÉCROLOGIE

LE MEDECIN GENERAL ROUFFIANDIS (E.F.S.)

(1873-1944)

par

M. Jean des CILLEULS

Médecin Général



J'ai le vif regret de faire part à notre Société de la mort de M. le Médecin Général Rouffiandis, du Cadre de Réserve, ancien président de la filiale montpelliéraine de la *Société d'Histoire de la Médecine*.

Notre regretté collègue était né à Perpignan le 29 nov. 1873. Il avait été promu médecin général le 22 décembre 1919 et avait exercé — en dernier lieu — les fonctions de directeur du service de santé de la 16<sup>e</sup> Région.

On lui doit différents travaux d'hygiène militaire, parus dans les « Archives de Médecine et de Pharmacie Militaire » et un ouvrage sur « *les hôpitaux de l'Armée des Pyrénées Orientales* » que la revue « *La Révolution française* » a publié en 1937-38 et qui a été édité ultérieurement par la maison Sirey.

L'Armée des Pyrénées-Orientales, constituée et rendue indépendante en 1793, lors de l'invasion du Roussillon par les troupes espagnoles, tint campagne en 1793 dans des conditions précaires d'improvisation qui lui permirent cependant, d'arrêter les Espagnols à Peyrestortes, près de Rivesaltes et de les refouler sur le Boulou.

Nos réserves sanitaires se limitaient en 1793 à 400 lits, répartis entre les hôpitaux militaires de Perpignan, Collioure, Bellegarde, Montlouis et quelques petits hôpitaux dits d'entrepôt et de charité. La plupart tombèrent, dès les premiers mois aux mains de l'ennemi.

Pour répondre aux besoins, les représentants du Peuple organisèrent à Perpignan, un Comité de santé dont les membres se concertèrent avec les médecin, chirurgien et apothicaire de l'Armée sur les divers moyens de rendre le service des hôpitaux plus utile à leurs frères d'armes.

Conséquemment, à la fin de 1794, le plan général d'hospitalisation et d'évacuation de l'armée, dressé à Figuières le 21 frimaire an II, comportait :

Zone de l'armée

1<sup>re</sup> ligne 4.800 lits.

2<sup>e</sup> ligne (département des Pyrénées-Orientales) 8.800 lits..

3<sup>e</sup> ligne (département de l'Aude, Hérault, Gard, Ariège, Haute-Garonne) 9.600 lits.

La capacité des hôpitaux était au minimum de 100 lits et atteignait jusqu'à 800 et 1.000 lits dans certains établissements.

Des centres d'évacuation importants jalonnaient la ligne Perpignan, Narbonne, Pézenas, Montpellier, avec bifurcation sur Carcassonne, Castelnaudary et Toulouse.

Sur le tronçon Narbonne à Carcassonne et Castelnaudary, les évacuations empruntaient la voie d'eau.

Enfin, certaines évacuations se firent par la voie maritime, avec débarquement sur la plage de Narbonne.

Si j'ai tenu à rappeler ces détails, parmi tant d'autres intéressants, et à m'étendre ainsi, un peu longuement sur la dernière publication du Médecin Général Roufflandis, c'est pour donner un aperçu de son labeur et mieux souligner pendant ses quelques patientes recherches auxquelles il s'est livré pendant ses quelques années de retraite.

Les nombreux documents, les annexes et les plans que contient son ouvrage, les commentaires et les enseignements qui les accompagnent, font de l'ensemble une excellente contribution à l'Histoire du Corps de Santé militaire sous la Révolution française.

Il convenait que j'en rappelle toute la valeur, en rendant hommage à la mémoire de celui qui fut un de mes prédécesseurs à la Direction du service de santé de la 16<sup>e</sup> Région et en évoquant aussi le fidèle souvenir que garderont de sa présidence à Montpellier, ses collègues de la *Société d'Histoire de la Médecine*.

---



## BIBLIOGRAPHIE

Claude BERNARD, *Le Cahier rouge*. Introduction par le D<sup>r</sup> Léon Delhoume (1 vol. in-18 de 157 p. Gallimard, 1942).

Tout inédit est intéressant et davantage quand il émane d'un génie toujours actuel comme Claude Bernard.

On doit remercier le D<sup>r</sup> Delhoume d'avoir publié ce *Cahier rouge* registre in-4° de 225 pages manuscrites, antérieur aux *Pensées* déjà publiées par Arsène d'Arsonval et Delhoume.

Les notes de ce Cahier furent écrites de 1850 à 1860. Contemporaines des *Leçons de physiologie expérimentale appliquée à la médecine* (1854-55) et des *Leçons sur la physiologie et la pathologie du système nerveux* (1858) elles précèdent de deux ans les premières lignes de la *Physiologie opératoire* qui aboutirent en 1865 à la fameuse *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*.

On saisit donc dans ces notes la pensée à l'état naissant de Claude Bernard et l'excellente préface de Delhoume met en évidence la haute valeur psychologique, historique et philosophique de cet inédit.

Qu'on en juge par ces quelques glanes :

— En physiologie il y a toujours deux choses à considérer : l'organisme, le milieu.

— Bien expérimenter ne veut pas dire être adroit des mains, mais aussi être adroit d'esprit.

— En physiologie, la chimie et la physique sont des instruments, ni plus, ni moins.

— La détermination intentionnelle paraît surtout évidente dans les êtres vivants qui forment un tout fini; elle le paraît moins pour le physicien et le chimiste qui ne voient que des fragments des phénomènes généraux du grand tout.

— Quand on se laisse aller à ses idées on est comme un homme à la fenêtre qui regarde aller les passants... Là où est le travail... c'est d'arrêter l'idée au collet.

— Il faut expérimentalement chercher à mordre et à détacher un fait et c'est lorsqu'on a obtenu ce détachement d'un fait isolé qu'il faut le poursuivre.

— Aujourd'hui (1857) il y a lieu d'être le trait d'union entre le vitalisme, le matérialisme, l'animisme. Seulement subordonner.

— Le grand homme... ne l'est que par moments, comme un acteur.

— L'anatomie est à la physiologie ce que la cristallographie est à la chimie.

— L'idée d'un radical est plus philosophique que l'idée d'un corps simple... Il y aurait à transporter cette idée en physiologie et à considérer des radicaux physiologiques.

— Pour être savant il faut être matérialiste dans la forme.

— La physique et la chimie n'expliquent que l'exécution du phénomène physiologique, mais pas sa cause directrice qui est vitale.

— Nous obéissons aux lois de la matière en lui fournissant les conditions.

— Le défaut du jour, c'est l'orgueil de la jeunesse et le mépris des pères.

Suivent dans le volume de Delhoume 25 pages de *Pensées* éparses,

cueillies dans des carnets ou sur des feuilles volantes et qui sont comme les primeurs des inédits que nous attendons encore. En voici :

— La vie est un souvenir et un devenir.

— La chaleur se transforme en force capable de manifester la pensée.

— L'esprit a deux pôles : le sentiment et l'expérience, le fait ; la raison est l'intermédiaire.

— Il y a chez l'homme un milieu moral qui agit pour perpétuer la race, peut-être plus pour perpétuer la race que le milieu physique.

Chacune de ces phrases pourraient être l'occasion d'une glose.

Je laisse à chacun le plaisir de parcourir les avenues qu'elles ouvrent.

LAIGNEL-LAVASTINE.

Charles LÉGER, *Un grand médecin : Jean-Charles Roux*. — Bulletin de la Société des Amis de Meudon-Bellevue, 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 32, septembre-octobre 1943, p. 624 avec 1 portrait.

Notice nécrologique de M. Charles Léger, rappel de sa carrière scientifique (première exploration avec Balthazard) de l'estomac aux rayons Röntgen) et de son enseignement si suivi à la Clinique de Vaugirard, rappel de ses attaches avec Meudon Val Fleury où il était propriétaire de l'ancienne propriété de Redouté où il avait fait construire une belle demeure d'après les plans d'un architecte renommé du XVIII<sup>e</sup> siècle, Blondel.

E. OLIVIER.

D<sup>r</sup> Louis MORET, *Le Docteur Clerc, Chirurgien à Saint-Germain-en-Laye (1790-1875)*. Conférence faite aux amis du Vieux Saint-Germain le 10 janvier 1942. — Bulletin n<sup>o</sup> 21 (mai 1943) de la Société des Amis du Vieux Saint-Germain, p. 8 à 18.

L'A. rappelle d'abord la carrière militaire du D<sup>r</sup> Clerc qui débuta en 1810 comme chirurgien sous aide-major à l'hôpital militaire de Nancy et aide-major en 1813, fit les campagnes de 1813 et 1814 avec la grande Armée, fut blessé à Leipzig, fut pendant quelque temps chirurgien au Val-de-Grâce et le 11 mars 1818 chirurgien-major des gardes du Corps du Roy, compagnie de Luxembourg, en garnison à Saint-Germain-en-Laye. Il soutint sa thèse le 17 juillet 1816 sur l'*Hydrocéphalie* et fut licencié et réformé pour ses blessures le 1<sup>er</sup> décembre 1831. Il s'installa alors comme chirurgien civil dans sa ville adoptive, y devint chirurgien en chef de l'Hôpital militaire de la Charité et chirurgien-major du pénitencier militaire de Saint-Germain au Château vieux, de 1837 à 1855. Il fut enfin en 1870 chirurgien de l'ambulance du Château et mourut à Saint-Germain le 18 février 1875 à l'âge de 85 ans d'une gangrène sénile extrêmement douloureuse.

L'A. montre ensuite que Clerc fut un étonnant précurseur de la chirurgie moderne et des découvertes de Pasteur, parfaitement conscient du principe de sa méthode acquise par l'intuition et l'expérience de sa pratique en dehors des démonstrations de laboratoire que devait donner après lui un savant de génie. Ses résultats opératoires étaient extraordinaires pour l'époque non pas, comme le laissaient entendre ses confrères parisiens, parce que le climat de Saint-Germain était particulièrement salubre mais parce qu'il se nettoyait consciencieusement les mains lui et ses aides et que tous ses instruments et objets de pense-



ment avaient été avant d'être utilisés disposés jusqu'au roussi dans le four du poêle de cuisine. Son asepsie n'était sans doute pas parfaite en soi, mais elle était suffisante pour obtenir des succès constants dans les opérations qu'il tentait et pratiquait avec la dextérité et la rapidité des chirurgiens de son temps.

E. OLIVIER.

F. BONNET-ROY, *Balzac, les médecins, la médecine et la science* avec avant-propos par Marcel Bouteron. Un vol. petit in-8° de 203 pages. Horizons de France, 1945.

Bonnet-Roy n'a pas que reproduit le travail de Trillat à l'Académie de Médecine sur les médecins dans la Comédie humaine et la thèse du D<sup>r</sup> Marilleau sur les maladies des personnages de Balzac (Bordeaux, 1934), il a fait une excellente œuvre de critique médicale en montrant que la plupart des héros de Balzac, étudiés en profondeur, sont des êtres exceptionnellement vivants et psychologiquement sains. Après la psychologie des malades et des médecins dans l'œuvre de Balzac, Bonnet-Roy fait un essai très poussé sur les opinions scientifiques de Balzac où il met en évidence sa prédilection du principe unitaire en chimie comme en biologie. Il donne ensuite une excellente observation médicale de son héros, artérioscléreux, cardio-rénal, hypertendu, mort asystolique, surmené par un labeur écrasant et victime d'une hygiène néfaste.

Après un chapitre sur le D<sup>r</sup> Nacquart, qui fut l'intime de Balzac, Bonnet-Roy analyse le *Traité des excitants modernes*, lait, sucre, thé, café, tabac, qui n'est qu'un chapitre de la *Pathologie de la vie sociale*, restée inachevée, et qui parut en 1839 en appendice à la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin. En conclusion, pour Bonnet-Roy, Balzac, dans tous les domaines qu'a fouillés sa pénétrante curiosité d'esprit, a été réaliste et lyrique, observateur et philosophe, psychologue et visionnaire et j'ajoute que Bonnet-Roy dans sa pénétrante analyse s'est montré d'une compréhension adéquate à ce gigantesque génie.

LAIGNEL-LAVASTINE.

CAZÉ (Michel), Docteur en Pharmacie. *Le Collège de Pharmacie de Paris (1777-1796)*. Un vol. in-8° de 128 p., L. Bellenand et Fils, Fontenay-aux-Roses s. d. [avec 14 pl. hors texte].

Divers documents sur le Collège de Pharmacie de Paris ont été déjà publiés par divers auteurs, mais aucun travail d'ensemble sur le Collège n'a été publié, c'est l'objet de la très remarquable thèse que vient de nous donner M. Cazé. L'A. dans un premier chapitre expose quelques grandes dates de la vie du Collège, ses origines, la déclaration royale du 25 avril 1777, l'arrêt du Conseil du 14 juin 1777, l'installation du Collège le 30 juin 1777, l'arrêt du Conseil du 11 septembre 1778, les Statuts du 10 février 1780, le Collège de 1780 à 1796, enfin les almanachs du Collège, qui renfermaient le précis historique de la pharmacie et des sciences qui s'y rapportent; l'éloge des membres décédés pendant l'année précédente; le tableau chronologique des officiers et des membres du Collège ainsi que la liste des officiers de justice et des fournisseurs qui y sont attachés. Ces calendriers sont devenus rarissimes. L'A. expose ensuite la formation de l'Apothicaire, c'est-à-dire les conditions requises pour l'entrée en apprentissage, l'instruction pratique et thérapeutique des apprentis et des compagnons. Il publie

quelques documents inédits sur les bâtiments du Collège d'après les Commentaires de la Faculté de Médecine et l'inventaire du laboratoire du Collège.

Le troisième chapitre est consacré à l'étude de l'entrée dans la profession, des formalités en vue des examens, et reproduit quelques spécimens des pièces justificatives présentées par les candidats aux examens du Collège (certificat de naissance, certificat de présence au cours de chimie de l'Ecole de médecine, certificat émanant du gérant d'une officine). Il publie également les procès-verbaux des quatre examens et les tarifs des droits à payer pour parvenir à la maîtrise de pharmacie, pour l'agrégation d'un gagnant maîtrise, pour la réception d'un maître de province.

Après un chapitre sur l'exercice de la profession, services intérieurs (boutique, personnel, rapports avec la clientèle) et services extérieurs (relations des apothicaires avec leurs confrères, associations d'apothicaires, rapports avec les médecins et les épiciers, l'ouvrage se termine par quelques pages sur les célébrités du Collège de Pharmacie, BAUME, DEMACHY, DEYEUX, QUINQUET, PILATRE DE ROZIER.

Quatorze planches hors texte illustrent cette thèse, véritable ouvrage de documentation de tout premier ordre. Je louerai particulièrement sa disposition typographique claire et nette qui permet de trouver d'emblée et sans tâtonner le document cherché, le grand mérite de l'auteur est d'avoir évité les phrases et de nous avoir donné un travail clair et précis qui établit pour l'avenir et définitivement l'histoire du Collège de Pharmacie de Paris, qu'il en soit remercié.

E. OLIVIER.

Annette FRANKHAUSER, *L'hôpital de Strasbourg, les plus anciens documents*. Strasbourg, Istra, s. d. [1946], in-8°, 10 f. n. ch.

Edité avec goût, cette plaquette groupe les reproductions de neuf documents bien choisis, relatifs à l'histoire de l'hôpital de Strasbourg depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup>.

Deux pages d'introduction par M. Charles Wittmer, archiviste de la ville de Strasbourg donnent l'essentiel de ce qu'on sait sur l'origine de l'établissement.

La légende ayant été écartée de sa fondation en 657 par le duc Etichon, voici une brève analyse de la charte de 1143 par laquelle l'évêque Burcard confirme les donations de ses prédécesseurs Cuno et Gebhard. Aucun évêque antérieur à Cuno n'y étant nommé et Cuno lui-même ayant occupé le siège épiscopal de Strasbourg de 1100 à 1123, on peut en conclure que la fondation de l'hôpital n'est pas antérieure à 1100. La donation de Cuno étant « *ad usum hospitalis ibidem constituti* » et non « *constituendi* », on pourrait objecter qu'il s'agit d'un agrandissement plutôt que d'une fondation, mais au XII<sup>e</sup> siècle, les scribes n'en sont pas à un solécisme près.

La charte de 1143 est le premier document reproduit. Le deuxième est le plus ancien sceau de l'hôpital, tel qu'il est appendu à une charte de 1253; il nous montre saint Léonard en pied, avec la légende : « *Sigillum hospitalis Sancti Leonhardi Argentinensis.* »

Voici encore les armes de l'hôpital d'après un manuscrit; puis une série de vues de ses bâtiments à travers les siècles. Tout d'abord, d'après un plan ancien, la rue du Vieil-Hôpital, à l'ombre de la cathédrale, rue assez mal famée et qui a été fort éprouvée par le bombar-



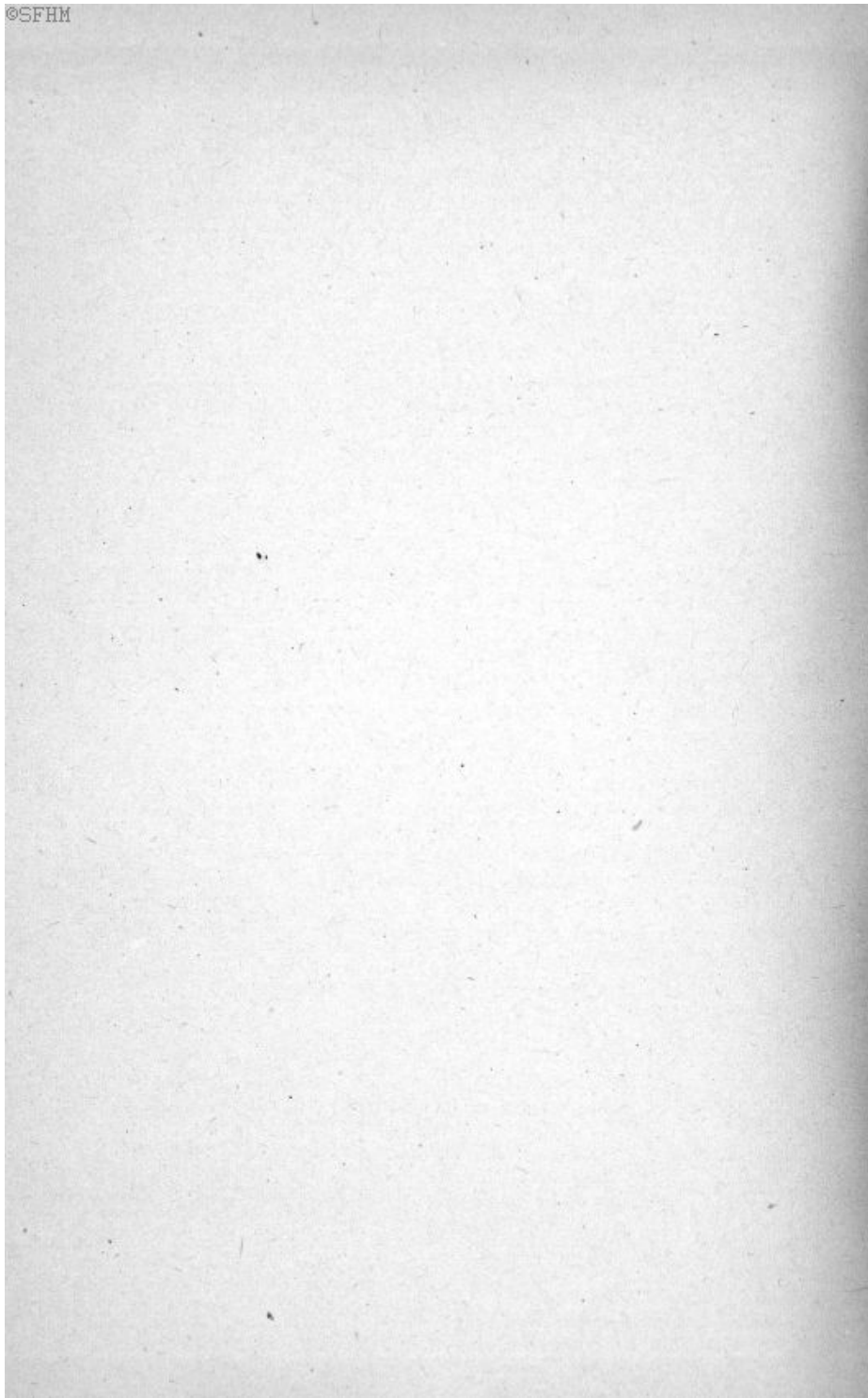
dement aérien du 25 septembre 1944.

En 1316 l'hôpital émigra vers la périphérie Sud et trois vues nous montrent comment fut occupé ce nouvel emplacement. Parmi elles le plan de Conrad Morant (1548), où on reconnaît aisément des constructions encore existantes.

La plaquette dont la couverture est ornée d'un dessin représentant l'aspect intérieur de la porte de l'hôpital au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'achève par une bibliographie.

M<sup>lle</sup> Frankhauser annonce une édition critique d'un ancien obituaire de l'hôpital; ce sera une contribution intéressante à l'histoire hospitalière strasbourgeoise.

Ernest WICKERSHEIMER.





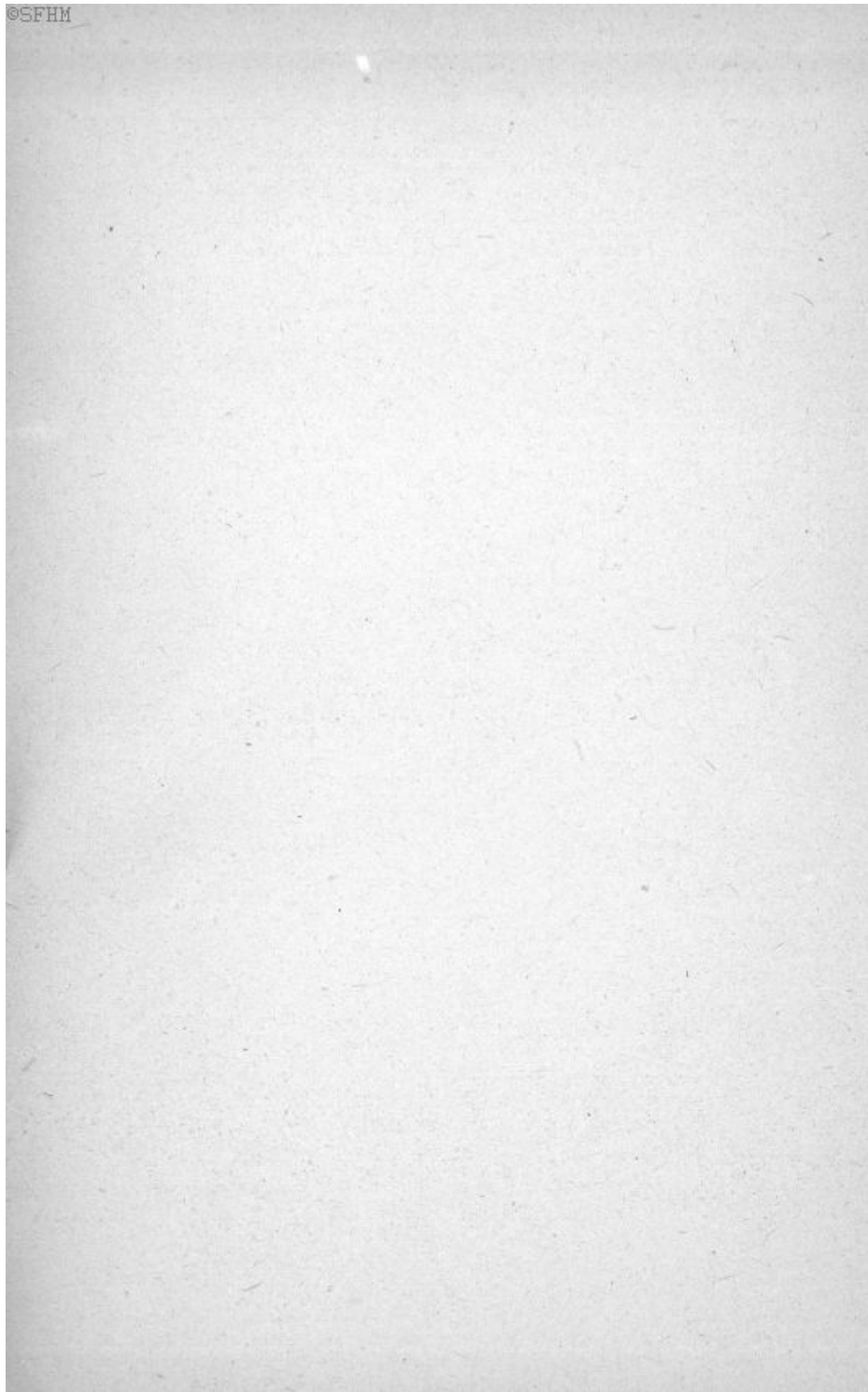
**TABLE DES MATIERES**  
**DU TOME III DES MEMOIRES**

---

	Pages
A.-A. CHABÉ. — La cécité de Montesquieu d'après sa correspondance..	1
M. BARIÉTY. — Lieutaud et la méthode anatomo-clinique.....	13
M. BARIÉTY. — La médecine byzantine dans l'Alexiade d'Anne Comnène.	17
R. NEVEU. — Les compagnons de Bougainville ont-ils importé la syphilis à Tahiti?.....	22
HASSENDORFER. — Note au sujet du tricentenaire de la fondation de l'église du Val-de-Grâce.....	25
LIAN et MILON. — Remarques sur l'histoire de l'insuffisance aortique..	33
J. VINCHON. — Le culte du feu et les guerres de Perse.....	38
MOUSSON-LANAUZE. — Feu et Univers.....	41
R. et G. LEDOUX-LEBARD. — Les épidémies espagnoles de fièvre jaune au début du XIX <sup>e</sup> siècle et les missions françaises envoyées pour les étudier .....	49
G. LAVIER. — Trois personnages du « Faut Mourir » le médecin, l'apothicaire, le chirurgien .....	60
M. BENOIT. — La pratique des injections intra-veineuses au XVIII <sup>e</sup> siècle d'après Etmuller .....	84
M. CHEVASSU. — L'exposition d'autographes du Centenaire de la Société de Chirurgie de Paris à l'Hôtel de Ville.....	91
P. GACHET. — Souvenirs sur le Docteur P.-F. Gachet .....	98
A. HERPIN. — A propos de l'enseignement de l'anatomie au Moyen Age.	101
G. BARRAUD. — Le premier grand médecin humaniste anglais : Linacre (1460-1524) .....	105
ROUSSEAU. — La nature de la vie dans la pensée de Claude Bernard..	108
A. CADET DE GASSICOURT. — Observations recueillies par Ch.-L. Cadet de Gassicourt au cours de la campagne d'Autriche.....	117
E. OLIVIER. — En Beaufortain : Un oratoire et une chapelle contre la peste et le choléra.....	135
M. LAIGNEL-LAVASTINE. — Iconographie du plus ancien blessé de France.	137
A. BLIND. — Anne de Bretagne et ses enfants.....	139

P. SCHIFF. — Le Père Louis-Antoine Muratori, précurseur de Freud..	141
Yves M. O'BURILL. — Thomas de Quincey.....	145
J. DES CILLEULS. — La collection Bergognioux.....	151
J. DES CILLEULS. — Fournier de Pescay, ancien Secrétaire du Conseil de Santé (1771-1830) .....	153
G. BARRAUD. — Les bains de mer dans l'antiquité.....	163
L. IRISSOU. — Le cas du D <sup>r</sup> Fabré-Palaprat, grand maître de l'Ordre des Templiers .....	168
R. SAVIGNAC. — Une famille médicale dans un village cauchois.....	177
J. DES CILLEULS. — Vauvenargues et la campagne de Bohême de 1742.	183
M. CHEVASSU. — Méda et la blessure de Robespierre.....	191
M. CHEVASSU. — La blessure de Robespierre par le pistolet du gendarme Méda .....	206
J. DES CILLEULS. — Le médecin-général Roufflandis (1873-1944).....	213
Bibliographie .....	215





— Dépôt légal, n° 810 —  
— 2<sup>e</sup> trimestre 1948 —  
Imp. Monnoyer Le Mans